QUARANTIÈME ANNÉE — Nº 11908 — JEUDI 12 MAI 1983

Israël minimise les risques de conflit avec la Syrie

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 6,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La tragédie du Golfe

Face à l'impossibilité de faire cesser les « violations graves et répétées du droit international humanitaire » perpétrées par l'Iran et l'Irak au cours de la guerre du Golfe, le Comité international de la Croix-Rouge vient d'effectuer une démarche sans précédent. Se départant de sa politique traditionnelle caractérisée par la diplomatie discrète et le refus de rendre publics les faits constatés par ses délégués, qui, jusqu'à présent, se contentaient de soumettre des rapports confidentiels accompagnés de recommandations aux seuls gouvernements parties aux conflits armés, le C.I.C.R. a décidé de ses conclusions faire connaître en lançant un appel pressant à l'opinion internationale.

Les démarches entreprises auprès des plus hautes autorités de Téhéran et de Bagdad étant demeurées sans effet, le C.I.C.R. demande publiquement que « le droit international humanitaire soit appliqué et que cessent les violations qui affectent la vie, l'intégrité physique ou mentale et le traitement de dizaines de milliers de prisonniers de guerre et de victimes civiles du conflit ». Dans un bref mais éloquent bilan des « violations graves communes aux deux parties », le C.I.C.R. dresse un véritable réquisitoire contre les belligérants, accusés d'« exécuter sommairement les soldats capturés », de « liquider les blessés ennemis, qui sont achevés ou abandonnés sur le champ de bataille » et de « bombarder sans discrimination des objectifs civils ».

L'appel de la Croix-Rouge internationale constitue en fait une véritable dénonciation de la guerre du Golfe, qui entrera en septembre prochain dans sa quatrième année. Elle est devenue déjà l'un des conflits les plus sanglants de l'histoire du Proche-Orient. Aucun bilan précis n'a encore été publié sur le nombre total des victimes, mais selon les évaluations les plus modérées, celles-ci dépasseraient d'ores et déjà le chiffre de trois cent mille.

Ce qui est encore plus grave, c'est que, jusqu'à présent, toutes les tentatives de trouver une solution négociée au conflit ont échoué devant les positions irréconciliables des deux adversaires. Jusqu'en juin 1982, date à laquelle l'Irak a été contraint par la force des armes à évacuer la quasi-totalité des territoires iraniens conquis, le gouvernement de Bagdad portait la principale responsabilité du prolongement de la guerre. Depuis, ce sont les Iraniens qui s'opposent à tout règlement négocié en faisant de la « punition de l'agresseur » la pierre angulaire de leurs conditions pour la paix. Ne pouvant remporter la bataille sur le terrain, ils ont adopté sur le front une coûteuse tactique de harcèlement permanent dont l'objectif avoué est de faire tomber par une impitoyable guerre d'usure le régime du président Saddam Hussein, confronté ainsi à de sérieux problèmes économiques et politiques.

Cette nouvelle stratégie est cependant à double tranchant, et le prolongement de la guerre se révèle tout aussi désastreux pour l'économie iranienne que pour celle de Bagdad. De plus en plus, la guerre du Golfe devient un fardeau pesant qui hypothèque non seulement l'avenir des régimes irakien et iranien, mais encore celui de la région tout entière, ainsi qu'en témoigne entre autres l'inquiétante marée noire qui ne cesse de s'enfler depuis plus de deux mois à la suite du bombardement du champ pétrolier iranien de Nowrouz. Jusqu'à quand les grandes puissances demeureront-elles indifférentes à la poursuite d'un conflit qui maintient au Proche-Orient une nouvelle poudrière ?

L'emprunt français auprès de la C.E.E.

Paris préfère solliciter ses partenaires plutôt que les banques internationales

Confirmant les rumeurs qui couraient à Bruxelles depuis le début de la semaine, le ministère des finances et de l'économie a annoncé, mardi 10 mai en fin d'après-midi, que la France avait déposé officiellement une demande d'emprunt auprès de la Communauté économique européenne.

Le montant de cet emprunt pourrait avoisiner 4 milliards d'unités de compte européennes (1 ECU = 6,82 F), soit 28 milliards à 30 milliards de francs.

Dans ses éditions du 11 mai l'Humanité *écrit que* « la France a mieux à faire qu'à se livrer à la tutelle de la Communauté européenne », *et ajoute :* « Elle peut faire face à ses besoins de fonds en mobilisant les énormes ressources des banques, des entreprises et des grandes fortunes, aujourd'hui gaspillées en exportation de capitaux, en dépenses parasitaires, en spéculation. De quoi impulser une relance saine de notre économie. En toute indépendance. »

Le principe d'une telle opération avait été évoqué dès le 21 mars dernier, à Bruxelles, par M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, à l'issue des négociations sur le dernier réaménagement du système monétaire européen (S.M.E.). Il s'agit, pour la France, d'utiliser les *« facilités pétrolières »* instituées par la Communauté économique européenne en 1975, après le premier choc pétrolier, pour venir en aide, sous forme de crédits, aux Etats membres dont la balance des paiements se trouverait en difficulté.

Le premier bénéficiaire de ces *« facilités »*, dont le montant initial était de 3 milliards d'ECU (environ 20 milliards de francs et 2,8 milliards de dollars au cours actuel), avait été l'Italie, qui, lors de sa grande crise financière de 1976, obtint un crédit de 1 milliard de dollars, en complément de 3 milliards de dollars déjà obtenus de ses partenaires de la C.E.E., l'Allemagne fédérale notamment. L'Irlande bénéficiera également de cette procédure pour 300 millions de dollars. En février 1981, le montant de ces *« facilités pétrolières »* a été porté à 6 milliards d'ECU (41 milliards de francs et 5,6 milliards de dollars), et il est très probable que ce montant va être utilisé presque intégralement par la France, à hauteur de 4 milliards d'ECU environ (28 à 30 milliards de francs), et vraisemblablement l'Italie.

Sur le plan technique, cette demande étudiée mercredi 11 mai par le comité monétaire de la C.E.E., composé de hauts fonctionnaires des dix pays membres (Trésor et Banque centrale) devrait être soumise lundi 16 mai au conseil des ministres des finances de la C.E.E., qui devra statuer à l'unanimité.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 25.)

La fin de la réunion de l'O.C.D.E.

Un climat d'entente

C'est dans un climat de consensus retrouvé ou en tout cas d'aplanissement des divergences que s'est terminée, mardi en fin d'après-midi, la session ministérielle des vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. qui se tenait au château de la Muette, à Paris, depuis lundi matin sous la présidence de Mme Colette Flesch, vice-présidente du gouvernement du Luxembourg.

Le secrétaire général de l'organisation, M. Emil van Lennep ne cachait pas sa satisfaction de voir dépassée la querelle qui opposait il y a deux ans les partisans de la lutte prioritaire contre l'inflation à ceux, comme la France, qui voulaient mettre l'accent sur la diminution du chômage. Le communiqué final, dont on lira page 25 de larges extraits, est tout entier rédigé en fonction des espoirs soulevés par *« la reprise économique qui s'amorce »* et par *« la marge de croissance »* qu'elle donne aux pays qui ont su réduire leur taux d'inflation tout en améliorant les structures de leur économie. Le texte officiel parle d'une *« stratégie à moyen terme visant à inspirer les politiques économiques »* en vue *« d'assurer la transition vers une croissance non-inflationniste et durable et vers un niveau de l'emploi plus élevé »*. Stratégie ou pas, le communiqué contient un certain nombre d'indications sur les principes qui semblent aujourd'hui guider la politique des pays industrialisés du monde capitaliste. Ces politiques ne sont pas uniformes, et les experts de l'O.C.D.E. parlent de la nécessaire différenciation qui trouve sa traduction dans le communiqué qui fait état d'une qualification en trois catégories des pays concernés.

La première catégorie comprend en quelque sorte les champions ou ceux qui sont considérés comme tels : les pays où les résultats positifs obtenus dans la lutte contre l'inflation devraient permettre de *« mettre à profit la marge d'accroissement de la production et de l'emploi qui est apparue »*.

P. F.

(Lire la suite page 25.)

Le contrôle des déchets industriels

Déclarations obligatoires et sanctions pénales renforcées

Le conseil des ministres devait arrêter ce 11 mai une série de mesures pour renforcer les obligations des industriels et des gérants de décharges qui fabriquent et exploitent des produits toxiques. Ces mesures (qui interviennent au moment où s'ouvre à Monza le procès de cinq personnes dans l'affaire des fûts de dioxine de Seveso) touchent essentiellement le domaine de l'information et des sanctions pénales.

Un arrêté va préciser les règles d'élimination des déchets pour renforcer le principe posé par les lois de 1975 et de 1976, selon lequel la responsabilité du producteur est engagée.

Toutes les installations classées (c'est-à-dire qui fabriquent des produits dangereux) devront déclarer, chaque trimestre, et de manière précise, au commissaire de la République les déchets qu'elles ont évacués et éliminés. Dans le cas où le producteur fera appel à un sous-traitant, il devra obtenir de ce dernier un document explicitant les conditions de transport et les lieux de stockage et d'élimination. Le producteur devra signaler immédiatement aux services administratifs intéressés les défaillances éventuelles de ces sous-traitants.

Le gouvernement va aussi proposer au Parlement un renforcement des sanctions pénales visant ceux qui ne respecteront pas cette réglementation.

Le contrôle des importations va être renforcé : un arrêté rendra obligatoire une attestation du producteur des déchets qui indiquera la nature des résidus, l'identité du transporteur et celle du destinataire final. Le producteur devra certifier que les autorisations nécessaires ont bien été obtenues et que les sous-traitants choisis sont en mesure d'éliminer les déchets dans des conditions satisfaisantes pour l'environnement.

Un rapport d'exploitation des décharges

Ces mesures seront prises dans l'attente de l'entrée en vigueur des dispositions qu'arrêtera le conseil des ministres européens. La France a en effet demandé, indique-t-on dans l'entourage de Mme Huguette Bouchardeau, l'examen de cette question à la réunion des ministres européens de l'environnement, le 16 juin 1983 à Luxembourg.

Enfin, les commissaires de la République présenteront chaque année au conseil départemental d'hygiène, en présence des maires concernés, de l'exploitant et des représentants des salariés, un rapport d'exploitation des décharges, établi par l'exploitant et complété par l'analyse des contrôles effectués par l'inspection des installations classées.

Un dispositif sera mis en place, avec l'accord des collectivités locales concernées, pour informer le public sur l'activité des installations, les mesures de pollution effectuées dans l'environnement et l'adresse du service chargé du contrôle.

(Lire page 27 notre dossier sur Seveso et le point de vue de M. Michel Pezet.)

DEUX ANS DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

Pléthore d'idées, pénurie de moyens

par MAURICE DELARUE

L'infléchissement le plus marqué de la politique internationale de la France depuis le 10 mai 1981 s'est produit là où il était le moins attendu : dans les relations Est-Ouest. Le raidissement vis à vis de Moscou, l'absence de tout sommet franco-soviétique (d'autant plus remarquable que le chancelier de R.F.A., M. Kohl, prépare sa visite à Moscou), et surtout l'expulsion massive de diplomates soviétiques vont de pair avec un atlantisme de plus en plus marqué.

La fidélité du gouvernement socialiste à l'alliance atlantique, mise en doute quand il s'ouvrit aux ministres communistes, ne soulève aujourd'hui aucun scepticisme. Elle se manifestera avec éclat les 8 et 9 juin avec la réunion à Paris du Conseil atlantique, pour la première fois depuis que le général de Gaulle, il y a seize ans, sortit la France de l'organisation militaire alliée.

Ce n'est pas un simple numéro de la diplomatie du spectacle. La fermeté de la doctrine française de défense, même si l'austérité réduit ses moyens, la primauté nucléaire, l'insignifiance du mouvement pacifico-neutraliste en regard de ce qui se passe ailleurs, font de la France un allié modèle qui ne sacrifie pas pour autant la maîtrise de ses forces, la spécificité de sa stratégie, l'indépendance de ses décisions, et qui se donne même la coquetterie de plaider — ambition toute gaullienne — pour une politique européenne de sécurité.

Politique cohérente, au moins sur le papier, et dont les retombées intérieures sont tout bénéfice : tout contestataire de gauche ou de droite se dénoncerait comme un agent du K.G.B.

Cependant l'épreuve des euromissiles, l'appui proclamé à l'implantation de Pershing 2 outre-Rhin, l'insistance de M. Andropov à englober les armes nucléaires françaises dans ses comptes, placent désormais la France en première ligne. Il faudra à M. Mitterrand l'inflexibilité de son plus illustre prédécesseur pour que le rééquilibrage nucléaire en Europe ne compromette pas la dissuasion française. L'absence de réaction aux expulsions de diplomates soviétiques persuaderait M. Mitterrand, si besoin était, que la fermeté paye.

(Lire la suite page 3.)

FESTIVAL DE CANNES

- Un entretien avec le cinéaste soviétique ANDREI TARKOVSKI
- Les films de PAUL VECCHIALI, BRUCE BERESFORD, CHARLES BECKER... et l'arrivée d'ISABELLE ADJANI

(Lire pages 13 à 15.)

L'affaire des faux carnets de Hitler

LES EXPLICATIONS DE LA DIRECTION DE « PARIS-MATCH »

(Lire page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Solitaires

M. Mitterrand a félicité Philippe Jeantot après sa victoire dans la course autour du monde. Le chef de l'Etat écrit au navigateur solitaire : « Les cent cinquante-neuf jours que vous venez de vivre seul en mer constituent un exploit digne de respect et un exemple de courage et d'intelligence. »

Si Philippe Jeantot veut renvoyer la politesse, on peut lui suggérer d'adresser à M. Mitterrand le message suivant : « Les deux années que vous venez de vivre seul sur le vaisseau de l'Etat et la mer des sarcasmes constituent une épreuve digne de votre fonction. Vous avez affronté les tempêtes et la houle des sondages rugissants. Bon vent, cher confrère, pour la suite de votre traversée solitaire ! »

BRUNO FRAPPAT.

L'Encyclopédie électronique au bout du doigt

Bouquet de fleurs dans une urne, un tableau de Jan Van Huysum, 80 × 59,6 cm. Ou plutôt une image sur un téléviseur classique mais une image inhabituelle par sa fixité, sa richesse. Dans le cadre réduit de l'écran, le tableau flamand n'a rien perdu de sa présence, de sa définition. On s'arrête, étonné, on prend le temps de regarder, on pointe le doigt vers un détail. Immédiatement, l'image change, offrant la fleur désignée en gros plan. Nouvelle surprise : le grossissement n'a rien enlevé à la netteté de l'image et révèle la perfection du travail pictural. On pointe à nouveau le doigt vers un point précis de l'image, et c'est maintenant un morceau de feuille, les nervures délicates, l'éclat de la lumière sur une minuscule goutte de rosée.

Il suffit de désigner le bord droit de l'écran pour retrouver le plan général, pour repartir vers une nouvelle exploration. Un geste vers la gauche et on passe à un autre tableau. Le programme comporte vingt-cinq œuvres de maîtres hollandais, décomposées chacune en plusieurs dizaines de plans. Une petite encyclopédie que l'on feuillette du bout du doigt, plus proche du livre d'art que de la télévision parce que le regard y est libre, parce que le temps n'est pas compté ; parce que le plaisir de la découverte est stimulé par la remarquable qualité de l'image.

A l'origine de cette merveille, il y a deux petites entreprises françaises : Encyclopédie électronique des arts, le premier éditeur sur vidéodisque interactif et Vidéo prestations, qui a mis au point le « cadre tactile » permettant de dialoguer avec l'image sans l'intermédiaire d'un clavier d'ordinateur.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 21.)

deux ans après

La revanche de l'économique

La tentation est grande, en ce mois de mai 1983, de faire le bilan de deux années de pouvoir socialiste. Tentation forte pour de multiples raisons : les analyses que faisait la gauche lorsqu'elle était dans l'opposition se sont-elles révélées justes ? Les politiques entreprises, les solutions esquissées, ont-elles amélioré les choses ?

Mais les bilans sont périlleux. En arrivant au pouvoir, la gauche a gouverné pendant de longs mois sur la lancée des actions entreprises par l'ancienne majorité. L'héritage dont il a été tant parlé – et avec trop peu d'objectivité – rend déjà l'analyse infiniment difficile. On se contentera de rappeler qu'au moment où M. Mauroy s'installe à l'hôtel Matignon la consommation des ménages est déjà repartie avec vivacité au rythme de 2,5 % l'an en volume.

Redémarrage entraîné par quatre décisions prises au début de l'année 1981 par M. Barre : subventions versées aux agriculteurs au titre de la conférence agricole de fin 1980 pour le maintien du pouvoir d'achat (4 milliards de francs) ; suppression, début février, de la cotisation exceptionnelle de 1 % sur l'assurance-maladie (15 milliards de francs) ; répercussion incomplète sur les prix pétroliers de la hausse du dollar ; report des hausses de certains tarifs publics (E.D.F.-G.D.F.). L'approche des élections expliquait sans doute ces décisions. Mais comment partager la responsabilité de cette relance – qui marquera l'année 1981 – entre gouvernement de droite et gouvernement de gauche ? A qui imputer sa dangereuse maladresse ?

Plus difficile encore : les nombreuses réformes structurelles entreprises par l'équipe socialiste au pouvoir vont produire leurs effets peu à peu, à des rythmes variables et souvent insoupçonnés. Ces effets, quels seront-ils ? Qu'apporteront les nationalisations, la décentralisation, les lois Auroux, l'abaissement de l'âge de la retraite, la multiplication des contrats de solidarité ? Des années seront nécessaires pour en discerner les conséquences profondes, bonnes ou mauvaises, probablement surprenantes.

Peu d'actions peuvent, à coup sûr, être identifiées dans leurs effets. Sur le plan social, tout de même, un vigoureux effort de redistribution a profité – c'est indéniable – aux plus défavorisés de la nation et aux travailleurs les moins bien payés : le pouvoir d'achat du SMIC notamment a été revalorisé de 11,50 % entre mai 1981 et mai 1983. C'est un point incontestablement positif. Même si cette avancée a le gros inconvénient de resserrer davantage la grille des salaires ouvriers (seul le textile a échappé à cet écrasement).

De même, beaucoup a été fait pour la formation professionnelle des jeunes et pour la lutte contre le chômage, *« traité socialement »*, comme l'a répété M. Mauroy (statistiquement, le chômage s'est stabilisé).

Du point de vue économique, le bilan est beaucoup moins positif. Si la France a pu conserver, en 1981 et 1982, un taux de croissance plus rapide que celui des autres grands pays industrialisés (2 % en cumulé sur deux ans contre 1 %), l'année 1983 voit cette situation s'inverser radicalement. L'activité régresse en France depuis quelques mois alors qu'elle recommence à croître aux États-Unis, en R.F.A., en Grande-Bretagne. Les prévisions de l'O.C.D.E. pour 1983 tablent sur une croissance de 2 % en volume dans les pays industrialisés. Le produit national stagnerait, baisserait même, en France. Le point le plus noir de la situation de notre pays reste, en définitive, le recul quasi permanent de l'investissement industriel au rythme de 1,5 % l'an.

Malgré un effort budgétaire soutenu, l'activité de la construction s'est considérablement dégradée en 1982 (– 13,3 % pour les mises en chantier, soit 343 400 logements, contre 396 000 en 1981). L'activité dans les autres secteurs (bâtiments industriels, commerciaux, de service) n'a pas été meilleure. Les raisons invoquées sont à la fois objectives (taux d'intérêt élevés, tassement des revenus) mais aussi psychologiques (manque de confiance, loi Quilliot, impôt sur les grandes fortunes).

Les résultats apparaissent franchement mauvais dans deux domaines : la différence de taux d'inflation avec les pays industrialisés reste beaucoup trop élevée ; le déficit de notre balance des paiements courants (plus de 100 milliards de francs cumulés en 1981 et 1982) a atteint des niveaux difficiles à supporter longtemps. Ces deux faiblesses ont eu pour sanction trois dévaluations du franc : à l'automne 1981, en juin 1982, puis en mars 1983 (1).

Sur un autre point essentiel, celui des salaires, le gouvernement a engagé une action courageuse mais risquée de ralentissement des hausses nominales. Celles-ci ont encore atteint 15,4 % (salaire mensuel) en 1982 (2). M. Jacques Delors a engagé de laborieuses négociations avec le secteur public pour faire admettre une revalorisation des rémunérations limitée à 18 % (en cumulé) pour les années 1982 et 1983. Les syndicats se sont montrés compréhensifs à partir du moment où des clauses de sauvegarde du pouvoir d'achat ont été acceptées par les pouvoirs publics. Ces clauses ne sont-elles pas en contradiction avec la volonté de désindexation des salaires sur les prix ? Le pari salarial sera-t-il gagné ou perdu? Un point encore sur lequel le bilan reste à faire après deux années de croissance encore forte du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (plus de 4 % pour l'ensemble des deux années 1981-1982)...

Sur le plan financier enfin, la situation apparaît franchement mauvaise. Elle l'est sur le plan externe, du fait d'un déficit permanent du commerce extérieur (145 milliards de francs en deux ans) et des comptes courants qui a forcé la France à s'endetter massivement (une cinquantaine de milliards de dollars, soit plus de 350 milliards de francs en cumulé, dont 20 milliards de dollars, soit 145 milliards de francs, pour la seule année 1982). Les choses ne sont guère meilleures sur le plan intérieur, avec le déficit des comptes de l'État (95 milliards de francs en 1982, 118 milliards en 1983), de la Sécurité sociale (au moins 5 milliards de francs de déficit cumulé pour 1982-1983), de l'assurance-chômage (11 milliards de francs cumulés pour les deux ans), des entreprises publiques. Ces déséquilibres sont d'autant plus inquiétants qu'ils se produisent malgré des efforts importants des contribuables, des consommateurs et des usagers (impôt exceptionnel, emprunt obligatoire, vignette sur les alcools et les tabacs, relèvement des taxes sur l'essence, relèvement des tarifs publics). Le taux des prélèvements obligatoires, que M. Mitterrand s'était engagé à stabiliser, est passé de 42,9 % du produit intérieur brut en 1981 à 43,9 % en 1982. Il devrait atteindre, voire dépasser, 45 % en 1983.

Si un bilan de l'action du gouvernement socialiste reste à faire, deux faiblesses graves apparaissent après deux ans d'exercice du pouvoir. La première est celle d'une importante sous-estimation du coût financier des réformes entreprises et des politiques menées. La conséquence ne s'est pas fait attendre : le pays traverse une crise financière aiguë.

La deuxième faiblesse est celle d'une insuffisante cohérence des actions entreprises. Les tensions qui, au sein du parti socialiste, opposent les différentes tendances n'expliquent pas tout. Une part insuffisante a été faite pendant trop longtemps aux exigences de l'économie par rapport à celles du politique. De ce choix initial fondamental, l'action du gouvernement s'est longtemps ressentie. Il n'est pas sûr, après les discours et déclarations de MM. Goux, Poperen, Mermaz, qu'elle ne s'en ressente encore longtemps, mettant en cause la crédibilité même de la politique de rigueur mise en œuvre à la fin de mars 1983.

ALAIN VERNHOLES.

(1) En deux ans, le deutschemark a monté de 25,4 % par rapport au franc et le dollar de 34,7 %.

(2) En moyenne annuelle. Mais le taux de salaire horaire progresse de 9,3 % entre décembre 1981 et décembre 1982.

Social : des réformes essentielles

En deux ans de pouvoir, le gouvernement de M. Mauroy a réalisé plusieurs promesses de M. François Mitterrand mettant en œuvre des réformes sociales essentielles :

– LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL : à la suite de l'accord national interprofessionnel du 17 juillet 1981 (signé par toutes les organisations patronales et syndicales, à l'exception de la C.G.P.M.E. et de la C.G.T.), l'ordonnance du 16 janvier 1982 abaisse la durée hebdomadaire légale du travail à trente-neuf heures et généralise la cinquième semaine de congés payés. Des aménagements dans l'organisation du temps de travail permettent une meilleure utilisation des équipements.

– L'ABAISSEMENT DE L'AGE DE LA RETRAITE : cette fois c'est l'ordonnance – en date du 26 mars 1982 – qui précède l'accord des partenaires sociaux – en date du 4 février 1983 – pour permettre le départ volontaire à la retraite des salariés, avec une pension à taux plein (50 % du salaire plafonné pour trente-sept années et demie de cotisations, auxquels s'ajoute le complément des régimes de retraite complémentaire) à partir du 1er avril.

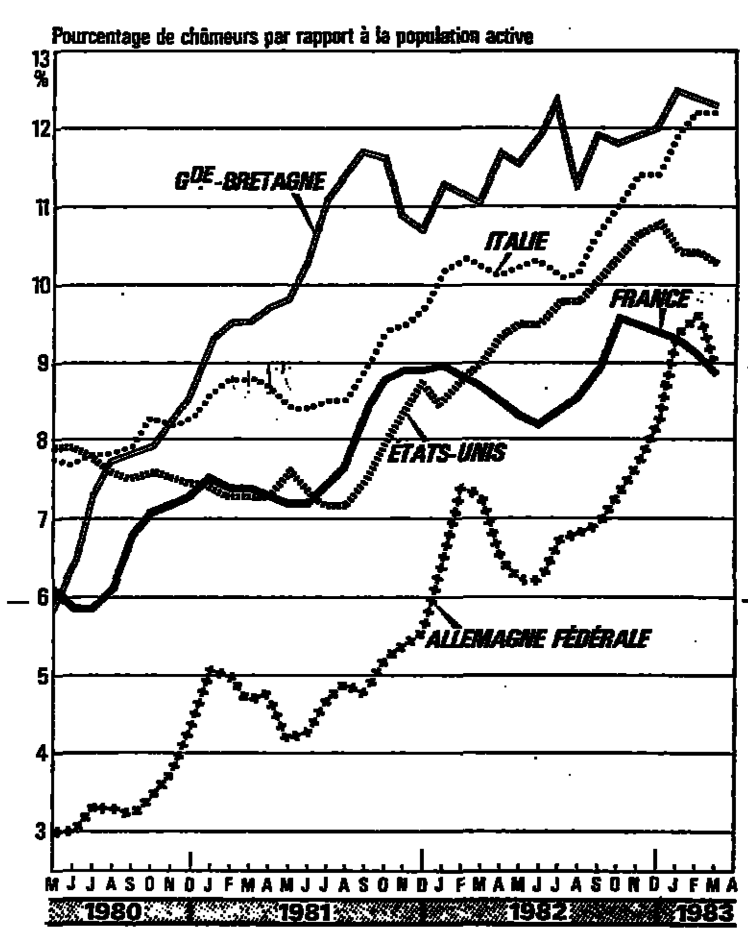
– LES DROITS NOUVEAUX DES TRAVAILLEURS : le rapport demandé à M. Jean Auroux, ministre du travail, donne naissance à quatre lois qui vont modifier sensiblement les relations sociales. Toutes ces lois ont été promulguées en 1982 : le 4 août, celle relative aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (et à l'expression des salariés) ; le 28 octobre, celle sur le développement des institutions représentatives du personnel le 13 novembre, celle sur la négociation collective, et le 23 décembre celle sur le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

– LA SÉCURITÉ SOCIALE : à défaut de s'être encore attaqué à la réforme de l'assiette des cotisations, le gouvernement a abrogé les ordonnances de 1967 et, par la loi du 17 décembre 1982, a rétabli le principe de l'élection des conseils d'administration des caisses de protection sociale du régime général.

D'autres réformes sociales, moins spectaculaires, ont marqué ces deux années. Les droits sociaux des chômeurs non indemnisés ont été rétablis. Le travail temporaire et le travail à temps partiel ont fait l'objet d'ordonnances permettant une meilleure protection des salariés recourant à ces formules. Les cumuls emploi-retraite ont été limités.

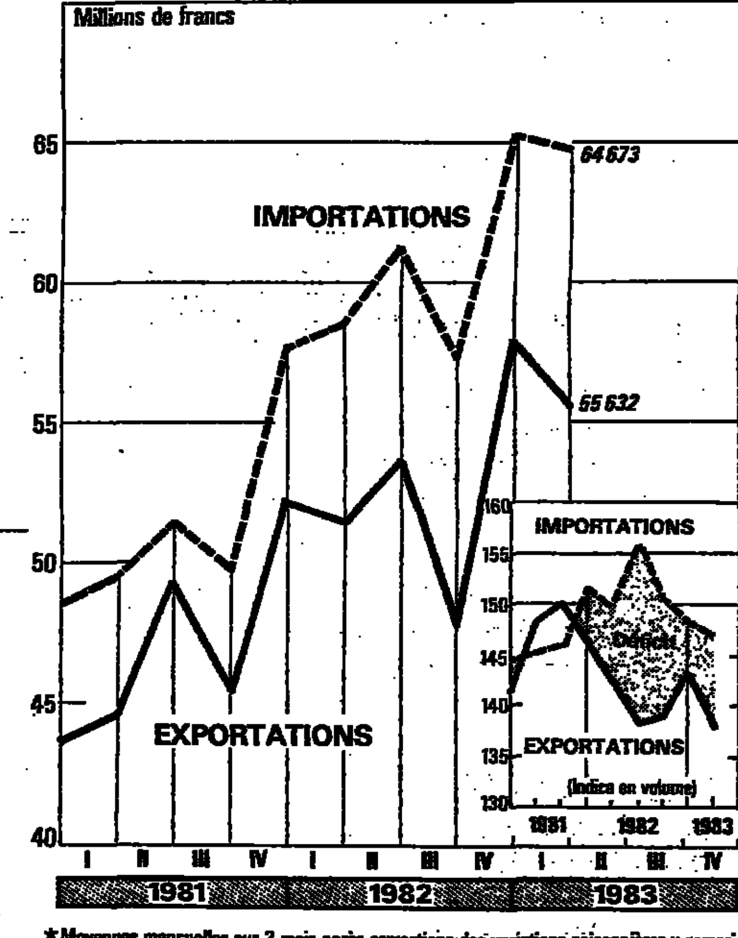
Les conseils de prud'hommes ont fait l'objet d'une nouvelle réforme. Dans la fonction publique, les droits syndicaux ont été renforcés et le principe d'égalité d'accès aux emplois publics a été posé dans une loi.

Chômage : stabilisation à un haut niveau



Le gouvernement met à son actif les résultats enregistrés dans la lutte contre le chômage. Il est vrai que, par rapport aux autres pays industrialisés à économie comparable, l'accélération du chômage a été moins nette : de mai 1981 à mars 1983 le taux de chômage (par rapport à la population active) est passé de 7,2 % à 8,9 % en France, de 4,2 % à 9 % en R.F.A., de 7,6 % à 10,3 % aux États-Unis, de 8,4 % à 12,2 % en Italie et de 9,8 % à 12,3 % en Grande-Bretagne. Cependant, de tels résultats, dus pour l'essentiel à ce que M. Mauroy a appelé le *« traitement social »* du chômage, doivent être relativisés. En données brutes, la France comptait 1 630 700 demandeurs d'emploi à la fin du mois de mai 1981. Le cap des 2 millions a été franchi dès octobre de la même année, et, si depuis octobre 1982 on assiste à une diminution, le chômage s'est en fait stabilisé à 2 017 100 en mars 1983.

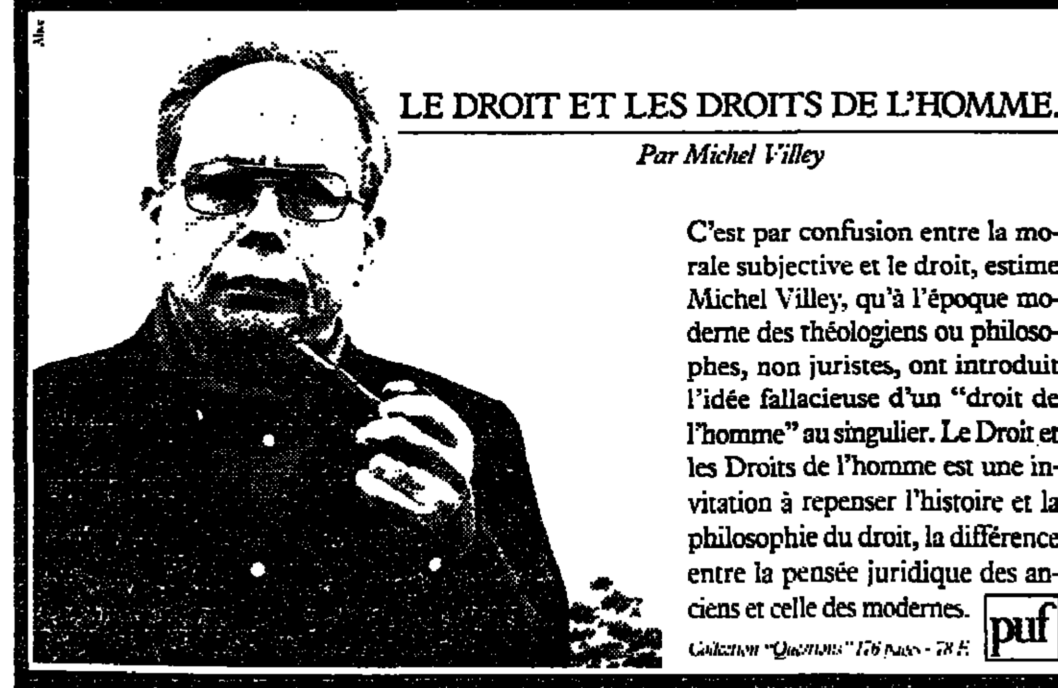
Commerce extérieur : lourd déficit



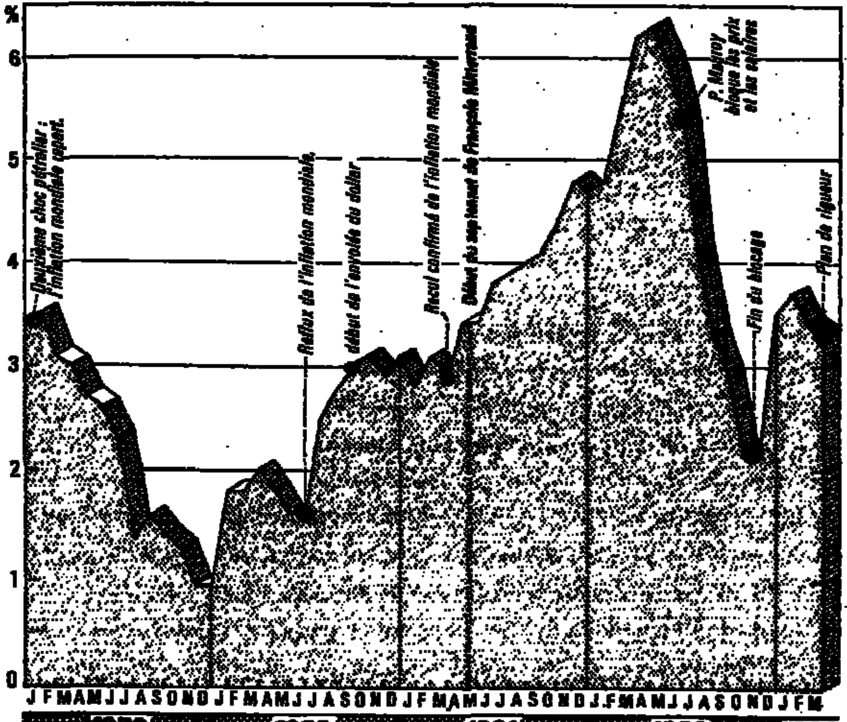
* Moyennes mensuelles sur 3 mois après corrections des variations saisonnières y compris matériel

Source : INSEE

Le graphique en médaillon traduit des évolutions en volume. On voit que la balance commerciale était rééquilibrée au début de 1981.



Différentiel d'inflation avec l'étranger : des écarts trop importants



Ce graphique – que l'INSEE met régulièrement à jour – représente la différence des rythmes d'inflation entre la France et ses six principaux concurrents étrangers. On voit que, depuis le début de 1980 – exception faite de deux courtes périodes, – l'écart s'est creusé. Ce phénomène n'est donc pas le seul résultat de la gestion socialiste : il s'était déjà produit deux fois avec M. Barre, du printemps 1977 au début de 1979 puis à partir du deuxième trimestre 1980. Mais il est vrai qu'il s'est très nettement accentué à partir de 1981. Il ne s'est réduit qu'avec le blocage des prix du 12 juin 1982, mais a recommencé de s'accroître dangereusement fin 1982 à la sortie du blocage et malgré un encadrement des prix qui reste sévère.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

Deux ans de politique extérieure

(Suite de la première page.)

S'étonnera-t-on que ni à l'Est ni à l'Ouest cette politique n'ait ses prolongements économiques ? Le gazoduc sibérien a fait l'objet du plus gros contrat franco-soviétique jamais signé, et la France – déficit extérieur oblige – ne demande qu'à vendre plus à l'U.R.S.S. Washington de son côté contrecarre le commerce euro-soviétique tout en ignorant superbement toute solidarité économique occidentale, comme on le constatera encore très vraisemblablement au sommet de Williamsburg. C'est que la dichotomie entre économie et politique n'est pas un paradoxe. Il serait absurde, pour sanctionner l'U.R.S.S., de sanctionner l'économie française, et ce qui est vrai pour la France l'est pour les États-Unis. L'intérêt économique a ses raisons propres et légitimes dans des limites qu'il appartient à chaque gouvernement de déterminer.

La paix nucléaire

En Europe, la politique française Est-Ouest a l'effet recherché. En plaidant au Bundestag, contre ses amis socialistes, pour l'arme nucléaire *« garantie de paix »* et le programme d'euromissiles de l'OTAN, M. Mitterrand a contribué à tenir la R.F.A. sur la ligne atlantique la plus orthodoxe. Une fois encore la démonstration est faite que le chassé-croisé des majorités n'affecte pas l'entente franco-allemande et que celle-ci est le pilier de l'Europe.

La traditionnelle crise agricole européenne, version 1983, n'a pas jusqu'à présent dégénéré en affrontement franco-allemand. Il ne suffit *cependant pas que* Paris *et* Bonn se ménagent pour que l'Europe reprenne sa nécessaire marche en avant. Il faut aussi que la France et la R.F.A. s'accordent à dégager des ressources et des politiques communes nouvelles, notamment dans les industries de pointe. Or toute tentative de coopération dans ce sens, fût-elle simplement bilatérale (Thomson-Grundig), échoue piteusement. Le drame franco-allemand et européen, c'est que la fameuse *« convergence »* des économies, impératif depuis si longtemps reconnu par la Communauté, fuit dès qu'on *l'approche. La prodigue France socialiste* découvre-t-elle soudain les mérites de la *« rigueur » ?* La provocante santé de l'économie conservatrice allemande a déjà fait de nouveaux bonds en avant et creusé les écarts.

Autre déception, à laquelle il sera plus difficile de remédier : le grand dessein mitterrandien de coopération Nord-Sud, hautement proclamé à Cancun, a fait long feu. Les bonnes intentions du président de la République sont, comme celles de ses prédécesseurs, paralysées par l'obstruction américaine et plus encore par l'incapacité financière française. La générosité coûte cher. La contribution de la France au Programme des Nations unies pour le développement a, de 1982 à 1983, *augmenté en francs (de 172 millions* à 189 300 000) mais diminué en dollars (de 30 442 478 à 26 475 524) et retombera bientôt, si le franc ne se défend pas mieux, au niveau de 1980. Quant au budget de la coopération, il menace pense-t-on au Quai d'Orsay, d'être « sinistré » en 1984.

Dans ses rapports avec le tiers-monde, la France, faute d'argent, paye d'audace. C'est particulièrement vrai au Proche-Orient, où l'armée française est présente au Sinaï et au Liban, dans la FINUL et surtout la force d'interposition. La visite de M. Mitterrand à Jérusalem et ses appels (après ceux de M. Giscard d'Estaing) à la reconnaissance mutuelle des droits des Israéliens et des Palestiniens n'ont pas empêché Israël d'envahir le Liban. Le contingent français, après une tragique hésitation qui laissa place aux massacres de Sabra et de Chatila, participe au maintien de l'ordre dans les quartiers les plus exposés de Beyrouth. La France est prête à répondre à tout appel du gouvernement libanais. Diplomatiquement, pourtant, elle reste sur la réserve et laisse agir les Américains en espérant qu'un éventuel règlement libanais amorcera un règlement global au Proche-Orient.

Droits de l'homme

En Amérique centrale, les prises de position de la France, fracassantes en 1981, se sont faites discrètes bien que l'évolution locale n'ait pas infirmé ses analyses pessimistes ; en Indochine elle essaye de se faire entendre et de contribuer, au Cambodge, par tâtonnements, à une solution équilibrée. Dans ces deux cas, et ailleurs : Pologne, Afghanistan, Afrique australe, etc., c'est au nom des droits de l'homme, une des grandes idées du présent règne, *qu'elle s'exprime. Si modeste* que soient les effets, c'est une affaire de principe, que la France ne pourrait négliger sans ternir son image. *« L'avenir dure longtemps,* disait de Gaulle à propos de ses démêlés avec Staline sur la Pologne. *Tout peut un jour arriver et même qu'un acte conforme à l'honneur et à l'honnêteté apparaisse, en fin de compte, comme un bon placement politique. »*

Sur la scène mondiale, la France ne manque ni de constance ni d'imagination, ni même de courage, mais sur tous les fronts ses moyens ne sont pas à la hauteur de son ambition. Il n'est pas d'action extérieure efficace sans une économie saine, des échanges équilibrés, une monnaie solide. Après le 10 mai, le gouvernement voulait pour la France une politique étrangère plus morale, voire moralisatrice. Or en 1982 elle a battu ses propres records de ventes d'armes, parce qu'elle ne peut faire autrement.

MAURICE DELARUE.

Le président Reagan ne croit plus à un conflit nucléaire limité

Le président Reagan ne croit plus à la possibilité d'un conflit nucléaire limité, contrairement à l'avis qu'il avait exprimé il y a un an et demi et qui avait provoqué une vive polémique en Europe. *« Je ne crois pas qu'une guerre nucléaire limitée soit possible »*, a-t-il déclaré dans des réponses écrites à des questions du magazine ouest-allemand *Bunte*. *« Tout au long des années d'après-guerre, les Etats-Unis ont clairement indiqué que les forces stratégiques américaines étaient liées à la défense de l'Europe occidentale (...). La sécurité de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique sont indivisibles »*, ajoute-t-il. Les réponses ont été faites le 25 avril et la Maison Blanche les a rendues publiques le mardi 10 mai.

Le 16 octobre 1981, interrogé sur le point de savoir si un conflit nucléaire entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. pourrait rester limité ou conduire inévitablement à l'escalade, M. Reagan avait répondu : *« Honnêtement, je ne sais pas. »* Il avait ajouté : *« Je peux envisager un conflit avec des armes tactiques sur le champ de bataille sans que cela conduise l'une des deux superpuissances à appuyer sur le bouton* (1). » L'émotion soulevée en Europe par cette réponse avait amené la Maison Blanche a souligner que les Etats-Unis n'envisageaient pas de mener un conflit nucléaire aux dépens des Européens.

Le président a réuni mardi matin un Conseil national de sécurité consacré à la mise au point de nouvelles propositions pour les négociations nucléaires américano-soviétiques de Genève. M. Speakes, porte-parole du président, a déclaré à ce propos qu'il était *« tout à fait probable »* que ces modifications mettent *« davantage l'accent »* sur le nombre d'ogives nucléaires, et non sur celui des missiles, comme *« unité de compte »* des armements stratégiques.

M. Andropov s'est de nouveau trouvé mardi devant une délégation de pacifistes finlandais, pour ce mode de calcul qu'il avait préconisé le 3 mai. Le numéro un soviétique s'est également déclaré prêt à *« des mesures substantielles »* en faveur d'une zone dénucléarisée en Europe du Nord.

D'autre part la *Pravda* de mardi commentant avec un mois de retard le 16[e] congrès de l'Internationale socialiste critique la position du mouvement socialiste et social démocrate sur le désarmement et les problèmes internationaux.

L'organe du P.C. soviétique prend particulièrement à partie la délégation du parti socialiste français qui a, selon le quotidien, *« adopté la position la plus atlantiste et la plus pro-américaine »* ainsi que celle du parti socialiste italien, qui toujours selon la *Pravda*, a proféré un *« mensonge flagrant »* en affirmant que l'U.R.S.S. continuait de déployer ses missiles *« chaque semaine »*.

(1) *Le Monde* du 21 octobre 1981.

Le Conseil de sécurité suspend ses travaux sur le Nicaragua

Le Conseil de sécurité a brusquement suspendu mardi 10 mai à New-York ses travaux sur la plainte déposée par le Nicaragua contre le Honduras et les Etats-Unis. Il semble que le Nicaragua, qui est actuellement membre du Conseil, ait provoqué cette interruption afin de poursuivre en coulisses ses négociations avec les sept autres membres du Conseil appartenant au mouvement des non-alignés. Le gouvernement sandiniste souhaite faire adopter un texte condamnant le soutien *apporté par les Etats-Unis aux maquis* antirévolutionnaires qui opèrent à partir du Honduras. Le Nicaragua a besoin d'au moins neuf voix, sur les quinze que compte le Conseil, mais les Etats-Unis ont toujours la possibilité d'opposer leur veto, comme ils l'ont fait en 1982 lors de la première plainte déposée par Managua.

Le président Reagan, de son côté, a confirmé mardi que les Etats-Unis allaient ramener à 6 000 tonnes par an les importations américaines de sucre nicaraguayen qui sont actuellement de 58 000 tonnes. Le gouvernement américain espère ainsi *« réduire les ressources dont dispose le Nicaragua pour financer son effort militaire et son soutien à la subversion et la violence extrémiste dans la région »*, indique un communiqué de la Maison Blanche. L'agence officielle nicaraguayenne de presse estime à 19 millions de dollars le manque à gagner résultant de cette mesure.

En ce qui concerne le Salvador, le commission des affaires étrangères du Sénat a approuvé, mardi à Washington, une augmentation de 20 millions de dollars de l'aide militaire à ce pays, mais a rejeté la demande de 60 millions de dollars supplémentaires présentée par le président Reagan. Le total de l'assistance militaire au Salvador s'élève désormais à 76,3 millions de dollars pour 1983. Sur le terrain, la guérilla a détruit l'une des plus grandes exploitations de café salvadoriennes, appartenant à la famille Liebes, brûlant 3 700 *tonnes de café destiné à* l'exportation, a-t-on appris à San-Salvador. Les combats se poursuivent dans le département de Cabanas, à 75 kilomètres au nord-est de la capitale. Selon la radio des guérilleros, soixante-dix soldats gouvernementaux auraient été tués ces derniers jours. – *(A.F.P., U.P.I.)*

● *Le vice-président du Costa-Rica, M. Alberto Fait*, a reconnu lundi à Mexico la présence dans son pays de groupes armés opposés au gouvernement nicaraguayen, raison pour laquelle San Jose a demandé que le groupe de Contadora (Panama, Mexique, Colombie, Venezuela), l'aide à préserver sa neutralité. M. Fait a souligné les difficultés de son gouvernement à contrôler efficacement le trafic d'hommes et d'armes à la frontière de son pays et du Nicaragua, rappelant que le Costa-Rica ne possédait pas d'armée depuis 1949. – *(A.F.P.)*

La visite de M. Hu Yaobang à Belgrade confirme l'intérêt chinois pour le système yougoslave

De notre correspondant

Belgrade. – Venant de Bucarest, M. Hu Yaobang, secrétaire général du parti communiste chinois, est arrivé mardi après-midi 10 mai à Belgrade, sur l'invitation de la direction collégiale de la Ligue des communistes yougoslaves, dont le président, M. Ribitchitch, l'a accueilli à l'aérodrome de la capitale.

Les rapports entre Belgrade et Pékin ont été longtemps des plus mauvais, les deux capitales s'accusant réciproquement de *« dogmatisme »* et de *« révisionnisme »*. Depuis sept ou huit ans, leurs relations se sont toutefois considérablement améliorées et ont donné lieu à de multiples visites, notamment celle de Tito à Pékin en 1977 et celle de M. Hua Guofeng, alors président du P.P.C., à *Belgrade en 1978.*

La normalisation des rapports entre les deux Etats a été suivie de celle entre les deux partis communistes. Bien entendu, les divergences *idéologiques qui les séparent n'ont* pas été effacées, mais le respect par l'un comme par l'autre des principes de non-ingérence et de l'égalité en droit a créé une atmosphère de compréhension d'autant plus grande que les Chinois manifestent un intérêt constant pour le système social et économique de la Yougoslavie.

Le rapprochement sino-yougoslave a suscité à plusieurs reprises la mauvaise humeur de Moscou. Lors de la visite du président Hua Guofeng, auquel Belgrade avait réservé un accueil particulièrement chaleureux, la presse soviétique avait même laissé entendre que la Yougoslavie passait dans le camp chinois...

M. Hu Yaobang procédera avec *ses hôtes* à un tour d'horizon de la situation internationale. Les positions des deux pays sont proches sur plusieurs points, notamment au sujet du Cambodge, l'un et l'autre deman*dant le retrait des forces vietnamiennes* comme celui des troupes soviétiques d'Afghanistan. Les Yougoslaves, néanmoins, n'approuvent pas les « avertissements » adressés aux Vietnamiens par l'armée chinoise, à la suite d'incidents de frontières, tout conflit entre voisins devant, selon eux, être réglé sans recours à la force.

Une attention particulière sera accordée aux rapports de la Chine avec le Mouvement des non-alignés. Belgrade se félicite de son intérêt pour le Mouvement et l'interprète comme une preuve du désir de la Chine de s'ouvrir à l'ensemble du monde extérieur.

En ce qui concerne les rapports sino-yougoslaves bilatéraux, les deux partenaires pourront constater que *les échanges économiques sont sensiblement* en retard sur les rapports politiques (en 1963, ils atteindront de 100 à 120 millions de dollars contre 70 millions en 1982). Les Yougoslaves envisagent d'avancer diverses propositions contrètes dans ce domaine.

PAUL YANKOVITCH.

● *M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures*, a procédé, mardi 10 mai, pendant deux heures, avec son homologue japonais, M. Shintaro Abe, à un échange de vues sur les principaux problèmes internationaux d'actualité, indique-t-on au Quai d'Orsay.

● *La conférence de Madrid.* – Le groupe des neutres et des non-alignés a approuvé mardi 10 mai, à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, une démarche des membres de l'OTAN visant à introduire plusieurs amendements dans le projet de document final dont ils sont les auteurs et auquel les membres du pacte de Varsovie ne veulent rien changer. Les amendements occidentaux intéressent principalement les droits de l'homme. Au cours d'une séance plénière officieuse, les neutres et les non-alignés ont reconnu que leur texte était *« passible de certaines améliorations »* et qualifié de *« raisonnables et parfaitement acceptables »* les propositions des membres de l'OTAN. – *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Algérie

LE ROI JUAN CARLOS SE DÉCLARE FAVORABLE AU GRAND MAGHREB

Alger *(A.F.P., Reuter)*. – Le roi Juan Carlos, premier chef d'Etat espagnol à se rendre en visite officielle en Algérie, s'est adressé mardi 10 mai à l'Assemblée populaire nationale. *« L'Espagne*, a-t-il déclaré, *suit avec un énorme intérêt et une grande satisfaction les efforts déployés par l'Algérie pour la construction d'un Grand Maghreb, qui contribuera positivement à instaurer la paix et la stabilité dans la région. »*

« Ce Grand Maghreb arabe, a ajouté le souverain, *que les pays de la région aspirent à édifier, pourrait être un pont pour l'établissement de relations Nord-Sud, qui seraient un modèle pour le reste de la communauté internationale. »* Le roi, qui a rencontré le président Chadli, s'est également prononcé en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui. Cette visite confirme la volonté de l'Espagne de resserrer ses liens avec les pays du Maghreb depuis la mise en place du gouvernement socialiste de M. Felipe Gonzalez.

Le même jour, les premiers ministres *de Tunisie et d'Algérie*, MM. Mzali et Abdelghani, ont inauguré à Aïn-Saf-Saf, à 120 kilomètres de Tebessa, le deuxième gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie. Le premier gazoduc avait été inauguré en juin 1979.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le nombre des arrestations au sein du parti Toudeh s'élève à plus de mille

Téhéran *(A.F.P.)*. – Un millier de membres du parti Toudeh, dont tous les dirigeants, ont été arrêtés à ce jour sur les dix mille membres et sympathisants que comptait le parti communiste iranien, a déclaré mardi 10 mai M. Mohsen Rezai, le chef des gardiens de la révolution.

Le chef des pasdaran a démenti les rumeurs d'exécution de M. Kianouri, secrétaire général du parti, qui circulaient depuis plusieurs jours à Téhéran. *« Nous ne sommes pas pressés de les exécuter, ils ont encore beaucoup à confesser. Mais par leurs confessions, ils ont signé l'ordre de leur propre exécution »*, a-t-il estimé, confirmant ainsi un sentiment général en Iran.

Interrogé sur *« les membres infiltrés dans les instances gouvernementales, les forces armées, les forces de l'ordre »*, M. Rezai s'est refusé à donner des précisions, indiquant simplement que *« ceux qui étaient à un haut niveau ont été arrêtés, les autres licenciés »*.

A propos des accusations de torture qui ont été avancées pour expliquer les *« aveux »* des principaux dirigeants de ce parti, et diffusées depuis une semaine par la télévision, M. Rezai a déclaré : *« La réponse étant évidente, je ne répondrai pas. »* Il a ensuite laissé entendre que d'autres confessions allaient être présentées.

« Nous avons trouvé des archives du Toudeh, dont une quantité considérable de microfilms, toute la correspondance de M. Kianouri avec l'étranger, des preuves de leurs liaisons avec l'Afghanistan où certains ont reçu un entraînement », a poursuivi le chef des gardiens de la révolution.

Estimant que cette opération de démantèlement du parti communiste est *« une action froide et calculée de la République islamique »*, M. Rezai a démenti que le diplomate soviétique de l'ambassade de Téhéran, M. Vladimir Kouzichkin, qui s'est réfugié en Grande-Bretagne l'été dernier en faisant de nombreuses révélations sur les activités du K.G.B., ait joué un rôle quelconque dans cette affaire.

La Croix-Rouge dénonce publiquement les « violations du droit humanitaire » par l'Iran et l'Irak

De notre correspondante

Dans un appel sur le sort des prisonniers de la guerre du Golfe, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) indique qu'en Iran près de cinquante mille prisonniers sont internés. Le C.I.C.R. n'a été en mesure d'en enregistrer que trente mille. Depuis mai 1982, les entraves constantes et les blocages imposés par Téhéran empêchent le C.I.C.R. d'exercer le moindre contrôle sur la collecte et la distribution de messages familiaux, ainsi que sur le traitement des prisonniers. Le C.I.C.R. relève en outre que *« des événements tragiques se sont déroulés dans certains camps, entraînant la mort »*, ou des blessures graves. En violation des conventions de Genève, dont les belligérants sont signataires, de nombreux lieux de détention ont été créés sans que leur existence ait jamais été notifiée au C.I.C.R. Parmi les catégories de prisonniers systématiquement soustraits aux visites de ses délégués, le C.I.C.R. mentionne les officiers supérieurs et les étrangers enrôlés dans l'armée irakienne.

La situation des prisonniers en Irak est moins préoccupante, ne serait-ce que parce qu'ils sont moins nombreux (environ six mille huit cents). Le C.I.C.R. a néanmoins acquis la certitude que des centaines de prisonniers lui ont été *« délibérément cachés »* dès le début du conflit. Dans les camps que les délégués du C.I.C.R. ont pu visiter, des traitements contraires aux conventions de Genève ont été constatés, et des désordres y ont été réprimés par les armes.

Les délégués du C.I.C.R. n'ont pas eu non plus accès aux dizaines de milliers de civils iraniens originaires des régions frontalières du Khouzistan et du Kurdistan qui, tombés aux mains de l'armée de Bagdad, ont été déportés en territoire irakien en violation grave de la quatrième convention de Genève relative à la protection des populations civiles.

ISABELLE VICHNIAC.

NOUVELLE TENSION ENTRE L'O.L.P. ET LA LIBYE

De notre correspondant

Tunis. – Une nouvelle tension vient de surgir entre l'O.L.P. et la Libye. A la suite de l'annonce, mardi 10 mai, par l'agence de presse libyenne Jana, qu'un membre du mouvement Fath, que dirige M. Yasser Arafat, avait été arrêté à Tripoli alors qu'il s'apprêtait à assassiner le colonel Kadhafi sur ordre de la C.I.A., un responsable du Fath, cité par l'agence palestinienne Wafa, a condamné cette accusation, qu'il a qualifiée de « ridicule ».

Le porte-parole du Fath a dénoncé la position *« complice et impuissante »* de la Libye durant la guerre du Liban et a accusé le colonel Kadhafi d'avoir fait assassiner cinq Palestiniens injustement accusés d'appartenance au Parti de la libération islamique alors qu'il avait promis à l'O.L.P. de les libérer en 1981. *« Le colonel Kadhafi*, a-t-il ajouté, *a entrepris, depuis la guerre israélo-américaine contre l'O.L.P. et les peuples palestinien et libanais, une campagne de mobilisation quotidienne à l'encontre de l'O.L.P., suivant ainsi la même ligne que celle des impérialistes américains et de l'ennemi sioniste. Le Fath ne pardonnera pas au colonel Kadhafi son crime atroce contre les cinq Palestiniens (...) et le met en garde contre la préparation de nouveaux assassinats de Palestiniens. »*

Lors du départ des dirigeants et des combattants palestiniens de Beyrouth, l'été dernier, le colonel Kadhafi avait déclaré qu'ils auraient mieux fait de se suicider plutôt que d'abandonner leur poste. Depuis, les relations entre Tripoli, qui a accru son appui aux groupes palestiniens les plus extrémistes, et M. Yasser Arafat n'ont fait que se détériorer.

M. D.

PROCHE-ORIENT

Israël

Les dirigeants minimisent les risques d'un conflit avec la Syrie

La Syrie a adressé mardi 10 mai une nouvelle mise en garde à Israël, affirmant que toute agression mènerait à une « guerre illimitée », et fait savoir que ses forces stationnées dans l'est du Liban étaient prêtes à se battre si nécessaire. Cependant, tant dans les milieux politiques que militaires israéliens, on minimise les risques d'un affrontement. Au Liban, où la situation demeure tendue, l'attaché militaire adjoint français, le commandant Michel Boissarie, a été pris sous le feu de miliciens indéterminés, lundi, dans les montagnes du Chouf, mais n'a pas été atteint.

De notre correspondant

Jérusalem. – Tout en se disant « *préoccupé* », le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, avait récemment qualifié d'« *artificielle* » la tension croissante entre la Syrie et Israël. Depuis qu'il a tenu ces propos, l'accord israélo-libanais est intervenu, et il est très vivement dénoncé, tant par Damas que par Moscou. Or, paradoxalement, les dirigeants israéliens continuent de donner l'impression de vouloir minimiser les risques d'un conflit, alors qu'au début de l'année c'était eux qui se montraient alarmistes. Ils faisaient alors grand bruit devant les dangers que représentaient le déploiement des missiles Sam-5 en Syrie et le renforcement de l'aide militaire soviétique à ce pays.

Dans les milieux militaires et gouvernementaux de Jérusalem, on considère que l'attitude syrienne et soviétique est surtout « *tactique* ». Un haut fonctionnaire influent auprès du cabinet de M. Begin nous a déclaré, le 10 mai, à ce sujet : « *Les Syriens jouent en ce moment la politique du pire, mais s'ils rejettent violemment l'accord israélo-libanais, il faut remarquer que, jusqu'à présent, ils se sont bien gardés d'affirmer qu'ils refusent définitivement de retirer leurs troupes du Liban. S'ils font monter la tension, c'est, je crois, d'abord pour faire pression sur le gouvernement libanais. L'évacuation par les Soviétiques des familles de leurs diplomates à Beyrouth fait partie de ce jeu.* »

Cette personnalité, comme plusieurs experts israéliens de politique étrangère et des membres de l'état-major de l'armée, estime que les Syriens veulent actuellement préserver leur influence politique au Liban et tenter d'obtenir du gouvernement de Beyrouth un certain nombre de garanties, dans la même mesure que les Israéliens l'ont fait grâce à l'accord de principe conclu la semaine dernière sous l'égide de M. Shultz. D'autre part, ces Israéliens se disent convaincus que les Syriens cherchent, en échange de leur éventuel retrait du Liban, à « *soutirer* » une aide financière accrue de l'Arabie Saoudite et peut-être aussi la reprise de l'aide américaine, qui a été interrompue par le président Reagan.

L'attitude soviétique

Quant aux dirigeants soviétiques, toujours selon ces Israéliens, ils tiennent à profiter de la situation présente pour rappeler aux Américains qu'il faut compter avec eux au Proche-Orient et qu'il ne saurait y avoir de *pax americana* dans cette région.

Le haut fonctionnaire, qui désire garder l'anonymat, nous a confié qu'il n'écartait pas à terme les risques d'un conflit armé si les Syriens réclament un « *prix trop élevé* » aux Libanais, aux Saoudiens et aux Américains. En s'exposant à des refus, ne se retrouveraient-ils pas dans une impasse, ce qui les inciterait à choisir l'affrontement ? « *Quand on joue avec le feu,* a-t-il ajouté, *une étincelle peut toujours se produire.* » Mais il n'en a pas moins déclaré : « *Si l'on examine rationnellement la situation, je ne vois pas pourquoi les Syriens commettraient l'irréparable ; s'ils ne se retirent pas du Liban, les troupes israéliennes y demeureront aussi, et ils prendront, au regard des autres pays arabes, la responsabilité de la prolongation de cette occupation. Ils n'ont pas intérêt, à mon sens, à accroître leur isolement, pas plus qu'ils n'ont intérêt à laisser l'armée israélienne camper dans la Bekaa, à 25 kilomètres de Damas, ou bien à passer pour les esclaves de la politique du Kremlin, les Soviétiques souhaitant actuellement effectuer un « retour » au Proche-Orient.* »

De source militaire, on fournissait également à Jérusalem, le 10 mai, des indications plutôt rassurantes en soulignant qu'il n'y avait pas, pour l'instant, de changements vraiment inquiétants dans le déploiement des forces syriennes au Liban. « *Les mouvements de troupes sont normaux et n'ont rien de spectaculaire* », précisait-on.

En outre, les dirigeants israéliens laissent entendre, depuis plusieurs jours, qu'en cas d'aggravation de la situation, ils ne prendraient aucune décision sans avoir consulté le gouvernement de Washington, conformément, pense-t-on, à une promesse qu'ils auraient faite à M. Shultz.

FRANCIS CORNU.

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE A PARIS

M. Shultz demande à Moscou de favoriser le retrait des forces étrangères du Liban

Le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, au cours d'une conférence de presse, mardi 10 mai à Paris, a appelé l'Union soviétique « *à se ranger du côté de la paix* » au Proche-Orient en appuyant le projet d'accord israélo-libanais sur le retrait de toutes les forces étrangères du Liban.

Estimant qu'il existe désormais un « *consensus arabe* » (Syrie exceptée) pour un tel retrait, M. Shultz a précisé qu'il était autorisé à dire que l'Irak était favorable à l'évacuation des forces syriennes et de celles de l'O.L.P. du Liban. Le chef de la diplomatie américaine venait de rencontrer M. Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien, qui lui avait parlé en ce sens. M. Shultz a également dit que les efforts américains pour promouvoir l'accord israélo-libanais avaient été encouragés par la Jordanie et l'Egypte, et que l'accord était endossé par l'Arabie Saoudite.

M. Shultz a précisé qu'il n'avait, pour le moment, pas l'intention de retourner au Proche-Orient, mais il a laissé entendre que M. Philip Habib, représentant spécial de M. Reagan pour la région, pourrait le faire.

M. Shultz a été reçu mardi matin par le président Mitterrand pendant près d'une heure trente. Ni l'un ni l'autre n'ont commenté leur conversation. Le secrétaire d'Etat a reçu à dîner son collègue français, M. Cheysson.

Le Proche-Orient est au centre de nombreux entretiens qui se déroulent ces jours-ci à Paris. Outre le vice-premier ministre irakien, se trouve également dans la capitale française le prince sultan Ben Abdel Aziz, ministre de la défense d'Arabie Saoudite, qui doit être reçu ce mercredi soir par le président Mitterrand et le ministre américain de la défense, M. Weinberger. M. Weinberger doit avoir des entretiens avec son collègue français, M. Hernu, qui rentre ce mercredi d'un voyage dans le Golfe, et avec le prince sultan.

Egypte

Le président Moubarak condamne le livre de M. Heykal critiquant Sadate

Le président Hosni Moubarak a, à son tour, condamné le dernier ouvrage de M. Hassanein Heykal, qui fut le confident de Nasser, mais aussi celui de Sadate jusqu'en 1973, dans lequel il critique avec vivacité le deuxième raïs. Dans ce livre, *l'Automne de la colère*, dont la traduction doit paraître prochainement en France, M. Heykal décrit les « *complexes* » de Sadate : enfance pauvre, origine soudanaise et négroïde de sa mère, et qualifie les années de sa présidence (1970-1981) d'« *ère des vedettes* ». Dans le chapitre intitulé « La fabrication d'une superstar », il lui reproche d'avoir falsifié sa propre histoire et d'avoir usurpé certains mérites de Nasser. « *Sadate le comédien l'a emporté sur Sadate soldat et sur Sadate homme politique* », écrit-il.

Le journal *Al Chark al Awsat*, paraissant à Londres, qui avait été le premier à publier l'ouvrage en feuilleton, avait suspendu sa livraison à la suite de la levée de boucliers des journaux égyptiens, dont les directeurs et les rédacteurs en chef avaient été nommés du temps de Sadate.

Correspondance

Le Caire. – Le président Moubarak a avalisé une loi « *interdisant à quiconque de dévoiler des informations d'ordre militaire, politique ou économique pouvant porter atteinte à la sécurité nationale ou aux intérêts supérieurs de l'Etat* ». Cette loi, qui est perçue par l'opposition comme « *une restriction de plus à la liberté d'expression* », prévoit une peine de prison allant de trois à cinq ans pour quiconque publie des informations au sujet de personnalités publiques avant un laps de vingt ans.

Votée à une vitesse record, la loi fait suite au tollé général par lequel la presse officieuse a accueilli la publication par l'hebdomadaire *Al Ahaly* – organe du Rassemblement progressiste unioniste (marxiste-nassérien) – d'extraits du livre *Automn of Fury* de M. Hassanein Heykal, ancien confident de Nasser et ex-directeur d'*Al Ahram*, très critique à l'égard du président Sadate.

La campagne de presse contre M. Heykal s'est poursuivie après la suspension, le 20 avril dernier, de la publication de la traduction arabe du livre – à la suite de l'intervention officieuse du ministère de l'intérieur – pour parvenir à son point culminant le 1er mai quand le président Moubarak a personnellement tranché la polémique en affirmant « *que les grandes œuvres et les sacrifices du président Sadate demeureront un exemple d'héroïsme et de patriotisme envers et malgré les voix animées par la haine* ».

M. Moubarak, qui a vivement critiqué la presse et les partis d'opposition, a lancé une vraie mise en garde contre « *leur attitude destructive qui porte atteinte à l'image de l'Egypte* ». Le raïs a ensuite affirmé qu'il avait demandé, avec succès, à plusieurs pays arabes de suspendre la publication de tels textes et a estimé nécessaire « *une prise de position ferme à l'égard de cette situation dangereuse* ».

Ces critiques et le vote de la loi sur l'interdiction de publier des « *informations contraires aux intérêts supérieurs de l'Etat* » marquent, semble-t-il, la fin du consensus national établi entre l'opposition et le raïs à la suite de son accession au pouvoir en octobre 1981. La mise en garde du président Moubarak sera-t-elle suivie d'autres mesures contre l'opposition et la liberté d'expression dont elle jouissait jusqu'alors ? Telle est la question qu'on se pose aujourd'hui dans les milieux de la gauche égyptienne.

A TRAVERS LE MONDE

Cameroun

• LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES. – M. Ahidjo, ancien chef de l'Etat, a présidé mardi 10 mai, à Yaoundé, la réunion du bureau politique de l'Union nationale camerounaise (parti unique), au cours de laquelle a été arrêtée la liste des candidats aux élections législatives prévues le 29 mai. L'Assemblée nationale, élue en 1973, comprend cent vingt députés. Le président Biya, qui est également vice-président du parti, participait à la réunion du bureau politique. – *(Reuter.)*

Chili

• L'ENTRÉE EN FONCTIONS DU NOUVEL ARCHEVÊQUE DE SANTIAGO, Mgr Juan Francisco Fresno, a été bien accueillie par le pouvoir militaire. « *Dieu nous a écoutés* », a dit la femme du président Pinochet, saluant la nomination de Mgr Fresno, qui remplace le cardinal Raul Silva Henriquez et qui souhaite mettre un terme au différend de l'Eglise chilienne avec les autorités. « *L'Eglise respectera le pouvoir établi* », a déclaré le nouvel archevêque. – *(A.F.P.)*

Niger

• LIBÉRATION D'ÉTUDIANTS. – Environ deux cent cinquante étudiants de l'université de Niamey ont été libérés lundi 9 mai, dans la soirée, après six jours de détention (*le Monde* du 11 mai), a-t-on appris mardi de bonne source. Toutefois, une cinquantaine d'autres demeuraient détenus dans une caserne proche de la capitale, selon des sources estudiantines. La grève s'est poursuivie mardi à l'université et dans les deux principaux lycées de la capitale. – *(A.F.P.)*

Norvège

• LE PARLEMENT REJETTE L'ABOLITION DE LA MONARCHIE. – Par 9 voix pour et 103 contre, le Storting a repoussé un amendement constitutionnel proposant l'abolition de la monarchie et l'instauration d'une république de Norvège. – *(U.P.I.)*

Suède

• LA MARINE RENONCE A SA CHASSE AU SOUS-MARIN. – Les recherches déclenchées il y a deux semaines pour tenter de débusquer au moins deux sous-marins étrangers au large de Sundsvall, sur la côte sud-est de la Suède, ont été abandonnées le mardi 10 mai. La marine estime que les deux bâtiments ont réussi à quitter le secteur. – *(Reuter.)*

Union soviétique

• M. TCHERNENKO EST SORTI LE 6 MAI DE L'HOPITAL où il était soigné pour une pneumonie, et s'est déjà rendu brièvement à son bureau au comité central, a déclaré l'une de ses collaboratrices le mardi 10 mai. Il n'a pas paru en public depuis le 30 mars. – *(A.P.)*

• DÉCÈS « TRAGIQUE » DU PREMIER VICE-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE TASS. – M. Alexandre Baranov, est décédé à la suite d'un « *accident tragique* », a annoncé mardi 10 mai l'agence soviétique sans préciser les circonstances ou la date de cette disparition. Il appartenait depuis trente ans à l'agence et fut notamment chef du bureau à Paris. – *(A.F.P.)*

Yougoslavie

• LA DÉMISSION DU RÉDACTEUR EN CHEF DE *POLITIKA* EST ACCEPTÉE. L'Alliance socialiste de Serbie, fondatrice du journal, a accepté ce « *geste logique* » de M. Trailovitch, qui doit permettre au journal « *de ne plus tomber dans des erreurs politiques* » (*le Monde* du 11 mai). D'autres démissions devraient suivre. L'Alliance socialiste a souligné que la rédaction tout entière devait assumer sa propre responsabilité dans « *l'élimination des causes* » qui sont à l'origine des « *errements* » du quotidien. – *(A.F.P.)*





ASIE

AU COURS DE SON VOYAGE EN ASIE DU SUD-EST

M. Nakasone s'est présenté comme l'avocat d'un « Japon ouvert au monde »

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Kuala-Lumpur. – Que pouvait faire d'autre M. Yasuhiro Nakasone, premier ministre japonais, qui a achevé, le mardi 10 mai à Kuala-Lumpur, une tournée dans les cinq pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) (1), si ce n'est dissiper des appréhensions et répondre à des critiques – comme s'y étaient déjà employés ses prédécesseurs, MM. Fukuda en 1977 et Suzuki en 1981 ?

Soucieux de rassembler la grande famille des pays asiatiques pour la placer, selon son expression, *« aux avant-postes du futur »*, M. Nakasone n'a pourtant pas réussi à réconcilier la Chine et l'Indonésie. Les dirigeants de Djakarta ont rejeté le message des autorités de Pékin dont il était porteur et qui proposait une reprise des relations diplomatiques entre les deux États, suspendues depuis 1967.

Autre déconvenue tout aussi attendue : l'appel lancé à Hanoï à retirer ses troupes du Cambodge et à *« s'engager avec l'ASEAN sur la route de la prospérité »* a peu de chances d'être entendu, même si le premier ministre japonais s'est dit prêt à *« coopérer de son mieux à la reconstruction de l'Indochine, une fois la paix revenue »*. A cet égard, il a demandé à ses interlocuteurs si une augmentation de l'aide économique nippone au Laos pourrait avoir une heureuse influence sur le comportement du Vietnam. Celui-ci avait, d'avance, dénoncé son *« noir dessein »* dans les colonnes du *Nhan Dan*, le quotidien du P.C. vietnamien, l'accusant de *« contrecarrer la tendance au dialogue »* dans la région et d'entreprendre contre lui une *« nouvelle croisade »*.

Tout au long de son voyage, M. Nakasone s'est appliqué à gommer l'image de *« va-t-en guerre »* qui collait un peu à son personnage. Il a expliqué la politique d'autodéfense de son pays et répété comme un leitmotiv que *« le Japon n'avait pas l'intention de devenir une puissance militaire »*.

La grande affaire, pour l'Asie, aux yeux de M. Nakasone, est de réussir son entrée dans le vingt et unième siècle. *« Je crois fermement qu'il ne peut pas y avoir de prospérité pour le Japon sans prospérité pour les membres de l'ASEAN »*, a-t-il affirmé. *« Il faut défendre le libre-échange à tout prix »*, a insisté le premier ministre nippon, qui, dans son discours-clé de Kuala-Lumpur, s'est présenté comme l'avocat d'un *« Japon ouvert au monde »*. A cet effet, il a annoncé une augmentation d'environ 50 % des quotas à l'importation de produits industriels qui bénéficient du système général de préférences (G.S.P.). En revanche, il n'a pris aucun engagement précis en faveur des produits non industriels, notamment les « trois grands », à savoir la volaille, les bananes et les ananas.

Quant aux transferts de technologie que réclament les pays de l'ASEAN, bien que la responsabilité en incombe au secteur privé, M. Nakasone a accepté de les faciliter. Il a évoqué la réunion d'une conférence ministérielle sur le sujet, la participation nippone à la rénovation des entreprises existantes et l'invitation faite, sous le couvert d'un *« programme d'amitié pour le vingt et unième siècle »*, à 3 750 jeunes – 150 par an et par pays – à passer au Japon des vacances de *« familiarisation »*.

M. Nakasone espère qu'à force de se fréquenter, le Japon et les membres de l'ASEAN, partenaires obligés, finiront par s'apprécier. *« Une difficulté se présente-t-elle, il sera possible,* souligne-t-il, *de décrocher notre téléphone et d'en discuter franchement entre nous. »*

A quand cette diplomatie du *« téléphone jaune »* ? *« Le sentiment diffus parmi la plupart des membres de l'ASEAN demeure que ce que le Japon n'a pu gagner pendant la guerre, il a réussi à l'obtenir par une domination économique »*, notait M. Ferdinand Marcos, président des Philippines, à l'issue de la visite de M. Nakasone. Devant celui-ci, M. Mohamad Mahathir, premier ministre de Malaisie, remarquait, pour sa part, dans son propre pays, *« une montée des sentiments anti-nippons »*, en partie appuyée, à son avis, par les Nations occidentales, décidées à contrer l'influence du Japon. Dans cette hypothèse, il reste à dissuader les Malaisiens eux-mêmes et d'autres en Asie du Sud-Est de s'associer à une telle campagne de dénigrement.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Philippines, Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande.

Afghanistan

INTENSES BOMBARDEMENTS AU NORD DE KABOUL

Islamabad *(A.F.P.)*. – La plaine des Shomali, au nord de Kaboul, est soumise depuis le début du mois de mai aux bombardements les plus intensifs *depuis le début de la guerre*, entraînant un exode massif de la population vers la capitale afghane, a-t-on appris mardi 10 mai à Islamabad de sources diplomatiques occidentales.

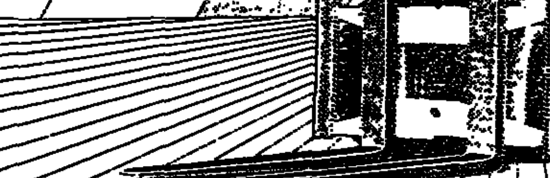
Le 30 avril, ajoute-t-on de même source, vingt-sept vieillards, femmes et enfants venus à Charikar pour protester auprès des autorités afghanes contre la sévérité des bombardements, ont été exécutés sommairement par un peloton de l'armée afghane.

L'objectif des forces soviéto-afghanes est de vider une fois pour toute cette région stratégique de sa population afin de priver la résistance de tout soutien logistique.

Chine

- LE NOM DE M. DENG XIAOPING ne figure pas sur les listes des membres des *nouvelles* assemblées parlementaires chinoises, publiées ce mercredi 11 mai à Pékin, et qui comportent 2 978 noms pour l'Assemblée populaire et 2 036 pour la Conférence consultative du peuple chinois. M. Deng était jusqu'à présent président de cette dernière assemblée et simultanément député de l'armée dans la première. La première session de la nouvelle Assemblée nationale populaire doit se tenir au début du mois prochain et procéder à la désignation d'un président de la République. M. Deng Xiaoping demeure membre du comité permanent du bureau politique du P.C. chinois, qui occupe le sommet de la hiérarchie du régime. – *(A.F.P.)*

- LA COMMISSION MIXTE SINO-AMERICAINE sur la coopération scientifique et technologique est réunie depuis le mardi 10 mai, à Pékin, pour sa troisième session annuelle. Trois nouveaux protocoles portant sur la physique nucléaire, les transports et l'aéronautique, ainsi qu'un mémorandum sur la recherche et l'environnement font l'objet, notamment, des discussions. – *(A.F.P.)*







AMÉRIQUES

États-Unis

M. REAGAN ENTRETIENT LE DOUTE SUR SA CANDIDATURE A L'ÉLECTION DE 1984

M. James Baker, secrétaire-général de la Maison Blanche, a déclaré mardi 10 mai, au cours de l'émission « Good morning America », de la chaîne de télévision A.B.C., que tous les collaborateurs de M. Reagan « *étaient fermement convaincus qu'il se présenterait* » à l'élection présidentielle de 1984. « *Mais, il n'a pas encore pris lui-même sa décision* », a ajouté M. Baker.

(De notre correspondant.)

Washington. – M. Reagan briguera-t-il un second mandat en novembre 1984 ? C'est la question à 1 000 dollars, l'inévitable sujet de conversation à Washington. Les « oui » l'emportent nettement sur les « non », même si personne n'y mettrait sa main au feu. Le suspense risque de durer jusqu'à l'automne prochain, à moins que l'intéressé ne change de tactique d'ici là.

Plusieurs raisons plaident en faveur d'une nouvelle candidature. D'abord, l'attachement au pouvoir : M. Reagan a rêvé de la Maison Blanche toute sa vie. Pourquoi y renoncerait-il maintenant ? Le président éprouve d'ailleurs un plaisir visible à exercer ce métier sous l'œil permanent des caméras.

S'y ajoute sans doute le désir de mener à son terme une tâche entreprise. Aux États-Unis, la « révolution reaganienne » est loin d'être achevée. En politique extérieure, aucun résultat substantiel n'a encore été atteint. M. Reagan ne voit d'ailleurs personne autour de lui qui serait capable d'incarner exactement la même ligne, et avec succès.

Il aura presque soixante-quatorze ans en novembre 1984. Abandonner la Maison Blanche, alors que tous ses prédécesseurs avaient cherché un second mandat, serait interprété comme un aveu de vieillesse. N'est-il pas plus tentant de battre son propre record de président le plus âgé de l'histoire américaine ? Enfin, M. Reagan est soumis depuis des mois aux pressions insistantes de certains dirigeants républicains. Ils voient en lui le meilleur porte-drapeau, le seul à pouvoir maintenir l'unité du parti.

Un flou artistique

Certains raisonnent tout autrement. A les entendre, M. Reagan sentirait le poids de la présidence et de son âge. L'attentat dont il fut victime en mars 1981 aurait enlevé beaucoup d'enthousiasme à son épouse, Nancy, qui partagea si activement ses ambitions présidentielles.

M. Reagan est un homme sage, poursuivent ceux-là. Il avait rêvé de la Maison Blanche, c'est vrai. Mais, ayant atteint son objectif, il n'a aucune raison de s'y accrocher. L'ancien acteur sait que tout spectacle a une fin et qu'il vaut mieux s'en aller de soi-même plutôt que d'être poussé hors de la scène. C'est un homme qui aime la vie et adore son ranch californien, ajoutent les tenants de cette thèse. On le voit très bien s'installer dans le rôle de l'ex-président radieux.

Plusieurs signes récents ont cependant été interprétés comme la recherche d'un second mandat. Par exemple, la nomination du sénateur Paul Laxalt, grand ami de M. Reagan, à la tête du Comité national républicain en novembre dernier, ou la réunion, fin avril, des anciens responsables de la campagne présidentielle de 1980.

Le président n'a pas, de toute façon, intérêt à dévoiler trop vite ses batteries. S'il n'est pas candidat, mieux vaut attendre le plus tard possible. Cela lui permettrait de conserver son autorité, puis d'imposer le nom de son successeur, sans laisser à d'autres candidats républicains le temps de faire campagne. S'il envisage de briguer un second mandat, l'annonce tardive présente également des avantages. Celui d'empêcher ses concurrents républicains de se déclarer. Celui aussi d'interdire à ses adversaires démocrates de dénoncer dans toute décision présidentielle une manœuvre électorale.

Pour être candidat et apparaître comme un vainqueur possible, M. Reagan a besoin d'une conjoncture économique favorable. Une reprise a commencé aux Etats-Unis, l'inflation est basse, le dollar très fort. Mais le chômage reste exceptionnellement élevé et sera encore de 9 % en novembre 1984, selon les prévisions gouvernementales.

Cette reprise favorise déjà M. Reagan. Sa courbe de popularité remonte après avoir battu tous les records négatifs d'un président au milieu de son mandat, et l'ancien acteur n'est plus donné battu dans un hypothétique duel contre MM. Glenn ou Mondale.

ROBERT SOLÉ.

Canada

M. Trudeau dénonce l'« hypocrisie » des pacifistes

De notre correspondant

Montréal. – Dans une « lettre ouverte à tous les Canadiens et Canadiennes », publiée mardi 10 mai dans plusieurs quotidiens, le chef du gouvernement fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, dénonce l'« *anti-américanisme de certains* » qui, selon lui, « *frise l'hypocrisie* » à propos du déploiement des euromissiles en Europe occidentale. « *Il est trop facile de s'en remettre aux Américains pour assurer la défense du camp occidental*, écrit M. Trudeau, *et de refuser de leur prêter main-forte lorsque vient le moment de payer la note dans l'opinion publique.* »

Le premier ministre explique les raisons qui l'ont amené à recourir à ce moyen exceptionnel, qu'il a utilisé déjà à deux reprises lors de la campagne du référendum sur l'indépendance du Québec en mai 1980. « *Au cours des derniers mois*, écrit-il, *j'ai reçu de très nombreuses lettres et pétitions protestant contre la possibilité que les missiles Cruise soient testés sur le territoire canadien.* »

Ottawa et Washington ont signé le 10 février un accord-cadre ouvrant la voie à de tels essais, dont les modalités devront être définies ultérieurement. Ces essais, s'ils ont finalement lieu, porteront sur le système de radars de missiles Cruise aéroportés, qui seront lâchés au-dessus de l'Arctique jusqu'à la base militaire de Cold-Lake en Alberta.

Dans sa lettre, M. Trudeau rappelle que « *le gouvernement canadien a choisi non sans déchirement, mais en toute conscience, d'opter avec ses partenaires de l'OTAN pour une politique de fermeté face à l'Union soviétique* ». Il reproche aux militants pacifistes de « *prêcher le désarmement unilatéral des démocraties* », alors que les Soviétiques sont « *armés jusqu'aux dents* ». Il s'étonne que « *les pacifistes occidentaux soient demeurés pratiquement silencieux face à l'installation des SS-20 et descendent aujourd'hui dans la rue pour s'opposer au déploiement éventuel des Pershing-2 et des Cruise américains (...)* ».

M. Trudeau croit cependant qu'il faut aussi, conformément à la double stratégie décidée par l'OTAN en décembre 1979, faire preuve de « *souplesse* » à l'égard de Moscou. « *Il est absolument essentiel que les États-Unis continuent à déployer tous leurs efforts pour faire aboutir la négociation visant le retrait des SS-20 et le non-déploiement des euromissiles ou, au moins, la réduction des uns et des autres* », écrit le premier ministre.

M. Trudeau rappelle d'autre part qu'il reste personnellement attaché à la « *stratégie de l'asphyxie* », qu'il avait préconisée en 1977 à New-York devant la conférence des Nations unies sur le désarmement. Cette stratégie a pour but d'« *étouffer dans l'œuf au niveau même des laboratoires la mise au point de nouveaux engins nucléaires* ». Dans une allusion visant aussi bien Washington que Moscou, il regrette cependant que « *les puissants de ce monde refusent aujourd'hui de s'y arrêter* ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

Argentine

Les « mères de la place de Mai » dénoncent le « document » de la junte sur les disparus

Correspondance

Buenos-Aires. – « *Les forces armées ne disent pas un mot de ces « courageux militaires » qui violèrent des milliers de domiciles et emmenèrent de force des milliers de personnes sans défense... Elles ne parlent pas des séquestrations perpétrées par ces héros de la « guerre sale » à bord des sinistres Ford Falcon en pleine rue, dans les hôpitaux, les écoles, les bureaux, les moyens de transport et jusque dans les églises. Elles ne donnent pas les noms de ceux qui ont conçu et appliqué de façon implacable et diabolique le système de la torture pour arracher des informations aux personnes séquestrées... Pas un mot non plus des enfants nés durant la captivité de leur mère, ni des enfants abandonnés après avoir vu leurs parents torturés, ni de ceux qui furent enlevés en même temps que leurs parents pour être ensuite dépossédés de leur identité, ni de ceux qui ont été menacés de mort pour forcer leurs parents à livrer des noms et encore des noms...* » C'est en ces termes que les « mères de la place de Mai » ont répondu, le 5 mai, au « document » sur la lutte contre la subversion diffusé il y a une semaine par la junte.

La « réplique des mères » a été remise à la presse au cours d'une marche réalisée dans le centre de la capitale et qui a réuni plus de cinq mille personnes. Le temps n'est plus où les parents de « disparus » se contentaient de tourner en silence sur la place de Mai. Aujourd'hui, ils se massent à quelques mètres de la Maison rose et, poussés à la fois par la douleur et la rage, traitent les militaires d'« *assassins* ». Ils ne réclament plus seulement « *l'apparition en vie des détenus-disparus* », mais exigent « *le châtiment des coupables* ». « *Aucune loi, aucun pacte, n'empêchera les représentants du peuple d'exiger par la voie constitutionnelle le châtiment des responsables* », concluent les « mères de la place de Mai ».

La position de l'Eglise

Les forces armées voulaient mettre un point final au « *problème des disparus* ». En fait, le débat sur cette épineuse question ne fait que commencer, et le principal mérite du « document » de la junte est de placer les différents secteurs de la société argentine au pied du mur. Quelles ont été jusqu'à présent leurs réactions ? Face aux militaires, qui estiment n'avoir de comptes à rendre que « *devant Dieu et l'histoire* », on trouve les organisations de défense des droits de l'homme, au premier rang desquelles figurent les « mères de la place de Mai », dont l'opposition au pouvoir est chaque jour plus irréductible. Nul doute qu'elles lutteront jusqu'au bout et qu'elles réclameront justice au prochain gouvernement élu.

Les dirigeants politiques et syndicaux, de leur côté, ont critiqué plus ou moins sévèrement le « document » des forces armées, mais seulement à titre individuel. Aucune formation politique, aucune organisation syndicale ne s'est pour l'instant prononcée en tant que telle.

Quant à la hiérarchie catholique, fréquemment accusée de complicité avec le régime militaire, elle a fait connaître jeudi soir sa position. La Conférence épiscopale argentine estime que le document de la junte « *présente des aspects positifs, mais est insuffisant* ». Parmi les aspects positifs, les évêques argentins soulignent en particulier « *la reconnaissance de la part des forces armées de la détérioration de la dimension éthique de l'Etat* ». L'épiscopat juge cependant nécessaire « *la reconnaissance des erreurs commises et la recherche des moyens de les réparer* ». Il considère comme « *lamentable* » l'absence de solutions « *qui respectent les droits des enfants disparus que nous voulons croire en vie et placés en adoption* ». Les évêques affirment en conclusion que le document « *doit être plus explicite* ».

Reste la grande masse des Argentins qui pendant longtemps ont ignoré ou feint d'ignorer la gravité du problème des « disparus ». Force est de constater que leur attitude est en train d'évoluer. Les passants, hier indifférents ou prudents, n'hésitent plus aujourd'hui à applaudir les mères et à les accompagner dans leur marche. Il est vrai que les médias, à l'exception de la télévision, sévèrement contrôlée par l'Etat, accordent une large place aux prises de position et aux manifestations des organisations de défense des droits de l'homme. Il est certain également que les critiques suscitées à l'extérieur par le « document » de la junte ne sont pas étrangères à cette évolution. Les termes très durs employés par le président de la République italienne, M. Sandro Pertini, pour condamner le texte des forces armées a profondément ému l'opinion publique argentine, de même que la prise de position claire du gouvernement espagnol et, tout récemment, le message de solidarité adressé par le souverain pontife aux familles de disparus. L'attitude des autorités françaises a, en revanche, déçu. « *Nous attendons une déclaration du président François Mitterrand et de ceux qui nous ont assurées de leur soutien au cours de notre séjour en France* », déclare une porte-parole des « mères de la place de Mai ».

JACQUES DESPRÉS.

● *Grève de la faim de M. Perez Esquivel.* – M. Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la paix 1980, a commencé mardi 10 mai une grève de la faim pour protester contre le document sur les disparus récemment publié par les militaires argentins. M. Perez Esquivel, qui a placé sa protestation sous le précepte évangélique « *Tu ne tueras point, ni par la faim ni par les balles* », est accompagné dans son jeûne volontaire par un prêtre et trois autres personnes du mouvement Justice et Paix, dont il est l'un des dirigeants. – *(A.F.P.)*

EUROPE

DÉCÈS DE HANS H. HAUSSER artisan majeur du rapprochement franco-allemand

Hans H. Hausser, ancien conseiller de presse et ancien conseiller culturel à l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne, est décédé le 28 avril des suites d'une opération. S'il avait quitté Paris en 1975 pour occuper le poste de consul général à Bâle jusqu'en 1980, avant de prendre sa retraite en France, son nom et sa mémoire occupent une place unique dans les relations franco-allemandes après la guerre.

[Né en septembre 1915, élevé dans une famille vigoureusement antinazie avant même la prise du pouvoir par Hitler, Hans H. Hausser arriva à Paris avec Wilhelm Hansenstein, premier ambassadeur de Bonn. Ce dernier avait constitué une équipe à son image, exceptionnelle de finesse, de tact, d'amitié. D'abord chef adjoint, puis chef du service de presse, Hans H. Hausser fut la meilleure incarnation de ces qualités pour informer les journalistes des réalités de la République fédérale. Traducteur des romans et du théâtre d'Albert Camus, intégré dans les milieux intellectuels parisiens, il posa les jalons du rapprochement des esprits qui porta fruit à long terme.

Après un séjour d'un an à Bruxelles, il revint à Paris en 1967 en qualité de conseiller culturel, et y reprit une œuvre qui le passionnait. Forte personnalité, il n'appartenait pas au corps diplomatique, ce qui lui permettait une grande aisance dans ses rapports avec ses interlocuteurs. Il faisait fond sur l'amitié, non sur l'utilisation politique de ses relations. – J. N.]

Pologne

DE L'ESSENCE TROIS FOIS PAR MOIS

La vente d'essence ordinaire et de super-carburant, produits déjà rationnés en Pologne (de 30 à 45 litres par mois selon la cylindrée), est soumise à partir du 11 mai à une nouvelle restriction.

A partir de cette date, les automobilistes ne pourront acheter de l'essence ou du super que les jours se terminant par le chiffre final de la plaque minéralogique de leur véhicule, soit trois jours par mois.

Selon l'office de l'énergie, ce système est destiné à éviter un épuisement des stocks de carburant à la suite de la baisse actuelle de la production polonaise, due à l'arrêt total pour réfection de la raffinerie de Gdansk (sur la Baltique) et à l'arrêt partiel de celle de Plock (nord-ouest de Varsovie) pour la même raison. – *(A.F.P.)*

L'affaire des carnets de Hitler

La direction de « Paris-Match » : « Il n'y a pas de honte »

Dans son édition parue mercredi 11 mai, l'hebdomadaire français* Paris-Match *prend acte de ce que les carnets de Hitler qu'il publiait depuis deux semaines en collaboration avec* Stern *sont des faux. Pour autant,* Paris-Match *ne présente pas d'excuses à ses lecteurs. Le magazine défend, au contraire, la position qui fut la sienne.

A défaut d'un certain honneur journalistique, les finances sont sauves. « *Dans la mesure où l'on n'a rien à payer, on ferme le dossier* », nous a-t-on dit à la direction de *Paris-Match*. La publication des « carnets » de Hitler – reconnus désormais comme des faux manifestes – est ainsi toute prête d'être oubliée par ses éditeurs en langue française...

Au depart, les dirigeants du magazine ouest-allemand *Stern* étaient pourtant très exigeants financièrement. Trop pour *Paris-Match*. A la fin des négociations, l'hebdomadaire avait opté pour un « *achat à la carte* » des « carnets » de Hitler. Le système consistait, à partir de la totalité des faux carnets de Hitler, à créer quatre lots, vendus séparément et selon le succès du premier auprès des lecteurs. *Paris-Match* avait alors signé un contrat avec *Stern* de « *100 000 dollars pour une première tranche* », soit environ 750 000 francs. Somme importante, et pourtant modeste comparée aux 8 millions de marks (plus de 20 millions de francs) payés par *Stern* pour l'acquisition des faux carnets.

Tout cela appartient au passé, selon la direction de *Paris-Match*. Les carnets de Hitler se sont révélés si vite... ce qu'ils étaient qu'elle n'avait pas eu le temps de régler son confrère *Stern*. Dans un télex adressé à *Paris-Match*, le magazine allemand se montre du reste « *très contrit* », précise M. Frank Ténot, directeur général du groupe éditeur de *Paris-Match*. *Stern*, prévoyant, propose même de verser des dommages et intérêts. Il semble que l'on n'en viendra pas là entre ces deux hebdomadaires amis. « *C'est un bon et très grand confrère avec lequel nous entretenons les meilleures relations d'échange et de collaboration fructueuse* », dit-on à *Paris-Match*. C'est si vrai qu'aujourd'hui encore M. Ténot se refuse à retirer sa confiance à *Stern*. Si leçon il y a eu, elle n'a pas eu d'effet. Demain, M. Ténot serait-il toujours preneur d'un « scoop » de *Stern*. « *Oui. Sauf pour les Mémoires de Staline...* »

On le voit, M. Ténot, cinquante-huit ans, ne s'accuse pas de légèreté. Ce n'est pas son problème. Se sent-il honteux, embarrassé ? « *Pas du tout. Il n'y a pas de honte.* » Et il explique l'erreur de *Paris-Match* en quelques mots : « *Nous nous sommes laissé prendre à deux pièges. D'abord, le groupe de presse qui nous a proposé cette affaire est allemand. Nous avons pensé qu'il connaissait son affaire et qu'il avait pris toutes les précautions nécessaires. Un rapport de trois experts figurait dans le contrat que nous avons signé avec* Stern. *Ensuite, nous avons été fascinés, pris dans un vertige de chasseur. C'était les carnets de Hitler, un document extraordinaire.* » Conclusion : « *La chasse a dépassé le gibier. Nous avons été des lévriers derrière un leurre.* »

La chasse au « scoop »

Ainsi va la chasse au « scoop »... Les dirigeants de *Paris-Match* se disent en plus persuadés que les autres magazines français, comme *V.S.D.*, le *Figaro Magazine* et *France-Soir Magazine*, étaient intéressés par cette « affaire », un « scoop » clés en main. Tout s'est donc fait vite. M. Patrick Mahé, chef de service de la rédaction, et M. Eugène Silianoff, journaliste, se sont rendus à Zurich pour consulter les carnets de Hitler déposés dans une banque. Ils ont posé quelques questions. « *Il n'y avait pas de raison de refaire une enquête après celle d'un confrère que l'on respecte* », dit M. Mahé.

Pour M. Ténot comme pour M. Mahé, il n'est pas question de démissionner ou de demander pardon à qui que se soit. M. Mahé convient : « *Je crois qu'on a fait un flop terrible.* » Et M. Ténot : « *Nous passons plutôt pour des gogos.* » C'est tout. Lors de la publication des premiers « extraits des carnets de Hitler », début mai, les gens de *Paris-Match* ont, en fait, été surpris de ne pas faire une très grosse vente. Imprimé à un million deux cent mille exemplaires, cent mille de plus qu'à l'ordinaire, la vente a tourné autour de neuf cent cinquante mille numéros. « *Moins, finalement, que pour une couverture avec Caroline de Monaco ou Isabelle Adjani. L'un de records a été atteint lors du décès de la princesse Grace.* »

En 1927, lorsque les pilotes Nungésser et Coli disparaissaient à jamais alors qu'ils tentaient de franchir l'Atlantique, à bord de *l'Oiseau blanc*, le journal *la Presse* avait annoncé en énormes caractères : « *Ils sont arrivés à New-York.* » Aussitôt désertée par ses lecteurs, *la Presse* dut fermer boutique une semaine plus tard. Aujourd'hui, M. Ténot parle lui-même de ce précédent. Mais il est tout à fait rassuré. « *On ne meurt pas aujourd'hui d'une fausse information. Je ne crois pas. Nous étions d'une certaine bonne foi, et même de bonne foi.* » La publication des faux carnets de Hitler ressemblerait à une parenthèse journalistique peu reluisante dont *Paris-Match* ne songe pas à rougir.

LAURENT GREILSAMER.

Selon le « Stern »

UN PETIT COLLECTIONNEUR D'OBJETS NAZIS SERAIT A « LA SOURCE » DES FAUX

Selon Heinrich Nannen, propriétaire du *Stern*, la source des faux carnets d'Hitler serait un petit collectionneur d'objets nazis de Stuttgart, Konrad Fischer, qui se fait également appeler Konrad Kujau. Il a disparu de son domicile, et, selon Gerd Heidemann, il se trouverait actuellement en Tchécoslovaquie.

Konrad Fischer aurait affirmé qu'il tenait ces documents de son frère, général de l'armée d'Allemagne de l'Est. Mais le *Stern* a découvert que cet officier n'existait pas. M. Nannen, en donnant ces détails, s'est déclaré convaincu que « *la supercherie a été montée depuis la R.D.A.* ».

Au cours d'une émission de télévision, le président du comité directeur du *Stern* a précisé que Gerd Heidemann avait au total reçu une plus de 9 millions de marks (27 millions de francs) pour traiter cette affaire. La direction soutient, d'autre part, qu'il appartenait à Heidemann de vérifier sa source et sa crédibilité. Mais ce dernier estime qu'il avait eu simplement à livrer les documents, dont la rédaction en chef aurait dû faire procéder à des expertises.

L'historien anglais Trevor-Roper a de son côté déclaré au *Daily Express* que, d'un bout à l'autre de cette affaire, il avait été dupé par la rédaction en chef du *Stern*. – *(A.F.P.)*

Autriche

APRÈS LES ÉLECTIONS DU 24 AVRIL

La formation d'un gouvernement de coalition est plus difficile que prévu

De notre correspondante

Vienne. – Deux semaines après les élections législatives en Autriche, la constitution du gouvernement est plus délicate que prévu. Ne disposant plus de la majorité absolue, le parti socialiste doit réaliser une alliance gouvernementale avec l'un des deux autres partis représentés au Parlement, le parti populiste ou le parti libéral. Les négociations en cours entre socialistes et libéraux font penser qu'une coalition socialo-libérale prendra la relève du gouvernement majoritaire socialiste qui était au pouvoir depuis 1971.

L'ancien chancelier, M. Bruno Kreisky, a en quelque sorte récusé d'avance une coalition avec les populistes en déclarant à plusieurs reprises que, en cas de nécessité, le parti socialiste choisirait « *le moindre des deux maux* ». Les socialistes, avec 90 sièges contre 12 aux libéraux, resteront les maîtres du jeu ; la constitution d'une petite coalition empêchera surtout le parti populiste de revenir au pouvoir. Après treize ans d'opposition, ce dernier, le seul qui ait gagné des voix aux élections (81 sièges), se prépare à durcir sa politique face à ce qu'il appelle la « *coalition des perdants* ».

Un « foyer d'anciens nazis »

Le choix d'un accord avec le plus petit parti qui, de surcroît, a perdu un sixième environ de ses électeurs et ne représente que 4,9 % de l'électorat, est cependant controversé au sein même des deux formations concernées et dans l'opinion publique. L'hostilité des Autrichiens à la « petite coalition » est due surtout à la réputation du parti libéral d'être un « *foyer d'anciens nazis* ». Cette étiquette ne vise certes pas les nouveaux dirigeants du parti qui entourent M. Norbert Steger, le président, âgé de trente-neuf ans. Mais il pèse sur la vieille génération plus que des soupçons : M. Friedrich Peter, président du parti jusqu'en 1978 et, depuis, chef du groupe parlementaire libéral, âgé de soixante-deux ans, est un ancien officier SS qui a appartenu à une brigade d'infanterie impliquée dans des exécutions sommaires de juifs en Biélorussie en 1941. M. Peter a des chances de voir couronner sa carrière politique par la nomination au poste de vice-président du Parlement.

Cette éventualité a d'ores et déjà donné lieu à de nombreuses protestations de la part des communautés juives, de l'Union des étudiants (conservatrice) et des Jeunesses socialistes. La presse a ressorti l'« affaire Peter », rendue publique en 1975 par M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juive à Vienne. Cette année-là, l'ancien SS avait trouvé un défenseur de poids dans la personne de M. Kreisky. L'ancien chancelier n'avait pas oublié que l'appui silencieux de M. Peter et de son parti avait rendu viable le gouvernement socialiste minoritaire de 1960 à 1971.

Au sein du parti socialiste, la formation d'une coalition gouvernementale pour rester au pouvoir « *à tout prix* » est particulièrement critiquée par l'organisations des Jeunesses socialistes. Son chef, M. Josef Cap, qui se considère, en quelque sorte, comme la « conscience » du parti, estime qu'une cure d'opposition serait le seul moyen pour lui faire retrouver la santé idéologique. Aux prises avec cette opposition massive dans ses propres rangs, le parti socialiste a décidé de se réunir le 17 mai en congrès extraordinaire pour faire approuver l'alliance gouvernementale.

Les libéraux, quant à eux, devront mettre beaucoup d'eau dans leur vin pour accéder au pouvoir. Ils avaient annoncé leur veto contre les nouveaux impôts envisagés par les socialistes pour combler le déficit budgétaire. Leurs divergences avec les socialistes sont profondes en matière économique. Pour le parti libéral, la mise en œuvre, au moins partielle, de ses conceptions en faveur notamment des petites et moyennes entreprises est une question de crédibilité et, à terme, de vie ou de mort.

La petite coalition sera en tout cas confrontée à une opposition renforcée au Parlement. En cas d'insuccès du programme gouvernemental dans le domaine économique et dans celui de la protection de l'environnement, les populistes auraient beau jeu de se présenter comme la seule alternative.

WALTRAUD BARYLI.

L'EXTRÊME DROITE ET LES MANIFESTATIONS

« Ne comptez pas sur nous pour mettre le feu à la République »

nous déclare l'un des dirigeants du P.F.N.

Créé en 1974, le Parti des forces nouvelles avait opté initialement pour une stratégie d'alliance avec les principaux partis de l'ancienne majorité, notamment le R.P.R. Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, sous l'impulsion d'une équipe dirigeante rajeunie, il a choisi la voie de l'activisme et se présente comme le *« fer de lance de l'opposition »*. Revendiquant sept mille membres et une vingtaine d'élus municipaux, il participe intensément aux diverses manifestations hostiles au gouvernement.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, l'un des principaux membres du bureau politique du P.F.N., M. Roland Hélié, vingt-quatre ans, directeur de société, affirme que sa formation n'entend pas recourir à la violence pour renverser le régime. Il souligne que, pour le P.F.N., *« l'agitation dans la rue a des limites à ne pas dépasser »*.

« Pensez-vous pouvoir renverser le régime dans les circonstances actuelles ?

– Nous ne cherchons pas à renverser ce régime. Les événements d'aujourd'hui ne sont d'ailleurs pas le produit de notre volonté. Ce sont simplement des mouvements dans lesquels nous essayons d'être présents.

– Pour les exploiter politiquement...

– C'est le rôle de tout parti politique disposant de militants bien organisés d'être présent dans les mouvements de contestation ici ou là...

– Vous affirmez que vous ne voulez pas renverser le régime. Mais vous disiez très exactement le contraire, le 15 septembre dernier, au cours d'une conférence de presse tenue par plusieurs de vos camarades... « Il est indispensable de renverser le pouvoir actuel », déclariez-vous.

– Mais nous avions précisé : par les voies les plus légales. Actuellement, il n'a jamais été question pour le P.F.N. de provoquer quelque coup d'État que ce soit...

– Mais peut-on être révolutionnaire, comme vous affirmez l'être, et en même temps légaliste ?

– Évidemment, on peut être révolutionnaire dans le fond, mais dans la forme... ne comptez pas sur nous pour mettre le feu à la République. L'agitation dans la rue a pour nous des limites à ne pas dépasser. D'ailleurs, les militants du P.F.N. ont reçu des consignes très strictes. Chaque fois, par exemple, qu'il y a eu ces jours-ci des tentatives de la part d'éléments autonomes ou autres de mettre le feu à des voitures, nos militants s'y sont opposés. Si nos militants sont présents, c'est uniquement pour faire passer nos idées, pour faire connaître le parti. D'ailleurs, il n'y a eu aucun militant arrêté ces jours derniers à l'occasion des manifestations violentes. Nous ne voulons pas porter le chapeau pour les violences commises.

– Des militants du P.F.N. ont été repérés, par exemple, parmi les jeunes gens qui voulaient manifester spectaculairement contre M. François Mitterrand, à l'Arc de triomphe, le dimanche 8 mai. Et dans le Monde *du 10 mai nous avons même recueilli les impressions de l'un d'entre eux, prénommé Fabrice. Ce militant avait d'ailleurs déjà été interpellé en Espagne, il y a quelques mois, après des incidents, en compagnie d'un autre de vos camarades qui représente le GUD dans vos instances dirigeantes...*

– Oui, mais le fait que Fabrice ou d'autres militants du P.F.N. étaient sur les Champs-Elysées ce dimanche n'engageait pas le P.F.N.

– Le conseil national de votre parti a publiquement regretté que l'opposition parlementaire ne se joigne pas à vous dans les manifestations contre le gouvernement. Pourquoi cette déception ?

– Nous constatons qu'une partie de l'opposition, et notamment – pour ne pas le citer – Jacques Chirac, se désolidarise des mouvements revendicatifs. Chez les étudiants, l'UNI veut actuellement appliquer les consignes du R.P.R., mais elle est un peu débordée. La direction de l'UNI veut l'apaisement, mais la base, elle, veut aller plus loin. L'UNI a donc de gros problèmes. En revanche, le CELF, lui, a une position un peu différente. Même s'il souhaite l'apaisement, ses militants sont beaucoup plus déterminés et ils cherchent à récupérer les étudiants qui sont les plus déçus par l'UNI. Cela correspond aussi au changement du parti républicain. Quand on voit que le secrétaire général du P.R. demande, comme le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, la dissolution de l'Assemblée nationale, il est normal que le CELF ait une position plus radicale.

– Collaborez-vous avec le CELF et avec l'UNI ?

– Au sein des comités de grève, bien sûr !

– Vous demeurez néanmoins très marginalisés. Qu'allez-vous faire dans les jours qui viennent ?

– Nos militants continueront d'être en première ligne.

– Même dans les manifestations professionnelles ?

– Dans la mesure où ce sera possible, oui. Nous avons des gens qui font partie du CID-UNATI et du S.N.P.M.I., et nous leur demandons de prendre leurs responsabilités, d'amplifier leur action. D'autre part, dans beaucoup de facultés, beaucoup d'étudiants qui ne sont ni organisés ni encadrés veulent aller plus loin que ce que proposent les partis classiques d'opposition. Leurs motivations sont le refus du gouvernement et du régime actuels. Alors, notre parti doit tenir compte de ces jeunes-là. Si une frange de la jeunesse se radicalise, il est bien évident que nous n'allons pas la rejeter, bien au contraire.

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

M. JACQUES CHIRAC DEVANT LES MAIRES R.P.R.

Le pouvoir local « base » de la conquête du pouvoir national

M. Jacques Chirac est bien décidé à utiliser l'atout politique qu'ont constitué pour son parti et pour lui-même les résultats du R.P.R. aux élections municipales. Pour la première fois depuis le scrutin du mois de mars, il a réuni à l'Hôtel de Ville de Paris, mardi 10 mai, mille huit cents maires sur les quatre mille deux cent cinquante-trois maires R.P.R. et apparentés que revendique son mouvement.

Cette réunion a consacré la création de l'Association nationale des élus locaux adhérents du R.P.R. et sympathisants (ANELARS), qui réunira son premier congrès au début de 1984. Toutes les générations d'élus étaient représentées, puisque, aux côtés des plus jeunes on pouvait revoir beaucoup d'anciens « compagnons » qui avaient pourtant déserté les instances « chiraquiennes » depuis quelques années, et même quelques élus U.D.F.

Voyant dans la victoire électorale de l'opposition et dans ce nouveau rassemblement un élément « prometteur », M. Chirac a demandé à ses « collègues » d'amplifier leur action pour que celle-ci constitue *« la base indispensable de la reconquête du pouvoir national »*.

Le maire de Paris voit une preuve de l'échec politique de la majorité dans le changement d'attitude du gouvernement à l'égard de la décentralisation. La démarche *« assurée et conquérante »* de 1981 en ce domaine s'est, selon lui, transformée au fil des revers électoraux de la gauche en un comportement *« désordonné et hésitant »*.

Pour M. Chirac, la décentralisation est incompatible avec le renforcement du rôle de l'État que pratique le gouvernement et l'autonomie financière des collectivités locales est entravée par le déficit croissant du budget de la nation.

La bataille politique que conduit le président du R.P.R. doit ainsi trouver un utile relais local. M. Chirac est résolu à se servir aussi dans les années à venir de ce précieux levier que les gaullistes ont souvent négligé dans le passé.

Après que M. Bernard Pons eut indiqué que le R.P.R. comptait soixante-quinze mille élus municipaux, soit cinq fois plus qu'après les élections de 1977, et dirigeait cent cinquante villes de plus de neuf mille habitants, soit un gain de soixante-huit (sur un total de huit cent soixante-deux villes de cette taille), M. Jacques Chirac a déclaré : *« A écouter nos gouvernants, un étranger débarquant en France aurait l'impression que la découverte de l'Amérique date de mai 1981, et que sans les Christophe Colomb du P.S. et du P.C. l'organisation administrative de la France continuerait à être régie comme aux siècles précédents et que l'actuelle opposition républicaine serait formée de Jacobins contrariés, qui n'acquiesceraient que du bout des lèvres aux mesures visant à donner davantage de libertés aux régions, aux départements et aux communes. Tout d'abord, je dirai que nous n'avons, dans ce domaine, de leçons à recevoir de personne. »*

Le maire de Paris a rappelé qu'en 1964 de Gaulle avait allégé la tutelle sur les collectivités et renforcé l'échelon régional, que Georges Pompidou avait déconcentré les investissements régionaux et que l'ancienne majorité avait voté le statut de Paris en 1976. Mais il reconnaît : *« Nous ne sommes pas allés aussi vite et aussi loin qu'il eût été nécessaire. »* Il décrit ainsi le comportement du gouvernement : *« Il fait voter ou annonce une série de projets relatifs aux régions, aux départements et aux communes ; la démarche semble assurée et conquérante. Et puis, progressivement, elle devient désordonnée, hésitante. Comme vous pouvez vous l'imaginer, il n'y a naturellement aucun lien de cause à effet entre les résultats des cantonales de 1982 puis des municipales de 1983 et ce changement d'attitude. C'est sans doute le fait du hasard si l'ardeur décentralisatrice fait place peu à peu à une politique dont les prétentions ont subi une réduction parallèle à celle de l' « état de grâce ».*

Il ajoute : *« Comment peut-on prétendre, dès lors qu'on met en place les conditions d'un Etat tentaculaire et omniprésent, offrir aux collectivités territoriales de véritables espaces de liberté ? N'y a-t-il pas là une contradiction objective ? Tout effort de décentralisation est annulé dès lors que l'Etat s'avère incapable d'équilibrer son propre budget. Sous couvert de décentralisation, nous assistons, en réalité, à un désengagement pur et simple de l'Etat, qui aboutit, en fait, à priver les collectivités locales des ressources qui leur sont traditionnellement affectées. »*

En conclusion, M. Chirac affirme : *« La décentralisation a perdu de ses vertus aux yeux du pouvoir au fur et à mesure que se multipliaient et se confirmaient ses revers électoraux. »* Il demande aux élus R.P.R. d'être *« irréprochables sur le plan financier et économique et généreux dans les domaines sociaux et culturels, afin de montrer leur capacité à mieux faire que les socialistes et les communistes »*, ajoutant : *« Vous êtes les mieux à même d'entamer le processus de dialogue, de réflexion et de persuasion qui est la base indispensable, pour nous, de la reconquête du pouvoir national. »*

ANDRÉ PASSERON.

POLITIQUE

Le Sénat limite l'intervention de l'État dans la promotion et l'organisation des activités sportives

Plus ou moins d'État dans le sport ? C'est la question qui s'est posée aux sénateurs pour la première lecture du projet de loi qui doit remplacer la loi Mazeaud de 1975.

***« Il ne s'agit pas d'enrégimenter le mouvement sportif »*, a dit en substance Mme Edwige Avice, en défendant le texte qu'elle couve depuis plus d'un an. *« L'État renforce son emprise sans donner les moyens financiers en contrepartie »*, a répondu M. Roland Ruet, (R.I., Ain), rapporteur de la commission des affaires culturelles. L'étendue du malentendu se mesurait aux cent dix amendements déposés pour *« améliorer un texte trop imprécis et dangereux »*, selon M. Michel Miroudot (R.I., Haute-Saône), *« ne traduisant pas les idées généreuses de l'exposé des motifs »*, selon M. Guy Schmaus (P.C., Hauts-de-Seine).**

Largement inspirés par les démarches du mouvement sportif, les sénateurs sont revenus à des dispositions proches de la loi Mazeaud : l'État et les fédérations devront rester à leur place et le sport sera bien gardé.

Les dispositions de nature technique – sociétés à objet sportif, associations sportives d'entreprises, sport de haut niveau – ont été admises sans objections majeures. Elles constituent les véritables innovations du projet.

Le Sénat adopte à l'unanimité (le P.C. s'abstenant), dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 mai, après l'avoir modifié le projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives (*le Monde* des 28 mai et 5 juin 1982 et du 7 avril 1983).

Mme Avice, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports, en explique l'objectif, à savoir : *« L'éducation physique et sportive intégrée au ministère de l'éducation nationale est reconnue comme discipline à part entière et doit jouer un rôle très important dans la lutte pour la réussite scolaire et contre les inégalités socio-culturelles. »*

Dans le domaine purement sportif, Mme Avice souligne les cinq innovations du texte :

– Le projet crée un statut de société d'intérêt sportif pouvant revêtir deux formes : la société d'économie mixte sportive locale et la société à objet sportif ;

– Il reconnaît officiellement la qualité d'athlète de haut niveau avec à la base la nécessité d'un consensus, observe Mme Avice, *« des administrations et des entreprises mais aussi des syndicats qui ont à prendre conscience que les libertés accordées aux sportifs de haut niveau doivent être comprises dans un esprit de solidarité »* ;

– Il prend en compte l'importance des activités physiques et sportives dans le monde du travail ;

– Il est censé clarifier les relations de l'Etat et des fédérations sportives ;

– Enfin, il pose le principe selon lequel *« pas de diplôme sans formation »*.

Pour M. Ruet, le texte constitue une actualisation et non une innovation par rapport à la loi du 29 octobre 1975. Il critique la mise en exergue du rôle de l'État alors que *« rien n'annonce les moyens financiers qu'il conviendrait de mettre en œuvre »*. Après s'être inquiété des *« allusions »* à une participation financière des collectivités locales, le président du conseil général de l'Ain regrette les lacunes du projet : l'absence de statut pour les sportifs professionnels ou encore le *« délicat problème du dopage »*.

Dans la discussion générale, les porte-parole de l'opposition (MM. Miroudot, R.I., Haute-Saône, et Gouteyron, R.P.R., Haute-Loire) s'inquiètent de la *« mainmise »* de l'État. Autre souci pris en compte par les orateurs de l'opposition et par M. Bonduel (M.R.G., Charente-Maritime) : les difficultés financières actuelles des collectivités locales, qui ne leur permettront pas de continuer à assurer des équipements sportifs. Quant à M. Boyer (R.I., Loiret), il s'inquiète de voir l'éducation physique et sportive intégrée au ministère de l'éducation nationale, *« administration boulimique et confuse qui n'a pas réussi à résoudre ses propres problèmes »*.

Pour M. Madrelle (P.S., Gironde), ces critiques de la majorité sénatoriale « n'expriment que la longue carence des gouvernements précédents ».

Dans la discussion des articles, la commission fait préciser, par 209 voix contre 66, et malgré l'opposition du gouvernement, que l'enseignement physique et sportif dans les maternelles est à la charge de l'État (art. 3). Sont approuvés ensuite à l'unanimité un amendement de la commission précisant qu'en cas d'impossibilité les instituteurs sont non pas remplacés mais *« assistés »* par un personnel qualifié, et un de M. Francou mentionnant le cas particulier des enfants handicapés.

Après l'article 9, qui oblige certains groupements sportifs à se transformer en société anonyme qui peut prendre la forme d'une société à objet sportif ou d'économie mixte locale, le Sénat approuve un amendement de la commission accepté par le gouvernement qui précise (art. 13) que *« les fédérations sportives sont placées sous la tutelle de l'autorité administrative dont elles relèvent »* et les fédérations et unions scolaires sous celle *« du ministre chargé de l'éducation nationale »*. Le Sénat précise que les fédérations *« exercent leur activité en toute indépendance »*. Il prévoit que les fédérations peuvent recevoir un concours financier et en personnel de l'État.

Par 169 voix contre 130, le Sénat suit sa commission, qui souhaite la suppression de l'article 15 permettant à l'autorité administrative d'interdire, à la demande des fédérations, certaines manifestations sportives, car elle y voit un risque attentatoire aux libertés publiques.

Le Comité national olympique et sportif français (art. 16) se voit rétabli dans son pouvoir de conciliateur dans les conflits entre licenciés, groupements et fédérations qui était prévu par la loi de 1975 mais qui ne figurait pas dans le projet de loi.

ANNE CHAUSSEBOURG et ALAIN GIRAUDO.

Mort de M. Antoine Andrieux (P.S.) sénateur des Bouches-du-Rhône

M. Antoine Andrieux (P.S.), sénateur des Bouches-du-Rhône, est décédé mardi 10 mai à Marseille. Depuis deux ans, il avait pratiquement cessé toute activité, à la suite d'une opération d'une tumeur au cerveau dont il ne s'était jamais complètement remis.

Il sera remplacé au Sénat, par son suivant de liste, M. Bastien Leccia (P.S.).

Né le 30 août 1916 à Bastia (Haute-Corse), Antoine Andrieux avait milité très tôt à la S.F.I.O., dans le sillage de M. Gaston Defferre à Marseille. Ancien chauffeur de taxi – il avait toujours gardé des liens avec son ancienne profession, – il avait commencé sa carrière politique en 1953 où, élu conseiller municipal, il était désigné adjoint au maire de Marseille. Réélu quatre fois en 1959, 1965, 1971 et 1977, il n'était pas candidat aux élections municipales de mars dernier.

Le nom de M. Andrieux, adjoint aux bâtiments communaux de la précédente municipalité, avait été prononcé lors de l'affaire des fausses factures ; l'un des principaux accusés, M. Roger Salel, affirmant être son secrétaire parlementaire. Aucune suite judiciaire n'avait été donnée à ces rumeurs.

Antoine Andrieux était devenu sénateur des Bouches-du-Rhône en 1974, en remplacement de Roger Delagnes, démissionnaire, maire des Saintes-Maries-de-la-Mer, qui devait décéder quelque temps après. Vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat et vice-président du groupe sénatorial de la mer depuis 1976, Antoine Andrieux, qui avait également assumé les fonctions de vice-président de la commission d'enquête sur le naufrage de l'Amoco-Cadiz en 1978, et jusqu'en mars 1983 celles d'administrateur du port autonome de Marseille, avait été réélu sénateur en septembre 1980.

[Né le 3 novembre 1919 à Conca-di-Porto-Vecchio (Corse du Sud), adjoint au maire de Marseille depuis 1959, député socialiste de la première circonscription des Bouches-du-Rhône de 1967 à 1968, M. Bastien Leccia a exercé de juillet 1981 à août 1982, les fonctions de délégué pour les affaires corses auprès de M. Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Il a été nommé en avril 1982 président du conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône.]

La réélection de M. Le Pensec (P.S.) dans le Finistère (8e circonscription)

CANDIDATS ET PARTIS	8 MAI 1983		14 JUIN 1981		19 MARS 1978		12 MARS 1978		11 MARS 1973		4 MARS 1973	
	Inscrits : 73030 Votants : 48855 Abst. : 33,10 % Suff. exp. : 48399		Inscrits : 71940 Votants : 52928 Abst. : 26,42 % Suff. exp. : 52506		Inscrits : 70072 Votants : 59843 Abst. : 14,59 % Suff. exp. : 59250		Inscrits : 70088 Votants : 59045 Abst. : 15,75 % Suff. exp. : 58318		Inscrits : 62320 Votants : 52078 Abst. : 16,43 % Suff. exp. : 51450		Inscrits : 62334 Votants : 50906 Abst. : 18,33 % Suff. exp. : 50170	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
LE PENSEC (P.S.)	26287	54,31	29843	56,83	34035	57,44	25276	43,34	29279	56,90	17708	35,29
LOZACHMEUR (R.P.R.)	10910	22,54	17059 (1)	32,48								
CHARTRAIN (P.R.)	6167	12,74			25215	42,55	22404 (2)	38,41	22171	43,09	15610 (3)	31,11
STEPHAN (P.C.)	3541	7,31	4725 (4)	8,99			8516 (4)	14,60			9288 (5)	18,51
FLEGEO (Fédéral. breton)	1434	2,91										
Réformateur											6475 (6)	12,90
U.D.B.			879 (7)	1,67			1337 (7)	2,29				
Divers											1089 (8)	2,17
L.O.							785 (9)	1,34				

(1) M. Raoul, U.N.M.-R.P.R. ; (2) M. Tanguy, U.D.F., sout. R.P.R. – (3) M. Petit, R.I., député sortant. – (4) M. Lann. – (5) M. Le Gall. – (6) M. Avenard. – (7) M. Gueguenîat. – (8) M. Le Louedec. – (9) M. Le Bail.

RÉUNIE EN CONVENTION NATIONALE

L'U.D.B. déçue mais solidaire

De notre correspondant

Rennes. – Quatre-vingts élus, mille cent cinquante militants à jour de leur cotisation, un mensuel, *le Peuple breton*, tiré à 10 000 exemplaires, l'Union démocratique bretonne (U.D.B.) demeure la troisième organisation politique de gauche en Bretagne. Soucieuse de *« se différencier dans la gauche et non pas de la gauche »*, l'U.D.B., qui réunissait, dimanche 8 mai, à Lorient, une convention nationale, a fait le bilan des deux premières années de gouvernement de gauche et préparé sa stratégie en vue des futures élections régionales.

Les points positifs relevés concernent des mesures de portée nationale : relèvement des bas salaires, lois Auroux, retraite à soixante ans, etc. En revanche, pour ce parti autonomiste et socialiste, beaucoup d'espoirs ont été déçus au niveau de la Bretagne. *« Si nous avions obtenu seulement un quart de ce que nous demandions avant mai 1981 pour la Bretagne, ce serait merveilleux,* explique M. Henri Gourmelen, porte-parole de l'U.D.B. *La Bretagne n'est même plus une région prioritaire dans le IXe Plan, la Loire-Atlantique est toujours séparée du reste de la Bretagne, la gauche n'a pas remis en cause la politique de militarisation de la Bretagne et les nationalisations n'ont pas été utilisées pour réparer les torts causés à l'économie bretonne, la défense de la culture bretonne cède le pas à la promotion de la culture en Bretagne. »*

Ancrée dans une gauche qui, *« au mieux, ne pourrait faire que du régionalisme »*, l'U.D.B. a réaffirmé sa solidarité *« pour empêcher le retour au pouvoir d'une droite disqualifiée »*. L'idée d'autonomie socialiste qu'elle avance pour la Bretagne sera l'un des principaux thèmes défendus dans la préparation des prochaines élections régionales. C'est même avec un certain optimisme que la convention nationale de Lorient affirme dans sa résolution finale : *« Le choc de la crise économique doit amener le peuple breton à choisir avec l'U.D.B., à travers l'autonomie socialiste, une nouvelle logique de développement et un autre mode de relations humaines. »*

Fidèle à ses engagements aux côtés de l'actuelle majorité présidentielle, comme aux idées défendues depuis sa création en 1964, l'U.D.B. prépare avec une tranquille mais active détermination sa présence dans l'assemblée bretonne élue au suffrage universel.

CHRISTIAN TUAL.

Précisions

Dans le compte rendu de l'émission « R.T.L.-*le Monde* » dont l'invité, dimanche 8 mai, était Lionel Jospin, (*le Monde* du 10 mai), une « coquille » a déformé le sens des propos tenus par le premier secrétaire du parti socialiste. Celui-ci a estimé que l'inquiétude des étudiants et les problèmes des médecins ou de certains paysans étaient *« compréhensibles »* et non *« incompréhensibles »*, comme il était indiqué par erreur. M. Jospin a notamment déclaré : *« Pour les étudiants, compte tenu du chômage massif, il est logique qu'il y ait inquiétude pour l'avenir, en particulier s'agissant des débouchés. Pour ce qui concerne les médecins, on comprend qu'il y ait des problèmes car ils sont face à une situation objective extraordinairement difficile (...). En revanche, le mouvement de certains commerçants est plus difficile à comprendre. »* Parlant du droit de grève, M. Jospin avait ajouté : *« Quand il est utilisé par des médecins d'hôpitaux qui doivent soigner souvent des cas graves et qu'il prend la forme de grève des soins, cela pose problème (...). En abuser, c'est une façon de désacraliser leur profession, ce qu'ils peuvent ensuite regretter. »*

En outre, dans l'article intitulé « La majorité de la majorité est unitaire », à propos de la réunion du courant « mitterrandiste », il fallait lire : cette réunion *« a néanmoins permis à ceux qui seraient tentés de présenter une motion « A* bis » [et non « Ab »], *de se rendre compte qu'une telle entreprise est incertaine »*.

● *M. Michel Giraud*, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne, a été réélu, mardi 10 mai, président du conseil régional d'Ile-de-France par 109 voix sur 164 votants. Le bureau de l'assemblée, qui, en dehors du président, comprend cinq U.D.F., quatre R.P.R. et un modéré, a, lui aussi, été réélu sans changement.

● *M. Pierre Mauroy* dans une interview au quotidien espagnol *El Pais* estime : *« Notre société demeure trop inégalitaire. Elle doit devenir, sur la voie tracée depuis deux ans, toujours plus attentive aux défavorisés. »*

● *M. Claude Labbé*, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, a répété, mardi 10 mai, devant la presse : *« Il faudrait que le président de la République s'en aille. »* Il a expliqué que disant cela il ne portait pas *« atteinte à la légitimité »*, puisque son propos *« n'est pas de chasser le président de la République mais de faire appel à sa responsabilité »*. Affirmant *« nul ne réussira à me dissocier de Jacques Chirac »*, M. Labbé a ajouté : *« Quand on dit que nous sommes gouvernés par des incapables et des incompétents, il faut en tirer les conséquences. »*

LES SONDAGES

● Bilan « négatif » pour le chef de l'État
● Popularité en hausse pour MM. Barre, Rocard et Delors

Selon un sondage réalisé par B.V.A. du 30 avril au 2 mai, auprès d'un échantillon représentatif de 970 personnes et publié par *Paris-Match*, le bilan de deux ans de pouvoir socialiste est jugé *« plutôt négatif »* par 52 % d'entre elles (27 % en avril 1982), et *« plutôt positif »* par 20 % (31 % l'année dernière). Ce bilan est considéré *« plutôt comme un échec »* pour le président de la République par 56 % des personnes interrogées, pour le premier ministre par 63 %, et pour le gouvernement par 62 %. D'autre part, 74 % (51 % en avril 1982) estiment que *« depuis mai 1981, les choses se sont plutôt moins bien passées que prévu »*.

Enfin, 42 % des personnes interrogées jugent que l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République a été *« une mauvaise chose »* ; elles sont tout aussi nombreuses à considérer que celle-ci a été *« une bonne chose »*.

D'autre part, le baromètre mensuel de la SOFRES, publié dans *le Figaro Magazine* du 7 mai (réalisé du 22 au 28 avril sur un échantillon représentatif de mille personnes), révèle que 49 % des Français (contre 54 % le mois dernier) font *« tout à fait »* ou *« plutôt confiance »* au président de la République.

M. Mitterrand perd ainsi cinq points, tandis que M. Mauroy recule de six, passant de 43 à 37 %. En ce qui concerne la cote de popularité des personnalités politiques de la majorité, M. Michel Rocard, qui conserve la première place, gagne cinq points (63 % contre 58 %). Il devance toujours M. Jacques Delors (52 % contre 50 %). Dans l'opposition, Mme Veil améliore son score de trois points (46 % contre 43 %), tout comme M. Chirac (44 % contre 41 %). M. Barre gagne neuf points (40 % contre 31 %). Derrière lui, M. Giscard d'Estaing passe de 29 %, en avril, à 33 %.

Conflit entre les élus socialistes de Marne-la-Vallée

L'Assemblée nationale débat ce mercredi 11 juin, en deuxième lecture, du projet de loi réformant le statut des villes nouvelles (*le Monde* du 8 octobre 1982 et du 22 avril 1983). Il est temps que cette réforme, promise depuis deux ans, entre dans les faits ; la période transitoire ne fait que compliquer – encore – la gestion des syndicats communautaires qui regroupent les communes incluses dans le périmètre des nouvelles agglomérations. Les comités syndicaux de celles-ci sont en voie de constitution ; la traduction des résultats des élections municipales n'est pas toujours aisée, d'autant que les responsables qui vont être désignés auront à mettre en place les organismes institués par la nouvelle loi.

Or les socialistes, alors même qu'ils ont su largement profiter électoralement du phénomène « ville nouvelle », n'ont pas toujours su en tirer toutes les conséquences. Ainsi, au Val-Maubuée, syndicat communautaire qui rassemble six communes de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) et où pourtant une véritable ville est née, les vieilles querelles de clocher ont survécu. Lors de la constitution des listes socialistes aux dernières élections municipales, les partisans d'un pouvoir communautaire, chapeautant les communes, ont bien souvent été exclus (*le Monde* du 27 février 1983). Pour achever cette première victoire, M. Lucien Mayadoux, maire socialiste de Torcy, qui s'est toujours opposé à la ville nouvelle, a posé sa candidature à la présidence du syndicat communautaire, détenue jusqu'ici par M. Daniel Vachez, maire, socialiste lui aussi, de Noisiel, qui lui, en revanche, a joué la carte de la nouvelle ville.

liste à la présidence du syndicat soit élu par une assemblée de militants de la ville nouvelle. M. Mayadoux, pour montrer que les communes restent la base de l'édifice, a demandé qu'il soit désigné par les délégués des conseils municipaux, ce qui lui assure la majorité.

Les instances fédérales et nationales du P.S. ont donné raison à ce dernier, estimant que la procédure qu'il proposait était plus en conformité avec le choix institutionnel, fait par les adhérents du P.S., d'une coopération souple des communes plutôt que d'une intégration plus poussée de celles-ci. Il est vrai aussi que M. Mayadoux, mitterrandiste de longue date, conseiller au cabinet de M. Maixandeau, ministre délégué des P.T.T., a su mieux se faire entendre que M. Vachez, membre du CERES, même si localement le choix entre les deux hommes s'est fait sur d'autres critères que l'appartenance aux courants traditionnels du P.S.

Cette décision, en tout cas, qui peut paraître contradictoire avec la volonté, réaffirmée par le projet le loi en cours de discussion, de faire de ces aglomérations nouvelles de vraies villes.

THIERRY BRÉHIER.

● *M. Jean-Pierre Cot*, ancien ministre de la coopération, souligne, dans un entretien avec *les Nouvelles littéraires*, *« l'émergence de la C.F.D.T. comme pouvoir politique »* en raison de *« l'absence des partis politiques organisés sur un certain nombre de terrains »*. *« Le parti socialiste (et le parti communiste aussi)*, déclare-t-il, *a été au four et au moulin. Il n'a pas pu apporter d'éléments nouveaux au débat politique ou formuler les questions importantes pour notre société. » « Du coup, c'est Edmond Maire qui l'a fait »*, ajoute-t-il.

● PRÉCISION. – M. Michel Van Migom, délégué départemental des Bouches-du-Rhône de l'U.D.F., nous demande de préciser qu'il n'a jamais appartenu au C.D.S., contrairement à ce qui a été écrit dans un article intitulé « L'engagement des socioprofessionnels » publié dans *le Monde* du 3 mai. M. Van Migom a relevé dans cet article une autre *« information divagante »*, selon son expression, à savoir qu'il n'a pas été *« écarté »* de la bataille municipale à Arles (Bouches-du-Rhône).

[Contrairement à ce qu'il affirme, M. Van Migom avait reçu l'investiture du C.D.S. pour les élections législatives de 1978 (*le Monde* daté 13-14 novembre 1977). D'autre part, c'est le nouveau maire d'Arles, M. Jean-Pierre Camoin lui-même, qui nous avait déclaré : *« Ceux qui faisaient de la politique à Arles n'étaient pas plus malin que moi. La preuve, j'ai pris leur place. Toutes les têtes politiques ont été écartées sinon on aurait perdu. »* – M. B.-R.]

PRISES D'EMPREINTES ET DE PHOTOGRAPHIES : ÉCHEC DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE

La commission mixte paritaire chargée d'élaborer un texte de compromis entre l'Assemblée nationale et le Sénat, à propos du projet portant abrogation ou révision de certaines dispositions de la loi du 2 février 1981, dite loi « sécurité et liberté », qui s'est réunie mardi 10 mai, n'est pas parvenue à un accord, notamment en ce qui concerne les dispositions relatives aux contrôles d'identité. Les députés examineront ce texte en nouvelle lecture mardi 17 mai.

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a annoncé que les députés socialistes adopteront intégralement le texte de l'amendement du gouvernement sur les prises d'empreintes digitales et de photographies, texte dont le Sénat avait réduit la portée (*le Monde* du 5 mai).

● *L'Assemblée nationale* a, le 10 mai, adopté en deuxième lecture la proposition de loi prévoyant la création d'un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques qui informera le Parlement et éclairera ses décisions. La proposition de loi de M. Chapuis (P.S., Ardèche), qui reprenait les souhaits anciens du R.P.R., avait été adoptée le 5 octobre 1982 par l'Assemblée (*le Monde* des 6 et 7 octobre). Le Sénat, le 9 novembre 1982 (*le Monde* du 11 novembre), en avait accepté le principe tout en modifiant certaines de ses applications. Si les députés ont retenu quelques amendements des sénateurs, ils sont revenus à leur rédaction première pour les points les plus importants. Ainsi, un président de groupe parlementaire pourra demander au bureau de son assemblée de saisir cet office. De même, les possibilités d'intervention de celui-ci ont été étendues et le résultat de ses travaux ne sera plus confidentiel. Dans la délégation parlementaire qui composera cet office, les députés ont accepté d'être à parité avec les sénateurs, mais la répartition politique se fera à la proportionnelle des groupes.





(PUBLICITÉ)

CAFÉ DU COMMERCE


Photo : Henry PESSAR

LES IMMIGRÉS N°3

Deux élèves de mathématiques spéciales.

1er élève — Alors, les émigrés, on est toujours dans la même situation ?

2ème élève — Oui, mais il faut tout de même distinguer deux genres d'émigrés.

1er élève — Lesquels ?

2ème élève — Il y a, d'une part, les émigrés de la deuxième génération qui sont nés en France et qui sont Français s'ils le veulent, et il est naturel que leurs parents de la première génération restent avec eux.

D'autre part, il y a les émigrés chômeurs dont on ne sait pas quoi faire. On les a fait venir à un moment où on en avait besoin, aujourd'hui on n'en a plus besoin et on doit quand même s'occuper de leur avenir.

1er élève — Que faire de ces émigrés chômeurs ?

2ème élève — Il y a bien une solution. Renault, par exemple, qui monte des usines un peu partout, pourrait organiser la construction d'une automobile en Afrique du Nord que l'on appellerait «l'Africaine» et qui serait une sorte de Renault 5 traction avant, avec des pneus plus larges et une suspension plus souple, parce que bien qu'il y ait d'excellentes autoroutes en Afrique du Nord, il y a aussi comme partout des chemins défoncés et également des pistes.

1er élève — Et comment organiser cette fabrication ?

2ème élève — Eh bien, par exemple, le Maroc construirait les moteurs, la Tunisie la carrosserie, l'Algérie construirait la boite de vitesse, le débrayage, les deux transmissions roues avant, la direction, l'essieu arrière, et ferait le montage général.

La France, qui aurait organisé cette fabrication, serait chargée de la vente non seulement en Afrique mais également en Amérique du Sud, au Moyen et en Extrême-Orient.

Ainsi serait créé un lien privilégié entre les trois pays du Maghreb et la France, et d'autre part un intérêt commun entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie qui ont malheureusement trop souvent l'occasion de se disputer.

Ainsi, les Maghrebins chômeurs en France pourraient devenir des travailleurs dans leur pays. Cela vaudrait certainement mieux pour tout le monde.

1er élève — C'est une idée sensationnelle. Le tout est de savoir si le gouvernement sera d'accord pour demander à Renault de faire cette réalisation.

2ème élève — J'espère que oui.

1er élève — Je vois au café d'en face trois africaines de la deuxième génération. Celles-là ne sont pas des tractions avant mais des tractions arrière fort bien plantées. La grande me plaît beaucoup.

2ème élève — Moi je préfère la petite et nous trouverons bien un copain pour distraire la troisième.

Allons leur exposer notre projet de construction d'usines au Maghreb pour donner du travail aux Maghrebins chômeurs en France.

1er élève — Allons-y, faute de l'accord du Président de la République, nous aurons peut-être l'accord de ces trois jeunes africaines.

Marcel Dassault
Député de l'Oise

Le Monde

société

M. Franck Perriez dirigera la mission de lutte contre la toxicomanie

M. Franck Perriez, chef de cabinet de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, devrait être nommé responsable de la mission permanente de lutte contre la toxicomanie au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale. M. Perriez doit remplacer à ce poste M. François Colcombet, qui, depuis le 13 avril, occupe la fonction de directeur de l'éducation surveillée au ministère de la justice.

Il y a un mois que le gouvernement cherchait un candidat pour la mission sur la toxicomanie depuis que le président de la République, dans une déclaration du 13 avril, a assuré que le gouvernement avait l'intention de *« se fâcher »* et que la mission devait obtenir un budget accru.

La nomination de M. Perriez, qui connaît le dossier du côté du ministère de l'intérieur dans son aspect répressif, devrait marquer l'intention d'accroître, avec de nouveaux moyens, la lutte contre la toxicomanie et le trafic. M. Perriez passe pour un « battant » : il a mis en place et réussi en juillet 1982, en collaboration avec M. Gilbert Trigano, l'opération « Ardèche » pour l'accueil des jeunes *« défavorisés »*.

Il n'aura pas fallu moins d'un mois pour trouver un successeur à M. François Colcombet, chargé de la mission sur la toxicomanie au ministère de la solidarité. Doit-on penser que les pouvoirs publics, véritablement inquiets de l'aggravation du phénomène en France, se soient donné le temps de la réflexion pour nommer un homme providentiel (l'opinion publique l'attend depuis que M. Mitterrand, dans sa déclaration alarmiste, a manifesté son intention de « se fâcher ») ? Doit-on constater, au contraire, que, la drogue n'étant pas le fléau qu'on dit, le gouvernement n'a pas trouvé inconvenant de mettre ce dossier en attente ? A moins qu'on soit persuadé au sommet que la drogue, comme la crise, fait partie de ces maux qu'on subit. Dans ce cas, la tentation serait grande de se convaincre qu'il n'y a pas grand-chose à faire, et de trouver « très politique » d'agiter le fléau comme un épouvantail en se gardant d'agir. Dans ce domaine, il y a plus de coups à prendre qu'à donner.

Il est vrai que, si on compare les dégâts de la toxicomanie aux ravages de l'alcoolisme et des accidents de la route, elle n'est pas une calamité aussi répandue. Il est aussi vrai qu'elle est moins générale qu'on croit — n'est pas toxicomane qui veut — et que, pour la plupart, il peut être raisonnable d'estimer qu'elle passera comme une mode. Mais il est vrai aussi qu'elle sert d'étendard à trop de jeunes pour ne pas avoir une signification désolante et entrave l'action d'un gouvernement qui souhaite, comme on disait naguère, changer la société.

Depuis le 10 mai, on a nommé un nouveau M. Drogue, créé un comité interministériel, renforcé les moyens de répression, mais le budget de la mission a été dérisoire. MM. François Colcombet et Jean Calvet, son adjoint, qui en ont eu jusqu'à présent la charge, ont plus souvent été réduits à de bonnes idées générales, à jouer un rôle de coordination, à impulser, orienter, proposer, qu'à réellement mener une politique. Sans indépendance, sans budget, avec astuce et diplomatie, ils ont eu le mérite d'imposer des choix, de ne pas froisser les chapelles et de réaffirmer que certaines expériences thérapeutiques anti-démocratiques ne devaient pas être soutenues. M. Colcombet est parti, M. Calvet reste et veille à ce grain.

Fallait-il que le nouveau M. Drogue soit un homme du sérail, un thérapeute, un psychiatre, un ténor de la lutte contre la toxicomanie ? Le gouvernement a préféré un commis de l'État. Il y a avantage à se trouver au-dessus de la mêlée, les mains libres. Inconvénient s'il ne descend pas dans l'arène où se joue le combat. Amuser le tapis ou se donner les moyens d'une action véritable, le choix est politique et suppose cette question préalablement résolue : la drogue est-elle un mythe ou une réalité ?

CHRISTIAN COLOMBANI.

A Grenoble

Un proviseur grièvement blessé par un lycéen

De notre correspondant

Grenoble. — Un lycéen âgé de dix-sept ans a grièvement blessé à coups de couteau, mardi 10 mai, à Grenoble, le proviseur de son établissement, qui venait de décider son renvoi. Le jeune homme s'est aussi attaqué au censeur et à une conseillère d'éducation. Ce mercredi matin on indiquait que les jours du proviseur n'étaient pas en danger.

Depuis l'installation il y a quatre ans d'une grille autour du lycée technique Jean-Bart destinée à éviter la trop grande *« perméabilité de l'établissement »* et les affrontements souvent violents qui se produisaient entre des élèves et des bandes de jeunes résidant dans les cités toutes proches de l'Abbaye et de Teisseire, le lycée n'avait connu aucun incident grave (*le Monde* du 3 novembre 1978). L'établissement était redevenu l'un des plus calmes de la ville et sa réputation ne cessait de s'affirmer. *« Tout le travail mené ces dernières années risque d'être anéanti »*, affirmait un enseignant après l'agression commise en milieu d'après-midi par un élève. Armé d'un couteau, le garçon venait de poignarder le proviseur et le censeur du lycée qui lui avaient signifié son exclusion de l'internat.

Il était soupçonné avec deux autres de ses camarades, qui sont, comme lui, des Français d'origine maghrébine, et sont âgés de dix-neuf et vingt ans, de plusieurs vols. Le proviseur avait estimé nécessaire de prendre envers les trois élèves une *« mesure conservatoire »* jusqu'à ce que la brigade des mineurs ait conclu son enquête. Les trois garçons avaient toutefois été autorisés à rester demi-pensionnaires à Jean-Bart.

C'est dans le bureau du censeur que le drame s'est noué. Sortant brusquement une arme blanche, le garçon se précipita sur M. Pierre Rousset, censeur, puis frappa le proviseur, M. André Argouges, âgé de cinquante-sept ans, le blessant grièvement. Enfin, il devait attaquer à coups de poing la conseillère d'éducation de l'établissement, Mme Josette Jouve, qui se trouvait dans la même pièce.

Le garçon, considéré par un des ses professeurs comme un élève *« calme, doux et poli »*, a probablement eu *« une crise de démence incompréhensible »*. Il a été arrêté par la police une heure plus tard, errant dans les rues de Grenoble.

Les enseignants du lycée Jean-Bart, qui se réunissent en assemblée générale mercredi, envisagent d'entreprendre une action pour sensibiliser l'opinion publique sur les *« les sérieuses difficultés »* qu'eux-mêmes et leurs collègues rencontrent dans de nombreux établissements scolaires de la ville.

CLAUDE FRANCILLON.

● *Disparition d'un Basque espagnol assigné à résidence.* — Un militant basque espagnol, M. José Miguel Arrugaeta, assigné à résidence à Périgueux (Dordogne), a disparu depuis quelques jours. M. Arrugaeta, membre présumé de l'ETA politico-militaire, fait partie des Basques espagnols dont la demande d'extradition avait été refusée par la France en 1981, et qui avaient été assignés à résidence à l'île d'Yeu (Vendée). A la suite d'une grève de la faim, quatre de ces Basques, dont M. Arrugaeta, avaient été admis à l'hôpital de La Roche-sur-Yon, puis assignés à résidence à Périgueux (*le Monde* daté 16-17 mai 1982). Disparu une première fois en mai 1982, M. Arrugaeta avait été retrouvé à Saint-Jean-de-Luz et ramené à Périgueux.

JUSTICE

L'AFFAIRE DES ENTENTES PÉTROLIÈRES

La défense de la Shell française

MARSEILLE. — Finis les préludes. Depuis mardi 10 mai, le procès des dirigeants pétroliers inculpés d'ententes illicites et d'entrave à la liberté des enchères a enfin commencé avec le début des interrogatoires des représentants de la Shell française : MM. André Bénard, qui en fut le P.D.G jusqu'en juin 1970, et Léonard Carous, qui lui succéda, quatre de leurs délégués régionaux dans le Midi et notamment M. Jean-François Clément, chef de division. Ni les uns ni les autres n'entendent baisser pavillon. Les deux premiers disent que la réparttiton des marchés à laquelle ils ont consenti était la conséquence et l'aboutissement de la politique pétrolière imposée par les pouvoirs publics soucieux de « faire monter en puissance sur le marché les sociétés françaises », et pour commencer la Compagnie française de raffinage.

De notre envoyé spécial

M. Bénard n'a pas manqué d'évoquer le rejet d'un recours formé devant le Conseil d'État en 1963 par sa propre société, qui s'estimait victime d'une discrimination et se plaignait de pratiques anticoncurrentielles. Or, dit-il, ce recours a été rejeté sur rapport de Mme Nicole Questiaux, alors commissaire du gouvernement, qui déclarait que l'industrie du pétrole en France n'était pas soumise aux règles générales de la concurrence, mais que la répartition des marchés était l'affaire des pouvoirs publics. Alors, M. Bénard ne comprend plus. *« J'ai dit au juge d'instruction et je le répète aujourd'hui : je ne peux pas comprendre comment l'application d'un contrat passé sous la pression des pouvoirs publics pour favoriser les compagnies françaises au détriment de ma propre compagnie (...) puisse me conduire à être accusé d'actes illégaux. »*

Toute la question est donc de savoir si cette politique d'État autorisait ce que le dossier judiciaire estime avoir été en quelque sorte des excès de zèle illégaux, ces faits qui sont les points d'ancrage de l'accusation.

Voilà d'abord l'affaire de l'adjudication à la Shell, le 18 septembre 1970, d'un marché de fourniture de 15 000 tonnes de fuel domestique à la ville de Marseille. Alors que la Shell proposait un rabais de 25 F par mètre cube, les autres soumissionnaires auraient consenti par avance à cette proposition, puisqu'ils n'offraient, eux, que des rabais de 20 F au maximum. Pour la Shell, tout donc aurait été joué d'avance sans l'entrée en scène d'un petit distributeur, M. Bencini. Il offrait, lui, à la ville, en marché de gré à gré, un rabais de 30 F. Pourtant, il ne l'emporta pas. Pourquoi ? Est-ce, comme le dit M. Clément, représentant de la Shell, parce que celle-ci qui servait la ville de Marseille depuis longtemps, aurait été préférée par la municipalité en raison de sa solidité, de l'importance de ses moyens à un fournisseur de moindre envergure et aux possibilités de livraison plus aléatoires ? Est-ce, au contraire, parce que la Shell serait intervenue auprès de la Compagnie européenne Rhin-Rhône qui approvisionnait M. Bencini pour lui faire comprendre qu'on lui couperait les vivres s'il persistait ? En tout cas, la Shell obtint ce marché de 15 000 tonnes de fuel.

MM. Carous et Bénard, les P.-D. G., assurent n'avoir rien connu de ces manœuvres d'intendance. Quant à M. Clément, s'il confirme bien que les soumissions qu'il avait à faire lui étaient *« précisées par Paris »*, il ne saurait dire qui, à Paris, décidait du rabais à consentir.

« *Mais*, lui a demandé le président M. Pierre Carrias, *saviez-vous, au moins, que votre société avait été désignée d'avance pour emporter ce marché ?* » La réponse n'a pas été d'une clarté absolue : *« Notre société était depuis de nombreuses années attributaire du marché de Marseille, qui, aujourd'hui, continue d'être servie par nous. Je pensais bien qu'il n'y aurait pas de surprise. Évidemment, si au bout du compte, nous n'avions pas obtenu le marché, je me serais quand même posé des questions. »*

Une étrange réunion

Cette affaire se trouve éclairée par une réunion des représentants régionaux des compagnies qui se tint au Novotel de Marignane le 22 septembre 1970. M. Clément en avait pris l'initiative et la présidait. Il semble établi que lors de cette assemblée, certains tinrent des propos sans équivoque sur la façon dont il convenait de traiter les distributeurs libres, jugés perturbateurs dans leur pratique des rabais, avec lesquels on entendait en finir. Selon l'un des participants, M. Clément aurait dit qu'il s'agissait *« de profiter du climat de psychose et d'insécurité répandu en France en raison des événements du Moyen-Orient pour redresser le marché des fuels, sérieusement détérioré ces dernières années par la concurrence farouche et stupide que se livraient les différentes sociétés, et de tirer le meilleur profit de la commercialisation desdits produits en mettant un terme à tous ces faits »*.

Selon la même indiscrète relation, on entendit les représentants de B.P. se plaindre des agissements de la SAGIP de M. Bodourian, ceux de Total protester contre l'attribution à un client de cette même SAGIP d'un marché à Briançon qui aurait dû leur revenir, et *Shell* faire savoir que, sans une intimidation de la compagnie de M. Bencini, le marché des écoles de la ville de Marseille lui aurait échappé.

M. Clément n'a pas gardé le souvenir de tels propos. Selon lui et selon M. Carous, le P.-D.G. de la Shell à l'époque, la réunion du Novotel n'eut jamais pour objet de tels débordements ni l'accomplissement d'aussi noirs desseins. Si certains se montrèrent véhéments contre les distributeurs libres, ce ne fut qu'un accident. Il convient donc d'être sérieux. Et le sérieux, c'est ceci, selon M. Carous : *« Nous étions à l'automne 1970. La Shell, comme les autres, pressentait un avenir sombre pour l'hiver. La Libye avait réduit sa production, le pipe-line reliant l'Arabie Saoudite à la Méditerranée était coupé, des négociations difficiles étaient menées entre la France et l'Algérie pour la fourniture du brut. Il était donc clair que les prix allaient monter. Or, jusque-là, les revendeurs libres étaient engagés dans une politique de rabais sans être toujours assurés d'obtenir au raffinage des rabais supérieurs sans lesquels ils ne pouvaient évidemment survivre. Il fallait donc les prévenir que les rabais pratiqués depuis six ans ne pourraient plus être consentis. »* M. Carous, comme M. Clément l'assurent avec une force comparable : il ne fut jamais question de sanctions ni de pénalités envers quiconque.

Mais, alors, ce compte rendu qui met en cause M. Clément, comme les représentants des autres compagnies ? *« Je me demande si cela n'a pas été imaginé par la suite »*, dit-il incidemment, laissant entendre que la relation accusatrice ne fut établie qu'en mai 1971, comme pour venir à l'appui des plaintes que venait de déposer M. Bodourian, alors que le même indiscret, dans un précédent compte rendu de la même réunion à sa société, ne soufflait mot de ces horribles détails.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

UNE « PREMIÈRE » A STRASBOURG

La France, Pierre de Varga et les droits de l'homme

De notre envoyé spécial

Strasbourg (Conseil de l'Europe). — Pour la première fois, la Commission européenne des droits de l'homme a pu examiner un recours individuel déposé contre la France, depuis la reconnaissance par notre pays, en 1981, de ce droit de recours. Les vingt membres de la Commission, réunis sous la présidence de M. Carl-Aage Norgaard, ont rejeté la requête qui avait été déposée par Pierre de Varga, le principal condamné dans l'affaire de Broglie (*le Monde* du 11 mai).

Peu nombreux sont les justiciables français qui ont, jusqu'ici, usé du droit de recours individuel, prévu par la Convention européenne des droits de l'homme et reconnu par le gouvernement de M. Mauroy en 1981.

Au terme de cinq heures d'audience à huis clos et de deux heures de délibéré, les défenseurs de Pierre de Varga, Mes Corinne et Jean Imbach, du barreau de Strasbourg, ont éprouvé, les premiers, les rigueurs de cette procédure. Théoriquement, l'affaire était plaidable. Il paraissait facile de trouver un motif de recours dans l'énorme dossier de l'affaire de Broglie. Le dossier était là, contenu dans trois gros sacs de la valise diplomatique, apportés de Paris par « l'agent » du gouvernement français, c'est-à-dire son défenseur, M. Gilbert Guillaume, directeur des affaires juridiques au Quai d'Orsay. Mais les membres de la Commission ne se sont pas laissé impressionner...

Incarcéré au lendemain de l'assassinat de Jean de Broglie en décembre 1976, et condamné cinq ans plus tard pour complicité d'homicide volontaire, Pierre de Varga estimait avoir fait l'objet d'une détention provisoire abusive, en violation de la Convention qui prévoit qu'une personne détenue *« a le droit d'être jugée dans un délai raisonnable »*. Il considérait l'instruction trop longue et reprochait à la justice française d'avoir, à onze reprises, refusé de le remettre en liberté malgré une sante chancelante. La France aurait ainsi violé un autre article de la Convention qui précise que *« nul ne peut être soumis (...) à des peines ou traitements inhumains ou dégradants »*.

Pour sa défense, le gouvernement français soulignait que, en raison de la complexité de l'affaire de Broglie, la durée de l'instruction n'avait pas été déraisonnable. De plus, lorsque Pierre de Varga s'est pourvu en cassation contre les décisions refusant sa mise en liberté, il a omis d'invoquer la Convention européenne des droits de l'homme. Les voies de recours interne n'ayant, de ce fait, pas été épuisées, la Commission se devait d'écarter la requête. C'est l'argument qui a finalement prévalu.

En donnant raison au gouvernement français, la Commission démontre une nouvelle fois qu'il n'est pas facile de passer au travers des mailles serrées du filet constitué par la Convention. Seule consolation pour Pierre de Varga : incarcéré depuis six ans et demi, et condamné à dix ans de réclusion criminelle, il peut théoriquement bénéficier d'une remise de peine, si le gouvernement français, en l'espèce M. Robert Badinter, ne lui tient pas rigueur de sa tentative infructueuse de faire condamner la France à Strasbourg.

BERTRAND LE GENDRE.

LE NOMBRE DES DÉTENUS A ENCORE AUGMENTÉ

Le nombre des détenus dans les prisons françaises continue d'augmenter. Il était de 37 616 le 1er mai contre 37 203 le 1er avril. Le nombre de prévenus, c'est-à-dire de personnes détenues avant jugement, était de 19 996 le 1er mai et de 19 328 le 1er avril. D'un mois à l'autre, l'augmentation du nombre de détenus a été de 1,11 %.

Le pourcentage des prévenus par rapport aux détenus est de 53,15 % aujourd'hui contre 51,95 % le mois dernier, malgré les recommandations de M. Badinter de limiter autant que possible les détentions provisoires. Par rapport aux quelque 30 000 places existant dans les prisons françaises, le nombre des détenus devient préoccupant. Il a augmenté de 8,77 % depuis le 1er janvier





FAITS ET JUGEMENTS

Relaxe de M. François Delmas poursuivi par M. Jacques Attali

Le tribunal de Montpellier (Hérault) a relaxé, mardi 10 mai, M. François Delmas, ancien secrétaire d'État (U.D.F.-P.R.) et ex-maire de Montpellier, qui était poursuivi en diffamation par M. Jacques Attali, conseiller du président de la République.

M. Attali reprochait à M. Delmas d'avoir publié, dans un tract électoral destiné aux personnes âgées, « *des extraits tronqués* » de son livre intitulé *l'Avenir de la vie*. Son défenseur, Mᵉ Georges Kiejman, avait réclamé le franc symbolique de dommages-intérêts, tandis que l'avocat de M. Delmas avait plaidé la prescription.

Sans aborder le fond de la plainte en diffamation, le tribunal a estimé que « *si un doute subsiste sur le point de savoir si la prescription est ou non acquise, ce doute doit bénéficier au prévenu qui doit être renvoyé des fins de la plainte* ». M. Attali est déchargé des dépens, qui seront supportés par le Trésor public.

● *Saint-Ouen contre « Minute ».* — Poursuivi en diffamation par la municipalité de Saint-Ouen (Hauts-de-Seine), qui lui reprochait de l'avoir mise en cause à propos des attentats aux mœurs commis par Jacques Dugué, l'entraîneur de basket d'une société sportive locale, M. Jean-Claude Goudeau, directeur de *Minute*, a été relaxé le 10 mai, au bénéfice de la bonne foi. La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a tenu compte du fait que l'équipe des jeunes basketteurs qui était entraînée par Dugué porte un maillot frappé de l'écusson de la ville et que le sigle de la société sportive en cause — USMA — est « *compris comme signifiant Union sportive municipale* », alors que la lettre M signifie en réalité « *multi-sections* ».

● *Le trafic de cocaïne.* — Les trois Néerlandais arrêtés le 6 mai à Paris après la découverte de 53 kilos de cocaïne provenant de Colombie (*le Monde* du 10 mai) ont été placés sous mandat de dépôt le 10 mai par M. Jean-Louis Debré, juge d'instruction, celui-ci a inculpé Derek Hommerson, alias Robertus Anten, quarante-deux ans, d'infraction à la législation sur les stupéfiants et sur les douanes, ainsi que d'usage de faux papiers d'identité, et Richard Scheper, vingt-neuf ans, d'infraction à la législation sur les stupéfiants et sur les douanes. Tous deux avaient déjà été condamnés dans leur pays pour trafic de drogue. Enfin Mozes de Boers, trente-sept ans, a été inculpé d'infraction à la législation sur les stupéfiants et sur les douanes, ainsi que sur les armes, car il était porteur d'un pistolet. Les trois hommes prétendent avoir été seulement recrutés en vue d'un transport d'or par un nommé Rudy moyennant une rémunération de 10 000 dollars.

● *Les suites de l'attentat de Marseille.* — Marc Monge et Marcel Robert, les deux hommes arrêtés à Paris après l'explosion, le 8 mars à Marseille, d'une voiture piégée dont les deux occupants avaient été tués, ont été inculpés le 10 mai à Marseille par Mˡˡᵉ Bernadette Auge, juge d'instruction. Les chefs d'inculpation sont les suivants : homicide volontaire, destruction de biens mobiliers par substance explosive, détention illégale d'explosifs, vol et recel.

● *Incendie au Café de la Paix, à Paris.* — Un incendie s'est déclaré, le mardi 10 mai, vers 22 heures, dans les cuisines du restaurant le Café de la Paix, à l'angle du boulevard des Capucines et de la place de l'Opéra, à Paris, au rez-de-chaussée du Grand Hôtel. Le feu, qui a totalement détruit les cuisines, d'une superficie de 650 mètres carrés, a été maîtrisé vers 23 h 30. Il y avait environ 300 clients dans l'établissement. Ils ont été évacués sans incident.

SCIENCES

UNE EXPOSITION A L'UNESCO

Aldabra, paradis du râle à gorge blanche

Du 9 au 19 mai, la Fondation des îles Seychelles présente à l'UNESCO, à Paris, une exposition sur l'atoll d'Aldabra, qui est inscrit, depuis décembre 1982, sur la liste du patrimoine mondial comme le sont, entre autres, les îles Galapagos.

Aldabra, située dans l'océan Indien par 9° 24' sud et 46° 20' est, a été et est encore à l'écart des routes maritimes si bien que ses 17 kilomètres carrés de terres émergées et ses 150 kilomètres carrés de lagon constituent un monde tout petit mais unique par sa faune et sa flore.

Aldabra est la seule terre de l'océan Indien où ont survécu les tortues géantes ou éléphantines (Geochelone gigantea), *majestueux herbivores qui sont actuellement au nombre de 150.000 environ. On y trouve aussi de très nombreux oiseaux dont certains appartiennent à des espèces ou à des sous-espèces que l'on ne trouve pas ailleurs. Tels sont, notamment, le râle à gorge blanche* (Dryolimnas Cuvieri) *qui a perdu la faculté de voler, le drongo* (Dicrurus aldabranus) *— un passereau noir à queue fourchue — et le très rare fauvette d'Aldabra* (Pebebromis aldabranus). *Quant à l'ibis sacré, il a, à Aldabra, pour particularité, yeux d'un bleu de porcelaine !*

En 1966-1967, Aldabra, qui faisait alors partie du territoire britannique de l'océan Indien, a failli mourir à cause d'un projet de piste aérienne que seule l'indignation des scientifiques a fait abandonner. La Royal Society de Londres ouvrit une station de recherche sur Aldabra en juin 1970 et l'atoll lui fut concédé à compter de juillet 1971. En 1976, tout l'atoll et les récifs qui l'entourent étaient déclarés « stricte réserve naturelle » et peu après les Seychelles (auxquelles était rattachée Aldabra) devenaient indépendantes.

En 1981, la Fondation des Seychelles, créée en 1979, prit la suite de la Royal Society pour Aldabra, qui devint une « réserve spéciale ». La même année, le gouvernement des Seychelles proposait d'inscrire Aldabra sur la liste du patrimoine mondial.

YVONNE REBEYROL.

• Place de Fontenoy, Paris-7ᵉ.

● *La situation sur l'Etna.* — Le ministre italien de la protection civile, M. Loris Fortuna, décidera, dans la soirée du 12 mai, si on tente ou non de détourner la coulée de lave qui descend de l'Etna depuis le 28 mars. Le 30 avril, le gouvernement italien avait autorisé cette tentative. Le chenal de dérivation est prêt, l'explosion qui doit ouvrir une brèche dans un mur de lave refroidie pourrait avoir lieu dans deux ou trois jours. Mais sept professeurs de l'université de Catane ont demandé l'annulation de l'opération qui, selon eux, est trop risquée, trop coûteuse (7 milliards de lires, soit 35 millions de francs) et dont le résultat est très aléatoire. — (*A.F.P.*).

● *Le palmarès du soixante-quatorzième concours Lépine.* — Le Grand Prix du président de la République — un vase de Sèvres — a été remis, lundi 9 mai, à M. Jean-Yves Poux, de Longjumeau (Essonne), pour la mise au point d'un système de réglage de montre à quartz. Le premier Grand Prix de l'Association des inventeurs et fabricants français (25 000 F), a été décerné à M. Bernard Dufresne, de Bracieux (Loir-et-Cher), pour la réalisation d'un dispositif permettant le déplacement de personnes âgées.

SPORTS

FOOTBALL

Nantes, Paris-Saint-Germain, Lille et Tours en demi-finales de la Coupe

Nantes, Paris-Saint-Germain, Lille et Tours disputeront les demi-finales de la Coupe de France, qui doivent avoir lieu le 27 mai (match aller) et le 7 juin (match retour).

Les deux équipes de deuxième division ont été éliminées de l'épreuve. Le Racing Paris-1 n'a été battu (1-0) à Nantes que par un but de Picot (89ᵉ min.) ; Guingamp, de son côté, s'est incliné (3-1) à Tours.

Bien que battu (1-0) à Rouen, Lille doit sa qualification à sa victoire (2-0) du match aller. Enfin, Paris-Saint-Germain, détenteur de la Coupe, a éliminé Brest (2-0) devant plus de trente mille spectateurs.

La Coupe n'est plus ce qu'elle était. David n'élimine plus Goliath. Au terme d'un match, c'était toujours possible ; depuis que les rencontres aller et retour ont été créées, en 1968, c'est plus difficile. La formule a, certes, l'avantage d'apporter des recettes plus subsantielles, mais elle a aussi l'inconvénient de réduire la part de spectacle.

Le match Paris-Saint-Germain-Brest a cependant apporté la preuve qu'on pouvait à la fois assurer les deux à la fois. Les Brestois étaient en position avantageuse après leur victoire (2-1) sur les Parisiens. Réputés pour leur sens de la contre-attaque, quand ils jouent à l'extérieur, ils ont même failli créer la surprise en bousculant d'entrée de jeu l'équipe parisienne. Il y avait plus que des vélléités quand Richard Honorine — un jeune homme porteur du nᵒ 3 dont on dit le plus grand bien — se présenta seul devant Baratelli. L'expérimenté gardien de but du P.S.G. dut avoir recours à tout son talent pour contrecarrer l'action du Breton.

Les dieux n'étaient pas non plus du côté des Brestois quand l'international Le Roux, se prenant pour Platini, eut l'insolence de reprendre de volée le ballon qui, comme une fusée, frôla le but parisien. Deux échecs dus surtout au manque de sang-froid et à trop de précipitation.

P.S.G. eut en revanche beaucoup de réussite pour affirmer sa supériorité. Deux actions propres et nettes, comme seuls les professionnels sont capables d'en mener. Toko d'abord, l'inégalable, qui jusque-là s'était montré fort discret, ne laissa pas passer la chance que lui donna Rocheteau, un coup de tête astucieux, pour donner l'avantage (40ᵉ minute de jeu) au P.S.G. ; Lemoult ensuite, qui bénéficia d'un service du Yougoslave Susic pour frapper avec une violence inouïe le ballon, qui alla se loger dans la lucarne du gardien brestois.

Deux buts à zéro. L'affaire était jouée. Brest, qui n'y croyait déjà plus, ne jouerait pas les demi-finales de la Coupe de France.

GILLES MARTINEAU.

TENNIS. — *Le Français Henri Leconte a été éliminé au premier tour du tournoi de Hambourg par le Tchécoslovaque Slozil 7-6, 6-2.*

Georges Goven (trente-cinq ans) a battu l'Américain Vitas Gerulaitis, 6-3, 6-4, au premier tour du tournoi de Florence. Thierry Tulasne, de son côté, a éliminé le Paraguayen Victor Pecci, 6-4, 6-1. Gilles Moretton, en revanche, a été battu par l'Américain Arias, 6-3, 7-5.

MÉDECINE

UN CONGRÈS A AVIGNON

Les psychiatres, les réformes et l'austérité

De notre envoyé spécial

Avignon. – L'éthique, ce thème un peu usé de congrès en congrès, a été un terrain de rencontre commode pour les quatre cents psychiatres publics et privés qui, pour la première fois, viennent de se réunir ensemble à Avignon. Les références théoriques communes, dégagées au cours de ces journées organisées sur l'initiative des trois principales associations scientifiques de psychiatres (1) et présidées par le docteur Charles Brisset, ont largement masqué les antagonismes nés de modes d'exercice trop souvent concurrents. De ce congrès réussi à un impossible rapprochement syndical entre psychiatres publics et privés, il y a la distance qui sépare la définition des grands principes éthiques de l'adoption de revendications communes en période d'austérité.

La Fédération nationale de la santé (C.F.D.T.) a publiquement regretté que « *les médecins psychiatres (...) aient délibérément choisi de débattre du devenir de la psychiatrie sans tenir compte des autres professionnels et des usagers* ».

Les congressistes ont consacré une partie de leurs travaux aux menaces que l'État pourrait faire peser sur leur éthique. Les psychiatres sont redoutables quand, en chaque texte, ils tentent de déceler la faille qui, exploitée, pourrait constituer une atteinte aux libertés.

Que le gouvernement essaie, par une circulaire, en 1982, d'intégrer les enfants handicapés dans les écoles ordinaires : les psychiatres y voient un risque de normalisation, le déni possible de leur discipline, les soins relégués au second plan. Qu'un règlement fiscal organise au sein d'associations professionnelles agréées la constitution de comptes nominaux : les praticiens y voient une atteinte au secret médical, rejoints en cela, il y a quinze jours, par le Conseil d'État.

Que le ministre de la justice tente de réformer l'article 64 tant décrié sur l'irresponsabilité de certains criminels, et les congressistes soulignent alors le danger qu'il y aurait à instituer un nouveau type de placement judiciaire en hôpital psychiatrique. De l'État légiférant il ne peut, semble-t-il, selon eux, venir rien de très bon : « *Toujours plus d'administration, toujours plus de bureaucratie* », et cette tendance, qui ne date pas à leur yeux de mai 81, ne peut qu'altérer le colloque singulier entre eux et leurs malades. D'où un grand scepticisme face à toute velléité réformatrice, même celle de modifier la loi de 1838 sur les placements d'autorité dans les hôpitaux psychiatriques : « *Le remède*, a craint un de leurs rapporteurs, *pourrait être pire que le mal* »

L'éthique des psychiatres, en fin de compte, a été définie de manière plus positive comme celle du libre choix du médecin par le malade. Un libre choix tout d'abord « *de première intention* », rendu possible par la dualité des secteurs publics et privés, par l'information des malades ou encore par l'harmonisation entre les prix de journée des différents départements. Mais un libre choix qui doit être également « *de deuxième intention* », c'est-à-dire « *une capacité, et pour le médecin et pour son malade, d'interrompre l'action thérapeutique* », le maintien dans une relation toujours ouverte d'éléments de « *surprise* », de « *rupture* », de « *discontinuité* ».

Une démographie galopante

Toutes choses qui semblent, à leurs yeux, assez menacées par la volonté des pouvoirs publics de contrôler l'efficacité des dépenses de santé. Pour un psychiatre qui s'affirme « *solidaire des deniers publics* », dix au moins refusent aujourd'hui catégoriquement de « *rendre des comptes* », de peur d'avoir à rendre compte. Toute évaluation, d'ailleurs, serait impossible : comment mesurer le nombre de psychothérapies nécessaires pour guérir une affection mentale ? Comment la Sécurité sociale pourrait-elle prendre en compte « *l'émergence du jeu* », « *l'apprentissage de l'autonomie* », le droit de dire non ou encore ces liens noués par un patient avec un petit chat ?

Les psychiatres, en somme, face aux menaces d'austérité, font le gros dos. Toute amorce de négociation pourrait être utilisée pour leur refuser des moyens encore dramatiquement insuffisants dans « *les nombreux déserts de la psychiatrie française* » : sept cents postes d'assistants du secteur public ne sont pas actuellement pourvus. D'où le débat largement escamoté, durant ce congrès, de la démographie psychiatrique, un point central pourtant pour l'avenir de cette discipline.

Les psychiatres français, mille cinq cents en 1968, cinq mille cinq cents aujourd'hui, seront au nombre de six mille neuf cents dans quatre ans – « *soit un taux*, a estimé un congressiste, *supérieur alors à celui des États-Unis* ». « *La France a-t-elle besoin de trente mille psychiatres* », comme l'a demandé, provocant, le docteur Émile Rogé ? Ou cette démographie galopante menace-t-elle d' « *altérer jusqu'au statut et à l'indépendance des médecins* », pour reprendre les termes du docteur Angleraud ?

Il ne fut pas répondu d'avantage à ces questions qu'à celle des passerelles possibles entre le secteur public et le secteur privé. « *Il y a pourtant un piège*, a estimé le docteur Brisset. *On forme quatre cents ou cinq cents internes par ans, largement refoulés vers le privé, qui commence à connaître des problèmes, et dans l'impossibilité pourtant de trouver des postes à temps partiel dans le secteur public* ». La multiplication de tels postes a été pourtant souhaitée par un psychiatre public, comme le docteur Roger Misès, un des trois rapporteurs de ces journées : « *La coopération entre les uns et les autres*, a-t-il précisé, *se fera d'autant mieux que le secteur public aura des moyens.* » Ce renforcement de la place du secteur public n'est sans doute pas du goût de tous les psychiatres privés. Les congressistes ont pourtant à peine traité de cette question. Il ne s'agissait, après tout, comme l'a rappelé l'un d'eux, entre psychiatres d'exercices différents, que d'un « *premier temps thérapeutique* ».

NICOLAS BEAU.

(1) Association française de psychiatrie, Association française des psychiatres d'exercice privé, Association scientifique française des psychiatres de service public.

La question soviétique

De notre envoyé spécial

Avignon. – La dénonciation, une fois encore, de l'utilisation, notamment en U.R.S.S., de la psychiatrie à des fins politiques, mise en cause au congrès mondial d'Honolulu en 1977, a été certainement le plus grand dénominateur commun entre les psychiatres qui viennent de se réunir en congrès à Avignon.

Ils furent particulièrement nombreux à déserter les réunions scientifiques pour applaudir Olga Lopez, médecin psychiatre colombien torturé, ou pour s'affirmer solidaires du psychiatre soviétique Anatolis Koriaguine, emprisonné aujourd'hui en U.R.S.S. Les psychiatres français suggèrent que ce dernier soit nommé membre honoraire de l'Association mondiale de psychiatrie lors de l'assemblée générale qui doit se réunir en juillet prochain à Vienne.

La motion commune que les trois principales associations scientifiques présenteront à cette occasion tient compte de la démission, en janvier dernier, des Soviétiques : menacés par neuf sociétés nationales d'être expulsés de l'Association mondiale à Vienne si les abus dans leur pays ne cessaient pas, ces derniers, dont on avait peut-être surestimé l'intérêt qu'ils portent aux rencontres internationales, ont préféré se retirer avant. Déjà, après le congrès d'Honolulu, les Soviétiques avaient laissé s'enliser dans les sables de la procédure le comité de vigilance créé alors. Ces obstacles levés, ils n'avaient fourni aucune réponse précise aux dossiers envoyés par ce même comité.

Aujourd'hui, à défaut d'une menace d'expulsion, le texte des Français propose la négociation d'une hypothétique demande de réintégration des Soviétiques démissionnaires à une double condition : la fin des abus, la libération des victimes.

N.B.

LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE FONT DES CONTRE-PROPOSITIONS AUX MÉDIATEURS

Une nouvelle rencontre était prévue, ce mercredi 11 mai, entre le Comité inter-C.H.U. national (C.I.C.N.) des étudiants en médecine grévistes et les médiateurs nommés par M. Pierre Mauroy. Le C.I.C.N. devait, à cette occasion, présenter plusieurs amendements aux dernières propositions qui ont été faites (*le Monde* daté 8-9 mai).

Une issue est-elle enfin en vue ou, au contraire, ne s'agit-il que d'une nouvelle étape d'un conflit qui dure depuis maintenant près de douze semaines? Après consultation de la base, les amendements présentés par le C.I.C.N. modifient de manière notable les propositions des médiateurs.

En ce qui concerne l'accès aux médecines spécialisées, les étudiants acceptent – pour la première fois – la notion de concours unique. Ils demandent, en revanche, la création d'une deuxième série d'épreuves. Celles-ci ouvriraient au choix sur quatre options (médecines de spécialités, chirurgie, biologie médicale et psychiatrie). Selon eux, le choix des spécialités (dans l'option médecines de spécialités) ne devra se faire qu'en cours de cursus et non au début.

Les étudiants demandent la création de différentes « passerelles » permettant le passage de la filière médecine générale aux filières recherche et santé publique. Ils demandent aussi, pour la première fois, des garanties portant sur la revalorisation de la médecine générale et l'introduction, dès le second cycle de leurs études, d'un enseignement ouvert sur ce type de médecine, alors que, actuellement, cet enseignement reste trop axé sur la médecine hospitalière.

Enfin, ils estiment que l'ensemble de leurs propositions ne peuvent être garanties que dans la mesure où les unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) médicales disposeront d'une véritable autonomie. Ils n'auront, sur ce point, aucune difficulté avec les médiateurs, qui expliquaient, le 6 mai, que cette autonomie était, selon eux, acquise. Ce point risque pourtant, au moment où le texte de loi portant réforme de l'enseignement supérieur va être examiné, de poser problème.

Au sein du groupe parlementaire socialiste, en effet, une autonomie complète ne semble pas envisageable. Si la spécificité pédagogique des U.E.R. médicale, est acquise, leur spécificité financière reste à définir. En ce qui concerne la spécificité administrative, explique-t-on au sein du groupe, elle conduirait à remettre en cause l'esprit même de la loi.

J.-Y. N.

LES CONSÉQUENCES DE LA GRÈVE DES INTERNES ET CHEFS DE CLINIQUE

Les directeurs de C.H.U. demandent d'urgence une aide financière

Les directeurs des centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) demandent que des mesures d'urgence soient prises pour faire face aux conséquences financières du récent mouvement de grève des internes et des chefs de clinique. La diminution d'activité observée du 22 mars au début du mois de mai dans les C.H.U. est à l'origine d'un manque à gagner sur recettes avoisinant au total 1,3 milliard de francs, indique-t-on à la Fédération hospitalière de France. Les directeurs des C.H.U. demandent donc des moyens de trésorerie sans en préciser le montant, afin, expliquent-ils, de ne pas léser les intérêts des fournisseurs ou créditeurs des C.H.U., et en attendant que soient « *rapidement alloués les moyens financiers nécessaires au rééquilibrage financier des budgets de 1983* ».

Ces demandes seront formulées à l'échelon de chaque établissement hospitalier et pourraient prendre diverses formes (revalorisation du prix de journée, emprunts ou acomptes récupérables). Les directeurs de C.H.U. réclament aussi que « *soient précisés avec suffisamment de clarté les modalités et les moyens de mise en place de dispositions découlant du fait de grève et concernant en particulier la notion de « service minimum »* ».

Pour sa part, l'Assistance publique de Paris estime que sa perte se chiffre à 145 millions de francs pour cent mille journées d'hospitalisation perdues.

● *Manifestations des étudiants en chirurgie dentaire.* Près de 2 000 étudiants en chirurgie dentaire en grève ont manifesté le mardi 10 mai sur l'esplanade du Champ-de-Mars à Paris.

ÉDUCATION

APRÈS LA DÉMISSION DU DOYEN

Un directoire d'administrateurs provisoires pourrait être mis en place à l'U.E.R. de droit de Nice

Une grève des étudiants déclenchée le 28 avril pour protester contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur, et suivie, le 5 mai, d'une occupation des locaux, est à l'origine de la crise ouverte au sein du conseil de gestion de l'U.E.R. de droit et de sciences économiques de Nice, par la démission, le 6 mai, du doyen et de dix autres élus minoritaires de son équipe. Bien que la majorité de gauche reste en place, ces démissions soulèvent le problème inédit de la validité des décisions du conseil.

Les étudiants grévistes se sont engagés auprès du recteur d'académie, M. Paul Verdier, à évacuer les locaux universitaires le vendredi 13 mai, avant l'organisation d'un vote sur une éventuelle reconduction de leur mouvement le lundi 16 mai. Plusieurs examens partiels ainsi que les épreuves écrites de l'examen spécial d'entrée à l'université ont, d'ores et déjà, dû être reportés.

De notre correspondant régional.

Nice. – La démission du doyen de l'U.E.R. de droit, M. Jean-Marie Rainaud (modéré), et des élus le soutenant, est intervenue à la suite du vote par la majorité du conseil (vingt voix contre dix-sept) d'une motion demandant « *que le libre accès aux locaux de l'U.E.R. soit rendu aux personnels et aux usagers* » à la date du 9 mai ; c'est-à-dire le jour même où le comité de grève des étudiants devait être reçu par le recteur.

Partisan d'une solution négociée du conflit, M. Rainaud avait déjà été désavoué une première fois pour avoir pris l'initiative de suspendre provisoirement les cours. Depuis les élections étudiantes de la fin de 1982, qui avaient placé en position d'arbitres deux élus d'une liste marginale (1), il ne disposait plus, en fait, d'une véritable majorité. Les syndicats d'étudiants de gauche (UNEF-Solidarité animée par des communistes et UNEF-ID, animée par des trotskistes et des socialistes) s'étaient prononcés contre la grève décidée par un vote à bulletin secret le 28 avril et reconduite dans les mêmes conditions (693 pour, 502 contre), le 5 mai.

Après deux tentatives d'occupation des locaux infructueuses, une cinquantaine d'étudiants grévistes s'étaient barricadés dans l'établissement, le 5 mai au soir, en imposant un blocus, y compris au personnel administratif. Tout en s'estimant en mesure de délibérer de plein droit, la majorité du conseil de gestion a demandé au président de l'université, M. Marcel Azzaro – qui a réservé sa réponse, – de désigner un directoire d'administrateurs provisoires.

M. Verdier, de son côté, considère que le conseil est *de facto*, « *en sommeil* » et a demandé à M. Rainaud d'expédier les affaires courantes en attendant une décision ministérielle ordonnant soit une dissolution suivie d'élections générales, soit des élections complémentaires par collèges. Le recteur a fermement condamné l'occupation de la faculté, qu'il a estimée « *non seulement illégale mais immorale* », tout en excluant le recours à la force.

GUY PORTE.

(1) Il s'agit de la Liste des universitaires ignares (LUI) présentée par des dissidents de l'UNEF-ID. Le conseil est composé de trente-neuf membres dont dix-sept représentants de syndicats d'étudiants et d'enseignants de gauche (UNEF-Solidarité, UNEF-ID, SNE-Sup et SGEN-C.F.D.T.).

LA GRÈVE A L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE-III

UNE LETTRE DE M. CHARLES DEBBASCH

M. Charles Debbasch, professeur de droit public à l'université d'Aix-Marseille III, nous a adressé une lettre dans laquelle il répond à deux universitaires aixois qui l'accusaient d'avoir suspendu ses cours *pour transformer des étudiants en grévistes* » (*le Monde* du 7 mai). Ces professeurs répondaient eux-mêmes aux propos de M. Debbasch dans *le Monde* du 5 mai.

M. Debbasch écrit :

« *Il est hors de question que je polémique avec Loïc Philip et Charles Cadoux qui voient en moi tout à la fois le chef d'orchestre de la grève des étudiants et l'écrivain de la partition d'Alain Savary. Quel pouvoir m'attribuent ces deux enseignants !*

« *Des milliers d'étudiants votant au scrutin secret décident la grève : j'en serais l'instigateur. La réforme Savary : j'en aurais été le précurseur à Aix-Marseille.*

« *Ces illustres collègues me font beaucoup d'honneur. Je les sens même quelque peu gênés devant l'étendue de l'influence qu'ils m'attribuent. Puis-je leur adresser un amical souhait, celui de retrouver la confiance des étudiants et de leurs collègues dont ils ont été privés lors des élections universitaires et que je m'honore d'avoir recueillie.* »

LA COORDINATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS A ÉTÉ REÇUE PAR M. ALAIN SAVARY

Huit membres de la Coordination nationale des étudiants contre le projet Savary de l'enseignement supérieur ont été reçus mardi 10 mai en fin d'après-midi par le ministre de l'éducation nationale. Ils se sont déclarés « *déçus* » après l'entretien qui a duré plus d'une heure et demie. Si le dialogue a été, estiment-ils, « *franc et direct avec le ministre* », il n'a pas permis de lever « *l'inquiétude extrêmement grave des étudiants* », car « *le flou et l'imprécision* » du projet de loi demeurent à leurs yeux.

M. Savary a confirmé que la discussion du texte à l'Assemblée nationale ne sera pas reportée ; selon son entourage, le ministre a expliqué que « *l'urgence de corriger l'importance des échecs d'un trop grand nombre d'étudiants* » exige « *impérativement* » de commencer au plus tôt cette discussion. Le ministre de l'éducation nationale s'est engagé à répondre par écrit « *sous de brefs délais et longuement* » aux questions que lui posera la coordination.

Avant la rencontre avec M. Savary, la coordination s'était réunie à l'université Paris-IX-Dauphine. Elle s'était prononcée à une large majorité pour le maintien parmi ses membres de représentants d'organisations syndicales étudiantes : le CELF (Comité des étudiants libéraux de France, proches des giscardiens), la CNEF (Confédération nationale des étudiants de France, modérée) et l'UNI (l'Union nationale interuniversitaire, « anti-marxiste »)

A l'Assemblée nationale

UNE SEMAINE DE DÉBAT POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La discussion à l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'enseignement supérieur a été officiellement inscrite à l'ordre du jour du 24 mai. Toute la semaine, y compris, en cas de nécessité, le dimanche 29 mai, a été réservée à ce long débat.

Les députés socialistes ont l'intention d'amender le texte pour le « *préciser* », a annoncé M. Pierre Joxe, le président de leur groupe, et pour « *mieux définir les finalités du premier cycle ainsi que le caractère d'ouverture du second cycle, et accroître la représentation des étudiants au sein des conseils d'administration des universités* ».

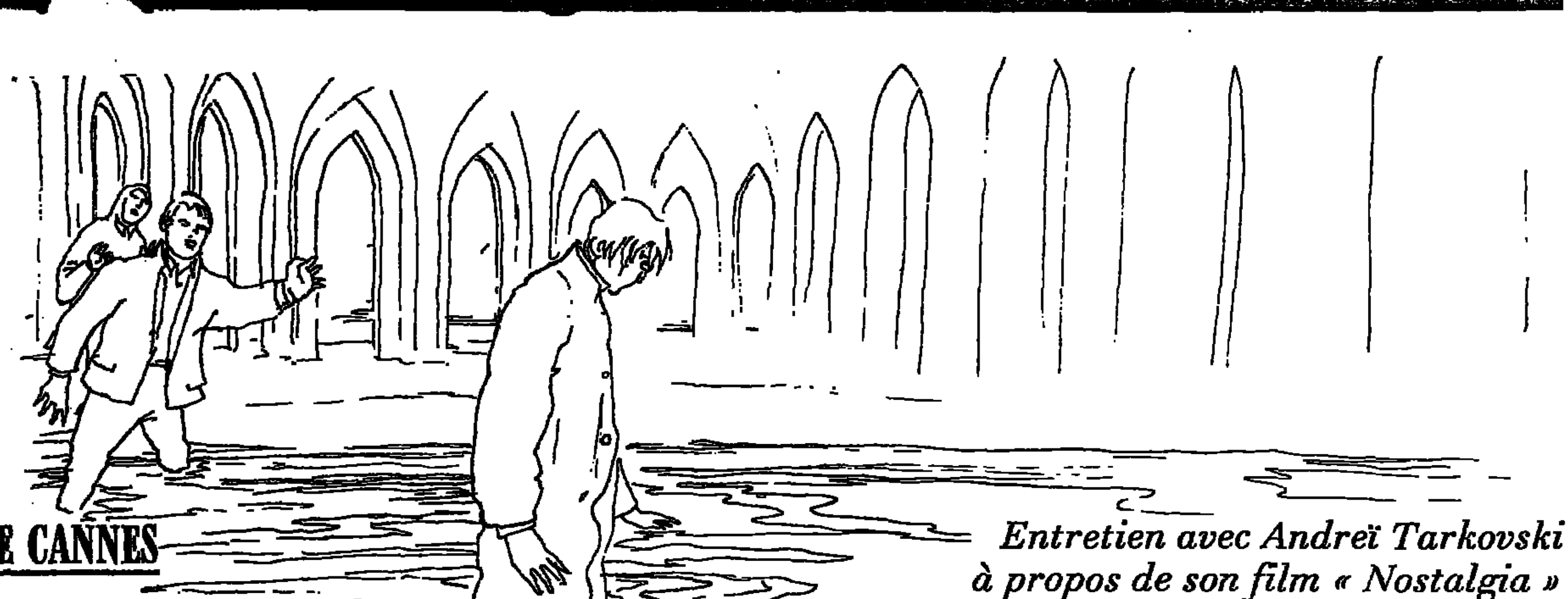
L'opposition a l'intention d'utiliser toutes les possibilités de la procédure pour retarder le débat : M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) défendra une « question préalable » dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu de délibérer et M. Jean-Louis Masson (R.P.R., Moselle), lui, une exception d'irrecevabilité. L'U.D.F., au nom de laquelle M. Raymond Barre (app. U.D.F., Rhône) devrait intervenir, veut présenter de très nombreux amendements, et M. Alain Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) a déposé une demande de renvoi en commission.

A l'occasion de l'ouverture du débat parlementaire, deux manifestations sont annoncées. D'une part, la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, les Cercles universitaires, la Confédération nationale des étudiants de France, le Collectif des étudiants libéraux de France et l'Union nationale interuniversitaire appellent à l'« *union* » et à la « *mobilisation totale* » le 24 mai ; d'autre part, l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes) envisage une manifestation le même jour à Paris





ARTS ET SPECTACLES



LE XXXVIe FESTIVAL DE CANNES

Entretien avec Andreï Tarkovski à propos de son film « Nostalgia »

Le noir coloris de la nostalgie

Avec *Nostalgia*, le nouveau film d'Andreï Tarkovski, le secret a été tenu, jusqu'au bout. Personne ne l'aura vu jusqu'à sa projection, à Cannes, le 16 mai. Hervé Guibert a rencontré cependant Andreï Tarkovski à Rome, où il vit actuellement et où il a tourné son film.

« On m'a dit, à Paris : Andreï Tarkovski préfère un interprète franco-italien plutôt que franco-russe ; il soupçonne tous les interprètes russes de travailler pour le K.G.B...

– Ce doit être une blague, *dit Andreï Tarkovski – selon l'interprète, qui ajoute : « Moi, je suis une réfugiée polonaise depuis 1968, citoyenne italienne. »*

– Alors, qu'est-ce que raconte Nostalgia ?

– Quelques jours seulement nous séparent de sa projection à Cannes. Je n'ai presque rien dit sur le film, et je ne veux pas anticiper. Je peux cependant mentionner quelques informations concrètes qui pourraient préparer le spectateur, mais qui ne lui représenteraient pas le film en tant que tel. Son metteur en scène lui-même ne l'a pas encore vu prêt...

– Vous savez quand même ce que vous avez voulu y mettre ?

– En deux mots, j'ai voulu raconter ce que veut dire la nostalgie, mais j'entends ce mot dans son sens russe, c'est-à-dire de maladie mortelle. J'ai voulu montrer des traits psychologiques typiquement russes, dans la lignée de Dostoïevski. Le terme russe est difficile à traduire : ce serait de la compassion, mais c'est plus fort encore, c'est s'identifier à la souffrance d'un autre homme, d'une façon passionnée.

– La souffrance de quel homme ?

– En principe, il s'agit d'un homme quelconque, des rapports des hommes en général, mais naturellement ce sentiment de compassion devient extrêmement fort quand il s'agit d'un homme qui vous est proche.

– Mais qui souffre et de quoi ?

– J'ai trois héros : un voyageur russe, un poète, sa traductrice et un Italien qu'ils rencontrent dans la province italienne. Le film traite de la compassion du personnage russe vis-à-vis de l'Italien.

– L'Italien souffre davantage que le Russe ?

– Je pense que oui. Mais je ne peux pas entrer dans les détails, ce serait toucher au sujet du film, qu'il faut laisser aux spectateurs. Le sujet d'ailleurs n'a pas une importance décisive, car le film ne se base pas directement sur lui, il est formé par une autre matière. C'est la première fois, dans mon expérience, que j'ai senti à quel point le film en lui-même pouvait être l'expression des états psychologiques de l'auteur. Le personnage principal assume le rôle de l'*alter ego* du metteur en scène.

– Comment avez-vous pu vous éloigner du sujet et vous rapprocher de vous ?

– Ce n'était pas prémédité. La chose s'est passée pendant la réalisation, je ne l'ai pas voulue consciemment. Je m'en suis rendu compte en découvrant sa matière.

– Ce sont les acteurs qui ont pourvu à cette identification ?

– On ne peut pas sous-estimer l'importance des acteurs, mais je ne pense pas qu'ils en soient responsables. C'est comme une coïncidence : ce que j'ai voulu montrer s'est tout à coup rapproché des états d'âme que j'ai vécus pendant mon séjour en Italie. Il serait difficile de discerner les facteurs de cette situation.

– Chacun connaît sa souffrance ; chez vous, où prend-elle son origine ?

– Dans le fait que l'homme se soit trop enseveli dans les choses matérielles. Pendant le processus du développement historique, le progrès a avancé à pas de géant par rapport au développement spirituel. L'homme ne s'est pas rendu compte que cette croissance ne s'harmonisait pas avec son esprit.

– De quel droit parlez-vous de l'homme en général ?

– En général, l'homme a tendance à parler des autres plutôt que de lui-même, à penser davantage aux autres qu'à lui, dans le sens bon et négatif. L'homme est assez indifférent en ce qui concerne son propre sort. L'égoïsme ne signifie pas l'amour de soi, c'est une chose complètement opposée. Tout dépend d'où l'homme fait partir le sens de sa vie. Si nous pensons que l'homme ne s'appartient pas lui-même, l'égoïsme ne peut pas exprimer l'amour de soi. On commence à penser à soi assez tard ; tôt ou tard dans la vie, on doit en prendre conscience.

– Qu'est-ce qui en empêche ?

– Juste cette nécessité de vivre de façon matérielle dans cette vie matérielle. Tous les hommes n'arrivent pas à comprendre qu'ils ont aussi une vie spirituelle.

– Comment, chez vous, s'est-elle affirmée ou confirmée ?

– Je ne suis pas sûr d'avoir déjà acquis la conscience de cet être spirituel, mais j'en possède quelques bourgeons, et j'ai l'impression qu'ils se développent d'eux-mêmes. Quelquefois je sens quelqu'un qui me tient par la main et qui me guide.

– C'est bon ou c'est poisseux ?

– C'est une sensation qui n'a rien à faire avec le plaisir ou la peur. Elle est plutôt sécurité, assurance, elle se rapproche d'un état de bonheur qui jusque-là m'était inconnu. Avec elle, on ne se sent plus une personne abandonnée, laissée à elle-même.

– Vous ressentez l'exil, avec toute sa mythologie ?

– Je ne peux pas dire objectivement que je me trouve dans un exil. Je suis venu à Rome en mars de l'année passée pour réaliser un film. J'ai un contrat de collaboration avec la RAI, je suis comme un travailleur immigré.

– En Union soviétique, avez-vous le sentiment d'être un privilégié ?

– Non, heureusement pas.

– Comment vos films y sont-ils reçus ?

– Le point de vue officiel est qu'ils sont difficiles à comprendre. Serge Bondartchouk a énoncé cette idée en Italie lors d'une conférence de presse. Néanmoins, surtout les jeunes regardent mes films avec un intérêt énorme. Je dirais même qu'il y a une contradiction entre ce que déclare Bondartchouk et la vérité.

De temps en temps, je sens la peur

– Qui est Bondartchouk ?

– C'est le plus grand metteur en scène soviétique. Il a été lauréat de tous les prix possibles et officiels en U.R.S.S. C'est bien dommage que vous ne le connaissiez pas.

– Vous n'avez jamais peur ?

– Comme tout le monde. De temps en temps je sens la peur.

– La vie à Rome est-elle plus confortable pour vous ?

– En général, je cherche à fuir les mondanités de la vie sociale, si intense dans les capitales. De ce point de vue, je suis obligé, à Rome, de voir plus de personnes, de maintenir plus de contacts que dans ma patrie.

– Pourquoi avoir choisi l'Italie ?

– Je m'y étais rendu plusieurs fois auparavant : je connaissais mieux le milieu. Il m'a semblé naturel d'y revenir. A part la Russie, c'est le pays où je me sens le mieux. J'aurais du mal à l'expliquer ; je crois que c'est lié au genre particulier de la vie italienne; son chaos même a de la personnalité, de la vitalité. Il n'y a pas ici cette « métaphysicité » des pays nordiques. Et l'indifférence orientale pour la vie matérielle est l'attitude la plus proche de moi. Dans un sens spirituel, l'Orient, par sa tradition et par sa culture, est plus près de la vérité que l'Occident.

– L'exil italien relève de toute une tradition romanesque en Russie...

– L'ambiance générale produite par l'Italie, sa surface semblent intensifier la créativité. La sphère spirituelle se trouve stimulée par la tradition culturelle, qui est perçue de façon physique, comme un poids. Peut-être je me trompe, mais cette pression est liée à cette autre sensation de n'être pas tout à fait à l'aise. On dirait qu'on subit les résidus des fortes passions qui ont existé dans ce centre de la Méditerranée. Elles dérangent l'être spirituel. Beaucoup de mes amis italiens trouvent difficile la vie à Rome et font tout leur possible pour aller vivre plus près de la nature. Pour moi, ce n'est pas la vie de la grande ville, comme à Paris ou à Moscou, qui crée la pression. C'est autre chose : Rome n'est pas une ville à la façon de Milan, elle est chargée d'hérédité, elle supporte toute la stratification des siècles passés. Ailleurs, nous vivons dans le moment exact où nous vivons. Par exemple, quand je suis allé à Londres, je me suis senti comme à la campagne ou comme dans un désert. Je ne voudrais pas ajouter que l'absence ou la présence du passé est bénéfique ou néfaste.

– Quand l'écrivain Isaac Babel découvre la baie de Naples, devant le premier palmier, il s'exclame : « C'est le paradis ! » *Mais hors de son pays, l'écriture tourne court. Ses récits parisiens, par exemple, sont inférieurs. Et il le dit dans sa correspondance :* « J'ai besoin de neige et de prolétaires pour écrire. » *Il n'est pas seulement un otage politique, mais un otage de sa natalité...*

– Je comprends très bien cela. Malgré le fait que Gogol ait écrit à Rome ses *Ames mortes*, il avait beaucoup de peine à y travailler. Il aimait énormément l'Italie et avait demandé plusieurs fois aux autorités russes de s'y installer, arguant de la fragilité de sa santé et de la rudesse du climat. Pouchkine aussi aurait voulu travailler à l'étranger, mais le tsar ne le lui avait pas permis. En revanche, si on pense à Bounine, qui connaissait la situation de l'exil et qui en souffrait, c'est à Paris et à Grasse qu'il a produit ses plus beaux récits. On retombe sur le problème des matériaux dans notre vie. On pense que les rapports entre les membres d'une même famille sont les plus essentiels, mais ce sont aussi ceux qui provoquent les plus grandes souffrances. Qui a dit que nous devions vivre dans ce monde uniquement pour avoir du plaisir ? Cette affirmation, je la trouve ridicule et erronée.

– Mais votre déplacement géographique a-t-il entraîné une déportation de vos éléments de travail : le langage, les voix, même la couleur de l'air ou la texture des pellicules ne doivent pas être les mêmes...

– J'avais la réputation d'être un pessimiste. Quand j'ai pu voir le film que j'ai réalisé ici, j'ai été moi-même touché par sa tristesse, par son noir coloris. Ce n'est pas exactement du pessimisme, car le film n'est pas construit sur des relations matérielles. Mais on ne peut pas dire que j'aie assumé les traits de joie et de gaieté de l'Italie. On me donne comme défauts l'impatience et l'intolérance. C'est vrai que les personnes joyeuses provoquent en moi une certaine irritation, je ne les supporte pas. Seules les âmes vraiment parfaites auraient le droit d'être joyeuses, ou les enfants, ou les vieillards. Mais les personnes joyeuses, généralement, n'ont pas leurs qualités. Je pense que la joie est une incompréhension de la situation dans laquelle on se trouve.

– Yilmaz Guney, l'auteur de Yol, *est aussi un cinéaste exilé. Cette année, il présente à Cannes* le Mur, *un film turc réalisé dans la province française...*

– C'est une situation fausse. Mais je ne crois pas que les différences matérielles entre les conditions de vie dans les pays aient une influence extrême sur la personne humaine. Maintenant, plus que jadis, nous n'attachons pas d'importance au développement de l'âme. Il semblerait au contraire que nous nous efforçons de l'abaisser. Nous nous enfonçons dans la matérialité comme des mouches dans le miel. Et nous nous y sentons à l'aise. Le progrès est-il la bonne direction ? Si l'on compare le nombre des victimes faites par l'Inquisition à celui des victimes des camps de concentration, on se dit que l'Inquisition était un âge d'or. La plus grande absurdité de notre temps est de penser que, se réunissant, quelques personnes d'un niveau spirituel inférieur pourront apporter le bonheur au reste de l'humanité. De nouveau, les hommes pensent à sauver les autres. Mais, pour sauver les autres, il faut d'abord se sauver soi-même. Il faut posséder une force spirituelle. Sans elle, ce qui se veut aide se transforme en imposition, en violence. Si chacun des hommes pouvait se sauver lui-même, il n'aurait pas besoin de sauver les autres. Nous aimons donner des leçons, alors que, en ce qui nous concerne, nous nous pardonnons les péchés les plus graves.

– Le principe du mal n'est-il pas plutôt le principe politique que le principe matériel ?

– La politique est une activité matérielle de l'homme.

– Vous préférez préserver la spiritualité plutôt que l'émotion ?

– L'émotion est l'ennemie de la spiritualité. Herman Hesse a dit une chose juste en ce qui concerne la passion. Dans *le Jeu de perles de verre*, il écrit que la passion est un frottement entre le monde extérieur et le monde intérieur, l'âme. Il me semble que Hesse considérait également les émotions comme la rencontre de l'homme avec la réalité matérielle. L'émotivité n'a rien à faire avec la vraie spiritualité.

– Vos films prouveraient que vous êtes attaché à la métaphore ?

– Notre vie est une métaphore, dès le début et jusqu'à la fin. Tout ce qui nous entoure est une métaphore.

– Mais dans vos films, quelle part de réel, quelle part d'irréel et quelle part de vous-même mettez-vous ?

– Il n'est pas possible de créer quelque chose d'irréel. Tout est réel et malheureusement nous ne pouvons pas abandonner le réel. Nous pouvons nous exprimer, à l'égard du monde qui existe, d'une façon poétique ou de façon purement descriptive. Moi, je préfère m'exprimer d'une manière métaphorique. J'insiste pour dire métaphorique et non pas symbolique. Le symbole comprend en lui-même un sens déterminé, une formule intellectuelle, tandis que la métaphore, c'est l'image. C'est une image qui possède les mêmes caractéristiques que le monde qu'elle représente. Contrairement au symbole, elle a un sens indéfini. On ne peut pas parler du monde, qui est justement illimité, en utilisant des moyens eux-mêmes définis et limités. On peut analyser une formule, c'est-à-dire un symbole ; mais une métaphore est un être en elle-même, un monôme. Si on la touche, tout de suite elle se démonte.

L'homme devrait pouvoir vivre dans le vide

– N'avez-vous pas essayé de recréer autour de vous, par les objets familiers, votre monde russe, et à l'échelle plus grande du cinéma ?

– Ça s'est peut-être produit, certaines personnes l'ont noté, mais c'est inconsciemment que j'ai voulu m'entourer de choses qui me rappelaient ma patrie. Ce ne serait pas un fait positif. L'homme devrait pouvoir vivre dans le vide. Tolstoï a dit que pour être heureux il ne faudrait pas désirer des choses impossibles. C'est très simple. Le problème est de savoir différencier les choses possibles des choses impossibles.

– Mais cette photo du chien, qui est là au-dessus de vous ?

– C'est un chien russe, c'est un membre de ma famille qui est resté en Russie, avec mon fils, ma belle-mère.

– La sensation de manque ou la nostalgie vous ramène donc plus à des personnes chères qu'à vous-même, à vos racines ?

– Je me rappelle les paroles d'une personne simple, elle disait : l'homme qui se sent mal avec lui-même dans sa solitude touche à sa fin ; c'est le signe d'un manque de spiritualité. Ça ne veut pas dire que je n'aie pas peur de rester seul, ni que je me considère à un niveau supérieur de spiritualité.

– Le regard qui vous lie à ces photographies, c'est quoi ? L'amour ?

– Oui, certainement. Mais je ne suis pas sûr que ce soit un bien. Je le ressens plutôt comme un défaut, un sentiment qui m'affaiblit. Mais peut-être ma faiblesse est-elle ma force ? Nous savons si peu de choses de l'âme, nous sommes comme des chiens perdus. Nous nous sentons à notre aise quand nous parlons de la politique, de l'art, des sports, de l'amour pour les femmes. Dès que nous touchons à la spiritualité, nous sommes égarés, nous ne sommes plus cultivés, nous manquons de préparation dans ce domaine. Nous ne sommes plus civilisés. Nous nous trouvons comme des hommes qui ne savent pas se laver les dents. Si nous retournons à *Nostalgia*, on peut dire que ce film exprime la nostalgie de la spiritualité. Par exemple, la notion de victime, nous ne la comprenons plus pour nous-même, elle existe seulement pour les autres. Nous avons oublié ce que ça veut dire, être victime de soi-même. C'est la raison pour laquelle mon film se base principalement sur le problème de la victime, moins par son sujet que par son déroulement.

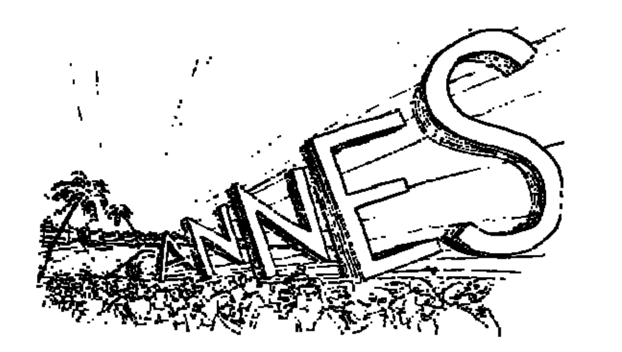
– Quand vous parlez d'âme, vous l'entendez comme une sorte de sculpture que l'homme devrait accomplir secrètement durant sa vie ?

– L'homme ne devrait pas la construire, mais plutôt la libérer. Elle est déjà construite.

– Une dernière question : quel animal auriez-vous voulu être ?

– Il est difficile d'imaginer vouloir être un animal, il faudrait vouloir descendre bas spirituellement, il faudrait que l'âme soit pétrifiée. Je voudrais être l'animal le moins dépendant de l'homme. L'existence de ce genre d'animal est curieuse à concevoir. Je n'aime aucun genre de romantisme, c'est pourquoi je ne vous réponds pas que je voudrais être un aigle ou un tigre. Peut-être aimerais-je être un animal qui provoquerait le moins de mal possible. Notre chien, Dark, s'est beaucoup humanisé, il comprend les paroles, il sent des émotions vraiment humaines. J'ai peur que ce chien souffre à cause de cela. Quand j'ai dû quitter la Russie, il est resté immobile, il ne me regardait même plus. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.



Yang Yanjin et Xie Jin

Une renaissance du cinéma chinois

La Petite Rue, de Yang Yanjin, est présentée le 16 mai à la Quinzaine des réalisateurs. Le lendemain, Un certain regard accueille *le Gardien de chevaux*, de Xie Jin. Deux films de cinéastes chinois que notre correspondante à Pékin, Anita Rind, replace ici dans leur contexte idéologique et politique. Depuis la révolution culturelle, la production cinématographique de la République populaire chinoise a en effet largement évolué, quantitativement et qualitativement.

APRÈS l'appauvrissement et l'extrême politisation provoqués par la révolution culturelle, le cinéma chinois connaît, depuis trois ou quatre ans, un nouveau souffle. Des metteurs en scène plus jeunes ont trouvé droit d'expression. La grandiloquence révolutionnaire a fait place à un regard plus humain, plus proche de la vie des êtres, de leurs peines, de leurs amours, de leurs aspirations. Phénomène réconfortant : cette plus grande diversité s'est accompagnée, chez certains, d'une volonté de recherche formelle traduisant un intérêt plus marqué pour la valeur artistique, voire esthétique des œuvres et non plus à leur seul contenu idéologique.

Totale libération des esprits ? Certes, non. La propagande garde ses exigences, mais celles-ci ont changé. L'illustration de la lutte des classes ou de la lutte contre l'impérialisme n'est plus la tache primordiale. Le mot d'ordre dominant est de gagner les cœurs et les esprits à la modernisation du pays, de coller davantage à la réalité « vraie » en étant plus attentif au malaise de certains groupes sociaux, les jeunes en particulier et les intellectuels. En même temps, l'évocation de la révolution culturelle revient constamment, parfois en contrepoint, parfois de façon plus centrale.

La réussite n'est pas toujours au rendez-vous. Le résultat peut même être agaçant. *Le Gardien de chevaux (Mumaren)* de Xie Jin est l'un de ces exemples ambigus. Le savoir-faire du réalisateur, auteur en 1960 du célèbre *Détachement féminin rouge*, lui permet, tout en se mettant au service de la nouvelle propagande, certaines audaces politiques qui n'ont pas échappé aux responsables les plus conformistes. Le tournage du film a été refusé par les studios de Pékin et Xie Jin a dû aller à Shanghai pour le réaliser.

Le thème général de l'œuvre, pourtant, ne pouvait qu'inspirer confiance. Un ancien « droitier », instituteur de son état, envoyé à la campagne et persécuté pendant la révolution culturelle, retrouve, après trente années de séparation, son père émigré aux États-Unis à la veille de la libération. Devenu un riche homme d'affaires, le père essaie de convaincre son fils de partir avec lui. Retenu par l'amour des siens et de la patrie, le héros repousse cette offre, non sans tourments intérieurs. Chacun suivra son destin. La rencontre se déroule dans le cadre artificiel de l'Hôtel de Pékin, lieu de passage du grand tourisme international dans la capitale chinoise. C'est l'occasion, pour le réalisateur, d'opposer la simplicité et la modestie du héros débarqué du fin fond de la steppe à un monde frelaté, sophistiqué, où le whisky coule d'abondance sur fond de musique de danse occidentale. L'intention est claire.

Le film est tombé à pic : quelques mois seulement avant sa sortie, le parti lançait une vaste campagne de propagande, précisément sur le thème du patriotisme, en direction principalement de la jeunesse. Corollairement, ce gardien de chevaux, bien dans la norme, répliquait à un autre film, *Un amour amer*, sévèrement critiqué celui-là, puis interdit, qui avait été réalisé à partir d'un scénario de l'écrivain Bai Hua. Dans cette œuvre-là, la fille du héros, lui aussi un intellectuel, victime de la révolution culturelle, annonçait à la fin du film son intention d'émigrer.

Loué par les officiels, bien accueilli par une partie du public ému par une certaine sympathie envers le personnage et la beauté des vastes espaces du nord de la Chine, *le Gardien de chevaux* n'en a pas moins irrité à cause de son formalisme et de ses incohérences. Le réalisateur Xie Jin, représentant de l'ancienne génération, a eu du mal, malgré son talent, à se dégager du schéma du « héros positif ». Il avait su, en d'autres occasions, montrer plus d'audace : une œuvre précédente, *la Légende des monts Tianyun*, sortie un an avant *le Gardien de chevaux*, avait été retirée de l'affiche à peine livrée au public.

Plus intéressante est la démarche de Yang Yanjin, le jeune réalisateur de *la Petite Rue (Xiaojie)*. Sur le thème central de la révolution culturelle se greffe ici, judicieusement, celui du destin d'une génération et du malaise de la jeunesse d'aujourd'hui.

Un jeune homme à la démarche tâtonnante revient sur les lieux de son passé à la recherche d'une jeune fille qu'il a aimée et qu'il aime toujours. La ruelle où elle habitait est restée la même, mais lorqu'il pénètre dans la maison qui était la sienne, il trouve un nouvel habitant, metteur en scène de son métier. Il commence à lui raconter une histoire où il est question de gardes rouges hurlants, d'une jeune fille à qui on rase le crâne, et, au milieu de la tourmente et de la violence, de la naissance d'un amour qu'un jeune travailleur éprouve pour elle.

Le balayeur et l'aristocrate

Le metteur en scène écoute le récit d'une oreille distraite jusqu'au moment où il s'aperçoit que cette histoire est celle de la vie de son interlocuteur. L'originalité du film, où le passé et le présent se mêlent, habilement intriqués et sur un rythme très rapide pour le cinéma chinois, est d'offrir trois fins possibles au spectateur. Comme si l'avenir était incertain, comme si l'individu était placé devant ses responsabilités, avait le pouvoir d'influer sur le cours des choses. Pis : l'une des issues envisagées, très pessimiste, évoque la détresse de la « génération perdue », sans illusions et sans espoir. Cette rupture avec le déterminisme idéologique de rigueur est une véritable révolution. Elle n'a pas manqué de provoquer des grincements de dents.

Le tournage du film ne s'est pas heurté de la part des autorités à des difficultés particulières. Une partie des critiques lui ont toutefois reproché l'absence d'une ligne directrice précise, autrement dit le point d'interrogation final. Le public, quant à lui, s'est montré ou bien désorienté ou bien, au contraire, séduit par cette possibilité offerte à son imagination.

Auteur d'un premier film, *le Sourire crispé*, le réalisateur Yang Yanjin, se révèle dans cette deuxième œuvre comme l'un des cinéastes les plus prometteurs de sa génération. Mais d'autres réalisations témoignent de cette renaissance du cinéma chinois. Parmi elles, *les Voisins*, de Zheng Dongtian (associé à Mme Xu Guming) dénonce, dans un style réaliste sans complaisance, les difficultés de la vie quotidienne dans les villes (logement, promiscuité, privilèges des cadres). Dans un genre tout a fait différent, *le Talisman (Ruyi)* évoque avec beaucoup de poésie, de sensibilité et de sens esthétique un amour entre un vieux balayeur de rue et une aristocrate déchue après la libération. Réalisée par un jeune metteur en scène de talent, Huang Zianzhong, cette œuvre a eu la chance d'être sélectionnée pour le Festival des Trois Continents qui se déroulera à Nantes en novembre prochain.

Ces exemples appportent la démonstration de la vitalité que commence à retrouver le cinéma chinois tant dans son inspiration que pour ce qui est de la qualité de la nouvelle génération des réalisateurs. Il faut souhaiter que ce ne soit pas simplement l'éclosion d'un seul printemps.

ANITA RIND.

Le moins cher pour le plus grand nombre

LES Chinois sont très friands de cinéma. On a décompté, cette année, plus de soixante-dix millions d'entrées par jour dans environ cent vingt mille unités de projection.

Une unité de projection n'est pas une salle de cinéma telle qu'on l'imagine en Occident. Il s'agit, dans la quasi-totalité des cas, de locaux ouverts aux spectateurs par les unités de travail ou de quartier et dont l'équipement n'est pas spécifiquement destiné à des projections cinématographiques. Parmi ces unités de projection, un peu plus de quarante mille se trouvent dans les villes – dont quelque deux mille sept cents sont de véritables salles de cinéma (quatre-vingt-dix-neuf seulement pour Pékin) – et quatre-vingt mille en milieu rural. A la campagne, des équipes techniques itinérantes s'installent la plupart du temps dans des locaux officiels où chaque spectateur doit, presque toujours, apporter son tabouret.

Le prix des places, très modique, varie de 5 à 25 centimes, la question essentielle pour les amateurs restant de se procurer des billets en dehors des attributions faites par leur unité, sans avoir à faire une queue interminable.

La Chine compte treize grands studios de tournage (quatre cent mille personnes, sans les artistes) répartis dans différentes provinces. Quarante usines sont chargées du développement des films, et un peu plus de trois mille entreprises travaillent en liaison avec la projection et la distribution.

Un peu plus de quatre cents films de fiction ont été tournés entre 1977 et 1982 (contre quelque soixante-dix entre 1965 et 1975), dont plus de la moitié durant ces deux dernières années. A ce genre s'ajoutent les dessins animés et les documentaires culturels, historiques, scientifiques, etc.

Les réalisateurs ont, pour la plupart, des budgets très modiques (moins de 500 000 dollars par tournage) à leur disposition. Une scène est rarement répétée plus de trois fois. Un même décor de studio est utilisé pour plusieurs films, moyennant quelques légères modifications. Les séquences en extérieur sont limitées en raison de leur coût. Enfin, la prise de son en direct n'existe pas faute d'un équipement adéquat. Quant aux pellicules, elles sont importées pour ce qui concerne la couleur et chinoises pour le noir et blanc. Mais les réalisateurs n'utilisent guère ce produit national, jugeant sa qualité encore trop insuffisante.

Entretien avec Paul Vecchiali

Le temps est venu du rêve réel

PAUL Vecchiali dédie son film En haut des marches à sa mère, qui ne le verra pas. Au générique, la photo de Danièle Darrieux se superpose à celle d'une vieille dame malicieuse – la fiction présente se superpose au passé. Paul Vecchiali raconte que sa mère était gaie, vibrante d'énergie et qu'elle aimait chanter. Comme son personnage du film, elle a connu la misère, et pour en protéger sa famille a bâti sa maison *« pour qu'il y ait au moins ça, du tangible »*. Pendant huit ans, elle a soigné son mari, atteint d'un cancer. Un jour, il réclame une piqûre. Il était si maigre, que ce n'était plus possible. Il dit : *« Je veux un enterrement décent. »* D'un coup la vieille dame tire l'oreiller de dessous sa tête, le geste était brutal, marquait rageusement le choix de la vie, le refus de s'attarder au malheur. Aussi, quand Paul Vecchiali en allant la voir la trouve abattue, quand il lui entend dire *« je t'ai déçu »*, c'est un choc.

Quelque chose est cassé qu'il lui faut reconstruire. La décision s'impose de ce film. La mise en place de la production, la préparation ont duré quatre ans : *« Je fais du cinéma*, dit-il *comme ma mère, arrangeait sa maison, selon mes moyens. Je ne suis pas radin, mais la pellicule coûte tant, le laboratoire tant. Un film, c'est concret. J'ai écrit directement la continuité sans passer par le scénario... »*

Paul Vecchiali est un auteur, il fait du cinéma d'auteur, à cent pour cent. Et à quoi cela correspond-il, en 1983, dans un temps où la coproduction internationale est une solution de rentabilité ?

« Il faudrait, pour s'y reconnaître, remonter aux années 30, dit Paul Vecchiali *Le cinéma français d'alors était fait de grands plans magnifiques, de scènes d'acteurs. Parallèlement, les Américains, sous l'impulsion des directeurs de studio, travaillaient sur le rythme – et je pense cela n'engage que moi, – je pense qu'en réaction d'autodéfense les auteurs ont créé une sorte de compromis de classicisme, beaucoup imité chez nous où il a viré un académisme que la nouvelle vague a voulu balayer, en partant de la production. On s'efforçait de raconter l'histoire possible à raconter à l'intérieur d'une économie donnée, au lieu de se battre pour trouver les moyens de fabriquer telle histoire, ce qui oblige à adapter sa langue – je préfère ce mot à celui de langage – aux exigences de l'argent.*

» Il y avait, chez les cinéastes, le plaisir de la découverte, une fraîcheur dont le public avait besoin, puisque le succès a été immédiat. Seulement, par nature, la fraîcheur est éphémère.on se lasse, on voit les tic et, peu à peu, se met en place un académisme autre, contre lequel vont réagir les nouveaux venus. Mais la situation n'est plus la même. Pendant les années 70, ce n'est plus une vague, c'est une marée, un éparpillement de cinéastes. Avec Claude-Jean Philippe, nous avons voulu faire le compte – hors jugement de valeur et sans arriver jusqu'à la moitié nous en avons nommé soixante – des indépendants qui travaillent à côté des systèmes, des écoles. Chacun dans son coin, dans tous les sens.

» C'est trop, trop pour les critiques, qui par saturation se font les complices des distributeurs pour déclarer que le cinéma français est médiocre. En réaction contre cet éparpillement, on revient à des formes structurées à des scénarios solidement ficelés qui offrent des garanties. Et on nous dit : « Vous êtes finis. »

Mais moi, je suis un incorrigible optimiste et je crois que le public va se lasser du standard actuel. Dans ce retour au scénario, je vois un retour au romanesque, le cinéma c'est ça, on y vient chercher le rêve. Dans les années 30 où voyager était compliqué, il suffisait d'un palace sur la Côte d'Azur pour déclencher l'imaginaire. C'était comme le cosmos. Le cinéma montre des acteurs en mouvement à qui il arrive des choses. Il montre l'extérieur et suggère cette intériorité qu'on tente aujourd'hui d'expliciter. Les images mentales arrivent sur le même plan que la représentation du réel, elles ont la même texture. Il y a simultanéité.

Au risque de paraître naïf

» Le cinéma d'auteur, en ce moment, travaille sur l'ambiguïté de l'image reçue, c'est un cinéma de sensibilité, très intime, très subjectif et, en même temps, précisément situé. La dialectique individu-environnement historique existe, le rapport est inversé. Nous ne suivons plus l'évolution d'un individu pour décrire un mécanisme politique – d'ailleurs le terrain politique est trop confus, – nous cherchons à raconter comment un personnage, avec son passé, est touché par les événements publics, nous tenons compte de ses choix bons ou mauvais, de ses souffrances. Je dénie à quiconque le droit de s'arroger l'exclusivité de la souffrance.

» Nous n'avons plus rien à affirmer. Mais, de la même manière que deux négations valent une affirmation, accentuer la confusion mènera à la clarté. Je le crois, au risque de paraître naïf. Je n'ai pas peur de l'innocence. Il y a eu un temps, celui de Corps à cœur, *pour donner simultanément l'ironie et l'émotion. A présent, je refuse de filtrer mes émotions. Je sais bien ce qu'il faut faire pour éviter telle critique, provoquer tel étonnement, mais je veux sauvegarder le rythme naturel de mon imagination. Je suis proche de mes personnages. Je ne les juge pas, je les respecte, quitte à me rendre ridicule avec eux. La peur du ridicule est la pire des censures. Je ne suis pas seul à penser de cette manière, le tout est de tenir.*

» Les industries investissent dans la recherche, sinon c'est la mort à long terme. Le cinéma vit à court terme, et la recherche on ne sait pas ce que c'est. Tout juste un a priori *au vu d'un scénario ou d'après une réputation, surtout en France où chaque film d'auteur est un prototype (ce qui fait sa richesse et sa faiblesse, car le temps manque pour le faire connaître). Depuis longtemps, je propose une « vitrine du cinéma français ». Des générations se sont éduquées aux images américaines. C'est bien, ce n'est pas suffisant. Au lieu de tonner contre l'impérialisme commercial américain, le ministre de la culture devrait reconstituer le patrimoine français. Celui-ci inclut aussi les œuvres dites mineures, soi-disant ringardes.*

» Toutes ont des choses à nous apprendre. Nous avons une tradition, elle existe, il faut permettre de la retrouver, c'est si simple. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.





PERSPECTIVES

« En haut des marches » de Paul Vecchiali

La dame de Toulon

DEPUIS plusieurs années, Paul Vecchiali rêvait de tourner un film avec Danielle Darrieux, une de ses idoles. Il voulait aussi dire son amour et son admiration pour sa mère. Il a pu faire son film, *mais sa mère est morte avant* qu'il ne soit terminé. Ainsi, *En haut des marches*, qui vient d'être présenté à Perspectives du cinéma français, est-il imprégné d'un climat affectif extrêmement fort. On en ressent d'emblée les vibrations, transmises d'abord par les images du générique, ensuite par Danielle Darrieux, même si elle ne joue pas le vrai personnage de la mère de Vecchiali. L'un des metteurs en scène de cette actrice, dont la carrière est la plus prodigieuse de notre cinéma, a dit qu'elle était sensible comme une corde de violon. C'est plus vrai que jamais, ici.

En 1963, Françoise Canavaggia revient à Toulon, ville qu'elle a quittée après la guerre, pour se venger de la famille de son mari qui l'avait dénoncé comme collaborateur du régime de Vichy. Françoise Canavaggia a l'âge de Danielle Darrieux aujourd'hui, et l'on ne s'étonne pas que celle-ci soit d'origine corse. Un magnifique plan-séquence à la gare de Toulon introduit Françoise dans le monde de son passé. Danielle Darrieux porte et portera pendant tout le film un petit tailleur bleu sombre, genre Chanel, avec chemisier bleu ciel à cravate. Elle mettra, de temps en temps, un imperméable beige. Elle a aussi un parapluie rouge et un revolver dans son sac à main. Surgie du passé, Françoise traverse le présent en imaginant l'avenir : elle va se *dénoncer après le meurtre de sa* belle-famille, discuter avec le policier connu autrefois. Elle porte donc, dans sa tête, un acte criminel décidé, l'affirmation hautaine de sa culpabilité.

Ce mode de narration « en avant » accompagne les « retours en arrière » de Françoise parcourant Toulon, et les rencontres qu'elle y fait. La maîtrise technique du réalisateur est évidente, mais il ne s'agit pas d'un exercice de style. Vecchiali, dont on connaît le goût pour le romanesque, ne quitte pas ce terrain où son scénario trouve sa puissance *d'émotion. Il* l'enrichit d'une dimension littéraire nouvelle chez lui. Le passé revit par sensations, images floues du souvenir, impressions colorées (Françoise est peintre) accompagnées de commentaires dialogués. L'un des plus beaux moments est le récit, par Françoise, du sabordage de la flotte française, à Toulon, en 1942, après l'invasion de la zone libre par les Allemands. Danielle Darrieux vit alors une sorte de transe, devant le paysage présent de la rade, et son visage en gros plan glisse sur une sorte de fond de carte postale fleurie.

Darrieux à fleur de peau

Quant au futur, visualisé d'une manière disons plus réaliste, il se présente comme la réflexion bouleversante d'une femme intérieurement détruite par la guerre et la mort de son mari, de son amour, et qui, se projetant au-delà de sa vendetta, se pose des questions sur sa vie passée, sur son rapport personnel aux événements historiques, sur la justification de son acte. Retrouvant Michèle, sa filleule, devenue avocate, Françoise se voit avec celle-ci, en prison, préparant sa défense. Elle invente les paroles, les idées, que cette fille d'une autre génération peut avoir en 1963 sur l'occupation, le régime de Pétain, la résistance ou la passivité au massacre des juifs, à la guerre. Elle invente aussi ses propres réponses, dévoilant ce qu'elle doit mettre à jour dans sa conscience. C'est la clé de voûte du film, qui n'est pas vraiment « politique » pour autant.

Le romanesque de Vecchiali véhicule toute l'expérience d'une existence vouée à la survie, arrivée au terme du supportable. Mais lorque Françoise, la « dame de Toulon » luttant contre la faiblesse et la nostalgie, parle dans la rue avec Michèle, il se passe autre chose entre elles. Dans cette triple conjugaison, passé, présent, futur, Danielle Darrieux est sublime. Sublime quand elle joue à fleur de peau ou par réactions instinctives, quand elle se braque contre les jugements des autres, quand elle chante, quand elle rit, quand elle se laisse attendrir et, à la fin, quand elle éclate en sanglots, le visage défait, libérée de ce qui étouffait Françoise.

Elle entraîne dans son sillage et celui de la mise en scène Hélène Surgère (Suzanne, la sœur ; elles ont ensemble dans un jardin un duo qui vrille le cœur), Françoise Lebrun, Gisèle Pascal, Sonia Saviange, Denise Farchy (le fantôme de la mère aveugle). Les hommes ne sont que des silhouettes ou des souvenirs dans ce film, le meilleur, le plus accompli de Vecchiali. La courte apparition de Micheline Presle signe encore l'adoration du réalisateur pour les comédiennes porteuses de son univers et de ses secrets.

JACQUES SICLIER.

COMPÉTITION

« Tender Mercies » de Bruce Beresford
« Angelo my love » de Robert Duvall

Romance et exotisme

ROBERT Duvall est, cette année, deux fois présent à Cannes. En qualité de comédien dans *Tender Mercies*. A titre de réalisateur dans *Angelo my love*. Aujourd'hui au sommet de sa *carrière, le comédien a conquis la* célébrité en marquant d'un talent très personnel une trentaine de films parmi lesquels les deux *Parrain*, *Mash*, *Le Grand Santini*, *Apocalypse now*. Du réalisateur, en revanche, nous ne savions rien. Or il se trouve qu'*Angelo my love* est beaucoup mieux qu'un coup d'essai. Si Duvall cinéaste n'a pas encore la sûreté, le professionnalisme, de Duvall acteur, ce second film (le premier, un documentaire, date de 1977) révèle un réalisateur qui sait joindre la sensibilité à l'accuité du regard.

Le héros d'*Angelo my love* (présenté hors compétition) est un gitan de dix ans qui court après la bague que lui a dérobée un adulte, gitan également mais d'une autre « famille » que la sienne. Le moins qu'on puisse dire est qu'Angelo n'a rien d'un enfant de chœur. Illettré et se moquant de l'être, doté d'un culot faramineux, hâbleur, menteur, bagarreur, « macho » et grand baratineur de demoiselles, il est prêt à l'impossible pour récupérer son bien. Ce n'est d'ailleurs qu'après avoir tenté l'impossible qu'il aura gain de cause.

Angelo my love est un film délicieux. C'est en outre un document dont l'exotisme nous ravit. Aux antipodes du grotesque *Roi des gypsies* jadis fabriqué à Hollywood, tout y sonne juste. Entre fiction et cinéma-vérité, Duvall, lancé sur les pas d'Angelo, nous raconte un procès (truqué), un pèlerinage (échevelé), une chasse (mystérieuse) aux fantômes, un mariage (rituel). Fouillis d'événements assaisonné d'interminables palabres, chronique souvent improvisée qui permet au cinéaste d'explorer avec humour et sympathie ce monde des gitans new-yorkais, clos sur lui-même, débordant d'énergie, extravagant et peu soucieux des lois, mais où l'orgueil des traditions et le sens de l'honneur restent vifs. Tant de verve et de cocasserie, de turbulence et de truculence, emporte l'adhésion. Les gitans sont des comédiens-nés. Petit cabot génial, Angelo Evans joue les stars sans complexes. Il est odieux et adorable.

C'est par l'Australien Bruce Beresford *(Breaker Morant)* qu'a été réalisé aux États-Unis *Tender Mercies*. Une histoire, presque une romance, qui nous parle de séparations et de rencontres, d'alcoolisme et de dignité retrouvée, de paix du cœur et de « country music » : *les Choses de la vie* dans un bourg perdu, au fin fond du Texas.

Veuve d'un soldat mort au Vietnam et mère d'un garçon de dix ans, une jeune femme, Rosa, dirige un motel minable près d'une station-service. N'ayant pour toute fortune qu'une guitare, un voyageur à la mine patibulaire – visiblement un ivrogne – demande à Rosa de lui louer une chambre en échange de ses services. Rosa accepte et, contrairement à ce qu'elle pouvait craindre, découvre en Mac – c'est le *nom de l'inconnu – un homme discret*, attentif, travailleur, qui s'enivre de moins en moins, et dont la gentillesse a séduit le jeune Sonny.

Ce Mac, nous l'apprendrons progressivement, est une ancienne vedette de la « country music », un chanteur-compositeur que l'alcool a détruit. Divorcé de sa femme, éloigné depuis dix ans de sa fille, il a longtemps mené une existence vagabonde. Mais maintenant il se sent bien, près de Rosa. Comme réconcilié avec les vieilles valeurs morales. Et c'est le plus tranquillement du monde qu'un jour, sans l'avoir *jamais courtisée, il lui demande : « Et si on se mariait ? »* A quoi Rosa répond, tout en continuant à bêcher son jardin : « *Bonne idée.* »

Le film entier est à l'image de cette curieuse scène de « fiançailles ». Bien que la tendresse y tienne une place importante, *Tender Mercies* est le contraire d'un film sentimental et, bien que l'émotion souvent affleure, le contraire d'un mélodrame. Comme les personnages qu'ils décrivent – des solitaires habitués à la rudesse des grands espaces – Bruce Beresford et son scénariste Horton Foote tournent le dos à l'effusion et se méfient de la psychologie. Parfois très belles (le baptême de Mac et de Sonny) et parfois dramatiques (les retrouvailles de Mac avec son ex-femme et sa fille), les scènes se télescopent sans préméditation apparente, imprimant à l'intrigue un cours *sinueux, paresseux, toujours imprévisible*. De la modestie du propos, de ce désordre et de cette nonchalance naît le charme du récit.

Aux côtés de Tess Harper (une débutante qui promet) et du jeune Allan Hubbard, Robert Duvall a choisi l'extrême dépouillement pour exprimer la fragilité et les secrets de Mac. De longs silences, des gestes rares et cette flamme dans ses yeux creux : voilà campé Mac le désespéré et Mac l'apaisé. Ajoutons que le chanteur est digne de l'acteur. Sans prétendre à d'autres récompenses, *Tender Mercies* pourrait bien valoir, cette année, à Robert Duvall un prix d'interprétation.

JEAN DE BARONCELLI.

« L'Été meurtrier » de Jean Becker

Isabelle Adjani est arrivée

ISABELLE Adjani est arrivée et le Festival endosse sa légende. Le nez collé aux vitres, on cherche la table où « elle » déjeune. Un essaim de photographes cannibales, c'est elle encore, et, du port au Carlton, son nom court sur la Croisette.

Cela ne relève pas d'un tourisme cinématographique vulgaire. Le public se joint aux professionnels pour évaluer la nouvelle prestation *de la star, et il est heureux, parce* qu'elle l'étonne sans le choquer, parce qu'elle se donne et descend de son piédestal pour jouer sans complexe les vamps de province.

L'Été meurtrier est un film commercial. Les deux ressorts du rire et du suspense policier s'y joignent, solidement tressés autour d'un fil conducteur psychologique.

Il y a donc Eliane, dite « Elle », insolente et un peu maboule, géniale en calcul mental et belle à se damner. *Pin-Pon, le pompier, va se damner* et l'épouser. Il est le premier garçon à la respecter avant de coucher avec elle. Il est tendre et charmant, et ne pouvait être autrement car il est interprété par Alain Souchon.

Autour du couple, les deux frères de Pin-Pon (différents mais solidaires) et leur mère, une brave femme sévère, ainsi que Cognata, la tante sourde et sagace. En face, sa famille à elle, une mère allemande qui porte les croix de l'histoire : un viol dans sa jeunesse, un mari paralysé, etc. Une fille trop affectionnée. Enfin, les bonnes gens du village, spectateurs bavards et pittoresques de la tragi-comédie qui, cet été là, bouleverse la vie.

Le récit est conté en voix *off* par les protagonistes principaux. On apprend très vite qu'Eliane a une vengeance en tête, qui doit la mener aux violeurs, et progressivement la rend folle. En principe, le père de Pin-Pon, un Italien, mort entre-temps, fait partie du lot.

Eliane a aussi un lourd contentieux avec son père – qui n'est pas le sien car elle a été conçue pendant le viol. Toute cette partie psychanalytico-policière du film est tirée par les cheveux et ne tient que grâce au talent audacieux et multiforme d'Adjani.

Devenu un stakanoviste du cinéma publicitaire, Jean Becker est efficace, et la vivacité de sa mise en scène est à signaler. Pourtant, ici, c'est Sébastien Japrisot le vrai auteur. Adaptateur de son propre roman, il a écrit des dialogues très séduisants.

Les « mots d'auteur » réussis sont de deux ordres : les acteurs échangent des reparties que les spectateurs adoreraient caser dans leur propre conversation, ou bien ils s'adressent directement au public, au mépris de la situation. Japrisot joue de l'un et de l'autre système. Les comédiens, presque tous bons (citons Suzanne Flon, Jenny Clève et François Cluzet), parlent comme vous et moi, avec cette richesse de mimiques qui est le fondement de la communication quotidienne.

CLAIRE DEVARRIEUX.

LE PROGRAMME DE JEUDI

SÉLECTION
- **La Lune dans le caniveau**, de Jean-Jacques Beineix (France).
- **Heat and Dust**, de James Ivory (Grande-Bretagne).

QUINZAINE
- **Die Flambierte Frau**, de Robert Van Ackeren (R.F.A.).
- **Rien qu'un jeu**, de Brigitte Sauriol (Québec/Canada).

PERSPECTIVES
- **La Palombière**, de Jean-Pierre Denis.

UN CERTAIN REGARD
- **Le Certificat d'indigence**, de Moussa Yoro Bathily (Sénégal).
- ***Caméras d'Afrique***, *de Ferid Boughedir (Tunisie)*.

SEMAINE
- **Faux-Fuyants**, de A. Bergala et J.-P. Limosin (France).

« Carbone 14 »
de Joelle Malberg et Jean-François Gallotte

On les plaint

ADMETTONS que les fous rires, les réparties moqueuses, la voix mutino-voluptueuse de Super Nana excitée, parviennent à éclipser, le temps d'une émission, la vulgarité terrifiante d'un personnage bidon.

Admettons que les pitreries, les canulars, bref le cinéma de David Grosexe au micro de *« la seule radio qui pourrait faire de la télévision »* fasse oublier un instant la vanité du discours et sa surenchère dans *l'archi-mauvais goût.*

Admettons enfin que l'irrévérence du troisième larron, alias Jean-Yves Lafesse, parvient à cacher un moment une indicible grossièreté, un mépris absolu des auditeurs et un narcissisme exacerbé.

Admettons tout cela. Mais ne nous leurrons pas sur cette radio libre née en 1981, morte il y a peu et peut-être bien ressuscitée. Car la caméra est là, discrète et silencieuse, qui observe et qui traque. Et si, lors d'un voyage nocturne au sein du navire *Carbone*, elle a pu saisir quelques moments intenses de délire, de folie et de jubilation (notamment un générique à deux voix de l'émission « Poubelle night »), elle a surtout fixé l'horreur, le cynisme, la violence haineuse.

Les bagarres fleurissent entre deux scènes d'amour, dans un coin du studio, et des regards s'échangent qui n'évoquent pas la paix, et beaucoup d'auditeurs se voient ainsi vexés, rabroués, ridiculisés, *simplement parce* qu'ils étaient paumés.

Le désespoir sonne mal lors d'une exaltation de toutes les débauches. Gourous de l'érotisme et chantres du porno, les trois compères n'ont de cesse que d'en réclamer davantage à l'antenne, de choquer, de provoquer, de violer les esprits. On les plaint de n'être que des pantins aux mains d'un mécène des plus troubles qui avoue *« faire mumuse avec son petit bijou »*.

ANNICK COJEAN.

QUINZAINE

« Rupture » de Chouik
« Les Derniers Jours... » de Aristarain

Doit-on se battre ?

ICI des films du monde entier. Bien. Mais réussiront-ils un jour à sortir de l'aquarium cannois ? Seront-ils projetés dans nos salles ?

La Quinzaine des réalisateurs, dont le succès populaire va s'affirmant, nous oblige à revenir sur ce problème avec un film algérien et un film argentin : *Rupture*, de Mohamed Chouik et *les Derniers Jours de la victime*, de Adolfo Aristarain.

Le premier illustre consciencieusement une certaine « tradition de la *qualité algérienne* », *offre le point de* vue officiel sur la résistance historique du peuple algérien aux colons français ; le second, plus terre à terre, empruntant généreusement au genre « série noire », conte le destin peu reluisant d'un tueur professionnel à l'américaine.

Dans *Rupture*, et c'est son intérêt principal, revit l'époque des années 30, l'image d'une Algérie qui n'est pas celle que nous entretenions de l'autre côté de la Méditerranée. Une Algérie grosse de contradictions, des ferments qui donneront leurs fruits après guerre. Le cinéaste *quitte* Alger, *montre* la vie quotidienne en province pour mieux exalter les raisons de se révolter : raisons d'hier mais examinées aujourdhui. Les Français ne sont pas seulement des méchants de western, les Algériens ne portent pas automatiquement une couronne angélique. *Œuvre académique partant d'une* idée juste, *Rupture* n'arrive pas à se libérer des belles images, du hiératisme, d'une volonté de sanctification de l'histoire nationale. Ce spectacle ne fera pas courir les foules : on n'y sent pas une seconde l'impertinence qui aurait seule pu faire respirer à cette thèse bien intentionnée.

Les Derniers Jours de la victime transpose dans un pays du tiers-monde – même s'il s'agit du plus occidental, du plus évolué, l'Argentine – un univers à la Dashiell Hammett. La capitale, Buenos-Aires, devient un Los Angeles ou un San-Francisco mâtinés de Chicago. Les buildings provoquent le ciel, la culture américaine est partout. Le réalisateur, Adolfo Aristarain, pos*sède un métier que ne désavouerait* pas Jacques Deray chez nous, avec quelque chose de plus authentique : nous sommes réellement en Amérique, même si c'est celle du Sud. La misère est esquivée, la bourgeoisie et l'argent qui dégouline, tous ces dollars, ont seuls à répondre de la cra*pulerie ambiante*. Adolfo Aristarain, qui a travaillé en Europe, excelle à recréer un monde cosmopolite et très argentin en même temps, avec ces pensions de famille inséparables de tant de films argentins, où le mal rampe, inéluctable. L'originalité du récit est de renverser insensiblement l'image du tueur à gages, qui devient à son tour la cible des criminels. Il en sera l'ultime victime. Il y a dans ce récit du talent du professionnalisme. Cela suffira-t-il pour permettre au film de traverser l'Océan ? Doit-on se battre pour imposer chez nous ce bon pastiche sud-américain du vieil Hollywood, même si le film est appelé à connaître dans son pays d'origine un immense succès ?

LOUIS MARCORELLES.

Magritte et les publicitaires

Hommages à l'auteur absent

L'EXPOSITION le montre, le livre (1) le prouve : pas un auteur n'a été autant pillé par la publicité que Magritte ; directement ou indirectement utilisé, usé jusqu'à la corde. Du portrait de l'homme au chapeau melon et col cassé, occulté ou non par une grosse pomme, repris tel quel ou mis à diverses sauces (mappemonde, valise, bourse...) à l'*Oiseau de ciel*, à l'œil nuage, aux météorites, *grosso modo* tout ce qui relève de la fusion et confusion entre le réel et l'imaginaire, tout ce qui tourne autour du tableau dans le tableau, les designers en ont fait leur truc. Ce phénomène est intéressant à considérer, et par rapport à Magritte et par rapport aux mécanismes de la production publicitaire. On peut creuser le pourquoi et le comment, lui, Magritte plus qu'un autre. Sûrement déjà parce que Magritte lui-même a beaucoup travaillé dans le sens de la reproduction, du multiple, encouragé les affiches, les cartes postales, et ouvert une large brèche permettant d'assimiler sa peinture à un produit. N'a-t-il pas négligé le support toile, l'idée de tableau, cherché la neutralité de la facture, pour privilégier la pensée et la notion d'image ? Ne mettait-il pas lui-même dans son œuvre les conditions de la réappropriation ?

Magritte pourtant détestait l'univers de la publicité — il l'a dit et redit — pour en avoir fait les frais, ce que l'on découvre aujourd'hui, pour des raisons alimentaires. A plusieurs reprises il a, en effet, travaillé pour la publicité, juste après la guerre de 1914-1918, dans les années 20, dans les années 30, réalisé des affiches et des dessins de mode pour la couturière Norine, des publicités pour des cigarettes dans le cadre des studios Dongo, pour des parfums, pour des partitions musicales.

Cela dit, il faut bien le reconnaître, à quelques projets près, d'ailleurs souvent rejetés par les commanditaires, ces travaux n'ont rien d'exceptionnel ; joliment faits certes, mais souvent un peu ternes.

Ce n'est d'ailleurs pas ce Magritte-là, quasi inconnu (ses publicités paraissaient dans des revues à très petite diffusion), c'est l'autre, celui de la peinture, dont les designers s'inspirent ou qu'ils *pompent* directement, parce que sa peinture est faite d'images-chocs connues, d'images corvéables à merci, qu'on peut faire déraper, presque à l'infini. Prenons par exemple *le Principe d'incertitude* : combien de certitude ne peut-on glisser entre un corps ou un objet et leur ombre, métamorphosée sur le mur. Prenons encore *Ceci n'est pas une pipe* dont l'esprit peut être respecté à la lettre quand il s'agit de la couverture d'un livre de sémantique, mais qui aussi peut servir autrement tous les rapprochements provoquant le déclic dont tout homme de publicité rêve.

Le livre de Georges Roque, *Ceci n'est pas un Magritte*, vous dira tout, en textes et en images, sur la question ; c'est lui qui a motivé l'exposition (et non l'inverse), celle-ci l'illustre, sans plus. Donc, si vous pouvez vous l'offrir, il n'est pas absolument nécessaire de faire le détour par la rue de Paradis, à moins que vous n'ayez l'envie de grimper des marches peintes comme du ciel bleu traversé de petits nuages blancs très magrittéens.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Musée de la publicité, 18, rue de Paradis, et *Ceci n'est pas un Magritte*, essai sur Magritte et la publicité, éditions Flammarion, 160 F.

SÉLECTION

CINÉMA

Directement après leur présentation à Cannes : *l'Été meurtrier* de Jean Becker, *la Mort de Dario Ricci* de Claude Goretta, *la Lune dans le caniveau* de Beineix (à partir du 13).

ET TOUJOURS : *Dans la ville blanche* d'Alain Tanner (Bruno Ganz le marin), *le Vent* de Souleymane Cissé (la légende du bélier), *Dark Crystal* (les Muppets fantastiques), *la Femme de cauchemar* (et deux autres films de Lothar Lambert), *Gandhi* (encore), *E.T.* (toujours) et *Pauline à la plage* (Rohmer).

THÉATRE

Vera Baxter au Poche (Marguerite Duras, Martine Pascal et Jean-Marc Bory), *la Peau dure* à Aubervilliers (trois comédiennes à voir), *Hippolyte* à Gémier (les enchantements de Viva), *Casimir et Caroline* à Tourcoing (Horvath années 80). *Description d'un combat*, à la Bastille (Kafka en chapeau melon).

MUSIQUE

L'itinéraire, Prey et Clostre

Rien ne manifeste mieux la vitalité, souvent contestée, de la musique contemporaine que la célébration par l'ensemble de l'Itinéraire de son dixième anniversaire en quatre concerts et deux conférences, présentant dix-huit œuvres, dont beaucoup de premières : Bancquart, Mefano, Murail, Levinas, Grisey, etc. (Centre Pompidou, le 16 ; IRCAM, les 17, 18, 19 mai.)

Deux créations lyriques sont aussi à noter : celle de *Camera azzurra* de Claude Prey, d'après *Paulina 1880* de P.-J. Jouve, par l'Atelier lyrique du Rhin. (Colmar, les 17, 18, 24, 25, 27, 28.). Et celle des *Scènes de la vie italienne* d'Adrienne Clostre, à partir de faits divers d'aujourd'hui, au Théâtre musical d'Angers. (18-19 mai.)

ET AUSSI : *Dialogues des Carmélites* de Poulenc, production du Met de New-York (Opéra-Comique, les 11, 13, 16, 18, etc.) ; Mendelssohn et Puccini, par l'Orchestre de Poitou-Charentes et le Chœur régional, dir. M. Corboz (Saintes le 12, La Rochelle le 13, Châtellerault le 14, Barbezieux le 15) ; *L'Or du Rhin*, en concert (Opéra de Paris le 13) ; *Pièces en concert* de Rameau (Saint-Médard le 13) ; *Mefistofele* de Boïto, avec N. Giuselev, dir. N. Santi (Champs-Élysées le 14) ; cycle Schubert par le Quatuor Melos (Gaveau, les 16, 17, 18, 19) ; G. Bumbry (Châtelet le 16) ; Alicia Nafé (Athénée le 16) ; Concert pour les Droits de l'homme (Champs-Élysées le 16) ; *Don Giovanni*, mise en scène Louis Erlo (Opéra de Lyon, neuf représentations du 17 mai au 4 juin) ; Festival de musique de Toulon (18 mai-9 juillet) ; *2e Symphonie « Résurrection »* de Mahler, par l'Orchestre de Paris, dir. R. Kubelik (Pleyel les 18-19) ; *Jules César* de Haendel, avec T. Troyanos, dir. Ch. Mackerras (Genève les 18, 21, 24, etc.).

VARIÉTÉS-ROCK

Gilberto Gil

Porte de Pantin, pour un soir, Gilberto Gil et sa musique sereine épanouie. Gil est incontestablement aujourd'hui l'un des musiciens les plus créatifs du Brésil, l'un des plus insolents de santé, de richesse et de force, l'un de ceux qui savent le mieux conjuguer la modernité et la tradition et qui ont une étonnante manière de transformer un concert en une fête enivrante (Porte de Pantin, lundi 16 mai).

Mama Bea

L'une des chanteuses françaises les plus passionnantes par la fougue, la puissance et la qualité émotionnelle. Bien que fidèle au rock, Mama Bea chante aussi aujourd'hui des ballades et reprend une chanson de Piaf (Bobino, à partir du 9 mai).

Jacques Douai

Jacques Douai est en soi une institution. Son rôle dans la chanson française a été considérable : le premier, il a collecté des complaintes vieilles de plusieurs siècles, ressuscité à sa manière la mémoire collective des Français à travers la chanson. Aujourd'hui, il célèbre au Théâtre du Jardin ses trente-cinq ans de chansons (Jardin d'acclimatation, 20 h 45).

ET AUSSI : *Valeria Munarriz* à l'Espace Pierre Cardin ; *Toure Kunda* au Forum des Halles ; *Michel Berger* au Palais des sports (à partir du 17 mai) ; *Orchestral Manœuvres in the dark*, le 17 mai à la Bourse du Travail de Lyon, le 18 au Hall Tivoli à Strasbourg, le 19 à Clermont-Ferrand.

JAZZ

Festival d'Angoulême

Date majeure du calendrier des festivals, le Festival d'Angoulême réunit encore la partie créative du jazz européen ainsi que des innovations extérieures. Cette année, trois journées seront consacrées à l'Afrique. Le 12, création internationale de Didier Levallet (du 10 au 22 mai).

ET AUSSI : *Claude Barthélémy* au New Morning (les 13-14). Avec *Jean-Luc Ponthieux* et *Jacques Mahieux*, le plus suscitant des jeunes guitaristes.

DANSE

John Neumeier au Théâtre de la ville

Le second programme présenté par le Ballet de Hambourg est centré sur un hommage à Stravinski, qui a inspiré au chorégraphe plusieurs chefs-d'œuvre, dont *le Sacre* et un très insolite *Petrouchka*. Les danseurs proposent également une animation-rencontre comme ils ont l'habitude d'en pratiquer avec leur public de Hambourg ; elle constitue un véritable spectacle dans le spectacle.

Antonio Gades au Théâtre de Paris

Une adaptation au style flamenco du drame de « Carmen » dans une mise en scène du cinéaste Carlos Saura.

ET AUSSI : *Douglas Dunn* au Centre américain ; *Peter Goss dance company* au Théâtre de la Porte Saint-Martin ; *Maitreyi* au Centre Mandapa (mise en scène chorégraphique du « Gita Govida » ; *Lemosof et Catala* à La Forge (15 avril) ; *Josiane Rivoire* au Centre de Noisy-le-Grand (14 et 17 mai) ; *Concours international de claquettes* au Carré Silvia Monfort (15 mai) ; *Lucinda Childs* aux Entrepôts Lainé à Bordeaux (10 mai).

EXPOSITIONS

Ferdinand Hodler au Petit Palais

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on ne connaît pas, en France, le peintre de Berne, dont le symbolisme musclé sans équivalent fut pour tous salué en son temps (Hodler est né en 1853 et mort en 1918) par Maurice Denis. Pour réparer cette lacune, une rétrospective d'environ deux cents peintures et dessins proposée par l'Association française d'action artistique.

ET AUSSI : *Kokoschka et Sol Lewitt* à Bordeaux ; *Damian et Jean-Pierre Raynaud* au Grand Palais ; *Jacques Villon* au Salon de Montrouge ; *Magritte et la publicité* au Musée de la publicité ; *Bernard Borgeaud* et *Daniel Buren* à l'Arc.

Festival de Munich

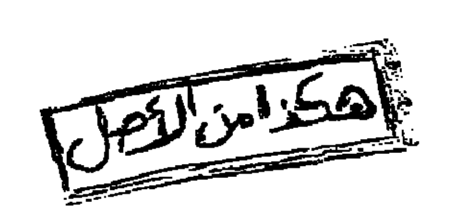
Dans les jardins anglais

LE cinquième Festival de Munich, qui se tient du 16 au 29 mai, prend une importance toute particulière. Pour célébrer le XXe anniversaire des accords franco-allemands – et avec l'aide de l'action artistique et du ministère de la culture – le programme est axé sur le théâtre français. Y participent Patrice Chéreau avec *Combat de nègre et de chiens*, le Théâtre du Soleil avec *Richard II* et *la Nuit des rois*. L'un et l'autre sont célèbres en Allemagne, mais le festival a également invité l'Ensemble de Marseille *(l'Enéide)*, les Fédérés *(Leonce et Lena)*, Jérôme Deschamps *(les Blouses)*, le Théâtre national de Chaillot *(les Petites Filles modèles)*, Farid Chopel *(Chopelia)*. La présence française se manifeste également par des pièces traduites et créées pour le festival et sous son impulsion : *la Nuit juste avant les forêts*, de Koltès, *A cinquante ans elle découvrait la mer*, de Denise Chalem, *Schliemann* de Bruno Bayen, *le Pique-Nique de Claretta*, de Kalisky, *la Femme flouée*, d'après Simone de Beauvoir...

Le second thème au festival est « la femme ». Ce n'était pas prémédité : il s'est trouvé que les metteurs en scène et les personnages féminins ont été à l'avant des projets. On pourra voir entre autres Eva Matès dans *Médée*, *les Bacchantes* par le Studiotanz d'Essen, six comédiennes dans un bain turc (*Steaming*, de Nell Dunn) *Clara S*, par Ulrike Ottinger, qui reprendra, en français cette fois, le spectacle à Avignon. De la danse avec Suzanne Linke, Jutta Heinrich et Birgit Trommler (tanzprojekt de Munich), Pina Bausch enfin avec son tout nouveau spectacle, *Nelken*.

Il y a aussi les « midnight shows » avec Armin Mueller-Stahl, Sarah Camp, Astrid Jacob... et du côté français Michel Hermon, Yvette Theraulaz, Colette Magny... La plupart des manifestations ont lieu dans des chapiteaux rassemblés dans l'Englische Garten, fameux jardin au centre de Munich où l'on boit de la bière devant un kiosque en forme de pagode rouge.

★ Renseignements Theater Festival Agnesstrasse 14, 8 Munich 40. Tél. (49-89) 39-50-41.





EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

YVES KLEIN. Rétrospective. Jusqu'au 25 mai.

DE LA ROSIÈRE A LA MISS. La jeune fille dans les fêtes populaires. Salle d'actualité. Entrée libre. Jusqu'au 6 juin.

TABU-DADA : Jean Crotti-Suzanne Duchamp. Jusqu'au 30 mai.

WILLIAM KLEIN. Jusqu'au 12 juin.

ROBERT MAPPLETHORPE. Salon photo. Jusqu'au 19 juin

CHRIS HARRIS. Danse et photographies. Petit foyer. Jusqu'au 15 mai.

PLEIN VIDE. Enveloppe. Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 juin.

DE LA CRÉATION A LA LECTURE. Lapin express. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 27 juin.

C.C.I.

EUREKA 83. Un siècle d'inventions françaises. Jusqu'au 27 juin.

IN COHERENCES. Environnement quotidien et folie. Jusqu'au 30 mai.

B.P.I.

ARBRES - PHOTOGRAPHES ET PAYSAGES, XIXe-XXe SIÈCLES. Jusqu'au 30 mai.

Musées

CLAUDE GELLÉE, DIT LE LORRAIN (1600-1682). – Grand Palais. Entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée 15 F ; le sam. 12 F. Jusqu'au 16 mai.

MANET, 1832-1883. – Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 27 juin. Jusqu'au 1er août.

DAMIAN-RAYNAUD. *Les symboles du lieu. L'habitation de l'homme.* Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 juin.

BONNARD, K.X. ROUSSEL, VUILLARD. Grand Palais (voir ci-dessus). Tous les jours, de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 23 mai.

FERDINAND HODLER, 1853-1918. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 14 F. Jusqu'au 24 juillet.

PASTELS DES XIXe ET XXe SIÈCLES, des collections du Petit-Palais. Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 9 F. (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 juillet.

LES COLLECTIONS DU COMTE D'ORSAY, dessins du musée du Louvre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée 12 F, gratuite mercredi et dimanche. Jusqu'au 30 mai.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. Jusqu'à la mi-octobre. – Georges Shaw : paysages photographiques. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER, 300 photographies : 1944-1982 ; jusqu'au 26 juin. **WIFREDO LAM (1902-1982)** ; jusqu'au 22 mai. **VIVE L'ART MODERNE** ; jusqu'au 29 mai. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi, de 10 h à 20 h 30.

BERNARD BORGEAUD : Nuits - DANIEL BUREN : Points de vue - MAX NEUHAUS : Sound Installation - WONDER PRODUCTS : Tecnopop in Wonderland. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 juin.

MAGRITTE ET LES PUBLICITAIRES. Jusqu'au 12 juin. **ROUCHON,** pionnier de l'affiche illustrée. Jusqu'au 6 juin. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

GUS BOFA et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE-LE PREMIER EMPIRE. Dessins. Jusqu'au 22 mai. – **DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE AU BOIS DE VINCENNES.** Promenade historique dans le douzième arrondissement. Jusqu'au 19 juin. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h (fermé le 12 mai). Entrée 9 F, gratuite le dimanche.

DE CARPEAUX A MATISSE. La sculpture française de 1850 à 1914 dans les musées et collections publiques du nord de la France. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf le mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

CARRÉGA. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 juillet.

VERS L'ORIENT... Jusqu'au 29 mai – **1913.** Jusqu'au 13 juillet. Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h.

PATRICK TOTH. Galerie de photographie de la B.N., 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 mai.

ERIK SATIE A MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11), de 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 25 mai.

CHINE : LES FRESQUES DU DÉSERT DE GOBI. La route de la soie. Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41, de 14 h à 17 h). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 août.

MONGOLIE-MONGOLIE. Traditions de la steppe. Musée de l'homme, place du Trocadéro (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 23 mai.

CHARLES DE GAULLE. 1932, Au fil de l'épée. Musée de l'Ordre de la Libération, 51 *bis*, boulevard de La-Tour-Maubourg (551-32-33). De 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 18 juin.

LES MÉMOIRES DE L'ARC DE TRIOMPHE. Musée national des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi (sam. et dim. matin), de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée 5 F. Jusqu'à fin mai.

ART ET SANTÉ A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. Hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'en juillet.

HELMAN. Peintures 1943-1983. Orangerie du parc de Bagatelle (bois de Boulogne). Jusqu'au 13 juin.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

INSTITUT DE FRANCE. Conservatoire national des arts et métiers, 1, rue Vaucanson (329-55-10). De 11 h 30 à 17 h 30 ; dim. ; de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 mai (projection de trois films en continuité par l'Académie des sciences).

HOMMAGE AUX GABRIEL. Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf mardi, de 10 h 30 à 18 h. Jusqu'au 15 juin.

SALON RÉALITÉS NOUVELLES. Centre d'art de la rive gauche, 8, rue de Nesle (326-58-53). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 29 mai.

L'ART POPULAIRE AUX ÉTATS-UNIS. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 29 mai.

CARLO SCARPA ET LE MUSÉE DE VÉRONE. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Jusqu'au 19 mai.

CURT ASKER. Sculptures aquarellées, immobiles, dessins, photos. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.

CLAUDE MONET AU TEMPS DE GIVERNY. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 17 juillet.

JOYAUX ET SARIS DE L'INDE, du XVIIe au XIXe siècle. Printemps, 64, boulevard Haussmann (3e étage, magasin Havre) (285-22-22). Jusqu'au 25 juin.

REVES, SYMBOLES & IMAGINAIRES : Bordet, Blanchard, Di Maccio, etc. Espace A.G.P., 87, rue de Richelieu (244-13-13). Sauf sam. et dim., de 8 h 45 à 17 h 30. Jusqu'au 2 juin.

ÉMIGRÉS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE/ÉMIGRÉS ALLEMANDS EN FRANCE. 1685-1945. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 10 juin.

YVES GAUCHER. Peintures et gravures - **JEAN NOEL.** Sculptures récentes. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 29 mai.

MOINS TRENTE. Jeunes photographes. Société française d'architecture, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Jusqu'au 28 mai.

R.H. Expert, architecte (1882-1955). Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Jusqu'au 18 juin.

HENRI MARTIN. Mairie du 13e arrondissement, 1, place d'Italie. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 mai.

PEINTRES, GRAVEURS ET SCULPTEURS. Cité internationale des arts, 18 rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). Tous les jours, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 24 mai.

TURBULENCES : Bosman, Diamond, Mahdavi. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 20 mai.

CHRISTINE DACLIN. FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). Jusqu'au 30 mai.

JERZY NOWOSIELSKI. Peintures. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (225-10-57). Sauf sam. et dim., de 9 h à 17 h ; ven., de 9 h à 16 h 30. Jusqu'au 3 juin.

Galeries

HOMMAGE A JUAN MIRO. – **JIM DINE,** *Monotypes et gravures.* Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 20 mai.

LES ARLEQUINS, vus par Acquart, Beaurepaire, Brayer, Clavé, etc. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 11 juin.

MASQUES MEXICAINS. Galerie Urubamba, 4, rue de la Bûcherie (354-08-24). Jusqu'au 21 mai.

BOLTANSKI, BOUE, CRAGG, DISLER ; McLEAN. Œuvres récentes. Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). *Jusqu'au 19 mai.*

DESSINS : Bathe, Dietman, Polke. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (227-38-87). Jusqu'au 28 mai.

PARI 83 : Bernard, Burdzélian, Deblé, Laverdac. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 21 mai.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 18 juin.

TRAVAUX DE PAPIER : Alechinsky, Degottex, Jaccard, Kolar, Kramo, Piza. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'en juin.

FEU : Bertholin, Bouillon, McCafferty, Mugot. Galerie Au Fond de la Cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 28 mai.

ARMURES DU JAPON. Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (354-67-36). Jusqu'au 21 mai.

GROUPE COBRA. Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 4 juin.

LUMIÈRES SUR LA PEINTURE, XIXe-XXe siècle. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 16 juillet.

ATELIER DELAHAYE. Sculptures. Galerie de la Maison des Beaux-Arts/CROUS, 11, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 27 mai.

GILLES AILLAUD. Dessins, notes et croquis. Atelier Bordas, 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 22 mai.

AMARANTE. Peintures. Galerie *L. François, 15, rue de Seine (326-94-32).* Jusqu'au 25 mai.

BEN. Objets et environnement. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 28 mai.

JEAN-PIERRE BERTRAND. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 28 mai.

BIGOT. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 21 mai.

BLANCHARD. Galerie C. Breguet, 19, rue Guénégaud (633-40-06). Jusqu'au 18 mai.

BRUS. *Le langage de la lumière.* Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'à fin mai.

JORGE CARRASCO. Galerie Perspectives, 53, avenue de Saxe (566-49-70). Jusqu'au 27 mai.

COLETTE BRUNSCHWIG. Collages. Le Roi des Aulnes, 159 *bis*, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 20 mai.

ALBERT RAFOLS CASAMADA. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-*69-57). Jusqu'au 21 mai.*

CHAIBA. Gouaches. L'Œil de bœuf, 58, rue Quicampoix (278-36-66). Jusqu'au 28 mai.

DALI. Vingt ans de gravures. 1958-1978. Art Mural, 77, avenue des Gobelins (535-14-60).

HORTENSE DAMIRON. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 28 mai.

MAURICE DELAVIER. Œuvres récentes. Galerie R.G. Michel, 19, quai *Saint-Michel (354-77-48). Jusqu'au 6 juin.*

GÉRARD DUFRESNE. Paysages. Photographies. La Chambre claire, 14, rue Saint-Sulpice (634-04-31). Jusqu'au 4 juin.

MARIANNE FAYOL. Peintures reliefs. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 20 mai.

HAMISH FULTON. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 7 juin.

PAUL GILLON. Dessins originaux. Les Humanoïdes associés, 17, rue Monsi-*gny (742-46-10). Jusqu'au 31 mai.*

GRANET. Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 11 juin.

JEAN GRISOT. Du sol au mur. Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 25 juin.

HANOTEAU. Aquarelles du soleil. Galerie Varine-Gincourt, 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-25-45). Jusqu'au 28 mai.

GOTTFRIED HONEGGER. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 4 juin.

HOSIASSON. Peintures et gouaches, 1965-1968. Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 21 mai.

DESSINS DE J.Y. Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-38-52).

FERDINAND KULMER. Paris art center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 11 juin.

MICHEL DE LEOBARDY. Peintures, gouaches. L'Œil de Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 21 mai.

NELLO LEVY. Peintures. Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 28 mai.

MAGGIANI. Peintures récentes. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66).

JEAN-PAUL MARCHESCHI. 2 999 dessins. Galerie Avant-première, 6, rue Saint-Nicolas (341-55-76). Jusqu'au 30 mai.

MIMIAGUE. « Les souvenirs futurs », peintures. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 4 juin.

WILFRID MOSER. Peintures et sculptures 1953-1983. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 4 juin.

NALL. Dessins, gouaches, gravures. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 28 mai.

ALAN ODLE, 1888-1948. Dessins. Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). *Jusqu'au 30 mai.*

POLIAKOFF. Estampes originales. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 31 mai.

HENRI PROSI. Suites compactes. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 21 mai.

MICHEL ROGINSKY. Intérieurs. Galerie G. Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 30 mai.

CLAUDE ROPION. Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 28 mai.

GILLES SACKSICK. Galerie Art Yomiuri, 5, quai de Conti (326-15-35). Jusqu'au 4 juin.

JEAN-PAUL SAVIGNAC. Cirque. Galerie d'exposition, passage public, métro Palais-Royal (260-96-70). Jusqu'au 31 mai.

GEORGES STOLL. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 21 mai.

HOMMAGE A SURVAGE. Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'au 26 mai.

TUMA. Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 28 mai.

KEIJI UEMATSU. Installations. Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 28 mai.

ISABELLE WALDBERG. Sculptures. Nova-Park Elysées, 51, rue François-Ier (562-63-64). Jusqu'au 1er juillet.

ANN WARF. Travaux de verre. Galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 18 juin.

En région parisienne

BAGNEUX. Robert Doisneau. Bibliothèque municipale L.-Aragon, 2, avenue Gabriel-Péri (657-08-76). Jusqu'au 31 mai.

BEZONS. Importance du dessin : Dessins exemplaires. Œuvres contemporaines. C.A.C. Paul Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux (982-20-88). De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; samedi et dimanche, de 15 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 mai.

BOBIGNY. Gérard Tisserand : Le peuple guidant la liberté. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h à 19 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Lepère, Beltrand, Blanchet : Cent ans de livres et de gravures sur bois. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h à 21 h ; dimanche, de 10 h à 12 h. Jusqu'au 14 juin.

BRÉTIGNY. Dedans... Dehors... Propositions II. Francis Limerat. C.C.C., rue Henri-Douart (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 juin.

CHELLES. Groupe 2T 2N : Aguirre, Bardet, Gulbout, etc. Foyer du C.A.C., place des Martyrs-de-Châteaubriant (421-20-36). Jusqu'au 28 mai.

CRÉTEIL. Se voir en peinture. Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'à fin juin. – **Thomas Gleb, Tapisseries.** La Pernoderie, 120, avenue du Maréchal-Foch (899-91-45). Sauf samedi et dimanche, de 9 h à 18 h. Jusqu'au 18 mai.

FONTENAY-SOUS-BOIS. Qui a tué la sculpture ? Usine des Parapluies, avenue de Stalingrad (875-44-88). Sauf lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

IVRY. Bourse d'art monumental 1983. Galerie Fernand Léger, 89 bis, rue Lénine (670-15-71). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er juin.

LEVALLOIS-PERRET. Vingt sculpteurs et leurs fondeurs. Salle des fêtes de l'hôtel de ville. Tous les jours, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 mai.

LE VÉSINET. Le compagnonnage : son histoire, son actualité. Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 mai.

MONTGERON. Sysoev. Portraits, natures mortes et paysages russes contemporains. Château du Moulin de Senlis. Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

MONTROUGE. XXVIIIe salon de Montrouge : Art contemporain. – Jacques Villon. Œuvres de 1900 à 1959. Centre culturel, 2, avenue Emile-Boutroux (656-52-52). Jusqu'au 31 mai.

PONTOISE. Le retable de Nucourt et l'iconographie de Saint-Quentin. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 6 novembre.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE. Une célébration de la caresse : Schlosser/Renonciat. Centre culturel Elsa-Triolet (045-11-10). Jusqu'au 4 juin.

SAINT-QUENTIN EN YVELINES. Caisse, barrières et rivages - Sculptures. Henri Larrière. Centre culturel de La Villedieu, CD 78 à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi (et jours fériés), de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er juin.

VERSAILLES. Bais-Drujon, peinture - Jane Ayrel, sculptures. 7, rue des Réservoirs. Jusqu'au 15 mai.

VILLEPARISIS. Roland Roure. C.A.C. Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 mai.

VITRY-SUR-SEINE. Novembre à Vitry : lauréats 1982. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet 680-85-20). Tous les jours, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 23 mai.

En province

AMBERIEU-EN-BUGEY. Soieries lyonnaises, de P. de La Salle à nos jours. Château des Allymes (38-21-66). Jusqu'au 8 juin.

AMIENS. La vie musicale en Picardie au temps des Puys. Musée de Picardie, 48, rue de la République (91-36-44). Jusqu'au 13 juillet.

ANTIBES. Bonjour, monsieur Picasso. Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 16 juin.

ARRAS. Exposition acousmatique Ivo-Malec. Acousmonium Noroit, 6, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 14 mai.

BORDEAUX. Sol Lewitt. CAPC, Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 27 août. – **Kokoscha.** Galerie des Beaux-Arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'en septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Hervé Nègre. Photographies. Centre culturel A.-Camus. Jusqu'au 21 mai.

CAEN. Atala, Cailland, Deschamps, Guéret, Lebigre, Molnar. Atelier de recherche esthétique, rue de Bras (85-73-15). Jusqu'au 31 mai.

CHAGNY. La rupture : A. de Bary. Salle des fêtes de l'hôtel de ville. Jusqu'au 18 mai.

CHOLET. Carelman, objets introuvables. Musée des arts, 50, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 27 juin.

DUNKERQUE. Carreaux de faïence dans le nord de la France, 1650-1850. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). **Véronique Bigo.** Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-98-00). Jusqu'au 18 juillet.

GORDES. Georges Noël : reliefs, peintures 1982-1983. Abbaye de Senanque (72-02-05). Jusqu'au 3 juillet.

GRENOBLE. Cremonini. Douze ans de peinture. 1970-1982. Musée de peinture, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 6 juin.

HÉNIN-BAUMONT. Prévert et l'imagerie. Bibliothèque municipale, 245, rue de l'Abbaye (75-21-16). Jusqu'au 31 mai.

LA ROCHE-SUR-YON. Jean Sabrier : le musée n'expose que le musée. Tombe néolithique des chaffeliers d'Auzay. Tintin-connu mois de la B.D. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 10 juin.

LE HAVRE. Art populaire de Kirghizie. Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus. Jusqu'au 12 juin.

LILLE. Dessins de Raphaël. Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 27 juin.

LYON. Insolite en soie : Lyon, millésime textile 1983. Musée historique des tissus, 34, rue de la Charité (837-15-05). Jusqu'au 29 mai. – **Affiches contre l'apartheid. – Soieries et nouveaux textiles. Tissu et création III.** ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 29 mai. – **Le calotype.** Château Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 22 mai.

MONTBÉLIARD. Lagrange/Fumagalli. Peintures. Caveau du château. Mai. – **Daniel Humair. Peintures.** C.A.C. Maison des arts (91-37-11).

MORLAIX. François Dilasser. Peintures. Musée des jacobins, 6, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'au 30 mai.

NANTES. Grau-Garriga. Maison de la culture, 18, rue Scribe (73-07-11). Jusqu'au 29 mai. – **James Guitet.** Galerie Convergence, 18, rue Jean-Jaurès (20-11-48). Jusqu'au 4 juin.

NICE. Frantz. Peintures et dessins 1963-1983. – Graveurs tchèques contemporains. CARI, villa Arson, 20, avenue Stéphen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 29 mai. **Photographies : B. Faucon, G. Rousse, J. Le Gac.** Jusqu'au 29 mai. **H. Newton, R. Mapplethorpe, A. Springs, D. Michals.** ENAC (62-37-11). Jusqu'au 26 juin.

PAU. Les Orientalistes, de 1850 à 1914. Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02).

RENNES. Cobra, 1948-1951. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 12 juin.

LES SABLES-D'OLONNE. Bernard Pagès. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 12 juin.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Louis Cane. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 20 juin.

SAINT-QUENTIN. Franco Adami. Musée Antoine-Lecuyer (62-39-71). Jusqu'au 20 juin.

STRASBOURG. Tony Langen. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché. Jusqu'au 22 mai. – **Le tabac miroir du temps.** Salle d'exposition temporaire (musée historique), 3, rue de la Grande-Boucherie (35-47-27). Jusqu'au 23 mai.

TOULON. François Hers/Eve Sonneman. Jusqu'au 29 mai. – **Carte blanche à François Bazzoli.** Jusqu'au 30 juin. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-14-54).

TOULOUSE. Chambas. Musée des augustins, 21, rue de Metz (22-29-22). *Jusqu'au 31 mai.*

TOURS. France Tours art actuel. Biennale internationale d'art contemporain. Ecole des beaux-arts, Musée des beaux-arts, Bibliothèque municipale, Galerie des Tanneurs (05-37-81). Jusqu'au 29 mai.

VÉNISSIEUX. André Masson, 1922-1973. Hôtel de ville. Jusqu'au 18 juin.

VERNON. Sauvetages archéologiques dans l'Eure. Musée Alphonse-Georges-Poulain. Mai.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON. 150 ans de restauration en Languedoc-Roussillon. La Chartreuse (25-05-46). Jusqu'au 6 juin.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

KEAN ou DESORDRE et GENIE – Athénée (742-67-27) 20 h (17)

LA RONDE – Montreuil – T.E.M. (858-65-33) 20 h 30 les 12, 13, 14 et dim. 16 h.

HORS PARIS

NIMES – L'Affranchi, par l'Abribus Théâtre, du 17 au 20 mai.

DIJON – Pas de quartier, par le Théâtre universitaire international (80) 57-28-97, jusqu'au 20 mai.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) (Mer., D., L.), les 12, 14, 17 à 19 h 30 : Roméo et Juliette ; le 13 à 20 h : concert Wagner.

SALLE FAVART (296-06-11), les 11, 13, 16 à 19 h 30 : le Dialogue des carmélites ; les 12, 14, 17 à 19 h 30 : la Belle Hélène.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) (V., S.), les 11 et 15 à 14 h 30, le 12 à 20 h 30 : le Médecin volant, Amphitryon ; le 11 à 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour ; la Colonie ; les 15, 16, 17 à 20 h 30 : les Estivants.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : relâche ; Grand foyer (D., L.) : le 11, à 14 h 30, les 12 et 14 à 15 h : le Combat de Tancrède et Clorinde ; les 11, 12, 13, 14 et 17, à 18 h 30 : le Corps à refaire ; Théâtre Gémier (L., M.), les 11, 12, 13, 14 à 20 h 30 ; le 15 à 15 h : Hippolyte.

ODÉON (325-70-32), relâche.

PETIT ODÉON (325-70-32) (L. Mar.), les 11, 12, 13, 14, 15 à 18 h 30 : les Sables mouvants.

TEP (797-96-06), les 11, 12, 13, 14 à 20 h 30 : Erendira ; le 14 à 14 h 30 et le 15 à 20 h : Mémoires du sous-développement ; Toute nudité sera châtiée. Les 16, 17 à 20 h 30 : Musiques, chants d'Amérique latine.

Petit TEP, relâche.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.), Débats Rencontres-Musée : le 11 à 14 h 30 : rencontre entre M. Gay et les enfants ; 18 h 30 : Les dimensions du modernisme. La fin du modernisme ; 21 h : A propos de Corado Costa ; le 13 à 21 h : Nouvelles technologies et santé mentale ; le 16 à 18 h 30 : Les bases de données économiques et les entreprises ; 21 h : Littérature du Maghreb ; Cinéma vidéo : les 11, 12, 13, 15, 16 à 13 h, le 14 à 14 h : Oscar Niemeyer ; 16 h : Le Triangle de Mimizan ; 19 h : Histoire des trains ; les 11, 12, 13, 14, 15 de 12 h à 22 h : Media de Yann Nguyen Minh. Le cinéma indien : les 11, 12, 14, 15, 16 (voir cinémathèque). Concerts : le 16 à 20 h 30 : Forum de la création. Dixième anniversaire de l'Itinéraire. Concert I. Danse : les 11, 12, 13 à 18 h 30 ; le 14 à 20 h 30 ; le 15 à 16 h : Maedee Dupres and friends ; les 11, 13 à 20 h 30 ; le 12 à 16 h, les 14, 15 à 18 h 30 : Mantis Dance Company.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concert : le 16 à 20 h 30 : Grace Bumbry, récital avec piano.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (L.), les 10, 11, 12 à 19 h 30 ; les 13, 14, 17 à 20 h 30 ; le 15 à 14 h 30 : ballet de l'opéra de Hambourg ; le 17 à 18 h 30 : John Neumeier et les danseurs de l'opéra de Hambourg.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (Mer., L., Mar.), les 12, 13, 14 : second concours international de danse à claquettes ; le 15 à 20 h 30 : gala de clôture du concours.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), le 11, à 18 h 30 : Immobile.

ALLIANCE (544-41-42), le 13, à 22 heures ; les 14, 15, à 16 heures ; le 15, à 14 heures et 20 heures : Yakshagana.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) le 11, à 21 h : Outrage aux bonnes mœurs (dernière).

ATMOSPHÈRE (249-74-30), les 13, 14, 15, à 20 h 30 : Travailleur excessif.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Description d'un combat.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h 30, sam., 15 h : la Cerisaie.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36) I : (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Papesse ; II : (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h : les Amours de M. Gazon.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73) les 12, 13, 14 à 20 h 30, le 15 à 15 h : Bonne crise Lucien, Luc, Lucille et les autres.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81). Jeu., sam., mar. 21 h, dim. 15 h et 18 h : le Rendez-vous.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), (D.), 21 h. : Monsieur Milord.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69). Galerie, 20 h 30 : Oncle Vania (dernière le 14). – Resserre, 20 h 30 : Le Devoir (dernière le 12). – Grand Théâtre (D., L., Mar.) 20 h 30 : Roméo et Juliette.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D., L.), 21 h, sam. 19 h 15 et 21 h 30 : Commissaire Nicole Bouton.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; (D.) 20 h 30 : Lune et l'autre.

CONSTANCE (258-97-62) (D.), 20 h 45 : Feu la mère de madame (dernière le 14). A partir du 16 : L'Histoire merveilleuse et fantastique d'un gagnant du loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.) 20 h 30, dim., 15 h : Azaïs.

EPICERIE (272-23-41) (L.), 18 h 30 et 20 h 30 : le Crime du professeur Lebret.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D., L., Mar.) 20 h 30 : Don Quichotte ; (D., L.) 22 h : Abraham et Samuel.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. à 17 h 30, lun. à 20 h 30 : la Mouette.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (797-33-05) (D., L., Mar.) 21 h : Le Paradis perdu.

FONTAINE (874-74-40) 20 h 15, sam. 18 h : Vive les femmes (dernière le 14). (D. soir, L.) 22 h (à partir du 17 à 20 h 30), dim. 15 h : S. Joly.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Des jours et des nuits.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : Play it again, Sam.

GRAND HALL MONTORGUEIL (535-78-37) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 18 h : les Troyennes.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir), 21 h, dim. 16 h 30 : Guy Bedos (dernière le 15).

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.

JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.), 21 h, sam. 16 h : Transat.

JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00) (D.), 21 h : Crépuscule.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.). 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. (D.) 18 h 30 : Un ascenseur à la mer ; 20 h 30 : Tonik Blues (dernière le 17) ; 22 h 15 : Archéologie. – II. (D.) 18 h 30 : Fragments. – Petite salle (D., L.) 18 h 30 : Om-Saad.

MAISON DE L'ASIE (580-04-73) le 13, à 21 h, le 16, à 15 h et 21 h : la Ménagerie de verre.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : l'Avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74) 21 h : l'Education de Rita (dernière le 14).

MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse (D. soir, L.) 21 h 15, dim., 16 h : l'Astronome.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, sam., 18 h et 21 h, dim., 15 h : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) Petite salle 20 h 45 : la Naissance (dernière le 14).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97) (D.) 21 h : Vera Baxter.

RANELAGH (288-64-44) le 11, à 20 h 30 : Mais ne te promène donc pas toute nue.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir), 20 h 45, dim. 15 h : Six heures plus tard ; sam. 15 h, dim. lun., à 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77) (D., L.) 20 h : Et nos amours ; 21 h 30 : les Burlingueurs.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. Lun., mar., 20 h 30, ven., sam. 22 h, dim. 15 h : l'Ecume des jours. – II. (D., L.) 20 h 30 : Huis clos ; mer., jeu. 22 h, sam., dim. 17 h : Fin de partie.

TH. DE DIX HEURES (606-07-48) (D) 20 h 30 : Si Marilyn ; 21 h 30 : Aux gros mots les grands remerdes (à partir du 16).

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30 : Toul avec Tin Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-Plats.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47) les 13, 14, à 20 h 30 : En attendant Godot.

THÉATRE DE LA MER (671-47-61) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, Dim. 16 h : les Hommes et la Nuit.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 15 h : le Piège de méduse.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 22 h, dim. 18 h : Fissure compacte.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (Mer., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Grande Salle les 13, 14, 17 à 20 h 30, le 15 à 15 h : l'Ame et la Danse ; les 11, 12 à 20 h 30 : l'Amante anglaise ; Petite salle (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : les Exilés.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.) 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Merci Appoline.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L., Mar.) 21 h 30 : Homo Tap Dance.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h 30 : Touchez pas au frichti.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 + Sam., 24 h : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 + Sam., 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : De la fantaisie dans l'orangeade ; 22 h 30 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D. soir, L.) 20 h 15, Dim. 17 h : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Tragédie au radar.

L'ÉCUME (542-71-16) (L.) 20 h 30 : P. Pellerin ; (D., L., Mar.) 22 h : Histoires de diablesses ; le 17, à 22 h : H. Ferdi.

LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.) 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais ; 22 h 15 : A. Gould.

PATACHON (606-90-20) (D., L., Mar.) 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : F. Montandon, F. Loury.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (L.) 21 h : Guide des convenances 1919.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.

RESTO SHOW (508-00-81) (D., L., Mar.) 20 h 30 : le Chemin des dames ; (D., L., Mar.) 22 h : Hommage à J. Cocteau.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.

LA TANIÈRE (337-74-39) I. – Les 11, 12, 13, 14, à 20 h 45 : J. Bernard Emery ; 22 h 30 : L. Capart. – II. Les 11, 12, 13, 14, à 21 h : I am an Erotic Man.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + Sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; Sam., 16 h : la Timbale ; 22 h 30 : Triboulet.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 18 h 30 : Les voyages d'Yvonne Tetbœuf ; 21 h 30 : J'ai pour chéri ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.

TH. DU TOURTOUR (887-82-48) (D.) 22 h 15 : J. Charby : Pour de rire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 20 h 30 : M. Musseau ; 22 h : Festival G. Couté (dernière le 16).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.

THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), mer. 21 h, dim. 15 h 30 : A vos ronds... Fisc.

En région parisienne

ASNIÈRES, C.C.A. (733-69-36), le 17, à 20 h 45 : G. Lenorman.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), les 11, 12, 13, 14 à 20 h 30, le 15, à 17 h, La peau dure.

BLANC-MESNIL, Ciné L. Daquin (865-44-58), le 16, à 20 h 30, F. Vandenbogaerde (Webern, Wagner, Scriabine).

BOBIGNY, C.C. (830-11-72), le 11, à 20 h 30, M. et X. Gagnepain (Beethoven, Debussy, Martinu).

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.-B. (603-60-44) le 11 à 20 h 30, le Gardien (dernière).

CACHAN, CCC (664-12-15), le 17 à 20 h, Ça ira comme ça.

CHATENAY-MALABRY, parc de la Vallée-aux-Loups (631-38-08), le 14, à 15 h, V. Friberg ; à 16 h 30, Paris octet (Beethoven, Cramer, Britten...).

CHILLY-MAZARIN, M.J.C. (909-01-87), le 13, à 21 h, la Locandiera ; le 14 à 21 h, Zaka percussion.

CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), le 17 à 20 h 30, L. Beausonge.

ÉLANCOURT, APASC (062-82-81), le 14, toute la journée, Carnaval.

ETAMPES, C.C. (494-80-90), église Saint-Bazile, le 17, à 21 h, musique de chambre (Haydn).

FRESNES, M.J.C., (237-63-42), Théâtre et grande guenle, le 11, à 15 h, Alice ; à 18 h 30, Jean Jaurès ; le 12, à 17 h, Louis II de Bavière ; à 21 h, Alphonse Allais ; à 22 h 30, Marilyn ; le 13, à 15 h et 21 h, Till l'Espiègle ; le 14, à 15 h, Don Quichotte ; à 18 h 30, Eluard ; à 21 h, Dom Juan ; le 15, à 18 h 30, B. Vian.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.) ; 20 h 30, dim., 17 h, Dom Juan et Faust.

JOUY-EN-JOSAS, Jardin Oberkampf, le 11, à 20 h 30, la Cerisaie.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 17, à 21 h, compagnie de danse R. Bouteiller.

MASSY, Centre culturel P. Baillart (920-57-04), le 11, à 21 h, P. Verbecke.

RIS ORANGIS, M.J.C. (906-30-95), le 14, à partir de 13 h, Huitième festival folk.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE, C.A.C. (045-11-10), le 13, à 21 h, J. Léandre, A. Nozati, Mike Westbrook ; le 14, à 21 h, I. Schweizer, A. Ibrahim ; le 15, à 17 h, Mais où est donc Ornicar ?

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), le 17, à 14 h 15 et à 20 h 30, Fugue en mineur.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 17, à 21 h, Quatuor Parrenin (Haydn, Lutoslawski, Brahms).

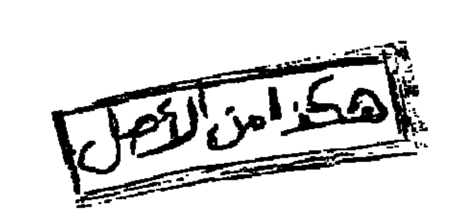
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 11 à 20 h 45, La sorcière du placard aux balais.

SENLIS, Fondation Cziffra ([4] 453-39-99), le 14, à 16 h, Claude Carrère-Clément, C. Lebissonnais (Mozart, Schumann, Bartok).

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), (a., d. soir, mar.), 21 h, dim. 18 h, Il flotte dans l'air des milliers de pardessus (à partir du 16).

VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), (d. s., L), 21 h, d., 17 h, Dom Juan (dernière le 15).

YERRES, Théâtre (948-38-06), le 17, à 20 h 30, les Pesants Soucis d'Augustin Léger.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 11

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Festival choral.

ÉGLISE SUÉDOISE, 20 h 30 : Chorale d'Engelberkt, dir. : O. Johansson.

ÉGLISE ST-ROCH, 21 : Chœur du Marais, chœur F. Poulenc, Ensemble vocal J.-P. Lore, Petits Chanteurs de N.-D.-de-la-Joie, Orchestre français d'oratorio, dir. : J.-P. Lore (Massenet).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : J. Semkov (Mozart).

ÉGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : A.-L. Musso (Schumann, Brahms, Liszt, Villa-Lobos).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : P. Harpaille (Fauré, Debussy, Ravel) ; 21 : C. Hemery (Bach, Chopin, Franck...).

TH. DE LA PLAINE, 20 h 30 : la Maurache.

BOURSE DU TRAVAIL DE ST-DENIS, 20 h 30 : N. Basso, Y. Dulac (Haendel).

CENTRE CHAILLOT - GALLIÉRA, 21 h : J.-Ch. Michel.

JEUDI 12

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h 45 : F. Tulan (Khatchaturian, Saint-Saëns, Bach...).

ÉGLISE SUÉDOISE, 20 h 30 : Pro Musica, dir. : J. Yngwe.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS, 20 h 30 : J.-L. Portelli (Lauro, Barrios, *Brouwer*...).

TH. DE LA BASTILLE, 19 h : J. Racaille, H. Zazou.

TH. DE L'ALLIANCE, 18 h : Musique de Somalie ; 22 h : Musique d'Arménie.

ÉGLISE ST-ÉTIENNE-DU-MONT, 21 h : Ensemble de chambre de Bonn (Mozart, Torelli, Télémann).

VENDREDI 13

TH. *DE LA BASTILLE, 19 h* : Voir le *12*.

FIAP, 20 h 30 : Ch. Roca, A. Fargier-Lagrange, I. Lesage, L. Blay (Webern, Messiaen).

ÉGLISE ST-MÉDARD, 20 h 45 : M. Muller, D. Cuiller, Ph. Allain-Dupré, Y. Le Gaillard (Rameau).

TH. DE L'ALLIANCE, 18 h : Voir le 12.

ÉGLISE ST-ÉTIENNE-DU-MONT, 21 h : Ensemble de chambre de Bonn (Mozart, Torelli, Télémann).

SAMEDI 14

FIAP, 20 h 30 : Atelier lyrique de Paris (*Monteverdi, Glück, Mozart*...).

TH. DE LA BASTILLE, 19 h : Voir le 12.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Grauwels, Th. M. Gilissen, Y. Storms, E. Carlier (Roussel, Bruzdowcz, Ginastera...).

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : Chœur et Maîtrise de R.-F., chef de chœur : J. Jouineau, Nouvel orchestre philharmonique, dir. : N. Santi (Boïto).

ÉGLISE ST-MERRI, 21 h : F. Bellon, M. Guyard (Telemann, Haendel).

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 18 h : D. Meulan, Ph. Caper, *J. Martin (Bernaert, Lebart, Katchaturian*...).

TH. DE PARIS, 18 h : Trio Arzis.

DIMANCHE 15

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h 45 : O. Tsintynch (Ivanov, Ermax, Kalnynych...).

CHAPELLE-ST-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : J. Le Buis, *J.-F. Plante (Bach, Loeillet, Telemann)*.

ÉGLISE ST-MERRI, 16 h : G. Davalos.

TH. DE LA BASTILLE, 19 h : Voir le 12.

CENTRE MANDAPA, 18 h : Ensemble Mo Lam Lao (musique du Laos).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : R. Fontanarosa (Bach).

ÉGLISE ST-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h : J. Overduin (Langlais, Worp, Cadena...).

MUSÉE CARNAVALET, 15 h : G. Magnan, A. Galperine, L. Fima, D. de Willencourt (Reger, *Bartok*, Schubert...).

LUNDI 16

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Gala de la Fédération internationale des droits de l'homme (Bach, Doppler, Fauré...).

RANELAGH, 20 h 30 : M. Drobinsky, A. Rabinovitch (Magnard, Debussy, Rachmaninov).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : H. El Masry (musique égyptienne).

FIAP, 20 h 30 : E. Pitti (Schumann, Chopin).

ATHÉNÉE, 21 h : A. Nafe, M. Zanetti Monteverdi, Vivaldi, Haydn).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : J.-L. Mas (Giuliani, Sor, Brouwer...) ; 21 h : Ph. Rausch (Berg, Debussy).

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 20 h 30 : X. Gagnepain (Bach). Ensemble de violoncelles J. Brizard (Tortelier, Franchomme, Klengel...).

ESPACE CARDIN, 20 h 30 : Quatuor Viotti (Mozart, Schubert, Dvorak).

ÉGLISE ANGLICANE ST-GEORGES, 12 h 45 : E. Astruc (Bach).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Melos Quartet de Stuttgart (Schubert).

MARDI 17

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Voir le 16 ; 21 h : Ph. Rausch (Berg, Schumann).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Voir le 16.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Haendel, Wagner).

AMERICAN CENTER, 21 h : J. Driscol, L. Fisher.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : A. Sandstrom (Brahms, Schubert, Schumann).

PARC MONTSOURIS, 20 h 30 : Musique des gardiens de la paix de Paris.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ, 20 h 30 : Orchestre national des chemins de fer français, dir. : Cl.-E. Nandrup (Bach, Haendel, St-Saëns).

ÉGLISE ST-LÉON, 20 h 30 : Chorale Loussarovitch, dir. : L. Momdjian (Haydn).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : R. et N. Allouba (Bach, Mozart, Brahms...).

Jazz, pop, rock, folk

ALLIANCE (544-41-42), le 11 à 21 h, le 12 à 20 h, le 13 à 24 h : Blues.

ARC (723-61-27), Petit Auditorium, le 16, à 20 h 30 : M. Solal.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), le 12, à 20 h 30 : Intercommunal Workshop et à 23 h : Ovo, Yegba, Likoba, les 13, 14 à 20 h 30 : Millet et à 23 h : Oricha Ensemble.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), *le* 13, à 20 h 30 : A. Falroun.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), le 17, à 20 h 30 : J. Desforges, J. Dompierre, P. Gales, E. Lagace.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-*24-24*), (D.L.) *22 h 30 : Ba-Cha*.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 11 : H. Bourde, L. Plouton, A. Cullaz, M. Mouthana, le 12 : H. Bourde, Y. Rollin, D. Petit ; le 13 : H. Bourde, G. Boucaron, *D. Deshays* ; le 14 : H. Bourde, R. Raux, B. Lubat ; les 15, 16 : Skeleton-Crew.

ESPACE BALARD le 17, à 20 h : G. Gil.

FORUM (297-53-39), 21 h, le 11 : S. Levitt/A. Levitt Quartet, A. Lincoln ; le 12 : J.-F. Canappe, Steckar Tubapack, W. Breuker Kollektief ; le 13 : J. Gilson Quintet, W.B. Kollektief ; le 14 : D. Burrel Trio, W.B. Kollektief ; le 17 : Toure Kunda.

MANU MUSICALE (238-05-71), 21 h 30 : le 13 : J. Sicard, J. Kaiat, J.-Y. Colson ; le 14 : P. Villaroel, J. Sicard.

NEW MORNING (*523-51-41*), le 11, à 20 h : La Bande à Badault ; les 13, 14 à 20 h : Cl. Barthelemy ; les 16, 17 à 21 h 30 : Mad Sax 2.

PALACE (246-10-87), le 12, à 19 h 30 : *Bauhaus ; le 16 à 19 h 30 : Fun Boy* Three ; le 17 à 20 h 30 : Men At Work.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 17 à 21 h : S. Lacy.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Le vieux truc ; jeu. : Watergate Seven + One ; vend. : Dixie Francis Jazz Group ; sam. : Whoopee Makers + B. Lecroart ; lund. : Docteur Chouettes Airs ; *mard. : G. Lafitte*.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Desforges, dernière le 15, à partir du 16 : G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), le 12, à 18 h 30 : Grupo Um.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : les 11, 12, 13, 17 : Cl. Luter, le 14 : J. Caroff.

SPHÈRE (806-53-33), le 15 à 17 h 30 : A. Silva, M. Mali, B. Few.

SUNSET (261-46-60), (L.), 23 h : *Jazz Funk, dernière le 15*.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 11, *12*, 13, *14*, à 20 h *45*, le *15*, à *15 h* : Rite pour une pastorale.

TH. 18 (226-47-47), les 11, 12, 13, 14, à 20 h : P. Doussaint, H. Diasnas, Bricciola d'Erba e Baobab ; le 17, à 20 : Peinture fraîche.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), les 11, 12, 13, 14, à 20 h 45, le 17, à 15 h 30 : Peter Goss Dance Company.

TH. DE PARIS (280-09-30), les 11, 12, 13, 14, à 20 h 30, le 15, à 15 h : Ballet A.-Gades.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), les 11, 13, 14, à 20 h 30 : Mama Béa.

CASINO DE PARIS (285-00-39), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h. : *Drôles de femmes*.

CHAPITEAU DES CLOWNS (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Ch. Camerlynck

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 22 h : P. Louki (dernière le 14).

DÉCHARGEURS (236-00-02), (D.), 21 h 45 : F. Montaner.

GYMNASE (246-79-79), voir Théâtres.

ESPACE CARDIN (266-17-30), *(D., L.)*, 20 h 30 : V. Munarriz.

LUCERNAIRE (544-57-34), (D.), 22 h 30 : J. Florence.

MARIGNY (256-04-41), (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), les 11, 12, 13, 14, 15, à 21 h : les Compagnons de la chanson ; les 16, 17, à 21 h : Djurdjura.

MOGADOR (285-45-30), *(L.)*, 20 h 30, sam. et dim., 15 h : Dancin'

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), (D. soir, J., L.), 20 h 30, jeu., sam., dim., 15 h : Opéra de Pékin.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 11, à 20 h 30 : A. Tome.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), les 16, 17, à 20 h 30 : M. Berger.

RANELAGH (288-64-44), le 16 à 19 h : Chanson acousnie ; le 17, à 19 h : G. Pothier ; les 16 et 17 à 21 h : Debile Show.

TEMPLIERS (272-94-56), jeu., ven., sam., 20 h 30, dim., 14 h 30 : Mon mec, *c'est Mac*.

TH. DU JARDIN (745-23-72), (D., L.), 20 h 45 : J. Douai.

TH. DE PARIS (280-09-30), le 17 à 20 h 30 : M. Bernard ; *Foyer*, le 11, à 18 h 30 : M.-Cl. Vallez, L. Boudier, G. Leina, J. Sommer ; *Petite salle*, le 16, à 20 h 30 : Tango II.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41) (D., L.), 21 h 30 : Trio Sur.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 11 MAI

15 h, Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : Aveux, théories, actrices, de Y. Yoshida ; 19 h, Cinéma australien (1919-1982) : The mango tree, de K. Dobson ; 21 h, Les archives du film : la Dame de Monsoreau, de R. Le Somptier.

JEUDI 12 MAI

15 h, les Derniers Jours de Pompei, de M. L'Herbier ; 19 h, Cinéma australien (1919-1982) : The odd angry shot, de T. Jeffrey ; 21 h, Backroads, de Ph. Noyce.

VENDREDI 13 MAI

15 h, Porte d'Orient, de J. Daroy ; 19 h, Cinéma australien (1919-1982) : The pictures show man, de J. Power ; 21 h, Tim, de M. Pate.

SAMEDI 14 MAI

15 h, la Veuve joyeuse, de E. von Stroheim ; 17 h, Noblesse oblige, de R. Hamer ; 19 h, Cinéma australien (1919-1982) : Plain of heaven, de J. Pringel ; 21 h, Summer of secrets, de J. Sharman.

DIMANCHE 15 MAI

15 h, One P.M., de D.A. Pennybaker et J.-L. Godard ; 17 h, Big House, de G.W. Hill ; 19 h, Cinéma australien (1919-1982) : The devil's playground, de F. Schepisi ; 21 h, In search of Anna, de E. Storm.

LUNDI 16 MAI

Relâche.

MARDI 17 MAI

15 h, Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : Céline et Julie vont en bateau, de J. Rivette ; 19 h, Cinéma australien (1919-1982) : Between Wars, de M. Thornhill ; 21 h, Billy the kid, de K. Vidor.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 11 MAI

15 h, le Monde perdu, de W. H. O'Brien ; 17 h, Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : la Mort de Maria Malibran, de W. Schroeter ; 19 h, Cinéma indien : le Représentant, de M. Sen.

JEUDI 12 MAI

15 h, Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : Jours de 36, de Th. Angelopoulos ; 17 h, Rejeanne Padovani, de D. Arcand ; 19 h, Cinéma indien : Un âne dans un village brahmanique, de J. Abraham.

VENDREDI 13 MAI

15 h, Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : le Moineau, de Y. Chahine ; 17 h, Aguirre, la colère de Dieu, de W. Herzog ; 19 h, l'Ascension, de A.Gopalakrishnan.

SAMEDI 14 MAI

15 h, Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : Leçons d'histoire, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 17 h, La villeggiatura, de M. Leto ; 19 h, Cinéma indien : A la recherche de la famine, de M. Sen ; 21 h, Le maître, la maîtresse et l'esclave, de A. Alvi.

DIMANCHE 15 MAI

15 h, Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : Il était une fois un merle chanteur, de O. Ioselani ; 17 h, Mean streets, de M. Scorsese ; 19 h, Cinéma indien : Un jour comme un autre, de M. Sen ; 21 h, 22nd June, 1897, de N. et J. Patwardhan.

LUNDI 16 MAI

15 h, Un débris de l'empire, de F. Ermler ; 17 h, Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : Sweet movie, de D. Makavejev ; 19 h, Cinéma indien : le Barattage, de S. Benegal.

MARDI 17 MAI

Relâche.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-20-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Boulevards, 2e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A. v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André-des-Arts III, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

LA FILLE DE TRIESTE (It., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FUCKING CITY (All. v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GAIJIN (Bre., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'INDIC (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE, film américain de Brian Hutton, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; v.o./v.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Kinopanorama (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CARBONE 14, LE FILM, film français de Joëlle Malberg et Jean-François Gallotte : Le Marais, 4e (278-47-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER, film français de Jean Becker : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FLAMBEUSE DE LAS VEGAS, film américain de Don Siegel, v.o. : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE JEUNE MARIÉ, film français de Bernard Stora : Forum, 1er (297-54-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Images, 18e (522-47-94).

PÉNITENCIER DE FEMMES (**), film franco-italien de Vincent Dawn, v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

VIE PRIVÉE, film soviétique de Youli Raizman, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

J'AURAI TA PEAU (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-97).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) - V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Miramar, 14e (320-89-52).

48 HEURES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

REVIENS JIMMY DEAN, REVIENS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

SANDY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SARAH (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

SURPRISE PARTY (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THE VERDICT (A. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

TÉNÈBRES (It., v.o.) (**) : Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murats, 16e (651-99-75).

TOOTSIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).

TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

UN DIMANCHE DE FLIC (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE VENT (Mal., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85. – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) - V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA BANDE A BONNOT (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

DEEP END (Ang.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A. v.o.) : Contrescarpe, 15e (325-78-37).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

FIREFOX (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA FEMME D'A COTÉ (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HELLZAPOPPIN (A. v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

ITINÉRAIRE BIS (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e parties), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LENNY (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

MAD MAX II (A., v.o.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LE MASQUE DU DÉMON (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e, (633-97-77).

MEPHISTO (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PIGEON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-47-62) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LES RUELLES DU MALHEUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

SATYRICON (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

SOIS RICHE ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ;

THE MAFU CAGE (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47).

TROIS CAMARADES (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

UN AMÉRICAIN BIEN TRANQUILLE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).

LE VIOLENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86). Mer. : le Mécano de la « General » ; jeu. : Sherlock Jr ; ven. : Fiancées en folie ; sam. : Steamboat Bill Junior ; dim. : les Lois de l'hospitalité ; lun. : le Dernier Round ; mar. : Ma vache et moi ;

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Monkey Business ; jeu : Soupe au canard ; ven : Un jour au cirque ; sam. : Une nuit à l'opéra ; dim : Chercheurs d'or ; lun. : les Marx au grand magasin ; mar : Plumes de cheval.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action rive gauche, 5e (354-47-62), mer : Frenzy ; ven., sam. : Le crime était presque parfait ; dim., lun. : les Enchaînés ; mar : Soupçons.

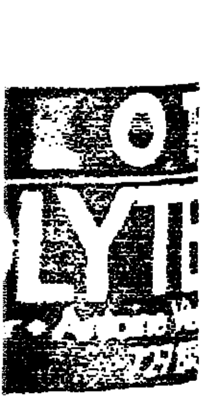
CROISIÈRE POUR LE COUR MÉTRAGE : La péniche des arts, 16e (527-77-55).

DUSTIN HOFFMAN (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), tls. 18 h 20 : Alfredo, Alfredo ; tls. 20 h 20 : John and Mary ; tls. 22 h 20 : la Castagne.

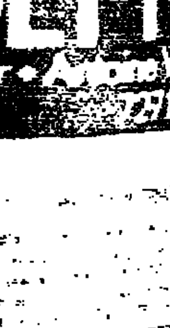
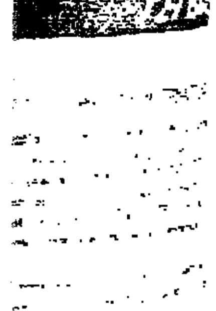
LES ANNÉES 60 DU CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40), mer., dim. : 18 h. ; jeu., lun. 22 h ; sam. 20 h : Hiroshima mon amour ; mer., dim. 20 h., ven. 18 h., sam. 22 h : Masculin Féminin ; merc. 22 h., jeu. 20 h ; sam. 16 ; dim. 14 h : Adieu Philippine ; vend 20 h ; sam. 14 h ; dim. 22 h ; lun. 18 h : Une aussi longue absence ; jeu., sam. 18 h ; ven. 22 h., dim. 16 h ; lun. 20 h : le Mépris.














CINÉMA

AUTOBIOGRAPHIE DE L'ALLEMAGNE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Coup de grâce ; jeu. : les Cloches de Silésie ; vend. : Signes de vie ; sam. : les Désarrois de l'élève Toerless ; dim. : la Mort de Maria Malibran ; lun. : la Fille offerte ; mar. : la Déchéance de Frantz Blum.

M. MONROE (v.o.), Cinémascope ; Escurial, 13e (707-28-04), tls. 19 h 30 : le Milliardaire ; tls. 22 h : Sept ans de réflexion.

ESCURIAL 13e (707-28-04), mer. jeu. vend. sam. 14 h : la Règle du jeu ; dim., lun., mar. 14 h. : la Grande Illusion ; tlj. 16 h : la Nuit américaine ; 18 h : Un tramway nommé Désir (v.o.) ; 20 h : le Dernier Métro ; 22 h 30 : les Misfits.

PLACE AU CINÉMASCOPE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer : Une île au soleil ; jeu : les Sept Voleurs ; ven : Un matin comme les autres ; sam. : la Brune brûlante ; dim. : la Mousson ; lun. : Torpilles sous l'Atlantique ; mar. : Tendre est la nuit.

COMÉDIE DE PRINTEMPS (v.o.), Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h : la Party ; 14 h (sf. mar.), mar. 16 h : Tombe les filles et tais-toi ; 18 h, 20 h, 22 h : les Nouveaux Monstres.

RICHARD DREYFUS (v.o.), Studio des Ursulines, 5e, (354-39-19) ; mer., vend., dim., mar., The Big Fix ; jeu., sam., lun. : C'est la vie après tout.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.

AU-DELA DU REEL (*) (A ; v.o.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 heures.

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 50.

CALIGULA (**) (It. ; v.o.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), ven., sam. 0 h 15.

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 20 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit. ; v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), mer. 21 h, sam. 19 h, dim. 14 h et 21 h 15.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), 12 h.

LES DAMNÉS (It. ; v.o.) (*) : Péniche, 16e (527-77-55), 21 h.

LE DERNIER METRO (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h.

DERSOU OUZALA (Sov. ; v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., ven., lun. 17 h.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Cité Internationale, 13e (589-38-69), mar. 21 h.

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 55.

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), dim., lun., mar. 14 h.

L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LE JAPON DE Fr. REICHENBACH (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) sam., dim., lun. 12 h.

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) St-Ambroise, 11e (700-89-16), vend. 21 h 30, lun. 21 h 45.

JULIA (A. ; v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., ven., 19 h 45, sam., dim. 17 h 15, 19 h 45.

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 3e (272-63-32), 22 h 15.

MÉDÉE (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h 45.

1900 (It., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), sam., dim., 14 h (1re partie) ; sam., dim., 17 h (2e partie).

LES MISFITS (A. ; v.o.) Escurial, 13e (707-28-04), 22 h 30.

MOI CHRISTIANE F... (*) (All., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., lun., mar. 22 h.

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A. ; v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam. 22 h 10 - dim., lun., mar. 20 h.

LA NUIT AMERICAINE (Fr.), Escurial, 13e (707-28-04), 16 h.

ORANGE MECANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 05.

PASSION (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h en sem.

LA PETITE BANDE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu. 15 h 15, 20 h 15, sam., dim. 14 h, lun., mar. 20 h 15.

PROFESSION REPORTER (It. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h en sem.

PLAY-TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) jeu., 14 h 15, sam., dim. 17 h 30.

QUARTET (Brit. ; v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), jeu. 20 h, sam., ven. 22 h, dim. 16 h 30.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), 14 h.

LA ROULETTE CHINOISE (All. ; v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (272-52-36), sam., dim., lun. 12 h.

LES SACRIFIÉS (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h en sem.

SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Brit. ; v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (272-52-36), sam., dim. lun. 12 h.

THE LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30.

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 18 h.

WANDA (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 11 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les mercredis de l'information : Derrière les murs : Les exclus de la raison.
Un témoignage exceptionnel sur la vie quotidienne d'un grand hôpital psychiatrique, celui du Vinatier à Bron (près de Lyon). Henri Chambon et l'équipe des « Mercredis de l'information » ont passé un mois à regarder, à écouter, filmer. Si le document est parfois dur, à la limite du soutenable, il n'est jamais voyeur ni complaisant.

21 h 40 Concert : Yehudi Menuhin.
« Sextuor en si bémol, opus 18 » de Brahms, violons : Yehudi Menuhin, Leland Chen ; altos : Carla Maria Rodrigues, Jagdish Midry ; violoncelles : Susan Monks, Douglas Boyes.

22 h 40 Balle de match.
Magazine mensuel du tennis.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 10 Football : Finale de la coupe d'Europe. Real Madrid contre Aberdeen (Écosse).

22 h 10 Magazine : Les jours de notre vie : Le psoriasis.
De D. Thibault, réal. B. d'Abrigeon.
Les signes, les localisations d'une maladie de la peau, une maladie non contagieuse mais insupportable. Avec les professeurs Escande, Hewitt, Amor...

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Spectacle 3 : C'était comment déjà ?
Pièce de J. Bouchaud avec M. Renaud.
Dans le fracas des maisons du quartier en démolition, une vieille dame seule vit au rythme des visites de sa fille Irène, jusqu'au jour où sa fille ne peut plus s'occuper d'elle...

21 h 55 Journal.

22 h 15 Téléfilm : Beauté.
Douze personnages différents joués et chantés par Brigitte Pillot : un spectacle créé par le Centre dramatique de Bourgogne.

23 h 8 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

23 h 10 Prélude à la nuit.
« Scènes d'enfants opus 15 », de R. Schumann, par J.-Y. Thibaudet au piano.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : de la connaissance à la puissance ou la triple mission du Musée du parc de la Villette.

20 h, Libre parcours : variétés.

22 h 30, Nuits magnétiques, en direct de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : Symphonie n° 29, Concerto pour piano et orchestre, Symphonie n° 36, de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Semkov.

22 h 30, Fréquence de nuit.

Jeudi 12 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Vision plus.

12 h HF 12 (infos).

12 h 30 Atout cœur.

13 h Journal.

13 h 50 Film : Rio Verde.
Film américain d'A. McLaglen (1971), avec D. Martin, B. Keith, H. Blackman, C. White, B. Johnson.
Un hors-la-loi veut accomplir un « gros coup » avant de se marier. Il lui faut une mitrailleuse. Un bandit promet de lui en fournir une... en échange d'une femme.
Film d'action reposant sur des idées comiques peu ou mal exploitées. Il est vrai qu'avec Andrew McLaglen, on est souvent déçu, même quand il cherche à imiter John Ford.

15 h 35 Dessin animé : Charlie Brown.

16 h L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.

17 h 35 Une maison, une histoire : sainte Thérèse à Lisieux.

18 h 25 Le village dans les nuages.

18 h 50 Histoire d'en rire.

19 h 5 Météorologie.

19 h 10 S'il vous plaît.

19 h 35 Emissions d'expression directe.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Bel Ami.
D'après Maupassant, réal. P. Cardinal.
Bel Ami continue son ascension sociale jalonnée de victimes féminines... Adaptation sans gloire.

22 h 15 La leçon de cinéma de François Truffaut.
Réal. J.-M. Bersoza.
Le metteur en scène des 400 Coups, à travers des extraits de ses films, parle de la construction d'un scénario, du choix des acteurs, des enfants. Un entretien à sens unique, intéressant, mais on attendait plus.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal (et à 12 h 45).

12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.

13 h 35 Émissions régionales.

13 h 50 Série : La vie des autres.

14 h Aujourd'hui la vie.

15 h Film : Incroyable Sarah.
Film anglais de R. Fleischer (1976), avec G. Jackson, D. Massey, Y. Mitchell, D. Wilmer, D. Langton. (Redif.)
Sous le Second Empire, une jeune comédienne, Sarah Bernhardt, commence une carrière difficile et se rend d'abord célèbre par les excentricités de sa vie privée.
Évocation des débuts d'un « monstre sacré » où il ne faut pas trop chercher la vérité historique ! Le plus incroyable, est le rôle de composition de Glenda Jackson.

16 h 45 Magazine : Un temps pour tout.
Les talismans.

17 h 45 Récré A2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Le pays du dragon.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Magazine : L'heure de vérité. De F.-H. de Virieu.
Avec M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité.

21 h 40 Magazine Les enfants du rock : Bob Marley.
Héros de la communauté noire, porte-parole des ghettos, Bob Marley a envahi le monde entier de ses rythmes à la fois élastiques, lancinants et torides. Une belle émission, un hommage composé d'extraits de concerts, d'interviews inédites, de séquences dans les studios d'enregistrement.

22 h 55 Sport : judo.
Championnat d'Europe messieurs.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 25 A.N.P.E. : Séquence emploi.

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
Unité radicale.

19 h 10 Journal.

19 h 15 Courts métrages : Kikoine, Perdrix.

19 h 45 Dessin animé hongrois : Flower film.

19 h 50 Dessin animé : Tintin.

20 h Les jeux.

20 h 35 Parole donnée : Les malheurs de Cathy.
Les adolescents de la Guadeloupe. Réal. J. Prat.
Une comédie-fiction un peu maladroite, mais fraîche, vivante, qui dit avec humour pas mal de choses sur le mal de vivre d'une certaine jeunesse urbaine guadeloupéenne.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Ciné-passion de M.-C. Barrault.

21 h 55 Film : l'Adoption.
Film français de M. Grunebaum (1978), avec G. Chaplin, J. Perrin, P. Norbert, G. Lorin, M. Chartrettes.
Un couple appartenant à un milieu intellectuel évolué « adopte » un adolescent malade et déboussolé, le mêle à ses jeux sans tabous, puis le délaisse.
Un premier long métrage plein de qualités dans la mise en scène, l'audace de certaines situations, la critique féroce d'une certaine malhonnêteté bourgeoise.

23 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

23 h 30 Prélude à la nuit.
« Capriccio » de F. Poulenc, interprété à deux pianos par E. Exerjean et P. Corre.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Montmartre.

8 h, Les chemins de la connaissance : voir lundi.

9 h 7, Foi et tradition.

9 h 30, Protestantisme.

10 h, Messe à Saint-Étienne.

11 h, Musique : le Kurdistan (et à 13 h 30 et 17 h 32).

12 h 5, Agora.

12 h 40, Panorama

14 h, Sons.

14 h 5, Un livre, des voix : « l'Espèce errante », de A. Eghbal.

14 h 45, Les après-midi de France-Culture : itinéraires retrouvés ; à 15 h 35, l'Homme en jeu, S. Bellow, Chicago, Illinois, à 17 h, French is beautiful.

18 h 30, Feuilleton : Portrait de femme.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la cytologie quantitative, avec le professeur Ploem.

20 h, Le jardin aux betteraves, de R. Dubillard. Avec M. Bouquet, R. Bouteille, M. Machadado, C. Piéplu et le Quatuor Bernède.

22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.

7 h 5, Concert : Concerto de Tchaikovski par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.

7 h 45, Le journal de musique.

8 h 10, Concert : œuvres de Falla, Schumann par l'Orchestre national de France, dir. R. Muti.

9 h 5, L'oreille en colimaçon.

9 h 20, D'une oreille l'autre : œuvres de Telemann, Prokofiev, Bach, Stravinski, Mahler.

12 h, Le royaume de la musique.

12 h 35, Jazz : le blues urbain.

13 h, Concours international de guitare : œuvres de Brouwer, Arcas, Ferrer Esteve, Carlevaro.

13 h 30, Poissons d'or : Turana, Nyman.

14 h 4, Musique légère : œuvres de Claudric, Rauber, Sarasate.

14 30, La société nationale de musique.

17 h 5, Les intégrales : la musique religieuse de Mozart.

18 h, Jazz : le bloc-notes.

18 h 30, Studio-Concert (donné le 21 avril 1983 au studio 106). Jazz : le groupe Um, avec T. Cardoso, L. Nazario et R. Stroeter.

19 h 35, L'imprévu.

20 h 30, Concert (donné le 23 février 1983 à la Maison de la Mutualité à l'occasion de l'inauguration de l'Institut kurde de Paris) : danses populaires par les groupes Komkar, sol. Zilfo et Mahabad, sol. Temo (tembur et voix).

22 h, Fréquence de nuit : œuvres de Charpentier, Vivaldi, Mozart, Honegger, Prodomidès...

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 11 MAI

– *M. Léon Poliakov*, auteur de *Histoire de l'antisémitisme*, participe à l'émission « Les invités de Claude et Alain », à 20 h 30, sur Radio-Chalom, 93,7 MHz, Paris.

– *M. Ernest Moutoussamy*, député apparenté P.C.F. de Guadeloupe, est invité à un débat sur l'immigration indienne aux Antilles, à 21 h 30, sur Radio-Tropic-F.M., 96,5 MHz, Paris.

JEUDI 12 MAI

– *Le professeur René Dumont*, ancien candidat écologiste à la présidence de la République, est reçu à l'émission « Plaidoyer », sur R.-M.-C. à 8 h 30.

COMMUNICATION

L'Encyclopédie électronique au bout du doigt

(Suite de la première page.)

M. Jean Dejoux, qui préside aux destinées de l'Encyclopédie électronique des arts, est un étonnant personnage. Concepteur graphique à *Paris-Match*, il entre à la télévision en 1961 où il met au point l'Animograph qui va permettre la réalisation des fameux « Shadocks », et se passionne pour les débuts de la vidéo. Mais, à l'époque, la télévision française ne croit pas à l'avenir de l'image électronique et, en 1969, M. Jean Dejoux part aux États-Unis avec ses collaborateurs pour exploiter ses brevets sur un terrain plus favorable.

En travaillant sur les programmes de formation de la Nasa, il découvre les possibilités du vidéodisque. Ce qui l'intéresse, ce n'est pas tant la reproduction d'un film sur un support inusable que le stockage de cinquante mille images fixes dont l'accès peut être géré par un ordinateur. De cette banque d'images électroniques, M. Jean Dejoux va faire un support d'édition, en s'appliquant, avec une minutie d'artisan, à repenser toute la chaîne de production. *« Tout l'intérêt de l'image fixe, c'est sa densité, sa richesse d'information. Cette richesse, il faut l'obtenir dès la saisie de l'image en optant résolument pour la macro-photographie. Il faut ensuite la conserver au moment du transfert vidéo, de la confection de la bande qui va servir à presser les vidéodisques. Sans cette cohérence de tous les maillons de la chaîne, l'édition sur vidéosdisque n'a pas de sens. C'est tout l'enjeu de ce que l'on peut appeler aujourd'hui l'imprimerie électronique. »*

Éditer le patrimoine artistique

Une fois maîtrisés les problèmes techniques, M. Jean Dejoux revient en France avec la ferme intention de réaliser son rêve : éditer sur vidéodisque interactif le patrimoine artistique européen. Il envoie au ministère de la culture un gros rapport sur l'enjeu du vidéodisque. Il contacte la Direction des musées et les principaux conservateurs pour les convaincre que l'électronique peut bouleverser l'édition d'art. L'enthousiasme de M. Dejoux bouscule les résistances. La fabrication d'un vidéodisque français est compromise depuis l'abandon par Thomson de son prototype ? Qu'importe, on se passera du materiel pour investir sur les programmes et sur la mise en place en France d'une imprimerie électronique. Mais sans lecteurs de disques, il n'y a pas de marché. Tant pis, en attendant que Philips commercialise son lecteur à la fin 1984, on attaquera le marché américain : le bouillant éditeur a déjà pris des contacts tant avec les universités et les écoles qu'avec les distributeurs grand public outre-atlantique. La diffusion du patrimome artistique français fera rentrer des devises...

Cette imperturbable logique finit par porter ses fruits et, aujourd'hui, M. Dejoux touche au but. L'Encyclopédie électronique des arts vient de *signer un accord avec les Editions* Mondiales pour une série de vidéodisques. Le premier titre sera consacré au musée de Chantilly. La première face explorera en détail *les Très Riches Heures du duc de Berry, la seconde le lieu, son histoire et la* constitution de ses collections. Cet ensemble, à la fois pédagogique et vivant, sera disponible pour les fêtes de Noël. D'autres titres suivront : *les Impressionnistes français, les Offices de Florence, le Prado* et, surtout, *l'Exploration du cabinet des dessins du musée du Louvre*, série qui commencera avec les dessins de Delacroix.

L'itinéraire de Vidéo prestations est tout aussi exemplaire. Cette petite société se crée en 1973 avec quatre personnes et se spécialise dans la conception et la réalisation de circuits de télévision. Elle équipe ainsi le centre Georges-Pompidou, une dizaine d'hôpitaux, des écoles normales et des centres de formation. Plus souple que les grosses multinationales de la vidéo, plus inventive que les simples distributeurs ou importateurs de matériels, Vidéo prestations occupe une place privilégiée au plus près des besoins des utilisateurs. C'est ce qui l'amène progressivement à repenser et à modifier les systèmes vidéo existants. C'est ainsi, par exemple, que naît l'AVAC, un système audiovidéo interactif spécialement conçu pour les laboratoires de langue et de rééducation des sourds et des malentendants.

Dès 1982, M. José Taieb, directeur de Vidéo prestations, s'aperçoit que la demande des utilisateurs s'oriente vers des systèmes combinant informatique et vidéo, où l'ordinateur permet de traiter et de programmer l'information. Et, si M. Dejoux abordait le vidéodisque avec des réflexes d'éditeur, M. José Taieb, lui, conçoit l'informatique en homme d'image, en faisant du doigt le prolongement de l'œil. L'écran tactile n'est pas une nouveauté française (*le Monde* du 8 février) (1). Le principe élaboré aux États-Unis en est simple : il s'agit de générer sur l'écran d'un téléviseur une grille invisible, tenant lieu de clavier de commande. Il suffit alors de toucher un point de l'image pour déclencher une fonction du magnétoscope ou du vidéodisque : arrêt sur image, recherche d'une séquence, avance rapide, etc. Le dialogue avec l'image se fait ainsi directement, spontanément.

Vidéo prestations a mis au point un simple cadre, véritable prothèse autonome qui s'adapte sur n'importe quel écran : téléviseur, rétroprojecteur de diapositives ou micro-ordinateur. Outre la banque d'images sur vidéodisque, le cadre tactile offre donc de multiples applications.

La prochaine métamorphose

Mais c'est en mariant leurs systèmes — la technique la plus sophistiquée et le geste le plus élémentaire — que ces deux entreprises ont obtenu le résultat le plus spectaculaire. Le contenu de l'Encyclopédie électronique des arts n'est pas étranger à cet impact. Les arts plastiques sont le dernier bastion de résistance à la dynamique des industries culturelles. Saisis par les moyens de reproduction et les réseaux de diffusion, la musique, le théâtre, la danse ont déjà franchi le pas. Même s'ils représentent la plus importante fréquentation des lieux culturels, les musées restent encore des sanctuaires et les mystères du marché de l'art perpétuent un certain parfum d'élitisme.

L'Encyclopédie électronique annonce une rupture. En convoquant du doigt cette collection de chefs-d'œuvre, décomposés et recomposés inlassablement par le vidéodisque, on repense aux analyses d'André Malraux et à son dialogue avec Jean-Marie Drot à la télévision (« Les apprentissages du regard ») : *« On découvrira un jour que le rapport de l'art à l'audiovisuel existe et que ce n'est pas un procédé d'imitation. On verra alors se développer pour cela une curiosité formidable. C'est la conclusion de toute ma pensée sur l'art : l'audiovisuel est la prochaine métamorphose. »*

J.-F. LACAN.

(1) Thomson-C.S.F. utilise et exporte depuis dix ans un procédé à infrarouges « digitatron » pour le contrôle de la navigation aérienne.

LA PRESSE AMÉRICAINE SE PORTE BIEN

Plus d'un million d'Américains achètent chaque jour *U.S.A. Today*, seul quotidien d'informations générales ayant une diffusion nationale. *Lancé en septembre 1982, U.S.A. Today* — avec une diffusion moyenne de 1 109 587 exemplaires — devient ainsi le troisième tirage des Etats-Unis, derrière *Wall Street Journal* et le tabloïd *New York Daily News*.

D'autre part, on observe que le nombre des quotidiens d'information baisse aux Etats-Unis, mais que leur tirage global et que leurs recettes publicitaires augmentent. Selon les *statistiques annuelles* publiées par l'Association nationale des propriétaires de journaux (ANPA), il y avait 1 710 quotidiens d'information aux Etats-Unis à la fin de 1982, soit 35 de moins qu'en 1980 et 50 de moins qu'en 1960.

Mais le tirage total des journaux américains a atteint l'an dernier le chiffre record de 62,4 millions d'exemplaires, contre 61,4 millions *l'année précédente et* 58,8 millions en 1960. La presse quotidienne d'information reste, de loin, le plus gros support publicitaire, avec un revenu global de 18 355 millions de dollars en 1982, contre 14 280 millions pour la télévision et 4 625 millions pour la radio.

LETTRES | INFORMATIONS « SERVICES »

Lu

« LES FEMMES ET LES ENFANTS D'ABORD » d'Elena Gianini Belotti

Une féministe tenace

Quand Elena Belotti était petite, elle aimait les romans d'aventure, elle était capitaine, au milieu des houles, des éclairs, des pirates. En même temps, elle savait déjà bénéficier de protections particulières : *les femmes et les enfants d'abord*. Et elle se demandait pourquoi une telle générosité à l'égard de créatures qui semblaient n'avoir guère d'importance, et peu d'éclat.

Le temps a passé, elle n'a plus eu le droit de jouer tous les rôles. Celui qui lui était dévolu de naissance, elle ne parvenait pas à l'apprendre. Sans comprendre pourquoi.

Les courts récits, histoires quotidiennes, que rassemble *Les femmes et les enfants d'abord*, renvoient tous à cette interrogation. Elena Belotti n'aime pas les théories, elle tient en revanche à l'exercice humain de la raison, de la logique, et elle a un goût prononcé pour la justice. Or, après plus de dix ans de bouleversements féministes en Italie, elle constate qu'on pratique toujours « deux poids, deux mesures », quand on juge, quand on analyse les comportements des femmes et ceux des hommes.

Pas d'équivalent masculin à nymphomanie : au même âge, on est une femme mûre, ou un homme jeune, on a un gigolo, ou une charmante jeune maîtresse et la violence même, tolérée chez lui, peut la mener, elle, à l'hôpital psychiatrique. Les femmes ont changé, dit Belotti, mais les relations entre sexes n'ont pas tellement suivi, beaucoup moins en tout cas que ne le laissent entendre les bonnes âmes et les magazines. Forcément, cela produit de la souffrance.

D'où vient donc que le féminisme a pour certains, certaines, des airs de vieille lune ? C'est la fatigue peut-être. Elena Belotti est du genre tenace. Elle se promène, et, dans les trains, dans les rues, dans les hôpitaux, elle recueille les pièces du puzzle, les douleurs inutiles, qu'on ne voit pas, parce qu'on est habitué.

Elle croise un petit monsieur laid et jaune qui, progressivement, imperceptiblement, s'est exclu de l'univers de sa femme et de ses deux filles. Et puis, un jour, il a découvert qu'il leur faisait peur. Il a découvert la guerre des silences.

Elle rencontre des gens, des couples, qui ne se parlent plus, qui communiquent à coups de câlins au chien : *« Tu vois bien que c'est de ta faute, moi, je suis capable d'amour. »*

Elle observe des petites filles bagarreuses, fières d'elles-mêmes, différentes, et des petits garçons toujours soumis aux stéréotypes de la virilité. Et se demande ce que ça va donner.

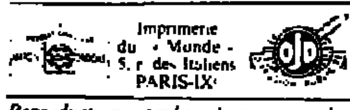
Il y a encore en Italie, comme en France, des femmes qui se suicident, qui deviennent folles, de se sentir incapables d'être ce qu'on leur demande, et qui reste, sous le vernis d'une nouvelle tolérance, précis, étroit, rigide : le carcan traditionnel et impitoyable de nos habitudes.

Le livre d'Elena Belotti n'est même pas un *réquisitoire*. Comme *Du côté des petites filles*, son premier livre, c'est une manière de voir, qui, bizarrement, reste neuve, alors qu'on croit avoir tout compris, et mille fois entendu dénoncer les injustices qu'elle pointe, très simplement.

GENVIÈVE BRISAC.

* *Les femmes et les enfants d'abord*, d'Elena Gianini Belotti. Éditions du Seuil, collection « Libre à elles ». 223 pages, 69 francs.

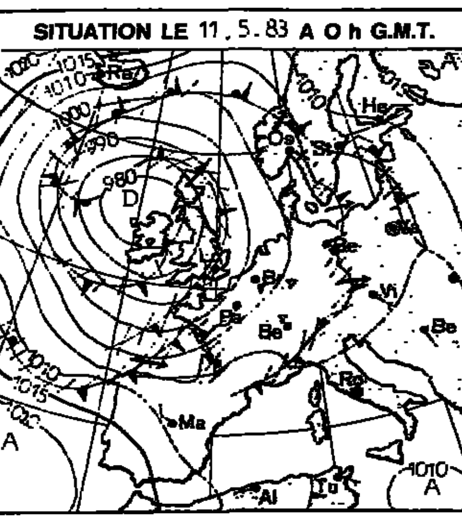
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11.5.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12.5 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 11 mai à 0 heure et le jeudi 12 mai à minuit.

Une profonde dépression quasi stationnaire au voisinage de l'Irlande entretiendra un flux rapide de secteur sud-ouest et un temps perturbé sur la majeure partie du pays.

Jeudi, en matinée, les régions méditerranéennes bénéficieront de quelques éclaircies. Ailleurs, le temps sera très nuageux ; des pluies continues ou des averses affecteront la moitié ouest du pays. Dans l'après-midi, ces pluies gagneront les régions orientales. Même le littoral de la Méditerranée aura un ciel très nuageux et des averses à caractère orageux. Les températures, toujours inférieures aux normales saisonnières, atteindront, dans l'après-midi, de 13 à 18 degrés du nord au sud du pays. Les vents souffleront fort, de sud-ouest sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique, de sud-est en Méditerranée.

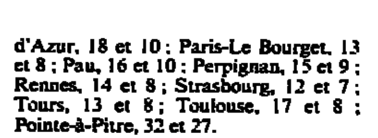
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 10 mai, à 8 heures, de 993,7 millibars, soit 745,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 mai ; le second le minimum de la nuit du 10 mai au 11 mai) :

Ajaccio, 20 et 12 degrés ; Biarritz, 15 et 10 ; Bordeaux, 14 et 8 ; Bourges, 14 et 7 ; Brest, 11 et 5 ; Caen, 13 et 7 ; Cherbourg, 11 et 4 ; Clermont-Ferrand, 14 et 8 ; Dijon, 13 et 5 ; Grenoble, 14 et 9 ; Lille, 14 et 6 ; Lyon, 14 et 9 ; Marseille-Marignane, 15 et 10 ; Nancy, 12 et 5 ; Nantes, 13 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 16 et 10 ; Perpignan, 15 et 9 ; Rennes, 14 et 8 ; Strasbourg, 12 et 7 ; Tours, 13 et 8 ; Toulouse, 17 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 15 degrés ; Amsterdam, 14 et 6 ; Athènes, 22 et 15 ; Berlin, 18 et 9 ; Bonn, 12 et 7 ; Bruxelles, 14 et 6 ; Le Caire, 31 et 21 ; îles Canaries, 21 et 18 ; Copenhague, 15 et 3 ; Dakar, 25 et 21 ; Djerba, 25 et 18 ; Genève, 14 et 8 ; Jérusalem, 27 et 14 ; Lisbonne, 17 et 12 ; Londres, 14 et 3 ; Luxembourg, 10 et 5 ; Madrid, 21 et 10 ; Moscou, 15 et 10 ; Nairobi, 26 et 17 ; New-York, 16 et 7 ; Palma-de-Majorque, 23 et 15 ; Rome, 22 et 15 ; Stockholm, 15 et 7 ; Tozeur, 29 et 19 ; Tunis, 25 et 15.

PRÉVISIONS POUR LE 12 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

DOCUMENTATION

STAGES EN POITOU-CHARENTES. — Le Centre régional Poitou-Charentes temps libre, jeunesse et sports propose dans ses installations audio-visuelles, un cycle de deux stages de formation dans le domaine de la photographie et de l'enregistrement sonore. Outre l'attestation de fin de cycle, le niveau technique atteint permet alors aux stagiaires qui le désirent de se présenter au C.A.P. photographie, option A. Premier stage du 18 au 28 mai et du 24 mai au 10 juin.

★ **Château de Boivre, Vouneuil-sous-Biard, 86000 Poitiers, tél. : (49) 53-31-24.**

EXPOSITIONS

HISTOIRE DES POMPIERS. — La Brigade de sapeurs-pompiers de Paris organise, jusqu'au 14 mai, au centre régional Arcades de Marne-la-Vallée, une exposition ayant pour thème l'histoire des pompiers. Cette exposition associe les industriels, les collectionneurs de la Rosalie et de la Société des amis du jouet, et retrace l'histoire des pompiers depuis son origine jusqu'à nos jours.

★ **Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, 1, place Jules-Renard, 75017 Paris. Tél. : 572-18-18.**

CONNAISSANCE DES ABEILLES. — La Maison de la nature des Hauts-de-Seine organise jusqu'au 3 juillet une exposition intitulée « Reportage au rucher », qui traite les thèmes suivants : la société des abeilles, les ennemis des abeilles, l'apiculture d'hier et d'aujourd'hui...

★ **Maison de la nature, 9 quai du 4-Septembre, 92100 Boulogne. Tél. : 603-33-56.**

FORMATION

L'ANGLAIS PAR LE THEATRE. — Le service des échanges universitaires et scolaires du Centre culturel canadien organise des cours d'anglais pour adultes les 16 et 30 mai, de 18 h 30 à 21 h 30, et pour adolescents les 11, 14, 18, 25 et 28 mai, de 14 heures à 17 heures. Ces cours visent à l'apprentissage ou au perfectionnement de l'anglais à l'aide du jeu théâtral et de l'improvisation dramatique.

★ **Tél. : 551-35-73, poste 222.**

SALONS

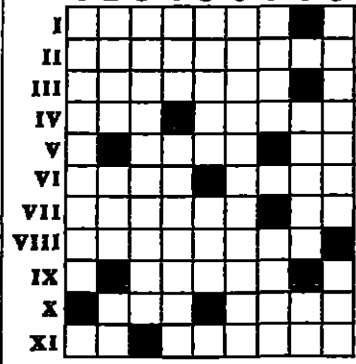
PARIS, CAPITALE DE L'INVENTION. — La Semaine internationale de l'invention à Paris (SIIP) se tiendra du 23 au 27 mai au Palais des congrès de la Porte Maillot. Cette manifestation sera consacrée à l'invention et à la présentation de produits nouveaux. Elles réunira plus de trois cents exposants venus du monde entier et bénéficiera du concours actif de tous les organismes qui, en France, s'occupent d'inventions.

★ **Congrès-Services, 1, rue Jules-Lefebvre, 75009 Paris, tél. : 285-08-48.**

A cause de l'actualité, nous sommes contraints de repousser à une prochaine édition la rubrique « Maison ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3447



HORIZONTALEMENT

I. Se montrer brillant ou bruyant. — II. On peut lui reprocher ses bévues et apprécier ses boulettes. — III. Le droit de faire tout ce que les lois permettent. — IV. Modeste place au soleil. Se trouve et se perd dans la Mayenne. — V. Sort de l'ordinaire, mais ça n'a rien d'extraordinaire. Point de départ. — VI. La devise de l'ayatollah. Marque d'identité d'un Nazaréen salvateur. — VII. Adjectif qui met dans le vent ou sujet d'une très vieille histoire. Vieille promesse de Gascon. — VIII. Producteurs n'exigeant pas le silence quand on tourne. — IX. Prisonnière des phalanges ou ficelle des phalangistes. — X. A la gorge serrée au moment de la levée du corps. Lâche sur la terre ou sur le macadam. — XI. Alternative. Mesures d'énergie thermique.

VERTICALEMENT

1. Sa mission exige autant d'œil que de nez. — 2. Peut blesser une oreille ou un oreillard. Théâtre d'une fin homérique. La Vienne, au début. — 3. Enchante la souris, mais effraie le rat. — 4. Réacteur biochimique. Leur position se situe dans un contexte de non-alignement. — 5. Liaison la plus courante du cordon-bleu. « Cardinal » de Cologne. — 6. Adepte de la société de consommation. — 7. Bagatelle. Manifestation sonore d'un porteur de cor. — 8. A fait tourner la tête à plus d'une éolienne. Personnel. — 9. Arme blanche pour roman noir. Donnent l'occasion de vider un gobelet sur le zinc.

Solution du problème n° 3446

Horizontalement

I. Catcheuse. — II. Amulettes. — III. Répète. — IV. Rua. Blé. — V. Obier. Ro. — VI. Slalomeur. — VII. Se. Côte. — VIII. Émaillé. — IX. Réveillon. — X. Ine. Tel. — XI. Et caetera.

Verticalement

1. Carrosserie. — 2. Ameublement. — 3. Tupaïa. Avec. — 4. Clé. El. Ie. — 5. Hétéroclite. — 6. Été. Mollet. — 7. Us. Bretelle. — 8. Se. Loué. — 9. Este. Anna.

GUY BROUTY.

VIVRE A PARIS

JEUDI DE L'ASCENSION

Services ouverts ou fermés

BANQUES. — *Les banques seront fermées du mercredi 11 mai à midi jusqu'au vendredi 13 mai au matin.*

R.A.T.P. — *Service des dimanches et jours fériés.*

P.T.T. — *Les bureaux de poste, guichets du paiement à vue, agences commerciales et téléboutiques seront fermés le jeudi 12 mai. Toutefois, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ces bureaux assureront les services téléphoniques et télégraphiques, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que jusqu'à 11 heures la distribution aux guichets des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales. En outre, les vendredi 13 et samedi 14 mai, les services des P.T.T. fonctionneront dans les conditions habituelles. Les opérations financières (Chèques postaux, Caisse nationale d'épargne) seront normalement assurées.*

GRANDS MAGASINS. — *Le jeudi 12 mai, les grands magasins ainsi que les centres commerciaux de Parly 2, Vélisy 2, Rosny 2, Évry 2, Galaxie Italie, les Trois Fontaines Cergy, les Quatre Temps, Art de vivre, seront ouverts toute la journée aux heures habituelles, à l'exception des Magasins-Réunis (l'après-midi seulement).*

ALLOCATIONS FAMILIALES. — *Les services d'accueil du siège et des unités de gestion de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne seront fermés du mercredi 11 mai au vendredi 13 mai au matin.*

Les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts le mercredi 11 mai aux heures habituelles. En revanche, le centre de diagnostic et de soins Viala sera exceptionnellement fermé le samedi 14 mai.

SÉCURITÉ SOCIALE. — *Les centres et services de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront ouverts le mercredi 11 mai jusqu'à 14 heures. Une permanence sera assurée jusqu'à 15 h 30 pour les prises en charge et les renseignements. Ils seront normalement ouverts au public le vendredi 13 mai.*

MUSÉES. — *Les musées nationaux ouverts le jeudi 12 mai sont les suivants : Musée des arts et traditions populaires, musée Delacroix, Galerie nationale du Grand Palais, musée Jean-Jacques-Henner, Musée des monuments français, château de Fontainebleau, château de Pau.*

Archives nationales : l'exposition « Un siècle d'architecture française — Hommage aux Gabriel », présentée à l'hôtel de Rohan, sera ouverte de 10 h 30 à 18 heures.

Le Musée de la publicité (18, rue de Paradis, 75010 Paris) sera ouvert le jeudi 12 mai. Le musée Rodin (77, rue de Varenne, 75007 Paris) sera ouvert le jeudi 12 mai de 10 heures à 18 heures.

Le Musée national des Invalides (Musée de l'armée, Musée des plans-reliefs, église Saint-Louis, dôme royal) seront ouverts le jeudi 12 mai, de 10 heures à 18 heures. Exceptionnellement, le public aura accès au tombeau de Napoléon-Ier jusqu'à 19 heures. Des documentaires et des films sur les deux guerres mondiales seront projetés en permanence dans la salle de cinéma du Musée de l'armée.

LOISIRS. — *On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant, à l'Office de tourisme de Paris 720-94-94 (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais), le 720-94-94 (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais), le 720-57-78 (informations en allemand).*

FISCALITÉ

« Où en est l'impôt ? »

« Où en est l'impôt ? » Pour son premier numéro la, *Revue française de finances publiques* a choisi de traiter un sujet aussi aride qu'actuel. Cet ouvrage de 215 pages est divisé en trois parties. Dans la première partie, intitulée « Débats », on relève la signature de spécialistes aussi connus que M. Pierre Uri, qui conclut — nul ne s'en étonnera — qu'en ce domaine *« le choix est politique au sens le plus élevé comme le plus décrié du terme »*, ou M. Pierre Llau, qui insiste sur la cohérence nécessaire entre les choix économiques et la réforme fiscale, ou encore M. André Fourcans, qui, au-delà de l'analyse du système actuel, propose des remèdes qui, à ses yeux, devraient permettre *« de ralentir la croissance excessive et intempestive du poids de l'État sur l'activité économique sociale et individuelle »*.

Dans la seconde partie, « Champs d'observation », on trouve un article particulièrement intéressant de M. Richard L. Florida, qui, analysant la politique fiscale aux États-Unis, constate que, *« dans ce domaine plus que dans d'autres, ce sont les entreprises qui fixent le programme de la politique américaine »*. La dernière partie comporte une chronique budgétaire et une chronique bibliographique.

La conclusion ? Nous l'emprunterons à M. Georges Vedel, qui présente ce premier numéro : *« Les articles n'apportent évidemment pas de réponse globale à cette question (« où en est l'imôt ? ») mais des réponses dont la jonction, les convergrnces et les contradictions forment au total un remarquable rapport d'exploration »*.

★ Libraire générale de droit et de jurisprudence. Prix : 53 F.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 MAI

« L'île Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels Rohan-Soubise, le Marais », 15 h, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le Marais illuminé », 20 h 30, poste Hôtel de Ville (Vieux Paris).

CONFÉRENCE

15 h, 21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, C. Thibaut : « L'Italie, la féerie vénitienne de Tiepolo à Guardi » (projections) (Caisse nationale des monuments historiques).

COMMÉMORATION

UNE JOURNÉE NATIONALE JEAN MOULIN LE 17 JUIN

Le conseil des ministres du 16 mars avait décidé qu'un hommage exceptionnel serait rendu à Jean Moulin, premier président du Conseil national de la résistance, à l'occasion du quarantième anniversaire de sa mort, et qu'un comité national, chargé d'organiser les cérémonies, serait créé. Ce comité (1), placé sous le patronage du président de la République a été installé le 28 avril par le premier ministre. Il a fixé aussi le programme de cette commémoration :

Quatre dates ont été retenues : le 17 juin, journée nationale Jean Moulin, sera marquée par des cérémonies commémoratives à Paris et dans douze villes où Jean Moulin a résidé ; le 19 juin, une manifestation aura lieu à Lyon, en souvenir de l'arrestation de Jean Moulin (21 juin 1943) ; le 21 juin, une exposition sera inaugurée en gare de Metz, lieu officiel du décès de Jean Moulin ; enfin le 19 décembre, des prix seront remis aux lauréats du concours scolaire du prix de la Résistance.

(1) Présidé par le premier ministre, il réunit cinq ministres, ou leurs représentants, le chancelier de l'ordre de la Libération, douze associations d'anciens résistants, quatre associations du souvenir de Jean Moulin, cinq personnalités de la Résistance et onze proches collaborateurs de Jean Moulin. Le secrétariat général est assuré par M. Jean Laurain, secrétaire d'État chargé des anciens combattants.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 11 mai :

UNE LOI

● Modifiant l'article de la loi du 7 juillet 1976 relative à la prévention et à la répression de la pollution marine par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs et à la lutte contre la pollution marine accidentelle.

UNE DÉCISION

● Relative à l'application du régime des prix des produits pétroliers.

DES ARRÊTÉS

● Fixant la valeur de remboursement de la fraction du capital de l'emprunt d'État 8,80 % 1977 amortie le 23 mai 1983.

● Autorisant l'émission d'un emprunt par la caisse centrale de coopération économique.



POLICE

Les commissaires réclament plus de considération

Le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale vient de réunir à Paris sa commission exécutive. Une occasion pour cette organisation, qui regroupe l'essentiel des deux mille commissaires de police, de s'inquiéter du peu de considération dans lequel serait tenue la hiérarchie policière.

« Non aux boucs commissaires ! » La formule de M. Robert Naud, secrétaire général du Syndicat, résume l'inquiétude des adhérents. *« L'autorité des commissaires est sans cesse battue en brèche »*, affirme-t-il, dénonçant *« une chasse aux sorcières inacceptable »*, illustrée par une *« bonne dizaine de cas »* de conflits politiques, sur lesquels il se refuse à donner plus de précisions. *« Le gouvernement ne peut s'offrir le luxe d'ignorer les cadres supérieurs de la police »*, ajoute M. Naud, en indiquant que le bureau national de son syndicat *« a fait antichambre durant sept mois avant d'être reçu par M. Franceschi »*. Bref, les commissaires de police seraient d'autant plus déçus par ce manque de considération que le pouvoir compte aujourd'hui sur eux pour affronter une responsabilité nouvelle : le maintien de l'ordre, après *« dix-huit mois pratiquement sans manifestation »*. *« Une activité dont ils ne sont pas fanatiques »*, assure M. Naud...

L'amertume n'exclut cependant pas deux sujets de satisfaction. La formation du personnel d'abord : le syndicat des commissaires approuve la politique de la direction de la formation qui tend à promouvoir des policiers-citoyens. *« La marginalisation des policiers est la pire des choses. »* Le « rapport Bonnemaison » sur la sécurité dans les villes, ensuite, car M. Naud estime qu'il est *« une excellente nomenclature de ce qu'il faut faire »*. Mais le syndicat s'inquiète de *« blocages budgétaires éventuels »*. A titre d'exemple de la pénurie, M. Naud cite le service des relations publiques dont l'introduction dans les commissariats n'aurait été concrétisée que par des insignes en carton : *« Accueil »*

Pour le reste, les commissaires ne voient guère de changement. Reprenant le rapport de leur congrès de 1973, intitulé *« La sécurité demain, ou dans dix ans l'Amérique »*, ils sont *« tentés de dire que rien ou presque n'a été réalisé depuis »*. Leurs critiques principales portent sur le cadre juridique des interventions politiques et sur les structures de la police nationale.

« Savoureux »

« Le vide juridique, c'est terminé !, affirme M. Naud. *Nous sommes toujours légalistes, et nous le serons de plus en plus. On ne nous fera pas faire n'importe quoi. »* Réclamant *« des articles de loi et des règlements très précis »*, le Syndicat regrette de ne pas avoir été consulté sur l'élaboration du nouveau code pénal. Il s'étonne, au passage, de l'épisode « savoureux » des contrôles d'identité : *« On nous a finalement donné des choses que nous ne demandions pas ! Nous n'avons jamais réclamé de pouvoir faire des prises d'empreintes en police préventive. C'est irréaliste et provocateur ! »*

« En dix ans, neuf directeurs généraux de police nationale, un directeur de la gendarmerie. » M. Naud résume ainsi ses regrets concernant les structures de l'institution policière. Qui est aujourd'hui le patron, demande-t-il en substance : le directeur général ou le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique ? S'inquiétant d'une multiplication des centres de décision, les commissaires auraient de plus ressenti *« comme un camouflet »* la création du Groupe de sécurité de la présidence de la République (G.S.P.R.) dirigé par un officier de la gendarmerie et associant trente et un gendarmes à... six officiers de police. *« On organise la confusion*, estime encore M. Naud. *Deux personnages, le directeur des voyages officiels et le patron du G.S.P.R. s'occupent de la même mission ; un jour ou l'autre, cela conduira à une bévue monumentale. »*

En somme, les commissaires ne sont guère heureux. *« C'est dans l'ordre des choses*, explique M. Naud. *Plus vous allez vers un monde libéral, plus vous augmentez les libertés, plus le travail de la police est difficile. »* Il ajoute toutefois : *« Tant mieux pour nous et pour les citoyens. »*

EDWY PLENEL.

UN UNIVERSITAIRE ET LE PATRON DE L'« ANTI-GANG » SONT NOMMÉS AU CABINET DE M. FRANCESCHI

M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État chargé de la sécurité publique, a annoncé mardi 10 mai la composition de son nouveau cabinet. Elle est la suivante : directeur, M. Paul Leroy, professeur agrégé de droit public ; directeur-adjoint, M. Jacques Colliard, inspecteur divisionnaire de la S.N.C.F. ; conseillers techniques, MM. Michel Laneret, attaché de préfecture (relations avec le Parlement), Jean Duraud, commissaire principal (sécurité publique) ; René-Georges Querry, commissaire principal (coordination P.J.-renseignement), Gérard Monate, gardien de la paix retraité (conditions de vie des personnels) ; chargée de mission, Mlle Béatrice Marre, licenciée en sociologie, diplômée de l'Institut d'études politiques (affaires réservées). Attachés de cabinet, MM. Christian Lambert, inspecteur de police (déplacements et visites) et Toussaint Giacomoni, enquêteur de police (sécurité).

Contrairement au pronostic des syndicats de policiers de droite (*le Monde* du 10 mai), la composition du nouveau cabinet de M. Joseph Franceschi ne traduit pas un renoncement à toute volonté réformatrice. Ainsi les deux syndicalistes du précédent cabinet sont-ils maintenus à leurs fonctions : M. Monate, dont M. Franceschi avait, dans un premier temps, désiré se séparer et dont le départ était acquis, a, en dernière minute, obtenu de rester au cabinet ; M. Jean Duraud, militant socialiste et adhérent de la Fédération autonome des syndicats de police, continuera de suivre les problèmes de sécurité publique. Sur les neuf membres de ce cabinet, six sont socialistes.

On remarque l'arrivée de M. René-Georges Querry, jusqu'ici « patron » de la brigade de recherche et d'intervention (B.R.I., dite brigade « anti-gang ») de la préfecture de police, nommé au cabinet au poste qu'occupait, avant de partir en Corse, M. Robert Broussard. M. Querry fait partie de la nouvelle génération, plus « moderniste », de commissaires du quai des Orfèvres. Il devrait être remplacé à la tête de la B.R.I. par M. Claude Cancès, actuel chef adjoint de la brigade criminelle.

[M. Paul Leroy, âgé de quarante-huit ans, est né à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Il a fait toutes ses études de droit à l'université de Grenoble, où il fut professeur de droit public. Président de cette université de 1974 à 1979, M. Leroy avait été, durant cette même période, vice-président de la Conférence d'universités de 1976 à 1977 et premier vice-président entre 1977 et 1978. Adhérent du P.S.U. et candidat, sous cette étiquette, aux élections législatives de 1968, M. Leroy est, depuis le début des années 70, militant du P.S.].

CARNET

Réceptions

– L'ambassadeur d'U.R.S.S. et Mme Youli Vorontsov ont donné une réception, mardi, à l'occasion du trente-huitième anniversaire de la victoire alliée.

– L'ambassadeur d'Israël, M. Meir Rosenne, a donné un cocktail à l'occasion de son prochain départ.

Naissances

– Sylvie TRUC
et Jean-Jacques KIRKYACHARIAN
ont la joie de faire part de la naissance de leur fils,

Thomas,

le 28 avril 1983.
2, rue du Président-Carnot,
38000 Grenoble.

Décès

EMMANUEL DE MITRY

Le comte et la comtesse Henri de Mitry,
M. et Mme François Missoffe,
Le comte et la comtesse Maurice de Rambuteau,
Mme Odette de Mitry,
M. et Mme Jean François-Poncet,
M. et Mme Boris Falaha Lumi,
Mme Jacqueline de Mitry,
Le comte et la comtesse Cyriac d'Irumberry de Salaberry,
Mme Nicole de Mitry,
ses enfants,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Henri de Wendel,
ses enfants et petits-enfants,
Le comte et la comtesse Geoffroy de Montalembert,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

comte de MITRY,

croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris le 10 mai 1983, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 mai 1983, à 15 heures, en l'église paroissiale de Florange (Moselle).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Hayange, dans le caveau de famille.

Un service ultérieur sera célébré à Paris.
10, rue de Clichy,
75009 Paris.

– Le conseil d'administration de la société Forges de Gueugnon a le regret de faire part du décès de

M. Emmanuel de MITRY,
président d'honneur,

survenu à Paris, le 10 mai 1983.
Les obsèques auront lieu à Florange, le 13 mai 1983, à 15 heures,
22, rue de Téhéran, 75008 Paris.

[Né en 1892 à Nancy, fils d'un général de cavalerie, le comte Emmanuel de Mitry avait épousé, en 1926, Marguerite de Wendel, fille aînée de François de Wendel, maître de forges, auquel il succéda dans nombre de ses fonctions à sa mort en 1949 : gérant de la société Les petits-fils de François de Wendel, président du groupe sidérurgique De Wendel et Cie, De Wendel-Sidélor et des Forges de Gueugnon, poste qu'il occupa en dernier.

Après le décès de son beau-frère Henri de Wendel, en mai 1982, celui du comte Emmanuel de Mitry marque la disparition du dernier *maître de forges de la famille de Wendel.*

Officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Mérite, il avait eu neuf enfants, dont deux filles mariées à MM. François Missoffe et Jean François-Poncet, tous deux anciens ministres.]

– Le professeur et Mme Bessaignet,
MM. Frédéric et Daniel Bessaignet,
ses fils, belle-fille et petits-fils,
font part du décès de

Alix BESSAIGNET,
née Hugues,

survenu le 27 avril 1983.
De la part des familles Delru, Sirvin, Hugues, Marindaz, Berlie, Ruinat, Fabre.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Route de Plascassier,
06370 Mouans-Sartoux.

– Mme Dhombre
a la douleur de faire part du décès de

M. André DHOMBRE,

survenu le 4 mai.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Paris.

– Mme Blanche Jouannon,
Mlle Marie-Thérèse Jouannon,
M. et Mme Jacques Jouannon et leur fille,
M. et Mme Pierre Freget et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Monot,
Mlle Germaine Haury,
annoncent le décès de

M. Guy JOUANNON
(9 mai 1983)

à ses amis, à ses camarades de guerre et de captivité, à ses cousins et cousines, aux membres, aux amis des familles Duplan, Creuzet, Avril, Bougon, Godfroy, Arnoulat, Jouannon.
Obsèques à Aufferville (Seine-et-Marne) ce mercredi 11 mai, à 10 h 30, dans la plus stricte intimité, sans fleurs ni couronnes.
15, rue Jacquemont, 75017 Paris.

– M. et Mme André Eman,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Rolande Lévitan,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Léon LEVITAN,
née Marie Cauperman,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenue, le 6 mai, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
75116 Paris, 65, avenue Foch,
94300 Vincennes, 4, avenue Foch.

– Mme Jean Mandelkern, son épouse,
M. et Mme Claude Moisdon,
M. et Mme Dieudonné Mandelkern,
Stanislas, Stéphane et Edouard,
M. et Mme Jean-Claude Mandelkern et Gaëlle,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MANDELKERN,

survenu, le 7 mai 1983, dans sa soixante-dix-huitième année. Les obsèques auront lieu le vendredi 13 mai 1983, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e.
10, avenue de la Porte-de-Ménilmontant,
75020 Paris.

– M. et Mme Claude Morosolli,
Thierry Morosolli,
M. et Mme Lucien Camus,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Xavier MOROSOLLI,

leur fils, frère, petit-fils et parent,
survenu accidentellement le 6 mai 1983, à l'âge de vingt-huit ans.
Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 mai 1983, à 14 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Toulon (Var) dans l'intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

154, rue de Saussure.
75017 Paris.

– M. André Rambeau, son mari,
M. et Mme Yves Rambeau,
M. et Mme Alain Guilhon
et leur fille Muriel,
Mme Gabrielle Fragnaud,
Mme Simone Guyho,
ses enfants, petits-enfants,
Ainsi que ses alliés et amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle RAMBEAU,
née Guyho,
journaliste,
chevalier
dans l'ordre des Palmes académiques,
médaille du Mérite camerounais,

survenu le 10 mai 1983, dans sa soixante-neuvième année, des suites d'une longue maladie.
L'inhumation aura lieu le 13 mai 1983, à 16 heures, au cimetière d'Orléans-Les Aubrais.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4 *bis*, rue du Cherche-Midi.

Anniversaires

– Draguignan.
Le 12 mai 1977,

Alice GUERIMAND,
née Fourcade,
agrégée de l'Université,

disparaissait tragiquement, à Saint-Denis-de-la-Réunion, à l'âge de trente-deux ans.
Ceux qui l'ont connue et aimée auront une pensée pour elle en ce jour anniversaire.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

QUINCAMPOIX, partic. vend 2 P., 42 m², 4e ét. 395.000 F. Calme, cft. Tél. 274-60-07.

4e arrdt

ILE-SAINT-LOUIS
Superbe 5 p., tt cft 150 m²
500-54-00.

6e arrdt

ASSAS habit. professionnelle, r.d.ch. 4 p. s/rue et jard. Imm. récent. BURON 296-58-88.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES
BEAU STUDIO 35 m²
Tout confort, 4e étage.
GARBI : 567-22-88.

12e arrdt

RUE DE PICPUS
Angle Daumesnil 5 p. tt cft 91 m² + balcon 6e asc. occupé jusqu'en 85 — 500-54-00.

13e arrdt

PORTE ITALIE S/KREMLIN. Exceptionnel récent. CALME. Parfait 5 pces 96 m², loggias. Box. 670.000 F. 535-56-92.

NATIONALE, petit imm. réc., pierre de t., 3 p. 73 m², tt cft, cave, park., ss-sol. 635.000 F. Ouv. Ascension. SOPIC, 145, rue Tolbiac (13e). Tél. 580-71-40.

VAL-DE-GRACE Séjour + 2 chbres, Mezzanine, confort, calme. Prix : 630.000 F - 325-97-16.

14e arrdt

MONTSOURIS, 3e ÉTAGE
2 PIÈCES, cuis., bains 37 m². 300.000 F. Tél. 553-31-32.

Mairie 14e, imm. pierre de T., 6e sans asc., 50 m² atelier + chbre. 450.000. 546-26-25.

15e arrdt

PTE VERSAILLES/ISSY
5 p. cft, balcon, moquette laine. Électricité, plomberie refaites, 755 000 F. 577-96-85.

BD PASTEUR
4e asc., 5 pièces. 135 m², 2 bains. chbre serv. 1.200.000 F
Buron : 296-58-88.

17e arrdt

BD PEREIRE 100 m²
Séjour double, 2 chbres, cuis., bains, 3e ét., ascens.
GARBI : 567-22-88.

17e sur square, Me Guy-Moquet, dble living, 2 chbres, 80 m² + balc. + loggia, tt cft. 840.000 F. Tél. 627-03-06.

78-Yvelines

FONTENAY-LE-FLEURY
Appartem. 4/5 pièces 90 m², 6e étage, ensoleillé, vue dégagée, cave et parking. 440.000 F.
A.G. 962-50-95.

93 Seine-Saint-Denis

SAINT-DENIS
Part. vend 3 pièces tout conf. dans rés. Tél. : 822-21-13.

PRÉ-SAINT-GERVAIS
centre LOFT AUTHENTIQUE
aménagé sur 3 niveaux.
Atelier ss/verrière 108 m², cuis. équipée, 4 chbres, 2 bains. 106 m², 226 m². 1.410.000 F. 705-31-13.

Sevran (93), résidence boisée, particulier vend F5 de 103 m², loggia, living double, 3 chbres, cuisine équipée, s. de b., cabinet toil., park., au 6e ét. à 100 m du R.E.R., v. sur parc. 397.000 F + repr. Crédit foncier de 53.000 F. 385-24-75.

94 Val-de-Marne

Je vends mon appartement 100 m² + terrasse, 75 m² Est. 6e et dernier étage, cave et garage. Bords de Marne. Maisons-Alfort. Px 800.000 F. Tél. 893-27-16, heures bureau.

VINCENNES. Dans immeuble rénové 2/3/5 pièces et duplex, 2/3 pièces, refaits neufs, facilités paiement - 266-20-80.

Province

CANNET-CANNES centre
petit immeuble ancien, libres et occupés 250 m² + 30 m² terrasse. T. (16-1) 366-11-10.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. Paris préfère rive gauche avec ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire
873-20-67.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) 566-00-75, rech. pour clients sér. 15e et 7e arr. appts ttes surf. et imm. Paiem. cpt.

LIBANAIS rech.
APPT. HOTEL PART. quart. résidentiel. 260-10-24.

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ à un PARTICULIER
sans appréhension
sans intermédiaire
OFFICE DES LOCATAIRES
8 ans d'expérience.
Tél. : 296-58-10.

Région parisienne

MORSANG-SUR-ORGE villa standing 7 pièces, jardin. 4.700 F. 386-04-10.

locations non meublées demandes

Paris

DIRECT A PARTICULIER
pr GRANDE ADMINISTRATION
Cadres supérieurs et personnel muté rech. APPTS 2 à 10 P. ou villas. Px indiff.
504-01-34 Poste 24.

Président société recherche logement 7/8 pièces, Paris rive gauche, 16e, proche banlieue Sud. reprise acceptée.
Tél. le matin au 530-12-91.

Couple cadres
recherche appt 3 pièces dans Paris (préf. 17e arrdt), disponible début août.
M. MANGIN
99, rue Duhesme.
75018 PARIS.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti. 10 000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

INGÉNIEUR MUTÉ PARIS rech. STUDIO ou 2 PCES. T. : M. ROULAT. 256-30-57.

immeubles

Au cœur petite ville Provence imm. caract. restauré 312 m², 5 appts dont 4 meub. de rap. 450.000 F + viager sur 1 tête. Écr. s/nº 8232 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

terrains

MAISONS-LAFFITTE (limite)
550 m² toutes viabilités. Tél. : 387-71-55.

Près GOLFE DE BRÉHEC
(22580) TERRAINS à bâtir,
65 F le m² Crédit 12 % court terme. 387-71-55.

YONNE : terrain à bâtir 4.900 m², viabilisé, 20 km sortie sud Auxerre A 6. Bourg de Mailly-le-Château. Façade 35 m plat. bordure D 950. PIVERT J. - T. (6) 437-80-95.

maisons individuelles

A VENDRE

- CENTRE CHARTRES.
- 5 mn. à pied de la gare.
- « Maison individuelle ».
  3 Pces principales + grande entrée, cuisine. Petite cour. Eau, gaz, éléct. Tt à l'égout. Pas de chauffage mais cheminée exist. dans chacune des pièces principales.
- PRIX A DÉBATTRE.
  Tél. (37) 36-01-35.

maisons de campagne

Vends Maison ancienne rénovée, 50 km La Baule. 12 km Redon, tout confort, cheminée, poutres, sol, terre cuite. Prix : 300.000 F. Tél. (16-40) 88-79-92.

MAISON A SAMONAC
Près Blaye (Gironde).
Deux grandes pièces, S.E., chauff. central mazout (neuf). Téléphone. Terrain de 2 535 m² planté d'arbres fruitiers, fleurs. Caves, chai. Prix très intéressant.
Renseignem. (57) 42-12-93.

fermettes

Vallée classée (chasse et pêche), 90 km sud de Paris. 1.000 m². 220.000 F. Fermette ensoleil. 2 bât. Autoroute + gare Dordives 3 km. Écr. HAVE 94, fbg St-Antoine, Paris-12e. Poss. achat bois, prairies s/riv.

Vds ferme à rénover. Morvan, 2.200 m², 20 km Lac Settons. 75.000 F. Crédit possible. (25) 31-11-47 ou 03-82-00.

propriétés

VALLÉE DE CHEVREUSE
38 KM PTE SAINT-CLOUD (R.E.R. à 11 km) PART. VEND RAVISSANT PETIT MANOIR avec TOUR DU XIIe siècle, admirablement restauré, aménagé, 300 m² env. habit. Maison d'amis, jdin agrément.
Beaucoup de charme
1.500.000 F. HB. 254-65-81
jdi. sam., dim. (3) 485-21-42.

PROVENCE LUBERON
Maison village avec jardin, séj., cuis., salon, 4 chbres, 1 salle d'eau, vue. 526.000 F. Agence MATHIEU-GORDES
Téléphone : (90) 72-01-76.

Direct, propriétaire, GROSROUVRE, par Montfort - Lamaury (78), très belle propriété caractère, sur 2,7 ha, avec étang. 2.300.000 F. Téléphone : 642-61-65.

domaines

Achèterais
VASTE PROPTÉ DE CHASSE
SOLOGNE
Écrire sous le nº 261 165 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

terrains

SOLOGNE
A vend. 23 km sud Orléans
B. TERRAIN BOISÉ viabil. et constructible. 37 146 m² av. étangs. Écr. Nº 201105 à
AGENCE HAVAS B.P. 1519
45005 ORLÉANS CEDEX

YONNE : terrain à bâtir 4.900 m², viabilisé, 20 km sortie sud Auxerre A 6. Bourg de Mailly-le-Château. Façade 35 m plat, bordure D 950. PIVERT J. - T. (6) 437-80-95.

900 m² DE TERRAIN constructible, proche de la mer, PYLA-SUR-MER, dune du PYLA. Tél. (16-56) 81-39-94.

viagers

Libre studio, tt cft + park., imm. récent près J. Joffrin. 85.000 + 2.510 - 286-19-00.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE 8e
Px rentes indexées garanties.
Étude gratuite discrète.

immobilier information

Sud France, choix mais., commerces. Catalogue grat. sur demande. Groupe Le TUC Immobilier. B.P. 14, 84100 ORANGE.

HIVERNAGE Bateaux-caravanes, petites remorques-bagages, entre La Rochelle et Royan. Tél. : (46) 07-04-09.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
296-15-01

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e.
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat. Tous services.
CONSTITUTIONS STÉS,
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.-M.
Constitution de sociétés
démarches et tous services
permanence téléphonique
355-17-50

Domiciliations : 8e-2e
SECRÉTARIAT. TÉL., TÉLEX.
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.
BOULOGNE 603-38-32.

bureaux

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F, 350 F PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

BUSINESS BURO
UNE ANTENNE A PARIS
BUREAUX ou DOMICILIATIONS.
296-36-74.

boutiques

Ventes

BOUL. BATIGNOLLES
Murs de bout. 33 m², bijoux, cadeaux, occupé bail cial bon emplacement. Tél. 500-54-00.

locaux commerciaux

Ventes

VINCENNES, proche R.E.R. Rue commerçante, 75 m², rez-de-chaussée + 25 m² sous-sol. Tous commerces ou professions libérales, facilités paiement. Téléph. : 266-20-60.

fonds de commerce

Ventes

PART. A PART. VD KIOSQUE A JOURNX à AIX-EN-PROVENCE. TRÈS BON EMPL. BON CHIFFRE D'AFFAIRES. T. (42) 96-09-14 heures de repas.

FERNEY-VOLTAIRE VENDS pas-de-porte 50 m²
500 m douane Genève
bureau transitaire
publicité immobilier assurance
bail 3-6-9
Écr. s/nº 8229 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

l'agenda du Monde

Animaux

Le contraire d'un chenil
Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Antiquités

PARTICULIER vend
chambre à coucher
ancienne en pichepin
1 lit de 120 + 1 table de nuit + 1 commode 115 × 55, 4 tiroirs, dessus marbre pour 4.000 F.

1 coffre ancien en merisier 124 × 60 × 70. Prix 3.000 F.

Tél. : 430-25-94
le soir après 20 heures.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.45 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cuir

CUIRS
CENTRE SPÉCIALISÉ
modèles femmes et hommes.
Promotion du mois,
grand choix de blousons
à partir de 690 F.
LES 2 OURSONS, 106, bd de Grenelle, 15e. T. 575-10-77.

Cours

APPRENEZ ANGLAIS PAR TÉLÉPHONE, prof. dipl. Tél. 620-40-12.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situés dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£15.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
écrire: **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel: 843-51212. Telex: 96454
ou Mme. Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel: (3) 959.28.33 (Soirée)
pas de limite d'âge — pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

INFORMATIQUE - GESTION
Ecole Saint-Exupéry
Enseignement technique privé
BAC H (Première - terminale)
B.T.S. - Service informatique
Gestion - Comptabilité
8, avenue Saint-Donatien, 06600 ANTIBES, tél. (93) 34-16-89 H.B.
INTERNAT - 1/2 PENSION - EXTERNAT

Bijoux

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux, or, argenterie, etc. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra. 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 27, av. Victor-Hugo. VENTE, OCCASION/ÉCHANGES.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

FABOR 280-41-55
bijoutier fabricant en étage vend et transforme tous bijoux au meilleur prix. Direct aux particuliers. Rachat de tout vieil or, bijoux. BRILLANTS.
51, r. La Fayette. Mº Cadet.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP vous trouverez maintenant une collection suivie de papiers japonais de 1re qualité.

A PARTIR DE
180 F le rouleau
(7,80 m × 0,91 m).

Grand choix de coloris et de pailles.
Magasin d'exposition : CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 PARIS, 307-24-01. Vente par correspondance. Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Livres

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES 13, r. de Bucci 6e 326-68-28. Distribue un catalogue.

Vacances

Tourisme

Loisirs

LA ROCHELLE HORS SAISON
Résidence Les Clarines, face plage, port. Studios et appartements équipés, terrasse, parking, aire de jeux pour enfants. Location 1 semaine : studio 2/3 pers., mai, juin, sept. de 742 à 882 F.
(3e SEMAINE GRATUITE).
(16-1) 256-30-50, p. 703.

100 M. PORT NICE
Particulier loue
Studio résidentiel meublé (4 personnes) mai : 3.000 F.
Juin/septembre : 3.500 F.
Juillet/Août : 4.000 F.
Mme Philippe, 12, rue Trachel.
NICE. Tél. : (93) 81-69-23.

Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche)
A louer de mai à octobre. A la semaine ou au mois. Rez-de-chaussée sur jardin. 1 pièce de 40 m² avec cheminée, coin chambre, salle d'eau, possibilité chambres supplémentaires. Téléphone : (16-33) 49-20-24.

LOCAT. JUIN, JUILLET, AOUT maisons individ. 2, 3, et 4 p. CARTERET-BARNEVILLE. Téléphone : (16-33) 54-73-58.

Au cœur du vignoble
A 10 km de CAHORS en Quercy
CHEZ MADAL
46140 CAILLAC
Pens. 1/2 pens. (185 à 200 F par 2 personnes.)
Excursions. Calme. Gastronomie. Piscine. (Juillet.-Sept.)
Tél. (65) 30-91-85-30-92-35.

DÉCOUVREZ LE BERRY
PAYS DE LA DÉTENTE
En randonnant à pied, à cheval, à bicyclette ou en allant à la pêche.
Accueil en chambres d'hôtes de petit hôtel particulier XIXe.
Villa Varsovie, 73, rue de la République 36.300 LE BLANC. Tél. (54) 37-29-03.

LOUEZ une TENTE ou une CARAVANE installée et entièrement équipée : sélection de 22 campings ★★★ et ★★★★ à part. de 780 F sem. pr 4 pers.
WIGWAM 62, a. Grande-Bretagne, 66000 Perpignan. T. (68) 51-20-77.

Loue villa 10-12 personnes-sav. pisc. Presqu'île de St-Tropez. Tél. (49) 69-06-07.

Grange limousine,
100 m², indépendante, libre en juillet 1.525 F/semaine, capacité 16 personnes. Tél. Terrien (16-55) 39-56-56.

LES ARCS SAVOIE loue studio 4/5 pers. Coin repos, juil. août (79) 32-04-62 après 19 h ou (79) 32-03-69 H. B.

A louer mais. ptes Camargue 25 km mer, 4 lits tt cft libre mai-juin-août-septembre (19) 41 38 33-51-00 ap. 20 h.

Mode

« L'HOMME »
HABILLE
LES HOMMES
77, rue Riquet, 75018 Paris.
Tél. NOR.-61-06.
Métro Marx-Dormoy.
Vêtements s/mesure et prêt-à-porter.

POUR L'HOMME
LES GRIFFES DE LUXE
direct usines, à prix réduits, 5, avenue de Villiers, 17e. Métro VILLIERS.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quelque soit votre trouble (téléphonez au 766-46-90).

Sanitaire

N'éclaboussez plus votre salle de bains, notre pare-douche en verre : 950 F ttc. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e.
Ouvert le samedi 222-44-44.

BROYEUR pour W.-C. S.F.A. 1.950 F. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi 222-44-44.

Hôtes payants

Ménage cadre retraité prendrait pension fille 8/10 ans Bretagne Sud juillet.-août. Téléphone : (97) 39-24-78.

Vidéo

CAMERA 7
7, rue Lafayette, 75009 Paris
PHOTO - CINÉ - SON
VIDÉO

VHS - HITACHI
180 MN, 85 F PAR 10.800 F
120 MN, 68 F PAR 550 F.

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE DE DISTRIBUTION
DE MATERIEL OPTIQUE
recherche son
responsable vente
Jeune - Dynamique
Expérience souhaitée.
Rémunération en fonction de celle-ci.
Transmettre curriculum vitae et photo (retournée) sous référence 70141, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

NORSK DATA
Constructeur ordinateurs
Recherche
pour son département Comptabilité générale :
UN (E) COMPTABLE
(Notions d'anglais)
- Formation minimum bac G 2 ;
- Expérience 3 ans.

Lieu de travail : banlieue Sud de Paris.
Adresser C.V. détaillé à :
Mme Logerot, NORSK-DATA
120 bureaux de la colline
92213 Saint-Cloud Cedex

IMPORTANTE IMPRIMERIE Z.I. TORCY
recherche
adjoint
AU CHEF DES SERVICES COMPTABLES
- Poste évolutif pour élément motivé
- Connaissance de l'informatique souhaitée

Adr. CV manuscrit et photo à :
SARL SETCO
23, rue Adelaïde-Lahaye 93170 Bagnolet
amp

BANQUE recherche
CAISSIERS DE CHANGE
pour Lyon
Écr. av. Nº tél. à Nº M. 59988
Bleu, 17, rue Lebel
94307 Vincennes
Cedex qui transmettra.

IMPORTANTE Cie
D'ASSURANCES DE PARIS
recherche pour
son service contentieux
JEUNES LICENCIÉS EN DROIT
Débutants ou première expérience en assurances

Nous proposons
des postes de
RÉDACTEURS
à des candidats ayant
le sens de l'organisation, de la rigueur, un bon esprit d'analyse et le goût des contacts sociaux.

Des possibilités d'évolution sont envisageables en fonction des compétences démontrées.

Écrire avec C.V., photo et prétentions nº 60.616
BLEU, 17, rue Lebel
94307 VINCENNES Cedex
qui transmettra.

GROUPE AMÉRICAIN
INGÉNIEURS SYSTÈMES
4 ans d'expérience dans l'un des systèmes :
DOS - VSE - VM
OS - MVS/VM - CICS
Salaire 205 000 F/an
INGÉNIEURS TÉLÉPHONIE
expérience en logiciel temps réel appliqués à la téléphonie
INGÉNIEURS SYSTÈMES
pour projets de PROCESSUS INDUSTRIELS
MITRA - SOLAR - PDP - MICRO
INGÉNIEURS RÉSEAUX
expérience des télécommunications pour projets TELECOM 1 HDLC - SNA - TRANSPAC - X 25...
INFORMATIS SÉLECTION
26, r. Daubenton 5e. 337-88-22

ASSOCIATION
recevant
adolescents garçons,
aide sociale à l'enfance,
recherche
pour ses établissements de :
- Beauvais (Oise);
- Poissy (Yvelines);
- Mantes-la-Jolie (Yvelines);
- Chambon-le-Château (Lozère).

ÉDUCATEURS(TRICES) SPÉCIALISÉS(ÉES)
MONITEURS(TRICES) ÉDUCATEURS(TRICES) diplômés(ées)
Postes disponibles immédiatement. C.C. 66.
Env. c.v. + photo Association J.C.L.T., 17, rue Gerbert, 75015 PARIS.

Foyer de jeunes travailleuses banlieue Ouest de Paris
131 lits
recherche
ANIMATEUR(TRICE) CONFIRMÉ(E)
pour secteur socio-éducatif
Envoyer C.V. à F.J.T., 13, av. du Président-Wilson 92150 Suresnes

propositions diverses

Les emplois à l'ÉTRANGER sont nombreux et variés (spécialistes, techniciens, cadres).
Demandez une doc.
sur la revue spécialisée.
MIGRATIONS (A 14)
B. P. 291-09 PARIS.

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM)
3, rue de Montyon
75429 PARIS CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., all. bilingue fr.-all., dipl. supér. français, sciences éduc., 2 ans exp. pédagogique, animation banlieue Paris recherche emploi dans enseign. (privé, form. perm.) ou dans traduction. Tél. 859-71-51 soir.

J.F., 31 ans,
Publicitaire, 7 ans exp. agence (commercial, média-planning, achat d'espace) recherche poste polyvalent annonceur ou agence.
Écr. s/nº 6.496 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre, 35 ans, position, 3 ans direction ventes France, pouvant se libérer rapidement, recherche situation similaire dans biens d'équipement ou parallèle. Écr. s/nº 1.251 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

COMME NEUVE
Part. vend BMW 316, fév. 80, 45.000 km, vert métal. (opt : calandre 4 phares, vitres teint., rad.-cass. stéréo). Prix 42.000 F. Tél. 334-02-42.

économie

LA FIN DE LA RÉUNION DE L'O.C.D.E.

Le communiqué : une croissance plus soutenue pour réduire le chômage

Le communiqué publié à la suite de la rencontre ministérielle de l'O.C.D.E. comprend vingt-trois paragraphes et une annexe consacrée aux problèmes liés à la « sécurité énergétique » des pays membres. La publication de cette annexe associe la France à la principale décision prise lundi à la suite de la réunion de l'Agence internationale de l'énergie, dont elle ne fait pas partie. Cette décision vise à éviter une dépendance excessive des pays européens à l'égard du gaz soviétique.

Nous donnons ci-dessous les principaux passages de ce communiqué.

1) *« Le conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques est convenu d'une stratégie à moyen terme visant à soutenir et à élargir la reprise économique qui s'amorce. Ils ont estimé qu'il fallait maintenant viser à une croissance plus soutenue, durable et non inflationniste, dans les pays de l'O.C.D.E., afin de réduire les niveaux actuellement très élevés du chômage. »* (...)

6) *« Les ministres se sont félicités des nouveaux résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation. Ils sont toutefois très préoccupés du niveau élevé et croissant du chômage. Il est donc encourageant que des signes de reprise soient maintenant apparus dans plusieurs pays de l'O.C.D.E. Les ministres ont reconnu que, s'il subsiste des incertitudes et des risques, les perspectives d'une poursuite de la reprise sont meilleures qu'elles ne l'ont été depuis plusieurs années, et que l'objectif essentiel est d'assurer la transition vers une croissance non inflationniste durable et vers un niveau de l'emploi plus élevé. »*

Principes d'application générale pour la conduite de la politique économique

7) *« Les ministres se sont accordés sur les principes suivants pour la conduite de la politique économique dans tous les pays membres :*

» Les politiques économiques doivent s'inscrire nettement dans un cadre à moyen terme pour bien montrer la permanence des intentions des pouvoirs publics. Cela impliquera nécessairement de la souplesse dans leur mise en œuvre, en fonction des circonstances. (...)

» Il importe, pour la cohérence des politiques, que chaque pays membre tienne compte des conséquences qu'exercent, au niveau international, les politiques des différents pays de l'O.C.D.E. prises dans leur ensemble.

» Parvenir à une plus grande stabilité des taux de change, ce qui n'est pas synonyme de rigidité, est un objectif et un engagement majeur à réaliser. » (...)

Politique nationale

Le communiqué classe les pays en trois catégories :

9) *« Dans un certain nombre de pays (1), qui représentent environ 70 % du P.N.B. de la zone de l'O.C.D.E., les taux d'inflation se rapprochent de leur niveau des années 60. On devrait viser à de nouvelles baisses des taux d'intérêt réels. En ce qui concerne ces pays, les ministres sont convenus qu'il importait de mettre à profit la marge d'accroissement de la production et de l'emploi qui est apparue. »*

Il est notamment recommandé à ce groupe de pays de ne pas réduire *« les objectifs d'expansion des agrégats monétaires (...) en fonction de la baisse des prix pétroliers »*.

10) *« Dans certains autres pays (2), qui représentent environ 20 % du P.N.B. de la zone de l'O.C.D.E., il est nécessaire de progresser davantage dans la lutte contre l'inflation, et les obstacles structurels à une amélioration des résultats économiques sont plus importants. De ce fait, la marge de croissance à court terme est moindre. Dans le cas de ces pays, les ministres ont jugé qu'il fallait persévérer dans la voie d'une politique monétaire de non-accompagnement, et que les déficits budgétaires structurels devaient être réduits davantage dans le cadre d'une stratégie cohérente à moyen terme. Il importe particulièrement aussi que de nouveaux efforts soient faits pour réduire les obstacles structurels. »*

11) *« Dans les autres pays membres, malgré de sérieux efforts, l'inflation reste très forte. (...). Les ministres sont convenus que, dans ces pays, le manque de souplesse des marchés, les déséquilibres structurels et les difficultés de régulation monétaire et de gestion budgétaire sont autant de problèmes essentiels qui doivent être attaqués au fond. »*

Démanteler les mesures protectionnistes

14) *« Les ministres ont estimé que (...) la reprise économique, à mesure qu'elle s'affirme, crée des conditions favorables, que les pays membres devraient, individuellement et collectivement, mettre à profit pour renverser les tendances protectionnistes et pour assouplir et démanteler progressivement les restrictions commerciales et les mesures internes qui faussent les échanges »* (...)

L'endettement

17) *Les ministres sont convenus de la nécessité de nouveaux efforts de la part des pays créanciers et des pays débiteurs en vue de soutenir un apport de ressources financières à l'appui de politiques résolues d'ajustement interne, qui soit suffisant pour maintenir ou rétablir des niveaux adéquats d'importations essentielles. »*

Relations économiques Est-Ouest

22) *(...) « Les ministres ont noté que ces relations ont, à quelques exceptions près, évolué de manière moins dynamique que celles avec les pays dont l'économie est davantage axée sur le marché, et qu'elles n'ont pas répondu à ce qu'on en attendait antérieurement. »*

23) *« Cette analyse purement économique montre que les courants d'échanges et les flux de crédits Est-Ouest devraient être guidés par les indications du marché. A la lumière de ces indications, les gouvernements devraient faire preuve de prudence en matière financière, sans accorder de traitement préférentiel. Les ministres ont reconnu, en outre, que les pratiques liées au système du commerce d'Etat des pays à économie planifiée peuvent poser des problèmes qui doivent être suivis de près au sein de l'Organisation* (...)

La sécurité énergétique (annexe)

Les ministres sont convenus que *« leurs pays s'efforceraient d'éviter toute dépendance excessive à l'égard d'une même source d'importation de gaz, et d'obtenir que leurs approvisionnements futurs en gaz proviennent de sources sûres, en insistant sur les sources intérieures à la zone de l'O.C.D.E. »*

(1) Il s'agit surtout des Etats-Unis, de la R.F.A., de la Grande-Bretagne et du Japon.

(2) Dont la France. (Les pays ne sont pas nommément cités dans le communiqué. – N.D.L.R.)

Mondale-Mitterrand même combat ?

De notre correspondant

Washington. – Le jour même où M. Franccois Mitterrand réclamait à Paris *« un nouveau Bretton Woods »*, M. Walter Mondale, principal candidat démocrate à la Maison Blanche, déclarait à Washington : *« Nous devrions négocier maintenant une sorte de post-Bretton Woods. »* Et d'évoquer *« un tunnel ou un chenal »* – un serpent, en somme – pour limiter les fluctuations des principales monnaies.

L'ancien vice-président a rejoint le chef de l'État français sur un autre point : la nécessité de réduire le déficit budgétaire des Etats-Unis. Un déficit énorme (estimé à 204 milliards de dollars cette année), qui amène le gouvernement fédéral à « pomper » 65 % des crédits disponibles. Ce qui empêche les taux d'intérêt de baisser et maintient le dollar à un niveau artificiellement élevé.

Mitterrand-Mondale même combat ? Ce n'est pas sûr. Le candidat démocrate a adopté une attitude très sévère à l'égard des autres pays industrialisés. Le 4 mai, il invitait le président Reagan à se battre au sommet de Williamsburg pour que Japonais et Européens abandonnent *« leurs politiques restrictives et draconiennes »* dans le commerce avec les Etats-Unis.

Depuis plusieurs mois, M. Mondale réclame des mesures protectionnistes. La raison en crève les yeux : il veut obtenir l'appui de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., qui, pour la première fois, a décidé de donner son investiture à un candidat à la présidence. Parler d'un nouveau Bretton Woods va dans le même sens, puisque les syndicats déplorent les effets négatifs de la hausse du dollar.

M. Mondale n'est pas le seul à chercher l'appui de l'A.F.L.-C.I.O. Cinq autres candidats démocrates sont dans le même cas. On les voit mal se lancer dans de grandes déclarations libre-échangistes. Mais aucun d'eux n'a encore pris le risque de faire des propositions économiques précises, comme l'ancien vice-président, qui en est déjà à détailler ses projets de réforme fiscale et de subventions à l'enseignement.

Jusqu'à une date récente, les démocrates avaient la réputation d'être de grands dépensiers. Le reaganisme a inversé les rôles. Si les amis de M. Mondale défendent toujours les programmes sociaux – quoique avec moins de fougue que jadis, – ils plaident aujourd'hui pour une réduction du déficit, au moyen d'un ralentissement des dépenses militaires et de nouveaux impôts.

Le budget qu'ils proposent pour 1984 ne permettrait cependant pas de boulerverser le tableau actuel. Ce projet prévoit un déficit de 163,3 milliards de dollars, alors que les républicains annoncent 192,4 milliards de dollars. Dans le premier cas, le gouvernement fédéral absorberait 51 % des crédits disponibles sur le marché. Dans le second, 57 %. Avec le compromis attendu entre ces deux chiffres, on serait loin des 38 % de 1982.

M. Mondale est le premier responsable américain à suggérer aussi nettement un nouveau Bretton Woods. Les seuls à réclamer haut et fort des parités fixes sont les « théoriciens de l'offre ». Ayant convaincu le président Reagan d'alléger les impôts, ces économistes – conduits par M. Arthur Laffer et *représentés au Congrès par* M. Jack Kemp – veulent voir les Etats-Unis franchir un pas de plus : le retour à l'étalon-or. Ni plus ni moins. Autant dire qu'ils n'ont aucune chance d'être entendus.

ROBERT SOLÉ.

Un climat d'entente

(Suite de la première page.)

La liste n'en est pas donnée dans le texte officiel, mais elle comprend les États-Unis, l'Allemagne occidentale, le Japon, le Royaume-Uni, ainsi que trois petits pays : l'Autriche, les Pays-Bas et la Suisse. Tous ensemble ils représentent 70 % du produit national brut global de la zone couverte par l'O.C.D.E. A ces pays, il est recommandé une grande souplesse, notamment dans leur politique monétaire. En clair, cela signifie qu'on leur demande d'abandonner ce qu'ils ont, du reste, déjà fait, le strict monétarisme des années précédentes. Dans le domaine budgétaire, s'ils doivent continuer à diminuer le poids des dépenses publiques et l'importance de leur déficit, ces efforts doivent être poursuivis de manière à ne pas compromettre la reprise économique. Le « keynésianisme » des économistes du château de la Muette, qu'ils déclarent eux-mêmes « dépassé », n'est pas tout à fait mort : pour eux, le déficit est encore un soutien de l'économie et ils ne voient pas dans sa persistance une des causes majeures du manque de confiance ambiant.

Quant au deuxième groupe de pays, dont fait partie la France à côté du Canada, de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, du Luxembourg, de la Norvège, de la Suède et de l'Australie, représentant ensemble 20 % du produit national global, on leur demande de poursuivre avec détermination leur politique anti-inflationniste tout en accélérant leurs réformes de structures. Il s'agit, en particulier, de promouvoir ce que l'on appelle au château de la Muette des politiques d'ajustements positifs qui consistent à encourager les secteurs économiques les plus compétitifs plutôt qu'à recourir à des mesures de protection en faveur des secteurs en perte de vitesse. Des efforts encore plus grands sont demandés naturellement aux pays de la troisième catégorie (ceux du bassin méditerranéen, où l'inflation reste virulente et où le retard structurel reste particulièrement accusé.

Les experts du Château de la Muette ont noté que la progression des *« revenus nominaux »* avait connu un fort ralentissement. Ils proposent que les politiques se fixent désormais des objectifs concernant la croissance des revenus nominaux. Autre résurgence de la pensée keynésienne ? L'avenir dira si cette recommandation sera suivie d'effets et... de résultats positifs convaincants.

On retiendra encore de cette session l'engagement pris de *« démanteler progressivement les restrictions commerciales)* prises pendant la récession. Le texte officiel semble encore faire état d'un certain accord sur la question des relations entre Est et Ouest dont il est dit qu'elles ont donné plutôt des résutats décevants. Les avantages de crédit donnés aux acheteurs des pays socialistes devraient encore être réduits (l'accord sur ce point devrait intervenir dans les semaines à venir). Fait digne d'être remarqué : le communiqué comprend une annexe qui reprend les récentes décisions prises par l'Agence internationale de l'énergie sur la nécessité *« d'éviter toute dépendance excessive à l'égard d'une même source d'importation de gaz »* c'est-à-dire à l'égard du gaz importé de l'Union soviétique. La France qui ne fait pas partie de l'Agence en question se trouve ainsi associée à cette recommandation par le biais du communiqué commun.

La réunion ministérielle a encore été l'occasion de *« tester)* l'accueil réservé à la proposition impromptu faite par M. François Mitterrand de réformer le système monétaire international. Dans sa conférence de presse, Mme Colette Flesch a exprimé sa *« surprise »* interprétant un sentiment généralement répandu dans les délégations européennes. Du côté américain, on juge *« prématurée »* la réunion d'une telle conférence. C'est notamment ce qu'a déclaré M. Donald Regan, secrétaire au Trésor. Au moins de décembre dernier celuis-ci avait lui-même proposé la tenue d'une conférence dans l'esprit de Bretton-Woods mais il avait peu après atténué la portée de ses propos. C'est en définitive une réponse assez diplomatique que les Américains désireux de ne pas compromettre les résultats de ela prochaine conférence au sommet de Williamsburg ont réservé à la proposition avancée par le président de la République française. Le secrétaire d'État, M. George Schultz, a, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée mardi en fin d'après-midi, qualifié d'éloquente la déclaration de M. Mitterrand. Les discours prononcés par les deux ministres américains au château de la Muette reprenaient presque point par point les conclusions d'un document révélé par le *New York Times* et préparé par M. Allen Wallis en vue du sommet. Pas d'action internationale pour promouvoir l'expansion, les reprises économiques assurées dans chaque pays par une politique de stabilité. Les Américains, notons-le aussi, sont préoccupés par le risque de voir les pays débiteurs du tier-monde s'engager dans une sévère récession d'où l'appel à une coopération visant à assurer la coopération des créanciers.

Dans le discours qu'il a prononcé mardi, M. Jacques Delors a demandé la réunion avant la fin de l'année d'une autre conférence ministérielle des pays de l'O.C.D.E. afin notamment « d'élucider » quatre points en les abordant « sans passion, sans dogmatisme et avec beaucoup d'humilité vis-à-vis du réel ». Ces points sont les suivants : premièrement que signifie la distinction entre déficit structurel et déficit conjoncturel ? Deuxièmement en quoi le protectionnisme est-il un obstacle aua développement du commerce mondial ? Doit-on appeler protectionnisme l'effort d'un pays qui se préoccupe de garder une production nationale de textile ou de chimie ? Doit-on attendre que les Américains aient réduit leur déficit budgétaire en 1985 ou 1986 pour assister à la baisse des taux d'intérêt réels ? *Last but not least*, la dernière question soulevée par M. Delors concerne les actions à entreprendre en vue de diminuer le chômage. Comme prévu, le ministre français n'a pas assisté au dîner auquel les Américains avaient invité les six autres délégations participant au sommet de Williamsburg. Les Allemands étaient représentés par deux fonctionnaires. – P. F.

CONJONCTURE

Le Conseil économique examine le projet du IXe Plan

« Un plan meurt, un autre naît, la planification dépérit », écrit M. Jean Lacroix dans son projet d'avis sur le IXe Plan (1984-1988), examiné mardi 10 mai et mercredi 11 mai au Conseil économique et social (1).

Après avoir regretté *« l'absence (...) d'un minimum de cadrage quantitatif permettant de juger la cohérence macro-économique du dispositif proposé »*, M. Lacroix écrit : *« Comme les précédents, ce Plan a la prudence de ne pas citer de chiffres concernant le P.I.B. et sa répartition, non que ces chiffres ne puissent exister (et les modèles macro-économiques ont été sollicités à cet effet), mais les réserves qu'inspire leur signification dans les périodes de mutations sont sans doute apparues trop importantes pour que ces derniers puissent servir au débat public.*

» Le seul objectif véritablement précisé est celui des échanges extérieurs, dont il est dit qu'ils doivent être équilibrés fin 1985, mais sans indication de leur niveau. Cet objectif est, à l'évidence, une lourde contrainte. (...)

Au moment où notre discussion s'instaure, l'INSEE annonce une baisse du pouvoir d'achat global, une nouvelle croissance du chômage et une hausse des prix qui dépassera les objectifs fixés par l'actuel plan de rigueur. Dès lors, on ne peut manquer de s'interroger sur la date à laquelle un retournement de conjoncture pourra intervenir et sur les conséquences qui découleront d'un nouveau décalage entre les résultats attendus et les résultats obtenus. Aussi est-il légitime de se demander si, en fait, il n'y a pas deux plans : l'un pour les années 1984-1985, avec une priorité absolue accordée au commerce extérieur et qui, compte tenu des moyens et délais, serait une sorte de plan conjoncturel, et l'autre (1984-1988) qui serait un plan structurel, dont la mise en œuvre commencerait dès le départ, mais ne pourrait véritablement s'affirmer qu'à partir de 1985. »

En ce qui concerne le financement du plan, M. Lacroix note : *« Si les orientations et propositions du Plan en matière de financement et d'épargne paraissent aller dans le bon sens, rien ne permet cependant de conclure qu'elles seront compatibles dans leur diversité avec le volume global de l'épargne disponible, et qu'elles seront suffisantes pour assurer la relance des investissements en évitant les conséquences inflationnistes d'un financement par le découvert budgétaire, même si celui-ci doit pouvoir bénéficier de taux d'intérêt moins coûteux que ceux actuellement pratiqués. D'où l'importance de la rigueur dans la gestion des dépenses de l'Etat. »*

Enfin, pour ce qui est de l'activité économique – et industrielle notamment, – l'auteur écrit : *« L'absence de données chiffrées ne permet pas de savoir quelle hiérarchie de priorités le Plan se propose d'établir entre les différents secteurs qu'il énumère, et qui font ainsi quelque peu figure de catalogue. »*

(1) En application de l'article 2 de l'ordonnance du 29 décembre 1958, et compte tenu de la loi du 4 août 1962, le Conseil économique et social a été saisi par lettre du premier ministre, en date du 21 avril 1983, du projet de première loi de Plan de développement économique, social et culturel (1984-1988).

LE CRÉDIT NATIONAL ET LE C.E.P.M.E. RAMÈNENT DE 16,25 % A 15,80 % LE TAUX DE LEURS PRÊTS ORDINAIRES A LONG TERME.

Le Crédit national et le Crédit d'équipement aux P.M.E. (C.E.P.M.E.) ont réduit de 0,45 % le taux de leurs prêts ordinaires à long terme « aux conditions du marché », c'est-à-dire avec un légère bonification couvrant seulement les frais d'émission des obligations émises pour financer ces prêts. Ce taux passe donc de 16,25 % à 15,80 %, après avoir été ramené de 17,25 % à 16,25 % le 28 janvier 1983. Ces prêts doivent atteindre, en 1983, 3,5 milliards de francs sur 10,7 milliards de francs de concours totaux pour le Crédit national, et 2 milliards de francs sur 7,5 milliards de francs pour le C.E.P.M.E.

● **Renault joue l'étalement des vacances.** – L'usine Renault de Flins (Yvelines) ne fermera pas au mois d'août, afin de mieux étaler les départs en congé de son personnel. Un sondage réalisé parmi les salariés de l'usine a fait apparaître que 62 % d'entre eux souhaitent partir en août, 20 % en juillet, 11 % en septembre, 2 % en juin et 5 % pendant les autres mois. L'activité de l'usine sera réduite d'un tiers en juillet et de deux tiers en août.

L'emprunt français à la C.E.E.

(Suite de la première page.)

Son action est normalement précédée d'un examen des mesures prises par l'Etat demandeur pour redresser sa balance des paiements : selon toute vraisemblance, celles figurant dans le plan d'austérité adopté après la dévaluation du franc à la fin mars 1982 ont été agréées *par la commission, qui, toutefois,* conserve un droit de regard ultérieur. Selon toute vraisemblance, également, le principe de cet emprunt a été adopté à Bruxelles le 21 mars dernier, comme contribution des Etats membres – essentiellement l'Allemagne – au redressement de la situation financière de la France, et comme contrepartie à son maintien au sein du S.M.E. A cet égard, la déclaration de la Rue de Rivoli, selon laquelle la demande d'emprunt marque *« l'attachement de la France aux institutions monétaires européennes et au S.M.E. »*, est significative et revêt un sens politique évident.

Sur le plan strictement financier, une telle demande ne pouvait être déposée avant que le franc ne se soit stabilisé après sa dévaluation et que la Banque de France n'ait récupéré et au-delà la quasi-intégralité des devises perdues au cours du premier trimestre 1983 (plus de 50 milliards de francs). *Elle doit* permettre à l'État français de ne plus solliciter directement, du moins pour cette année, les prêteurs étrangers, comme il l'avait fait, *en novembre dernier, pour* 4 milliards de dollars à dix ans, auprès des banques du monde entier et auprès de l'Arabie Saoudite, au début de l'année, pour 2 à 4 milliards de dollars sous forme de bons du Trésor à trois mois renouvelables.

C'est que le besoin d'emprunts du Trésor français doit continuer à être satisfait pour combler un déficit de la balance des paiements qui était encore, au début de 1983, de 1 milliard de dollars par mois avec, pour conséquence, un gonflement continu de l'endettement brut de la France qui, hors les engagements extérieurs des banques françaises, s'élèverait, selon certaines sources, à environ 53 milliards de dollars (près de 380 milliards de francs). C'est dire que, si le crédit de la France auprès des milieux financiers internationaux reste encore considérable, avec quelques signes de détérioration toutefois, l'aide de la Communauté est précieuse, même si elle est assortie de contrainte...

FRANÇOIS RENARD.

FAITS ET CHIFFRES

● **Socal négocie la vente de son réseau de distribution en Europe.** – C'est ce qu'affirme le *Wall Street Journal*. La Standard Oil of California (Socal) a des intérêts dans cinq raffineries et dispose d'un réseau de quatre mille sept cents stations-services dans sept pays : Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Allemagne fédérale, Italie et Grande-Bretagne. Déjà la société Gulf s'est pratiquement retirée du marché européen des carburants.

● **La Banque islamique pour le développement**, dont le siège se trouve à Djeddah, financera vingt-trois projets de développement dans douze des pays membres, pour une valeur totale de 217 millions de dollars. Le financement d'opérations de commerce extérieur a été approuvé le 3 mai pour une valeur totale de 153 millions de dollars, concernant notamment la livraison de pétrole saoudien à la Jordanie et au Maroc (20 millions de dollars pour chaque pays) et l'importation de brut irakien en Turquie (25 millions). En outre, la Banque islamique consacrera 52 millions de dollars pour financer l'achat de turbines et de compresseurs pour une station de liquéfaction de gaz au sultanat d'Oman et participera pour 12 millions à l'achat de six réservoirs géants de pétrole au Nord-Yémen. – *(A.F.P.)*.

● **Un livre de la C.F.D.T. : *1982, l'année sociale*.** – Sous la responsabilité de M. Jean Kaspar, secrétaire national, la C.F.D.T. vient de publier aux éditions Syros un « guide » de l'année sociale 1982. Ce livre présente une lecture « engagée » des événements significatifs de l'année, suivie d'une analyse des grands dossiers de 1982 : emploi, salaires, droits nouveaux des travailleurs, protection sociale, décentralisation, libertés, etc.

★ **204 pages. Prix : 39 francs.**

AFFAIRES

INDUSTRIE CHIMIQUE

Elf et Total s'en remettent à M. Fabius pour régler leur différend

Après avoir dresser le plan destiné à financer la restructuration de la chimie française (*le Monde* du 6 mai), M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie va devoir maintenant mettre un point final au remodelage de cette industrie en réglant le divorce entre Elf-Aquitaine et Total au sein d'ATO-Chloé.

L'affaire est épineuse. De sa conclusion dépend la réussite de presque toute l'opération. Les deux tiers du patrimoine industriel de la chimie de PUK (les chimies du chlore, des halogènes, du fluor et de l'eau oxygénée) sont repris par Elf. Mais la compagnie pétrolière est pour l'instant incapable de les accueillir, ne parvenant pas à conclure un accord définitif pour désintéresser Total d'ATO-Chloé (les deux majors s'en partagent le capital à 50/50), groupe sur lequel doivent précisément venir se greffer les actifs rachetés.

Les deux compagnies pétrolières n'étaient pourtant pas loin de s'entendre. Elf avait déjà accepter de reverser rapidement les avances que Total avait consentiesl'an dernier à ATO-Chloé (un peu moins de 200 millions de francs).

Le groupe est aussi d'accord pour rembourser à tempérament les sommes dues d'autre part à Total pour la cession de sa participation, en agrémentant ses paiements d'un taux d'intérêt normal. Mais rien ne va plus s'agissant du prix global à payer. Outre ses avances de fonds, Total exige 500 millions de francs, plus quelques dizaines de millions de francs supplémentaires pour compenser les effets de l'inflation, bref, environ 540 millions de francs au total. L'idée de ce groupe pour éviter à Elf un lourd décaissement était de récupérer Rousselot (premier fabricant européen de gélatines), affaire contrôlée à 70 % par ATO-Chimie, donc par les deux pétroliers, et évaluée à 350 millions de francs. Elf refuse tout net cette solution. Rousselot est à ATO, et doit rester sa propriété. Et, de toute façon, le groupe de la rue Nelaton juge la note trop élevée et ne veut pas prendre en charge le remboursement de ces 350 millions.

Difficile de donner tort ou raison à l'un ou à l'autre. Rousselot est une bonne affaire et suscite des convoitises, mais la logique industrielle incline à penser que cette entreprise serait mieux mariée à Total qu'à Elf-Aquitaine. Le métier exercé par Rousselot est comparable à celui des engrais. Et Total est intéressé aux engrais par Cofaz, dont il détient pour l'instant 34 %, mais dont le contrôle, avec Sopag (société rachetée à Rhône-Poulenc), doit lui revenir à 66 % (1).

Qui plus est : Rousselot a plusieurs cordes à son arc. Outre les gélatines, ce groupe est implanté dans l'industrie des colles par sa filiale Sader, et Cofaz est fournisseur du formol dont cette société a besoin pour ses productions. En outre, la firme produit des additifs servant à la fabrication d'élastomères (caoutchouc synthétique), une fabrication à laquelle Total participe avec Esso en Basse-Seine. Ce caoutchouc est vendu aux fabricants de pneus mais aussi à Hutchinson, filiale de Total.

Rousselot restera-t-il dans le giron d'Ato-Chimie ou passera-t-il dans l'orbite de Total ? Faute d'accord, M. Fabius va donc devoir trancher. Quelle solution peut-il retenir ? Il y en a trois : ou le ministre fait droit aux revendications de Total ; ou il opte pour la formule du paiement comptant par Elf des 350 millions de francs (les 200 millions restants étant toujours payés à crédit), quitte à faire pression sur l'ERAP pour que ce holding se substitue à Elf ; ou, enfin, il choisit une solution bâtarde consistant à couper la poire en deux (partage de Rousselot à 50/50 entre Elf et Total).

De toute évidence, cette dernière solution est, de toutes, la moins satisfaisante, l'indivision n'étant jamais fructueuse. Mais la rapidité avec laquelle le nouveau ministre de l'industrie et de la recherche a réglé le problème du financement de la chimie de PUK laisse à penser que P.C.U.K. ne piétinera pas longtemps à la porte d'ATO-Chloé.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Total négocie la sortie partielle de Paribas du capital de Cofaz. D'autre part, le retrait des coopératives du capital de Sopag est en voie de règlement. Les coopératives, notamment l'Union générale des coopératives agricoles françaises (U.G.C.A.F.), détiennent par la holding Sopia, dont elles sont actionnaires à 80 %, 34 % de Sopag. Cette participation, estimée à quelques dizaines de millions de francs, serait remboursée à tempérament. Les frères Gardinier, qui possèdent encore 20 % de Sopia, auraient fait savoir qu'ils n'exigeaient rien pour se retirer. Total envisage d'injecter 800 millions de francs dans le nouveau groupe engrais Cofaz-Sopag (350 millions de francs de perte en 1982) pour le remettre sur pied, la moitié cette année, l'autre en 1984.

Le nouveau souffle d'A.E.G.-Telefunken

La situation d'A.E.G.-Telefunken s'améliore. M. Duerr, son président, espère même obtenir des résultats équilibrés pour l'exercice de cette année, à comparer aux pertes de 933 millions de deutschemarks (2,5 milliards de francs) de 1982.

Numéro 2 allemand de la construction électrique, derrière Siemens, A.E.G.-Telefunken avait été mis en règlement judiciaire en août dernier, incapable qu'était la société de faire face à ses dettes, qui dépassaient 5,9 milliards de deutschemarks. Devant cette faillite, la plus retentissante depuis l'après-guerre en Allemagne, les banques, les créanciers, et même le gouvernement, devaient s'entendre sur un concordat, aux termes duquel une nouvelle ligne de crédits de 2,2 milliards de deutschemarks sur quatre ans était débloquée (dont la moitié garantis par Bonn), tandis que 60 % des dettes étaient effacées. Seules celles inférieures à 10 000 deutschemarks devaient être honorées. Ce concordat permettait au groupe d'apurer ses frais financiers de l'an dernier (943 millions de deutschemarks), et la perte de l'exercice peut n'afficher qu'une perte finale de 85 millions de deutschemarks.

Parallèlement le groupe engageait une restructuration industrielle drastique et liquidait ou vendait ses poids morts comme Zanker Neff, Kuppersbusch et Alno. Etaient affectés l'électroménager, les composants électroniques, les générateurs ou les machines de bureau de la filiale Olympia, dont deux usines sur quatre étaient fermées, et la division radio-TV (Telefunken FR) vendue au groupe français Thomson.

Au total le nombre des emplois était ramené de 123 000 à 83 200 aujourd'hui, et il tombera à 77 500 à la fin de l'année d'après M. Duerr. Les coupes réduisaient également le chiffre d'affaires de 14,8 milliards de deutschemarks en 1981 à 13,25 milliards en 1982 et à quelque 11,5 milliards prévus pour cette année.

Peu à peu les affaires reprennent : les ventes ont progressé de 5 % au premier trimestre.

FIAT VA DEVENIR LE PLUS GROS ACTIONNAIRE DE SNIA-VISCOSA

Le constructeur italien d'automobiles, le groupe Fiat, va devenir le principal actionnaire de SNIA-Viscosa, deuxième producteur de fibres synthétiques de la péninsule avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 8 milliards de francs (28 % dans cette branche d'activité, 16 % dans le textile, 15 % dans la chimie). Par sa filiale interposée, la société financière SICIND, il va augmenter sa participation dans la société, d'abord de 5,84 % à 21,52 %, en rachetant les intérêts encore détenus par Montedison (15,68 %), qui rompt ainsi définitivement ses liens avec l'industrie du nylon (*le Monde* du 15 avril), puis à 25 % en souscrivant à une augmentation de capital (125 milliards de lires) de SNIA-Viscosa, conjointement avec les autres actionnaires de ce groupe, notamment la Medio Banca et la firme Marzotto.

Par cette démarche, Fiat cherche à maîtriser les approvisionnements de sa division « défense et aéronautique », mais aussi à étendre ses activités à l'espace.

PRIX

LES NOUVEAUX TARIFS DES CARBURANTS

Le prix des carburants va augmenter, le mercredi 11 mai à 0 heure, de 24 centimes pour le super, de 23 centimes pour l'essence ordinaire, de 13 centimes pour le gazole et de 2 centimes pour le fuel domestique.

A Paris, le litre de super coûtera 4,82 F, le litre d'essence 4,52 F, le litre de gazole 3,70 F et le litre de fuel domestique 2,591 F. (*Le Monde* du 4 mai.)

● **Deux mille commerçants manifestent à La Rochelle.** — Quelque deux mille commerçants ont manifesté, le 10 mai, à La Rochelle, pour soutenir deux responsables du groupement intersyndical des restaurateurs du département, MM. Jean-Claude Louis et Alain Desquibes, accusés devant le tribunal de grande instance de la ville d'avoir *« incité à pratiquer des prix illicites »*, en infraction à l'arrêté d'octobre 1981 sur le blocage des prix.

M. Gérard Deuil, président du syndicat national de la petite et moyenne industrie, participait à cette manifestation ; les commerçants ont baissé les rideaux de leurs magasins durant la matinée.

AUTOMOBILE

Le lent recul de la pénétration étrangère en France s'est poursuivi en avril

Le nombre de voitures neuves immatriculées en France au mois d'avril est en progression de 3,4 % par rapport à avril 1982. Cela ramène pour quatre mois la régression des ventes d'automobiles particulières par rapport à la même période de l'an passé — année exceptionnelle — à 2,5 %.

La chambre syndicale qui publie ces chiffres souligne donc que le marché d'avril *« a été convenable »* et que l'on assiste à *« un recul lent mais continu de la pénétration étrangère : 36 % en janvier, 32 % en février et mars, 31,5 % en avril »*.

Sur les quatre premiers mois de l'année, les voitures étrangères s'attribuent 32,7 % du marché français, soit une progression de 14,9 % par rapport à la période correspondante de 1982 (malgré la légère baisse du marché). Encore la pénétration des étrangères est-elle irrégulière selon les marques : Opel augmente sa part de marché de 75 % ; Ford, de 30 % ; les japonaises, de 14 % ; Audi, de 8 %, tandis que celles de Volkswagen et de Fiat régressent respectivement de 2,5 % et de 11,1 %.

M. Lamirault, directeur commercial de Renault, qui commentait les chiffres du mois d'avril — meilleurs pour la Régie que ceux du premier trimestre, — y voyait la conséquence tout à la fois des nouveaux modèles et des actions de promotion.

Toutefois, le lancement de la 205 Peugeot (8 709 immatriculations en avril et 4,6 % du marché) a plus porté tort à la 104 Peugeot, qui a régressé de 49,4 % par rapport à avril 1982, et à la Visa Citroën, dont la part de marché est tombée en un an de 5,6 % à 2,5 % malgré une intense campagne commerciale, qu'à la Renault 5, qui n'a chuté que de 11,3 % (de 12,4 % du marché à 10,6 %). Comme la Renault 11 se vend très bien (45 000 dans le premier mois), la Régie a vu sa part du marché remonter à 38,2 % en avril et à 39,5 % même si l'on ajoute les petits véhicules utilitaires, soit près de l'objectif de 40 % qui est celui de l'entreprise nationale (mais son score n'est que de 36,1 % pour les quatre premiers mois). En revanche, on constate un déclin du groupe P.S.A., avec 30,3 % du marché, du fait notamment de Citroën (— 15,6 % par rapport à avril 1982).

Comme la vente de la R 9 est peu touchée par la sortie de la R 11, puisque 2 275 commandes continuent d'être passées chaque jour et que la Régie dispose en portefeuille de 121 000 commandes livrables sous trois mois. M. Lamirault a qualifié avril de mois *« moins triste pour l'automobile française et pour Renault en particulier »*, et a promis des lendemains encore meilleurs. Voilà qui explique sans doute que le directeur commercial de Renault, si irrité habituellement des commentaires au mois le mois, soit sorti cette fois de son mutisme. — B. D.

Les Américains préfèrent décidément les grosses cylindrées

De notre correspondant

Washington. — L'engouement des Américains pour les petites automobiles avait fait beaucoup de bruit ces dernières années et obligé les constructeurs de Detroit à modifier radicalement leur production. Or, les dernières statistiques ne vérifient pas cette tendance : on préfère *« acheter grand »*, comme au bon vieux temps.

En mars 1982, les petites cylindrées, à faible consommation d'essence, avaient atteint 53 % des ventes aux Etats-Unis. Ce taux est tombé à 38 % en mars 1983. La part des voitures moyennes passait de 28 % à 35 % et celle des grandes voitures de 19 % à 27 %.

Branle-bas de combat chez les constructeurs : devant l'afflux de demandes pour les salons ambulants — Buick Le Sabre, Chrysler New-Yorker ou Mercury Grand Marquis, — il a fallu changer les lignes de montage et même rouvrir des usines. Pour certains grands modèles, la production suit à peine la demande. Il s'agit pourtant de tractions arrière dont les prix viennent d'être relevés.

General Motors, Ford et Chrysler ne savent trop s'ils doivent se réjouir ou s'arracher les cheveux. Vendre de grandes voitures leur assure des profits plus importants. Mais les investissements massifs engagés depuis quelques années à Detroit — un programme de 80 milliards de dollars — visaient surtout à produire des véhicules « compacts ». Or, ceux-là se vendent moins bien. L'Alliance, fabriquée par Renault et American Motors, semble être l'exception qui confirme la règle, avec plus de treize mille unités vendues en avril outre-Atlantique.

Le phénomène s'explique aisément. Si la hausse du prix de l'essence avait modifié les demandes des consommateurs américains, sa récente baisse ramène une partie d'entre eux aux habitudes précédentes. D'autant que les grands modèles sont moins gourmands qu'autrefois en raison des améliorations techniques : une Oldsmobile qui consommait vingt-trois litres aux 100 kilomètres au début des années 70 n'en réclame que treize aujourd'hui.

Beaucoup d'Américains avaient adopté les petites voitures par contrainte, sans les aimer. Ils se sentaient à l'étroit et en insécurité dans ces boîtes roulantes, copiées sur les modèles européens et japonais. A la première occasion, ils reviennent à leurs anciennes amours. Qu'on le veuille où non, le *« grand char »* reste aux États-Unis un élément de promotion sociale et une composante de l'*american way of life*.

Conséquence inattendue pour les fabricants : ils vont payer davantage d'amendes cette année. Une loi fédérale les oblige en effet à ne pas dépasser une limite moyenne de consommation d'essence pour les véhicules vendus. La physionomie actuelle du marché les amène à crever largement ce plafond. — R. S.

Les Mercedes se vendent bien

« *Il est vital que la France reste fidèle à la philosophie de libre-échange des marchandises et des capitaux.* » Cet appel, c'est le président de Mercedes-Benz France, M. Kostka, qui le lance. Et de souligner qu'il pourrait presque être considéré comme un constructeur national, puisque son groupe emploie 2 122 frontaliers dans les usines outre-Rhin en sus des 2 500 salariés français, et que Mercedes achète pour plus de 1 milliard de francs de marchandises en France.

Avec les difficultés de Renault-Véhicules industriels, Mercedes craint aussi visiblement un repliement national sur le marché des véhicules industriels, qui représente 52,7 % de son chiffre d'affaires et où, avec près de 20 % de pénétration, il conserve sa deuxième place malgré l'« agressivité des concurrents », qui offrent jusqu'à 60 % de rabais sur les prix affichés.

Enfin Mercedes ne cache pas avoir souffert des deux réajustements des parités monétaires (d'octobre 1981 et juin 1982) et du blocage des prix. Autant de raisons qui expliquent que, pour la première fois, Mercedes France présente une perte comptable de 5,3 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 5,06 milliards de francs.

Mais qu'on se rassure : malgré la crise les Mercedes se vendent bien ; les immatriculations ont progressé de 9,8 %, ce qui représente une augmentation supérieure à la moyenne du marché haut de gamme (+ 7,72 %).

SOCIAL

La politique sociale à l'épreuve

Si le gouvernement n'est pas confronté actuellement à une importante montée des grèves chez les salariés du secteur privé, ou même public, ses relations avec les partenaires sociaux traversent une zone de turbulences. La paix sociale demeure bien conflictuelle et porte déjà les germes de tensions futures. Deux événements illustrent cette situation.

Turbulences

M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État auprès du premier ministre, a pu prendre la mesure de la grogne des partenaires sociaux en présentant au Conseil économique et social le 10 mai le rapport sur le IXe Plan adopté par le conseil des ministres le 20 avril dernier. Le projet d'avis du Conseil économique et social (*voir page 25*) est plus que critique puisqu'il parle d'un dépérissement de la planification. Placé sur la défensive, M. Le Garrec a contre-attaqué. Le « déclin » de la planification, a-t-il affirmé, c'était la politique de nos prédécesseurs. Au contraire, *« ce IXe Plan marque réellement la renaissance de la planification française en reprenant l'axe central de la modernisation nécessaire du pays, et en affichant un certain nombre d'objectifs sectoriel quantifiés »*. Le projet est donc *« réaliste et sérieux tout en étant cohérent et mobilisateur »*.

Les débats sur le IXe Plan semblent illustrer en fait un double embarras. Celui du gouvernement tout d'abord, qui est placé devant la difficulté, dans une conjoncture économique aux perspectives imprévisibles, de planifier ses priorités pour les années à venir (1984-1988). Rude exercice. Celui des partenaires sociaux aussi qui savent que la période à venir va requérir plus de solidarité pour moderniser l'industrie et défendre l'emploi et donc plus de sacrifices. Selon l'avis d'un haut responsable du Plan, ce qui est contenu dans le projet est *« à peine supportable »*. Qu'il s'agisse de la lutte contre le chômage ou de l'équilibre de la protection sociale, des *« acquis »* vont être remis en cause, et sur ce terrain la volonté de M. Le Garrec de *« mobiliser les partenaires sociaux et économiques »* va se heurter à de réelles résistances. Pourtant la démarche du IXe Plan apparaît pragmatique à plus d'un titre, autant lorsque, pour éviter les *« dangers »* d'un écrasement de la hiérarchie, on privilégie la négociation contractuelle par rapport au SMIC pour relever les bas salaires, autant lorsque le commissaire au Plan, M. Prévot, admet que la réduction de la durée du travail devra se faire dans les entreprises suivant des *« rythmes différents »* en étant préparée par une réflexion sur l'organisation du travail et de la production.

« Casus belli »

La politique contractuelle pourrait trouver dans de telles orientations une nouvelle jeunesse, mais, là encore, des inquiétudes apparaissent. Dans une interview au *Matin* du 11 mai, M. Yvon Chotard, premier vice-président du C.N.P.F., fait souffler le chaud et le froid. Sur les salaires, *« il ne saurait être question, pour nous, d'accepter des exceptions aux règles fixées par le gouvernement pour maîtriser l'évolution de la masse salariale »*. Sur la réduction du temps de travail, M. Chotard écarte de nouvelles étapes tant qu'un bilan des trente-neuf heures — qui auraient dégagé quinze mille emplois soit, pour lui, un coût *« exorbitant »* pour l'économie — n'aura pas été fait dans les branches professionnelles.

Si M. Chotard s'efforce de démontrer que la politique contractuelle ne doit pas se limiter aux salaires, il adresse une sévère mise en garde au gouvernement. Selon lui, le projet de loi sur la réforme de la formation professionnelle continue, adopté par le conseil des ministres le 13 avril dernier, dans le prolongement de l'accord national du 21 septembre 1982 signé par tous les syndicats, *« comporte deux dispositions inacceptables pour nous et qui nous conduiraient si elles n'étaient pas aménagées à refuser toute autre négociation »*. Il s'agit tout d'abord des conditions de prise en charge de la rémunération des stagiaires avec *« ajout »* d'un agrément du gouvernement à l'agrément paritaire. Il s'agit ensuite d'une *« obligation nouvelle de négocier avec les syndicats »*, *« assortie d'une obligation de conclure »* contraire à la philosophie des lois Auroux. *« Si M. Rigoux ne respectait pas la volonté des partenaires sociaux*, affirme M. Chotard, *cela signifierait la condamnation à mort de la politique contractuelle. »* Un *casus belli*.

Au ministère de la formation professionnelle on récuse les accusations du C.N.P.F. Si l'État, dit-on, n'accorde pas son agrément aux organismes paritaires prévus par l'accord du 21 septembre, le versement de la fraction prévue de la contribution obligatoire des entreprises à la formation (0,10 % de la masse salariale pour ces organismes destinés au développement du congé individuel de formation) ne sera pas libératoire et devra être reversé au Trésor. Par ailleurs, l'obligation de négocier dans l'entreprise ne jouera *« qu'à défaut de convention collective de branche ou d'accord professionnel »*. Il n'y a pas, ajoute-t-on, d'obligation de conclure le projet prévoyant seulement une nouvelle négociation douze mois après celle qui aurait abouti à un échec. Cette nouvelle controverse patronat-gouvernement comme les réactions des partenaires sociaux au IXe Plan montrent cependant que la politique gouvernementale suscite de nombreuses réserves et méfiances peu propices à une mobilisation.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Selon l'indice de la C.G.T., les prix de détail ont augmenté de 0,9 % en avril.** — Depuis le début de l'année la hausse est de 4,2 %. Elle atteint 11 % entre avril 1982 et avril 1983.

Les plus fortes hausses enregistrées par la C.G.T. sont celles des postes « hygiène-santé » (+ 4,7 % en un mois, + 13,6 % en un an), habitation et culture-loisir (+ 0,8 % en un mois) et alimentation (+ 0,7 %)

La forte hausse du poste hygiène-santé provient pour partie de l'institution du forfait hospitalier et partie des tarifs des coiffeurs *« dont l'évolution reste anormalement forte »*, note la C.G.T. Le poste habitation intègre les hausses « gaz et électricité », celui des transports et télécommunications, celles de la S.N.C.F. grandes lignes et communications téléphoniques.

● **Boussac Saint-Frères : manifestation à Lille pendant une réunion du conseil d'administration.** — Deux cents personnes environ ont manifesté le 10 mai, à Lille, devant l'immeuble où se tenait une réunion du conseil d'administration de Boussac-Saint Frères (dix-huit mille neuf cents salariés). Mille cinq cents à deux mille cinq cents suppressions d'emplois devraient être annoncées le 19 mai lors d'une réunion du comité central d'entreprise de Boussac.

● **British Steel va licencier mille salariés.** — Le groupe sidérurgiste britannique a décidé de fermer son laminoir de Hartle Pool, à Cleveland, a annoncé le Syndicat du commerce de l'acier et du fer, qui dénonce cette mesure qui *« met fin à la production d'acier dans la région du nord-est de l'Angleterre en proie à la crise économique »*. Le taux de chômage atteint 23,5 % de la population à Cleveland.

La C.F.T.C. chez M. Bérégovoy

LE 1 % PRÉLEVÉ SUR LES REVENUS IMPOSABLES SERA VERSÉ A LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Le plan d'économies pour la Sécurité sociale, — soit 4 milliards de francs — adopté au conseil des ministres du 29 avril (cf. : ordonnance parue au *Journal officiel* du 30 avril), concernera essentiellement la branche « maladie ». Le prélèvement de 1 % sur les revenus imposables sera entièrement versé à la Caisse nationale des allocations familiales. C'est ce qu'a expliqué M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., à l'issue d'un entretien de deux heures le 10 mai avec M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.

M. Bornard a également rappelé les évaluations de sa confédération concernant les déficits prévisibles pour 1983 de la Sécurité sociale et de l'UNEDIC (assurance-chômage), se montant chacun à environ 5 à 6 milliards de francs.

● **Grève des dockers le 14 mai.** — Les syndicats français de dockers appellent leurs adhérents à une grève de vingt-quatre heures, samedi 14 mai, pour appuyer leurs revendications salariales. Ils réclament une augmentation de salaires de 8 % pour les six prochains mois, alors que les organisations patronales proposent une hausse de 1,6 % pour la même période. Tous les ports français devraient être affectés par le mouvement.



ENVIRONNEMENT

Le procès des cinq personnes inculpées dans l'affaire de Seveso reprend à Monza

Alors que le transporteur français des déchets de Seveso, M. Bernard Paringaux, est toujours en détention à Saint-Quentin (Aisne), le procès des cinq inculpés responsables de la catastrophe s'ouvre réellement le 11 mai à Monza (Italie). Le 18 avril dernier, le procès avait été renvoyé à la demande de toutes les parties. Les avocats de la commune de Seveso étaient alors en négociation avec les propriétaires de l'usine – le groupe suisse Givaudan, filiale de la société multinationale Hoffmann-La Roche – pour fixer le montant des dédommagements à verser à la commune sinistrée.

Pour leur part, les avocats de la société italienne ICMESA, qui gère l'usine du groupe suisse, avaient demandé un délai pour examiner toutes les constitutions de partie civile – plus d'une centaine – enregistrées au cours de l'audience du 18 avril.

La Lega ambiante – ligue italienne pour l'environnement – a, de son côté, appelé à une journée de « mobilisation », le 10 mai, en invitant ses militants à manifester devant les pharmacies principales des grandes villes italiennes.

Comme les autres mouvements écologistes et associations de consommateurs européens, la Lega ambiante participe au boycottage des produits Hoffmann-La Roche, en signe de protestation contre l'évacuation clandestine des déchets toxiques de Seveso.

Série noire

L'affaire de Seveso est une « première » dans la mesure où jamais auparavant la population « civile » – c'est-à-dire extérieure à l'usine – n'avait eu à souffrir d'un accident industriel dans ce type de fabrication. Or, lorsque la surchauffe s'est produite dans le réacteur chimique du bâtiment B de l'usine Icmesa, à Meda, le 10 juillet 1976, le nuage de vapeurs toxiques chargées de dioxine, qui s'est échappé dans l'atmosphère, *n'a pas lésé ce jour-là* les ouvriers, presque tous absents. En retombant sur la commune voisine de Seveso, la dioxine a transformé *un accident industriel en catastrophe*. Les dangers de la fabrication du trichlorophénol et de ses dérivés devenaient une affaire publique.

En revanche, cette fabrication a connu de nombreux accidents depuis la dernière guerre. L'ouvrage publié l'an dernier aux États-Unis par *Alastair Hay*, *The Chemical Scythe* (1), en recense vingt-quatre. Alastair Hay, professeur à l'université de Leeds (Grande-Bretagne), a *longuement enquêté sur le sujet, et* aboutit à la conclusion que les unités de fabrication chimique produisant les chlorophénols étaient des entreprises à haut risque.

Le premier accident majeur est survenu aux États-Unis, en 1949, à l'usine Monsanto (deux cent vingt-huit intoxications). Le 17 novembre 1953, une explosion à l'usine B.A.S.F. de Ludwigshafen (R.F.A.) entraînait soixante-quinze cas d'in*toxication et la mise sous scellés des* bâtiments pour vingt-cinq ans. En 1961, des ouvriers sont contaminés par la dioxine dans une usine de la Dow Chemical Corporation de Midland (Michigan, États-Unis). En 1963, c'est une usine Philips près d'Amsterdam (Pays-Bas) qui connaît la même mésaventure (cent six intoxications). Les déchets seront immergés dans l'Atlantique. En France, l'usine Rhône-Poulenc de Pont-de-Claix (Isère), qui fabrique du trichlorophénol depuis 1956 – avec divers incidents de santé pendant dix ans, – est obligée d'arrêter sa fabrication en 1966, après un « *dérèglement dans la colonne de récupération* » de la dioxine non désirée.

En 1968, c'est au tour de la Grande-Bretagne de connaître son accident chimique dans une usine de la Coalite and Chemical Products Ltd, située à Bolsover (Derbyshire). Il y aura quatre-vingt-dix ouvriers atteints de chloracné et autres lésions. Les déchets seront enfouis – clandestinement – non loin de l'accident, à 45 mètres sous terre, dans une mine de charbon désaffectée. Cette même année 1968, une usine de Tchécoslovaquie devait fermer après soixante-dix-huit cas de chloracné en trois ans.

On ne compte pas les accidents restés secrets... – R. C.

(1) Aux Editions Plenum, New-York.

POINT DE VUE

Une nouvelle politique avec des hommes nouveaux

par MICHEL PEZET (*)

J'AI mis en cause la responsabilité de la société Hoffmann-*La Roche dans la catastrophe* de Seveso.

Une directive européenne de 1978 a imposé une règle : le producteur d'un *déchet* en est *responsable* jusqu'à son élimination selon le principe de pollueur-payeur. Il faut que cette règle soit appliquée, que les entreprises *soient reconnues comme* personnes morales responsables du déchet jusqu'à son élimination et que cette responsabilité ne soit pas reportée sur les Etats.

Par ailleurs, l'élimination des déchets de haute toxicité qui sont produits entre autres par les grandes *multinationales* pose le problème du contrôle de l'Etat sur les pratiques de ces grands groupes industriels dans le domaine de l'environnement. Ces pratiques doivent être transparentes, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

Les entreprises comme Hoffmann-La Roche, directement responsables *de leur production* et *de leurs nuisances*, ne pourront plus abuser la puissance publique et se dégager de leurs responsabilités sur des intermédiaires *comme* dans la *présente* affaire. Il faut que l'Etat mette en place une politique globale des déchets contrôlée par une autorité unique qui supervise le produit polluant de sa génération à son recyclage ou à son stockage.

Dans la logique capitaliste, un déchet est tout ce qui n'a pas de valeur commerciale : le recyclage est né de conditions économiques (nécessité d'équilibrer la balance commerciale) et de la volonté politique : *la valeur du déchet dépend du point de vue que l'on a sur sa nocivité*, sur sa destruction ou sur l'acquisition de produits de remplacement.

En tout état de cause, l'Etat devrait intervenir :

– soit à l'amont, en préconisant la fabrication de produits peu pol*luants par incitation économique*,

– soit à l'aval, en instaurant l'obligation de traitement contrôlé des déchets comme dans le cas de la *récupération des pneumatiques, qui* sont traités et recyclés *pour* des usages nouveaux.

Il faut donc s'interroger sur le *bien-fondé de la fabrication de certains produits* ou de certains adjuvants de production, comme la pile alcaline ou la pile au mercure, qui est beaucoup plus difficile à éliminer et donc plus coûteuse pour la collectivité. Il faut que l'Etat prévoie et estime les coûts qu'il va devoir engager pour organiser le recyclage, les mesures de protection et de surveillance, et les faire prendre en compte dans le coût de fabrication.

Ces choix économiques et politiques entraîneront très probablement une mutation de l'appareil productif vers d'autres technologies et une restructuration industrielle ; *il nous faut, dès aujourd'hui, encourager le* choix de technologies moins polluantes et gérer un passé industriel souvent très dommageable pour la qualité de l'environnement, notamment en éliminant les friches industrielles, en les décontaminant et en les réhabilitant.

L'actualité de ces derniers jours et les réactions enregistrées montrent la sensibilité de l'opinion politique aux risques encourus par l'homme et *son environnement physique. Nous* devons engager des mesures garantissant la sécurité en cas d'accidents et songer aux générations futures. Les décharges contrôlées, exutoires indispensables à la saine gestion des déchets industriels, répondent à cette préoccupation.

La législation française sur les déchets industriels, votée en 1975, *contient la plupart de ces principes.* Cette loi doit être complétée par ses décrets d'application et s'imposer aux industriels. Enfin, il serait judicieux de contraindre les membres de l'administration qui n'ont pas changé depuis le 10 mai 1981 de prendre enfin conscience que ce laxisme est préjudiciable à l'environnement.

Je compte appuyer l'action de Mme Bouchardeau dans ses efforts pour engager une nouvelle politique avec des hommes nouveaux. On *pourra alors parler de réconciliation* entre l'administration, les élus, les industriels, les associations et les populations.

(*) *Secrétaire national du parti socialiste à l'environnement, à l'urbanisme et au cadre de vie, président de l'Agence de la qualité de l'air.*

SELON LES CHIMISTES

La dioxine est un produit extrêmement dangereux

La dioxine, que les chimistes ap*pellent tétrachlorodibenzopara*-dioxine ou T.C.D.D., n'est pas un produit fabriqué par l'industrie chimique, du moins officiellement. C'est un sous-produit du trichlorophénol, vendu comme herbicide et débroussaillant, le fameux « agent orange » utilisé naguère par l'armée américaine au Vietnam pour défolier la jungle. *Lorsque la* température de la réaction chimique dépasse 160 °C, le trichlorophénol dégage de la dioxine.

Selon les études *menées par le* professeur René Truhaut, de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine (1), il apparaît que la *T.C.D.D. est, sur la plan toxicologique*, « *un produit extrêmement dangereux* ». De 0,5 à 1 microgramme par kilogramme de poids corporel *suffit pour tuer un cobaye*, et pour tuer un rat – beaucoup plus résistant – la dose mortelle est comprise entre 22 et 45 microgrammes.

Pour l'homme, la dioxine apparaît comme un poison « cumulatif », c'est-à-dire nocif à long terme. Soluble dans les lipides, la dioxine peut s'accumuler dans l'organisme, et notamment dans le foie. Il est trop tôt pour conclure qu'elle est cancérigène – même les spécialistes réunis en janvier dernier à Ho-Chi-Minh-Ville ne sont pas unanimes sur ce point – mais *il* est sûr qu'*elle fragilise* le foie, – d'où les affections de chloracné.

La dioxine, produit toxique d'une grande stabilité chimique – elle résiste à des températures de 800 °C – est « *une mosaïque d'effets toxiques redoutables* », conclut le professeur Truhaut.

(1) Un résumé de cette étude a été *publié dans l'Actualité chimique* (septembre 1976), la revue de la Société chimique de France et de la Société de chimie industrielle.

DANS UN RAPPORT REMIS A Mme BOUCHARDEAU

M. Edgard Pisani propose une nouvelle politique de gestion des espaces naturels

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, et M. Edgard Pisani, commissaire européen au développement et président du groupe de réflexion sur les parcs nationaux, ont présenté à la presse, le 10 mai, les conclusions du rapport « *Pour la définition, la protection et la gestion d'un réseau d'espaces naturels* ». Après les colloques de Paris (1970), de Marseille (1975) et du quinzième anniversaire (1979), c'est la quatrième fois que le gouvernement s'efforce ainsi de recueillir les avis de l'administration, des associations et des élus pour définir une politique des espaces naturels. Mais c'est la première fois qu'une telle réflexion est organisée par un gouvernement de gauche.

Plus qu'à la « conservation », c'est naturellement au « développement » que le rapport Pisani consacre l'essentiel de ses réflexions. On y souligne que « *la protection de la nature est, le plus souvent, conciliable avec des formes exemplaires de développement* » et l'on n'hésite pas à faire dépendre « *la conservation de la variété du patrimoine génétique* » des « *techniques d'exploitation des ressources naturelles* ». En *référence* aux parcs naturels et aux zones périphériques (1) des parcs nationaux, le rapport souhaite une « *gestion globale du patrimoine* », soucieuse d'assurer en même temps le développement harmonieux des activités humaines et la conservation des richesses biologiques menacées.

Toutefois – et c'est là une concession jugée très importante par les défenseurs de la nature, – lorsqu'une incompatibilité irréductible apparaît entre développement et protection, « *l'impératif de conservation doit prévaloir* ». De même, il est souligné que l'Etat, « *garant en dernier ressort du patrimoine national* », doit garder les moyens de faire « *prédominer l'intérêt général* ». Pour respecter « *l'émergence des pouvoirs territoriaux, reconnue par le mouvement de décentralisation* », l'Etat devra donc « *associer aux informations, aux décisions et aux risques les acteurs locaux* », qui ne doivent *pas se considérer comme des propriétaires* du patrimoine naturel mais seulement des usufruitiers du « *bien indivis d'une communauté humaine* ».

Ce patrimoine naturel est constitué par un réseau d'espaces protégés et gérés par la collectivité, que le rapport Pisani qualifie de « *territoires d'intérêt national* ». Chaque territoire peut avoir une « *vocation dominante* » (recherche scientifique, conservation, pédagogie, ré*création, développement) qui, le cas* échéant, limite les activités compatibles avec cette vocation. L'État pourra conférer le titre de « territoire d'intérêt national » à tout espace naturel du pays, qu'il s'agisse d'un parc national, d'un parc naturel régional, d'une réserve naturelle, d'un site classé ou de tout autre espace.

Pour les parcs nationaux *stricto sensu*, il est précisé que « *les limites des zones centrales peuvent être étendues afin de tenir compte d'une meilleure connaissance biologique des milieux et d'assurer une protection plus efficace* ». Mais « *si, pour une raison exceptionnelle, un retrait est nécessaire, celui-ci devra être compensé par une extension d'une surface et d'une valeur biologique au moins équivalentes.* »

Trois institutions nouvelles

Pour veiller à l'application de ces principes, le rapport Pisani propose la création de trois institutions nouvelles. En premier lieu, un « conseil national du patrimoine français », qui propose au ministre chargé de *l'environnement l'attribution – ou le* retrait – du titre de territoire d'intérêt national. Ce conseil, où seraient représentées toutes les parties prenantes (ministères, collectivités locales, associations, propriétaires et usagers du sol, établissements scientifiques), remplacerait l'actuel Conseil national de protection de la *nature*.

Serait créé aussi un « institut français du patrimoine naturel », service technique à la disposition du Conseil, constituant un « *pôle de compétence interdisciplinaire* » chargé de construire le réseau des espaces naturels. Financé par l'Etat, les régions et des contrats d'étude, l'institut, grâce à ses chargés de mission, « *favorise localement l'émergence et la cristallisation des initiatives* », assure la formation des personnels, diffuse les travaux de recherche scientifique et concourt à l'information du public.

Enfin, est établie une « conférence permanente du patrimoine naturel », réunissant les ministres représentés au Conseil national et assurant « *la cohérence des politiques appliquées par les administrations de l'Etat* ».

Pour les conseils d'administration des parcs nationaux, la composition retenue par le rapport Pisani est la suivante : deux cinquièmes de représentants des collectivités locales ; un cinquième des représentants des usagers ; deux cinquièmes des représentants de l'Etat, des associations pour la protection de la nature et de personnalités qualifiées.

Outre les trois organismes institutionnels décrits plus haut, le rapport Pisani prévoit un « fonds d'intervention pour le patrimoine naturel » qui permettera à l'Etat « *d'acquérir à l'amiable, si une occasion favorable se présente, ou par la voie de l'expropriation, en cas de nécessité, des terrains privés qui recèlent une richesse naturelle exceptionnelle et menacée* ». Ces terrains sont confiés à des organismes gestionnaires qui peuvent être les collectivités locales ou tout autre organisme agréé ayant passé une convention avec l'Etat pour la gestion et la protection du site.

ROGER CANS.

(1) Les parcs nationaux comprennent une zone centrale de protection intégrale et une zone périphérique habitée soumise à des contraintes particulières.

ENQUÊTE

Contradictions américaines

II. — *Des syndicats convalescents*

De notre envoyé spécial DOMINIQUE DHOMBRES

La reprise économique tant attendue par l'administration Reagan est enfin au rendez-vous. Attentifs au changement, les moyens d'information présentent une image plus souriante de la situation intérieure du pays, comme en témoigne l'histoire de l'usine Trim de Detroit, sauvée *in extremis* de la faillite. Une renaissance industrielle semble se dessiner, y compris dans des secteurs jugés sinistrés, tels que la sidérurgie ou l'automobile. Ces bonnes nouvelles profitent cependant davantage à M. Reagan lui-même et à ses espoirs de réélection en 1984 qu'à sa «doctrine» économique et sociale, singulièrement dévaluée dans l'opinion (*le Monde* du 10 mai).

Washington. — Ce lundi, comme chaque semaine, la salle de conférences, au huitième étage de la sobre bâtisse en pierre de taille de l'A.F.L.-C.I.O., la confédération des syndicats américains, est pleine à craquer. A l'extérieur, le porche de l'immeuble, situé à deux pas de la Maison Blanche, s'orne d'une banderole rappelant deux préoccupations de la confédération : *« Vivent les syndicats libres et Solidarnosc. 11,4 millions de chômeurs aux États-Unis. »* Dans la salle de conférences, il a fallu ajouter des fauteuils supplémentaires. M. Ray Denison, « directeur de l'action législative » à l'A.F.L.-C.I.O., préside la réunion hebdomadaire consacrée aux projets de loi en instance devant le Congrès pour la semaine qui commence. Chaque participant se voit assigner un certain nombre de tâches précises, de coups de téléphone à donner, de visites à effectuer. On coche la liste des sénateurs et représentants qu'il faut impérativement convaincre, contacter ou relancer pour promouvoir ou au contraire empêcher l'adoption de tel ou tel texte législatif. On suppute des majorités probables, des retournements éventuels...

Agir en coulisse

Les huit «lobbystes» (1) patentés de l'A.F.L.-C.I.O. sont là, aux côtés de leurs confrères représentant chaque syndicat affilié à la Confédération. Tous les participants à la réunion du lundi ne sont pas cependant membres de l'A.F.L.-C.I.O. Un délégué du syndicat des camionneurs, les *Teamsters*, exclu de la confédération en raison de ses liens avec la Mafia, est présent. Le 1,7 million de *Teamsters* sont une force qu'il n'est pas question de négliger, dès lors qu'on veut faire pression sur le Congrès. Il en est de même pour la Fédération des employés publics des municipalités, des comtés et des États, qui est indépendante et compte 1,1 million de membres. Au total, avec les 15 millions d'adhérents de la confédération elle-même, ce sont près de 20 millions de syndiqués qui sont ici représentés.

Cette formidable puissance n'est pourtant plus ce qu'elle était. *« Les syndicats ont pris depuis longtemps l'habitude d'agir en coulisse, en concentrant leurs forces à Washington. Si on est au pouvoir, cela marche très bien. Si on n'y est pas, tout se grippe »*, explique Mme Linda Tarr-Whelan, directrice de l'action législative à l'Association nationale des enseignants, un syndicat non affilié à l'A.F.L.-C.I.O., qui regroupe 1,7 million de membres. M. Denison énonce cette évidence plus brutalement. *« Je dois admettre qu'à l'heure actuelle nous n'avons aucune influence sur Ronald Reagan »*, dit-il.

Le travail d'information et de persuasion auprès du législateur reste la base de l'action syndicale, mais l'hostilité manifeste de la Maison Blanche perturbe grandement le processus. L'exécutif dispose, lui aussi, de moyens de pression très efficaces pour « emporter » le vote de tel membre du Congrès un peu hésitant, dès lors qu'un texte jugé crucial pour les syndicats est en jeu.

Les années 1981-1982 ont été une période noire pour le mouvement syndical. Bien qu'il ait été jadis président du syndicat des acteurs de cinéma, M. Reagan n'a gardé de cette lointaine période de son existence aucune sympathie pour le syndicalisme. Il semble n'en avoir conservé qu'un lot, pratiquement inépuisable, de plaisanteries antisyndicales, dont il avait d'ailleurs commencé à assaisonner ses discours lorsqu'il était, dans les années 50, le conférencier attitré de la General Electric. L'arrivée de M. Reagan à la Maison Blanche en janvier 1981 fut donc une catastrophe pour l'A.F.L.-C.I.O., d'autant qu'elle s'accompagnait — pour la première fois depuis un quart de siècle — d'une majorité républicaine au Sénat. Le système législatif américain impose que chaque projet de loi soit voté dans des termes rigoureusement identiques par les deux Chambres. La domination républicaine sur la Haute Assemblée rendait désormais la tâche très difficile aux « lobbystes » syndicaux.

Pour la première fois depuis plus de dix ans, l'A.F.L.-C.I.O. a perdu en 1981 et 1982 la majorité des votes-clés au Congrès sur les sujets qui tiennent traditionnellement à cœur au mouvement syndical. L'A.F.L.-C.I.O. n'avait en particulier aucune chance d'obtenir, comme elle s'y essaye pour le principe à chaque session, l'abrogation de l'article 14 B de la loi Taft-Hartley de 1947 qui autorise les Etats qui le souhaitent à limiter l'activité syndicale. Cet article est utilisé par certains Etats, notamment dans le Sud, pour empêcher la syndicalisation à 100 % du personnel d'une entreprise (2).

Dans ces conditions, la tactique de l'A.F.L.-C.I.O. a surtout été défensive. Les stratèges syndicaux se sont d'ailleurs aperçus avec soulagement qu'il était beaucoup plus facile de bloquer un projet hostile que de faire passer un texte auquel on tient.

Les tentatives des républicains ultra-conservateurs, aiguillonnés par des organisations telles que le Comité pour le droit au travail, de faire voter des textes résolument antisyndicaux ont échoué. Ce fut le cas notamment des projets destinés à rendre plus souple la règle des huit heures de travail ou à « criminaliser » les actes de violence commis par les piquets de grève. Parmi les tentatives avortées des milieux patronaux, relayés par la droite du parti républicain, on peut citer encore les initiatives visant à relacher les règlements d'hygiène et de sécurité dans les entreprises ou à autoriser des dérogations à la loi sur le salaire minimum en ce qui concerne l'emploi des mineurs de moins de vingt ans. Les démocrates, majoritaires à la Chambre, firent, sous la pression syndicale, bloc contre ces textes.

La position des syndicats s'est nettement améliorée avec les « élections à mi-parcours » de novembre 1982. Deux cent cinquante-huit des quatre cent sept candidats à la Chambre et au Sénat qui étaient soutenus par l'A.F.L.-C.I.O. ont été élus. Certes, le Sénat reste majoritairement républicain, mais, selon les pointages syndicaux, 56 % des représentants et 43 % des sénateurs sont désormais favorables aux thèses de l'A.F.L.-C.I.O., ce qui constitue un grand progrès par rapport au précédent Congrès. La confédération avait dépensé la bagatelle de 17 millions de dollars en faveur de « ses » candidats, sans compter tout le travail bénévole des volontaires syndicaux, qui ont fait du porte-à-porte, collé des enveloppes, multiplié les appels téléphoniques aux indécis ou aux abstentionnistes potentiels.

Les élections de novembre 1982

« L'élection de novembre 1982 a été réconfortante pour nous », explique M. Murray Seeger, directeur de l'information à l'A.F.L.-C.I.O. *« Nous revenions de loin. En 1980, 45 % de nos adhérents avaient voté pour Ronald Reagan. En 1982, 70 % d'entre eux ont voté démocrate. »* M. Jimmy Carter était, du point de vue syndical, le plus mauvais candidat démocrate possible. Venu d'un Etat du Sud, peu syndiqué, il n'avait jamais cherché pendant sa présidence le contact avec l'A.F.L.-C.I.O. Très indépendant par tempérament, le Géorgien n'aimait guère les fortes personnalités des « pontes » syndicaux. M. Carter ne fit appel à l'A.F.L.-C.I.O. que lorsque sa campagne prit mauvaise tournure, dans les derniers mois de 1980. La confédération, dont les sympathies allaient à M. Ted Kennedy, l'appuya sans grand enthousiasme, et la base ne suivit pas.

L'A.F.L.-C.I.O. est décidée à tout faire pour que l'expérience désastreuse de 1980 ne se reproduise pas. M. Lane Kirkland, le président de la confédération, a annoncé que celle-ci allait pour la première fois participer très activement et très tôt au processus de sélection du candidat démocrate, et en particulier aux primaires. Le *General board* de l'A.F.L.-C.I.O., formé des représentants des quatre-vingt-dix-huit syndicats affiliés, se mettra d'accord sur un nom, vraisemblablement celui de M. Walter Mondale, en décembre, à Washington. Le Congrès de la confédération (environ un millier de personnes), en octobre à Miami, pourrait prendre la même initiative avec deux mois d'avance.

M. Mondale, héritier politique de M. Hubert Humphrey, enfant chéri de l'A.F.L.-C.I.O., jouit de la considération et de l'estime du mouvement syndical, mais n'a ni l'aura ni la cote d'amour dont bénéficiait ce dernier. Il a été un peu long à comprendre, par exemple, que la récession et le chômage avaient exacerbé les réflexes protectionnistes traditionnels des syndicats. Il est monté un peu tard au créneau pour défendre le projet de loi, patronné par le Syndicat des travailleurs de l'automobile, qui vise à rendre obligatoire la présence, dans chaque voiture importée, d'une certaine proportion de pièces fabriquées aux États-Unis. Ce texte, voté par la Chambre, a été bloqué au Sénat. Aux yeux des dirigeants syndicaux, M. Mondale est le meilleur candidat, mais il doit encore faire un effort...

Une incontestable perte d'influence

La question du protectionnisme va jouer un grand rôle dans l'attitude des syndicats dans les mois qui viennent. *« Nous sommes pour le* fair trade *plus que pour le* free trade », explique M. Raymond Majerus, secrétaire trésorier (numéro deux) du Syndicat de l'automobile. Cette organisation, qui a une réputation « de gauche » aux Etats-Unis, va s'efforcer d'obtenir des garanties du futur candidat démocrate, quel qu'il soit.

Les syndicats sont-ils cependant encore en mesure d'exercer une influence déterminante sur ce qui constitue — tous les quatre ans — l'événement majeur de la vie politique américaine, l'élection présidentielle ? On peut se poser la question au vu des chiffres qui indiquent un tassement, voire un recul, du taux de syndicalisation. Depuis des années, l'A.F.L.-C.I.O. se maintient, selon les données qu'elle fournit, autour de 15 millions d'adhérents. Le retour au bercail du syndicat de l'automobile, en novembre 1981, avec son 1,1 million de membres, a compensé d'autres pertes (3). Mais, pendant cette période, la population active n'a cessé d'augmenter, alors que les effectifs syndiqués ont stagné. Si l'on raisonne sur le long terme, le recul est manifeste. Dans les années 40, environ 35 % de la population active américaine était syndiquée. Cette proportion est aujourd'hui de l'ordre de 20 %.

M. John Dunlop, ancien secrétaire au travail du président Ford, professeur d'économie à Harvard et spécialiste du mouvement syndical américain, invite les commentateurs à la prudence. *« La syndicalisation aux États-Unis procède par bonds. Je me souviens d'une époque où l'on disait qu'il était impossible que les fonctionnaires se syndiquent. Et puis, d'un seul coup, à la fin des années 60 et au début des années 70, la moitié des employés des municipalités et des États et les deux tiers des employés fédéraux se sont syndiqués »*, indique-t-il.

Cette remarque rejoint celle de MM. Jean-Pierre Cot et Jean-Pierre Mounier dans le livre qu'ils ont consacré en 1977 aux syndicats américains. *« La révolution des années 30 a amené au syndicalisme les ouvriers de l'industrie, celle des années 60, les employés publics »*, écrivent ces auteurs (4).

Les syndicats américains, en perte de vitesse depuis dix ans, sont-ils à la veille d'un nouveau sursaut ? Pour l'instant, force est de reconnaître qu'ils ont pâti à la fois de circonstances politiques adverses et de la pugnacité nouvelle de l'encadrement formé dans les « business school », aux techniques légales et illégales de lutte contre les délégués syndicaux. *« En 1980, selon le Bureau fédéral des relations syndicat-patronat, quinze mille personnes ont été licenciées aux États-Unis pour activité syndicale. Le patronat viole la loi. Et il n'y a pas vraiment de sanctions pour cette violation de la loi »*, affirme M. Richard Freeman, professeur d'économie à Harvard.

La récession a encore aggravé les choses. Ignorés par l'administration Reagan, les syndicats se sont retrouvés face à des entreprises qui menaçaient de fermer leurs portes si certaines revendications étaient maintenues. Beaucoup, notamment dans l'automobile et la sidérurgie, ont choisi de plier, acceptant le simple maintien, voire, compte tenu de l'inflation, un recul du salaire réel contraire à toutes les traditions. Les *Teamsters*, malgré leur agressivité légendaire, avaient donné l'exemple au printemps 1982 en signant une convention collective de trois ans pour les camionneurs qui prévoit un « gel » des rémunérations. L'A.F.L.-C.I.O. a repris un peu espoir après l'échec des ultraconservateurs aux élections de novembre 1982 et le relatif succès démocrate. Elle n'a visiblement pas encore le courage — ni la force — de capitaliser ce gain, et encore moins de tirer profit de la reprise en cours. Le syndicalisme est encore convalescent aux États-Unis.

Prochain article :

LES CHOMEURS, ENTRE LE COGNAC ET LA SOUPE POPULAIRE

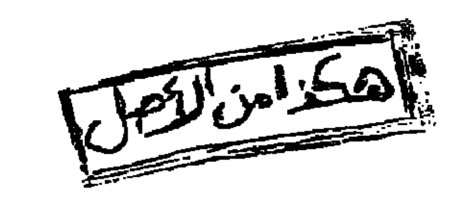
(1) L'activité des « lobbies » (groupes de pression) est régie par la loi. Tous les « lobbystes », dont le métier est d'influencer les membres du Congrès, sont tenus de se déclarer.

(2) La syndicalisation d'une entreprise obéit à des règles très différentes de ce qui se passe en France. Si une majorité du personnel, par un vote secret, décide de se syndiquer, le syndicat choisi jouit désormais d'une sorte de monopole. La plupart des entreprises américaines sont soit non syndiquées, soit syndiquées à 100 %. C'est cette pratique — qui est la règle dans le Nord et l'Est — que la loi Taft-Hartley permet aux États du Sud d'interdire.

(3) Le syndicat de l'automobile avait quitté l'A.F.L.-C.I.O. en raison de divergences d'ordre idéologique et personnel entre son chef « charismatique », M. Walter Reuther, et M. George Meany, alors président de l'A.F.L.-C.I.O.

(4) *Les Syndicats américains, conflit ou complicité*, par Jean-Pierre Cot et Jean-Pierre Mounier. « La rose au poing », Flammarion.







AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SEFIMEG

Les recettes de la Société, au cours du premier trimestre 1983, se sont élevées à 50.197.000 F contre 45.212.700 F pour la période correspondante de 1982, enregistrant ainsi une progression de 11,02 %.

Les seules recettes de loyers passent, pour la même période, de 43.178.000 F à 46.907.000 F, en augmentation de 8,64 %.

COLAS

Le conseil d'administration de la Société Colas, réuni le 9 mai, a examiné les comptes de l'exercice 1982, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire fin juin.

Au niveau consolidé, ces comptes font apparaître les résultats provisoires suivants :

Le chiffre d'affaires, en progression de 16 % par rapport à 1981, s'est élevé à 8.839 millions de francs, dont 47 % hors de France.

Toujours au niveau consolidé, la perte, après 340,7 millions de francs d'*amortissements, mais avant certaines* provisions complémentaires, s'élève à 66,2 millions.

Compte tenu des risques existants dans *certains territoires*, des *provisions* complémentaires ont été constituées à hauteur de 116 millions, portant ainsi la perte de l'exercice à 182,2 millions.

Au niveau de la société mère Colas, la perte de 178,8 millions sera imputée sur les réserves et le report à nouveau, et aucun dividende ne sera distribué cette année.

Les fonds propres consolidés, intérêts minoritaires compris, s'élèveraient ainsi, à fin 1982, à 426 millions de francs, soit 443 *francs par action*.

Il est rappelé qu'une procédure de maintien de cours doit intervenir incessamment au prix de 225 francs l'action.

Au cours *de sa séance*, le conseil a pris acte de la prise de contrôle majoritaire de la Société S.C.R.E.G. dans le capital de la société d'investissements de travaux publics (S.I.T.P.), qui contrôle elle-même majoritairement la Société Colas.

Les cinq représentants du groupe Raveau-Cartier, qui a *cédé* à S.C.R.E.G. sa participation dans S.I.T.P., ont présenté leur démission, tandis que cinq représentants du groupe *S.C.R.E.G., MM. Bussière, Louria, Bertin*, Coutier et la Société I.N.E.C. (représentée par M. Sariban), ont été cooptés. M. Charial, président-directeur *général, et les deux* représentants de Shell française, M. Herkstroter et la Société de gestion mobilière et immobilière (représentée par M. Pradier), ont *été confirmés dans leurs fonctions* d'administrateurs.

M. Bussière, par ailleurs président-directeur général de S.C.R.E.G., a été *élu, par le conseil*, vice-président de Colas.

Les moyens nécessaires seront mis en œuvre pour assurer le redressement des résultats.

Des dispositions de restructuration, notamment à l'étranger, sont en cours d'examen. Dans la mesure où les crédits de l'Etat et des collectivités locales affectés à l'activité routière en France ne seront pas remis en cause de façon trop sensible, la direction générale s'efforcera de prendre toutes dispositions permettant le maintien de l'emploi.

Exercice 1982

SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 3 mai 1983, a approuvé les comptes de l'exercice 1982. Le dividende de 90 FB net de précompte mobilier est payable depuis le 6 mai 1983.

∴

Le conseil de direction rappelle, dans son rapport, les préoccupations majeures qui ont guidé son action au cours des deux derniers exercices, notamment le rétablissement de l'équilibre bilantaire de la société et l'élargissement de ses moyens d'actions.

Le portefeuille a été allégé par la cession de divers titres ou participations, notamment à Tanks Consolidated Investments, conformément à la vocation internationale assignée à cette société, ainsi qu'à Laura & Vereeniging, sur laquelle le contrôle a été consolidé. Le placement d'un emprunt à moyen terme de 3 milliards de francs belges a permis à la Société générale de consolider une fraction importante de son endettement à court terme.

Après une analyse du contexte économique, de la crise financière internationale et de la continuité nécessaire en politique économique, le rapport passe en revue la situation des diverses sociétés du groupe. La nouvelle Union minière a consacré son premier exercice notamment à l'étude et à la mise en application d'un programme de restructuration interne ; elle a activement participé à la recherche de solutions aux difficultés que connaît l'industrie du zinc. Depuis l'acquisition de Canada Permanent Mortgage, un tiers de l'activité de Genstar Corporation relève du secteur financier. La Société générale de Banque, dont le bilan non consolidé s'est encore *accru en 1982 de 14 %, a procédé à* l'augmentation de son capital ; des moyens d'action supplémentaires pour 89 milliards de francs belges lui ont été *confiés par sa clientèle. Une société de* commercialisation a été créée conjointement par Tractionel et Electrobel. Sibéka a étendu son implantation dans le secteur de la fabrication d'outils diamantés...

Ce rapport peut être obtenu en adressant le coupon réponse ci-dessous à la Société générale de Belgique, service d'information, 30, rue Royale, B-1000 Bruxelles, tél. 02/513-38-80 – extension 276 – et, pour la France, également à la Banque belge, 12, rue Volnay, Paris, tél. 261-50-37.

Nom/Prénom ....
Fonction ....
Société/Organisme ....
....
Adresse ....
Code postal/Localité ....

De préférence à coller sur carte-postale affranchie au tarif actuel, S.V.P.

(Publicité)

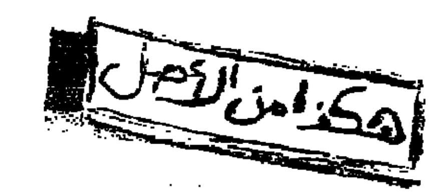
« **AVIS D'ADJUCATION PUBLIQUE** par soumission cachetée du droit de chasse dans les forêts domaniales du Hanau et Mouterhouse et de Sturzelbronn (département de la Moselle) *pour la période du 1er juillet 1983 au 31 mars* 1991, *le 20 juin* 1983 à 14 h 30, au Centre de l'Office national des forêts, 21, rue de Sarreguemines à Bitche.

Art. 68 – FD de Hanau et Mouterhouse. Lot n° 4
FD de Hanau. Parcelles 127 à 157
FD de Mouterhouse. Parcelles 73 partie, 109 à 118
Superficie : 863 ha
Enclaves réservées : 50 ha
Nombre de fusils autorisés : 25

Art. 95 – FD de Sturzelbronn. Lot n° 4
Parcelles 133 à 170
Superficie : 810 ha
Enclaves réservées : 53 ha
Nombre de fusils autorisés : 25

Acte de candidature : les amateurs doivent faire acte de candidature au plus tard le 20 mai 1983 auprès de M. le Chef de centre de l'O.N.F. à 57230 Bitche, 21, rue de Sarreguemines. »


هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 mai

Trés sélectif

Déjà marquée ces derniers jours, la tendance à la sélectivité est encore apparue plus prononcée mardi à la Bourse de Paris. Encore retardée d'un quart d'heure par suite de l'encombrement créé au comptant par l'afflux d'une multitude de petits ordres, la séance a de nouveau donné un résultat positif, avec l'indicateur instantané à 0,35 % au-dessus de son niveau de la veille.

Malgré des ventes bénéficiaires, peu de valeurs ont décroché, beaucoup ont piétiné et quelques-unes se sont détachées. Ainsi, par exemple, L'Oréal et Moët-Hennessy ont atteint des cotes records.

De l'avis général, la Bourse de Paris navigue dans la mouvance des grandes places internationales entraînées dans un tourbillon de hausses.

Les investisseurs, étrangers bien souvent encore, anticipent pour bien des entreprises des résultats améliorés en 1983, comme pour Valéo, ou moins mauvais – exemples : C.S.F., Michelin.

Pour l'instant, le facteur monétaire s'estompe, bien que la santé du franc ne soit guère florissante. Autour de la corbeille, les conversations portaient sur l'élaboration du nouveau système monétaire international préconisé par le président Mitterrand. Mais nul ne croyait à cette possibilité. Pour l'instant les regards se braquent sur Wall Street, que l'on donnait de nouveau « haussier » ce mardi.

La devise-titre a valu plus cher et s'est échangée entre 9,30 F et 9,39 F contre 9,23 F et 9,32 F.

L'or est remonté à Londres avec l'once de métal précieux à 439,25 dollars (+ 5,25 dollars) et, à Paris, avec le lingot à 103 900 F (après 103 800 F) contre 103 350 F. Le napoléon a reproduit son cours précédent de 699 F. Cependant le 4,5 % 1973 a monté de 2,2 %. Le volume des transactions a diminué de plus de moitié : 11,66 millions de F contre 24,11 millions.

NEW-YORK

Légère reprise

Tout en restant très irrégulier, le marché new-yorkais a opéré, mardi, une légère reprise, permettant à l'indice Dow Jones des valeurs industrielles de s'adjuger finalement 1,45 point, pour s'établir à 1 229,68 points, le volume des échanges ayant refranchi la barre des 100 millions d'actions pour atteindre 104 millions d'actions contre 93,67 millions lundi.

Sur le front des taux d'intérêt, la détente escomptée du loyer de l'argent a trouvé un élément encourageant dans la baisse du taux de rendement moyen du papier commercial, tel qu'il a été adjugé pour le compte de la Citicorp. Cette grande banque américaine a, en effet, placé du papier commercial à quatre-vingt-onze jours au taux de 8,326 % contre un taux de 8,340 % la semaine précédente. De son côté, U.S. Trust and Co a décidé de ramener de 9 1/2 % à 9 1/4 % son « *broker loan* », c'est-à-dire le taux préférentiel consenti aux agents de change.

VALEURS	Cours du 9 mai	Cours du 10 mai
Alcoa	35 3/8	36 1/2
A.T.T.	69	68 7/8
Boeing	37 3/4	37 1/4
Chase Manhattan Bank	60 3/4	61 3/8
Du Pont de Nemours	47	47
Eastman Kodak	75 5/8	75 5/8
Exxon	34 5/8	34 7/8
Ford	51 5/8	51 1/4
General Electric	110 5/8	111
General Foods	45 1/2	44 5/8
General Motors	69 5/8	69 1/2
Goodyear	34 1/8	33 5/8
I.B.M.	117 1/4	116 3/4
I.T.T.	42	40 7/8
Mobil Oil	30 3/8	30 3/4
Pfizer	84 5/8	84 1/4
Schlumberger	45 1/2	45 1/4
Texaco	35 3/8	35 1/2
U.A.L. Inc.	38 1/2	38 3/4
Union Carbide	65 1/2	65 3/8
U.S. Steel	24 1/4	24 3/8
Westinghouse	48 1/8	47 3/8
Xerox Corp.	47	46 3/8

La perspective d'élections générales anticipées le 9 juin en Grande-Bretagne a entraîné une forte baisse de la Bourse de Londres, où l'indice « Financial Times » a perdu jusqu'à 22,2 points en début d'après-midi, chutant à *668 points*. Grâce à une *timide* reprise, le baromètre du London Stock Exchange a pu contenir à 13,5 points son repli final, le « Financial Times » s'établissant à 676,7 points.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

B.A.S.F. – L'année écoulée a été la plus mauvaise que le numéro deux mondial de la chimie a enregistrée depuis la dernière guerre. Malgré une légère progression de ses chiffres d'affaires, consolidé (+ 2,3 % à 32 480 millions de deutschemarks) et mondial (+ 1,7 % à 34 844 millions), son bénéfice net a chuté de 25 % pour revenir à 275 millions de deutschemarks. Le résultat net de la maison mère a même baissé davantage (– 27,4 % à 236 millions de deutschemarks). La faute en incombe aux pertes encore subies dans les matières plastiques standard, malgré les réductions de capacités opérées (18,65 % au total), mais aussi aux déficits de trois filiales américaines, notamment de la Badische Corporation (7,6 millions de dollars), la seule du groupe fabriquant encore des fibres synthétiques, à la baisse des résultats dans la branche pétrole et gaz, aux pertes sévères aussi enregistrées dans les engrais, enfin aux variations de change défavorables. Bref, la rentabilité du groupe (rapport bénéfice après impôts-chiffre d'affaires), déjà faible en 1981 (1,2 %), a encore diminué pour revenir à 0,9 %, taux le plus bas depuis plus de vingt ans.

Comme son concurrent Hoechst, B.A.S.F. a, néanmoins, enregistré une amélioration de ses résultats pour le premier trimestre. Avant impôts, le bénéfice du groupe progresse de 4,3 % à 288 millions de deutschemarks pour un chiffre d'affaires accru de 1,4 % seulement à 8 398 millions de deutschemarks. Les sévères mesures de redressement commencent à porter leurs fruits, mais la conjoncture s'améliore aussi. Les dirigeants de la firme se gardent toutefois d'un optimisme excessif. La reprise constatée s'est poursuivie lentement en avril.

Pour l'instant, le taux d'utilisation des capacités est de l'ordre de 78 % contre 65 % pour le dernier trimestre 1982. Les investissements pour l'année en cours seront inférieurs de 10 % à ceux de l'exercice écoulé.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	9 mai	10 mai
Valeurs françaises	123,3	125,8
Valeurs étrangères	134,3	135,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	9 mai	10 mai
Indice général	123,9	124,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 mai .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 mai	11 mai
1 dollar (en yens)	232,10	231,20

BOURSE DE PARIS Comptant 10 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 825
5 %	37 30	1 356
3 % amort. 45-54	71	2 326
4 1/4 % 1963	103 90	2 889
Emp. N. Eq. 6 % 67	115 60	5 655
Emp. 7 % 1973	6700	..
Emp. 8,80 % 77	108 80	8 611
9,80 % 78/93	86 30	8 135
8,80 % 78/86	87 80	3 616
10,80 % 79/94	89 80	7 388
13,25 % 80/90	98 12	12 415
13,80 % 80/87	101 20	7 826
13,60 % 81/89	101 10	4 396
16,75 % 81/87	109 80	11 151
16,20 % 82/90	108 85	5 237
16 % juin 82	106 80	14 729
E.D.F. 7,8 % 61	135 60	4 501
E.D.F. 14,5 % 80-92	99 50	12 406
Ch. France 3 %	161	..
CNB Bques janv. 82	100 60	5 537
CNB Paribas	100 35	5 537
CNB Suez	100 35	5 537
CNI janv. 82	100 35	5 537

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	187	....
Aciers Peugeot	45	45 10
A.G.F. (St Cent.)	326	326
A.G.P. Vie	3345	3350
Agr. Inc. Madag.	58	58
Air-Industrie	14 80	....
Alfred Herlicq	82	83
Allobroge	378	385
André Roudière	35 10	36 50 d
Applic. Hydraul.	240	240
Arbel	42	42
Artois	349	335
At. Ch. Loire	22	21 30
Aussedat-Rey	14 40	14 40
Bain C. Monaco	84 80	81 50
Banania	401	413
Banque Hypoth. Eur.	330	332
Blanzy-Ouest	323	322
B.N.P. Intercontin.	88	87 50
Bénédictine	1195	1195
Bon-Marché	82 10	82
Borie	335	344
Bras. Glac. Int.	420	437 d
Cambodge	163	....
C.A.M.E.	97	101 d
Campenon Bern.	165	159 50
Caout. Padang	206	209 50
Carbone-Lorraine	48 20	49 50
Carnaud S.A.	86 10	87 25
Caves Roquefort	600	609
C.E.G.Frig.	130 20	130
Centen. Blanzy	800	745 o
Centrest (Ny)	112 10	116 50
Cerabati	70	71
C.F.F. Ferrailles	113	110 10
C.F.S.	605	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	12	11 50 o
C.G.V.	85	81 60 o
Chambon (M.)	335	336
Chambourcy (M.)	1100	1144
Champex (Ny)	120	117
Chim. Gde Paroisse	50 20	50 10
C.I. Maritime	315	312
Ciments Vicat	219	212
Citram (B)	125	126
Clause	296	303
Cl. MA (Fr.-Bail)	360	350
CMM-Mar Madag.	5 60	5 30 o
Cochery	59	....
Cofradel (Ly)	406	406
Cogifi	195	197
Comindus	320	320
Comiphos	150 10	153 10
Comp. Lyon-Alem.	154 60	158
Concorde (La)	255 20	258
C.M.P.	6 15	6 40
Conte S.A. (Li)	14 50	15 45
Crédit (C.F.B.)	215	207
Créd. Gén. Ind.	335	325
Crédit Univers.	428	444
Créditel	111 90	111 20
C. Sabl. Seine	115	....
Darbley S.A.	103	112 40 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	310	301
Degremont	118	115
Delalande S.A.	135 90	136 50
Delmas-Vieljeux	504	492
Dév. Rég. P.d.C (Li)	119 10	119 50
Didot-Bottin	264	264
Dist. Indochine	328	336
Drag. Trav. Pub.	203	203
Duc-Lamothe	230	230
Dunlop	5 30	....
Eaux Bass. Vichy	912	915
Eaux Vittel	686	714
Ecco	2100	2050
Economats Centre	500	495
Electro-Banque	230	230
Electro-Financ.	400	401
Elf-Antargaz	163	163 80
E.L.M. Leblanc	631	635
Entrepôts Paris	250	252
Epargne (B)	1235	1235
Epargne de France	250	....
Epeda-BF	1080	1120
Escaut-Meuse	284	285
Eurocom	460	465
Europ. Accumul.	31 30	32 50
Eternit	250 60	250 50
Félix Potin	900	900
Ferm. Vichy (Ly)	110	113 d
Files-Fourmies	2 95	3 05
Finalens	81	81
FIPP	69 90	....
Fnac	225	229
Focep (Chât. eau)	1525	....
Foncière (Cie)	145	143 50
Fonc. Agache-W.	72 60	70
Fonc. Lyonnaise	1275	....
Foncina	133	135
Forges Gueugnon	12 90	12 90
Forges Strasbourg	132	133
Fougerolle	125 60	120 60
France I.A.R.D.	116	115
France (La)	520	....
Frankel	130	126
Fromageries Bel	470	470
From. Paul Renard	271 50	290 50 d
GAN	655	658
Gaumont	495	498
Gaz et Eaux	913	911
Genvrain	139	132 50
Gér. Arm. Hold.	31 50	31 30
Gerland (Ly)	650	650
Gévelot	93	86 60 o
Gr. Fin. Constr.	168	169 90
Gds Moul. Corbeil	101 50	104 50
Gds Moul. Paris	240	249 60
Groupe Victoire	381	381
G. Transp. Ind.	121	122
Huard-U.C.F.	42	43 70
Hutchinson	35 60	36
Hydro-Energie	81	80
Hydroc. St-Denis	49	49
Immindo S.A.	176 80	172
Immoinvest	120 30	120 50
Immobail	244	225 c
Immobanque	386	382
Immob. Marseille	1350	1330
Immofice	324	311
Imp. G.-Lang	3 15	3
Industrielle Cie	576	572
Interbail (act.)	275	280
Jaeger	67 20	66 50
Kinta S.A.	583	....
Lafitte-Bail	228	229
Lambert Frères	35	34 20
Lampes	127	126
La Brosse-Dupont	59	61 35
Lebon Cie	398	395
Lille-Bonnières	241	241
Locabail Immob.	376 10	388
Loca-Expansion	145 50	143
Locafinancière	184	184
Locatel	330	335
Lordex (Ny)	112	116
Louvre	279 90	276
Luchaire S.A.	107	107
Magasins Uniprix	60	60
Magnant S.A.	49	49 50
Maritimes Part.	100 10	102
Marocaine Cie	30	30
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	325	320
M. H.	58	64
Mic	225	....
Mors	325	333
Nadella S.A.	22 30	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	107 20	....
Navig. (Nat. de)	55	52 80 o
Nicolas	310	310
Nodet-Gougis	64 30	63
OPB Paribas	93	93 50
Optorg	90 20	92
Origny-Desvroise	138	138
Palais Nouveauté	292	293
Paris-Orléans	102	101 70
Part. Fin. Gest. Im.	220	218 50
Pathé-Cinéma	151	....
Pathé-Marconi	96 90	....
Piles Wonder	90 10	90 20
Piper-Heidsieck	254 90	265
Porcher	180 10	180 10
Profils Tubes Est	6 90	7 10
Prouvost ex-Lain.R.	35	35
Providence S.A.	296 50	308 50
Publicis	820	830
Raff. Souf. R.	156	160
Ressorts Indust.	94	94
Ricqlès-Zan	120 60	....
Ripolin	47 05	52 50
Rolo (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	75 20	78
Rochette-Cenpa	21	21 60
Rosario (Fin.)	95 30	98 50
Rougier et Fils	48	51 50
Rousselot S.A.	400	398
Sacer	56 50	....
SAFAA	88 10	89
Safic-Alcan	162	160
SAFT	141	135 30
SGE-SB	127 40	129 60
Saint-Raphaël	75	75
Salins du Midi	230	235
Santa-Fé	159 80	161
Satam	52	52
Savoisienne (M)	90	90
SCAC	200	200
Sellier-Leblanc	210 20	207
Senelle Maubeuge	153	151
S.E.P. (M)	82	....
Serv. Equip. Véh.	42 60	44
Sicli	50	49 70
Sicotel	196	195
Sintra-Alcatel	609	605
Sinvim	128	129
Siph (Plant. Hévéas)	193 40	201
Siminco	360 50	360
SMAC Acieroïd	167	170
Sofal financière	364	350
Soffo	170	175
Soficomi	346 50	347
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	678	678
Sogepal	220	....
Soudure Autog.	97 80	95
S.P.E.G.	90	92
Speichim	177 60	185
S.P.I.	150	150
Spie Batignolles	156	162 20
Stemi	235	234
Synthelabo	233	233
Taittinger	444	432 10
Testut-Aequitas	20 10	21
Thann et Mulh.	49	48 10
Tissmétal	30 10	30 90
Tour Eiffel	314	314
Tralor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	116	118
Ugimo	164	164
Unibail	440	441
Unidel	95 90	99 70
U.A.P.	554	553
Union Brasseries	41	41 90
Union Habit.	210	215
Un. Imm. France	210	212
Un. Ind. Crédit	336	330
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	47 10	50 50
Waterman S.A.	172	173 50
Brass. du Maroc	137	138
Brass. Ouest-Afr.	22 10	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	205	280
Akzo	189	195
Alcan Alum	289	....
Algemene Bank	1290	1249
Am. Petrofina	465	450
Arbed	190 60	....
Asturienne Mines	54	54
Banco Central	101	99
Bco Pop Espanol	89	85

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	39900	39500
Barlow Rand	108	110
Bell Canada	217	220
Blyvoor	164 50	....
Bowater	26 80	26 80
British Petroleum	57	56 90
Br. Lambert	340	348
Caland Holdings	100	102
Canadian-Pacific	360 10	351
Cockerill-Ougre	18 10	....
Cominco	386	....
Commerzbank	650	....
Courtaulds	13 20	....
Dart. and Kraft	690	696
De Beers (port.)	77	....
Dow Chemical	316 50	315
Dresdner Bank	740	730
Femmes d'Auj.	79	....
Finoutremer	211	225 d
Finsider	0 40	....
Fosoco	21 50	....
Gén. Belgique	311	318 10
Gevaert	355	360
Glaxo	139 90	139
Goodyear	320	325
Grace and Co	440	439
Grand Metropolitan	51	51
Gulf Oil Canada	125	122
Hartebeest	810	830
Honeywell Inc.	1088	1071
Hoogoven	83 20	....
I. C. Industries	390	396
Int. Min. Chem	346	400 d
Johannesburg	1220	....
Kubota	11 90	11 50
Latonia	232	230 50
Mannesmann	646	....
Marks-Spencer	32 20	32
Midland Bank Ltd	55	53 80
Mineral-Ressourc.	121 50	123 50
Nat. Nederlanden	498	495
Noranda	199	205
Olivetti	17 20	17 20
Pakhoed Holding	162	179
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	792	810
Phoenix Assuranc.	36 30	....
Pirelli	10 50	10 80
Procter Gamble	546	567
Ricoh Cy Ltd	31 50	31
Rolinco	980	987
Robeco	992	1000
Shell fr. (port.)	69	....
S.K.F. Aktiebolag	190	203
Sperry Rand	357	365
Steel Cy of Can.	186	....
Stilfontein	155	170 d
Sud. Allumettes	258	....
Tenneco	342	....
Thorn EMI	70	....
Thyssen c. 1 000	296 60	....
Toray indust. inc	16 10	18 60
Vieille Montagne	520	550 d
Wagons-Lits	376	378
West Rand	93	92 20

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	740	743
Far East Hotels	1 44	1 43
Merlin Immobilier	1730	1710
Métallurg. Minière	146 90	146 10
M.M.B	321 60	322
Novotel S.I.E.H.	1154	1157
Sodexho	1630	1640
Sofibus	218	218
Rodamco	442	449

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	178 50	171
Cellulose du Pin	15 70	....
Coparex	330	350
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	16 20	17 10 d
Petrofigaz	398	413
Pronuptia	165	165
Ratier Forest G.S.P.	12 90	....
Rorento N.V.	659	665
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	107	108
Total C.F.N.	69	....
Ufinex	235	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

10/5	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	178 93	170 82
Actions-Investiss.	235 25	224 58
Actions sélectives	266 94	254 84
Aedificandi	297 50	284 01
A.G.F. 5000	204 86	195 57
Agfimo	308 16	294 19
Altefi	210 48	200 94
A.L.T.O.	171 47	163 69
Amérique Gestion	500 89	478 17
Bourse-Investiss.	236 81	226 07
Capital Plus	1148 97	1148 97
C.I.P.	738 56	705 07
Convertimmo	266 11	254 04
Cortexa	882 12	842 12
Crédinter	347 63	331 87
Croiss. Immobil.	307 43	293 49
Démeter	58577 50	58402 29
Drouot-France	238 80	227 97
Drouot-Investiss.	604 02	576 63
Drouot-Sécurité	171 47	163 69
Energie	227 16	216 86
Epacourt Sicav	5619 52	5591 56
Epargne Associations	21823 91	21758 63
Epargne-Croiss.	1263 20	1205 92
Epargne-Industr.	378 24	361 09
Epargne-Inter	601 56	574 27
Epargne-Oblig.	160 99	153 69
Epargne-Unie	765 82	731 09
Epargne-Valeur	304 48	290 67
Eurocic	7699 54	7350 40
Euro-Croissance	341 12	325 65 ◆
Financière Privée	762 64	728 06 ◆
Foncier Investiss.	551 02	526 03
France-Garantie	253 80	248 82
France-Investiss.	370 08	353 30
Fr.-Obl. (nouv.)	388 70	360 07
Francic	217 97	208 09
Fructidor	204 35	195 08
Fructifrance	360 52	344 17
Fructivie	54383 97	54248 35
Gestion Mobilière	492 68	470 34
Gest. Rendement	445 43	425 23
Gest. Sél. France	314 94	300 66
Haussmann Oblig.	1149 26	1097 15
I.M.S.I.	313 36	299 16
Indo-Suez Valeurs	574 75	548 69
Ind. française	11438 22	11438 22
Interoblig.	9904 44	9455 31
Intersélect France	232 45	221 91
Intervaleurs Indust.	344 03	328 43
Invest. Obligataire	11315 86	11293 27
Invest. St-Honoré	616 13	588 19
Laffitte-crt-terme	107686 54	107686 54
Laffitte-Expansion	559 80	534 22
Laffitte-France	164 24	156 78
Laffitte-Oblig.	129 01	123 16
Laffitte-Rend.	185 72	177 30
Laffitte-Tokyo	694 78	663 27
Lion-Associations	10166 58	10166 58
Livret portefeuille	424 07	404 84
Mondial Investiss.	290 31	277 15
Monecic	58322 53	58322 53
Multi-Obligations	417 77	398 83
Natio.-Assoc.	20744 22	20702 81
Natio.-Epargne	11250 85	11139 46
Natio.-Inter.	832 81	795 05
Natio.-Placements	55895 37	55895 37
Natio.-Valeurs	432 97	413 34
Oblisem	148 39	141 66
Pacifique St-Honoré	359 81	343 49
Paribas Epargne	10832 13	10788 97
Paribas Gestion	482 17	460 31
Patrimoine-Retraite	1034 71	1014 42
Phénix Placements	214 43	213 36
Pierre Investiss.	382 23	364 90
Province Investiss.	240 54	229 63
Rendem. St-Honoré	10787 85	10734 18
Sécur. Mobilière	368 82	352 10
Sél. court terme	10867 63	10786 73
Sélec. Mobil. Div.	293 68	280 35
Sélection-Rendem.	155 18	148 15
Sélect. Val. Franç.	170 46	162 72
S.F.I. fr. et étr.	394 97	377 06
Sicavimmo	430 35	410 84
Sicav 5000	174 60	166 68
S.I. Est	818 86	781 73
Sivafrance	291 35	278 14
Sivam	275 52	263 03
Sivarente	195 39	186 53
Sivinter	320 60	306 06
S.I.G.	720 12	685 68 c
S.N.I.	948 20	905 20
Sofimest	390 17	372 48
Sogepargne	310 34	296 27
Sogevar	759 44	725
Sogintar	957 04	913 64
Soleil Investiss.	420 03	400 98
U.A.P. Investiss.	297 48	283 99
Unifrance	217 47	207 61
Unifoncier	571 98	546 02
Unigestion	539 10	514 65
Uni-Japon	866 73	827 43
Unirente	1565 17	1513 70
Univer	11974 21	11974 21
Valorem	347 75	331 98
Valrel	119654 90	119535 36
Worms Investiss.	653 93	624 26

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1897	4,5 % 1973	2035	2080	2075	2075
3235	C.N.E. 3 %	3250	3249	3249	3249
590	Agence Havas	690	696	696	690
440	Air Liquide	474	479	478	478
325	Als. Superm.	307	303	303	303
56	A.L.S.P.I.	55 80	55 80	55 80	54 90
171	Alsthom-Atl.	170 20	170 10	170 10	170
780	Amrep	755	738	738	724
285	Applic. gaz	288 50	283	283	278 50
215	Arjom. Prioux	205	203	203	204 80
970	Aux. Entrepr.	953	975	975	980
440	Av. Dass.-Br.	445	435	438	430
205	Bail-Equipem.	203	203	203	203
430	Bail-Investiss.	435	435	437	430
335	Cie Bancaire	314 80	315	316	257 80
109	Bazar H.-V.	116 50	115	115	115 90
168	B.C.T. Midi B.	165	166	166	168 80
245	Béghin-Say	259	259	259	254
530	Bic	580	565	565	554
240	B.I.S.	264 50	265	265	260
610	Biscuit (Génl.)	685	687	690	689
1380	Bongrain S.A.	1435	1445	1450	1474
680	Bouygues	708	718	716	706
1670	B.S.N.-G.D.	1775	1775	1775	1775
1780	– (obl.)	1930	1900	1900	1885
1420	Carrefour	1420	1420	1420	1408
305	– (obl.)	308	302	302	297
1010	Casino	970	970	975	981
590	Cedis	571	575	575	575
34	CEM	36 50	36 80	36 80	37 45
245	Cerabati	255	254	254	208
460	C.F.A.O.	463	470	470	465
60	C.F.D.E.	58	58	58	57
9 50	Ch. France-Dunk.	9 15	9 10	9 10	9 05
181	Charg. Réunis	190	190	190	186 20
12 50	Chiers-Châtill.	12 80	12 70	12 70	12 50
191	Ciments franç.	196	198 50	198 50	195 20
1080	C.I.T. Alcatel	1124	1155	1155	1132
695	Club Méditerr.	786	790	790	780
110	Codetel	113	111 80	112	111 80
159	Cofimeg	160	161	161	161
215	Colas	218 50	....	....	....
130	Compt. Entrepr.	128	128 80	128 90	130
380	Compt. Mod.	283	278 50	279	278 50
455	Créd. Foncier	501	520	530	530
215	Crédit F. Imm.	230	234	234	229 80
380	Crédit Nat.	388	388	388	395
45	Creusot-Loire	47 90	45 05	45 10	45 10
160	Crouzet	148 50	148	148	148
250	C.S. Saupiquet	250	253	253	250
720	Damart-Servip	739	740	740	740
690	Darty	685	680	680	672
550	Docks France	533	539	545	531
38	D.M.C.	39 70	38 85	40 30	39 20
[illegible]	[illegible]	760	760	756	735
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
660	Europe n° 1	630	628	628	616
670	Facom	726	710	715	696
910	Fichet-Bauche	856	865	865	856
165	Finextel	167	166 50	167	163 20
179	Fives-Lille	180	180 50	180 50	177
18	Fonderie (Gén.)	20 50	20	20	20
85	Fraissinet	85	83	83	83
310	Francarep	330	330	330	329 90
145	Gal. Lafayette	151 20	152	153 50	151 10
960	Gén. Géophys.	1035	1050	1050	1046
395	GTM-Entrepose	361	358	361	352
335	Guyenne-Gasc.	315	312	310 10	310
990	Hachette	1065	1100	1105	1078
350	Hénin (La)	350	337	340	330 50
53	Imétal	55 90	54 80	54	54 95
215	Imm. Plaine-M.	244	246	249	246
285	Ind. et Particip.	309	311	311	305
700	Inst. Mérieux	710	710	710	696
1060	Intertechnique	1150	1170	1210	1150
147	J. Borel Int.	152 50	150 50	150 50	147 70
163	J. Lefebvre	154 50	150	150	152
147	Jeumont Ind.	137	138	138	135 30
330	Lab. Bellon	328	328	328	322
280	Lafarge-Coppée	274	277 80	277	274
305	– (obl.)	315	315	315	309
1890	Legrand	1965	2015	2010	1999
950	Lesieur	1005	1035	1034	1035
250	Locafrance	265	260	259 60	244
590	Locindus	518	518	518	518
475	Lyon. Eaux	501	501	501	500
40	Machines Bull	42	41 60	41 50	41 05
460	Mais. Phénix	425	432	432	426
755	Majorette (Ly)	770	769	769	762
245	Manurhin	241	233 10	233 10	231 10
58	Mar. Wendel	58 40	55 50	55 70	56 30
735	Martell	886	880	860	850
725	– (obl.)	850	850	850	850
780	Merlin-Gerin	742	742	742	727
1420	Matra	1335	1329	1329	1320
790	Michelin	770	771	760	771
605	– (obl.)	606	608	608	608
860	Midi (Cie)	915	919	918	919
112	Mines Kali (Sté)	122	121 50	121 50	119 10
46	M.M. Penarroya	44 10	45	45	45
1020	Moët-Hennessy	1125	1138	1140	1120
1260	– (obl.)	1360	1385	1385	1385
555	Mot. Leroy-S.	515	510	510	481
84	Moulinex	83 90	84	83	84
330	Mumm	338	318	319	324
179	Navig. Mixtes	199 90	197	196	197
11 50	Nobel-Bozel	10 85	10 80	10 80	10 80
48	Nord-Est	48	48	48 20	47 70
285	Nordon (Ny)	301	301	301	301
71	Nouvelles Gal.	72 50	73	73	72
510	Occident. (Gén.)	519	517	517	511
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
113	Pechelbronn	118	117 50	116	120
405	Penhoët	391	391	391	384
475	Pernod-Ricard	554	555	555	550
180	Pétroles (Fse)	173 50	174 10	174 50	173
196	– (obl.)	197	197 50	197 50	196
39	– (certific.)	41 80	42	42	42
93	Pétroles B.P.	109 40	109	107	108
187	Peugeot S.A.	194 50	193 90	194	190 10
320	– (obl.)	330	330	330	328 20
139	P.L.M.	139 90	139	139	139
82	Poclain	85 90	88 50	88	88 50
350	Poliet	341	336	336	335
108	Pompey	112 20	115	115	114
280	P.M. Labinal	290	288 90	288 90	288 80
1050	Presses Cité	1078	1070	1070	1052
705	Prétabail Sic.	724	719	719	705
285	Primagaz	265 60	268	268	270 10
121	Printemps	120	118 80	119 50	117 10
1040	Promodès	1005	1001	1001	985
380	Radiotechn.	343	343	344	345
110	Raffin. (Fse)	110	108	107 90	109 50
940	Redoute (La)	945	952	960	952
545	Révillon	552	580	580	551
305	Roussel-Uclaf	292	287	287	287
885	Rue Impériale	878	859	859	858
11	Sacilor	11 50	11	11	11 20
142	Sade	148	148	148	142
1300	Sagem	1311	1251	1262	1226
167	St-Louis B.	180	180	180	176 40
380	Sanofi	345	345 50	344	344
470	– (obl.)	446	461	461	460
315	S.A.T.	279	274	274	274
15	Saulnes	14 60	14 70	14 70	14 60
28	Saunier-Duval	26 60	26 20	26	26 30
120	Schneider	115	113	113	110 80
29	S.C.O.A.	27 20	26 90	26 90	27
125	S.C.R.E.G.	137	136	136	136
136	– (obl.)	139	142	142	142
380	Seb	349 50	352	352	352
200	Sefimeg	211 80	212	212	210
695	S.F.I.M.	736	736	737	736
131	S.G.E.-S.B.	130	130 30	130 30	129 60
700	Sign. Ent. El.	698	665	665	664
335	Silic	340	358	356	350
230	Simco	233 50	233 50	233 50	228 10
120	Simnor	110	110 10	110 10	109
770	Skis Rossignol	820	815	815	799
305	Sogerap	317 80	315	315	310 10
270	Sommer-Allib.	295	295 80	294	292
280	Source Perrier	283 60	292	294 50	292
290	Talcs Luzenac	312	317	324 70	310 80
1050	Tél. Electr.	1010	1005	1008	985
138	– (obl.)	138 50	140	140	139 70
198	Thomson-C.S.F.	180	185 20	187	181 60
235	– (obl.)	239	239	239	235
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1730
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	184 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	435
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	154 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1 45
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	204 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	290 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
93	Vallourec	91 20	91 90	91 90	90 20
1290	V. Clicquot-P.	1330	1340	1340	1319
680	Viniprix	634	659	650	650
920	Elf-Gabon	1025	1020	1022	1020
220	Amax Inc.	269	271	275 60	268 60
610	Amer. Express	641	653	650 c	646 c
595	Amer. Teleph.	639	642	640	635
205	Anglo Amer. C.	217 90	221 40	222	219 40
1130	Amgold	1125	1159	1163	1140
930	B. Ottomane	972	990	985	970
640	BASF (Akt)	558	565	566	568
500	Bayer	529	535	536	530
540	Buffelsfont.	600	613	620	608
35	Charter	37 10	37 10	37 30	36 80
505	Chase Manh.	555	568	568	564
240	Cie Pétr. Imp.	264	270	269 50	268 40
79	De Beers	81 70	83 70	84	83 10
1240	Deutsche Bank	1288	1281	1281	1289
164	Dome Mines	183 10	192 20	199	190 50
305	Driefontein Cld	329	335	341	333 50
400	Du Pont-Nem.	440	440	439	435
745	Eastman Kodak	719	716	711	720
184	East Rand	188	193	196	190
530	Ericsson	570	580	580	578
285	Exxon Corp.	330	334 80	334 50	330 10
415	Ford Motors	482	485	485	490 60
435	Free State	478	492	508	490
275	Gencor	257	262	265	257
196	Gén. Belgique	315	322 50	324	318 10
1010	Gén. Electr.	1020	1045	1037	1040
590	Gen. Motors	655	685	668	667
75	Goldfields	76 50	78	79	77
205	Harmony	215 50	221 80	227	220
30	Hitachi	32 60	32 90	32 95	32 95
520	Hoechst Akt.	562	559	559	580

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
63	Imp. Chemical	66 90	66 20	66 60	67
125	Inco. Limited	145	148	148 50	145 20
1040	IBM	1100	1100	1088	1087
42	Ito-Yokado	46 90	52 10	53	51 20
340	ITT	386	389 50	389	386
53	Matsushita	61 95	61 10	60 95	61 90
735	Merck	853	842	836	837
745	Minnesota M.	775	796	799	782
260	Mobil Corp.	292	293 90	296	299 70
17950	Nestlé	19460	19550	19500	19580
450	Norsk Hydro	507	519	519	510
960	Petrofina	1025	1038	1038	1031
590	Philip Morris	614	622	622	625
150	Philips	152 50	153	153	153
460	Pres. Brand	483	493	504	490 60
490	Président Steyn	542	560	565	558
1250	Quilmès	1299	1301	1345	1300
1430	Randfontein	1550	1590	1600	1560
370	Royal Dutch	403	403 50	403 50	404 80
80	Rio Tinto Zinc	83	83 20	83	82
420	St Helena Co	430	437 50	450	437 50
370	Schlumberger	413	420	427	417
68	Shell transp.	71 90	71	71	70
1260	Siemens A.G.	1325	1330	1323	1330
130	Sony	149	150	149 40	149 50
174	T.D.K.	193	195 80	195 60	195 60
710	Unilever	715	714	714	....
670	Unit. Techn.	664	675	680	670
1020	Vaal Reefs	1110	1145	1148	1145
540	West Deep	593	607	609	600
480	West Hold.	529	539	541	532
380	Xerox Corp.	434	446 50	446 50	437
2 91	Zambia Corp.	3 02	3 04	3 04	2 98

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 342	7 384	7 150	7 560
Allemagne (100 DM)	301 500	301 500	292	312
Belgique (100 F)	15 085	15 070	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	267 900	267 850	259	279
Danemark (100 krd)	84 580	84 620	80	88
Norvège (100 k)	103 940	104 140	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 612	11 513	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	8 800	8 800	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 059	5 062	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	359 450	360 420	349	370
Suède (100 krs)	98 350	98 360	94	101
Autriche (100 sch)	42 840	42 830	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 381	5 385	5 200	5 600
Portugal (100 esc.)	7 500	7 500	6 450	8 050
Canada ($ can 1)	5 988	6	5 870	6 170
Japon (100 yens)	3 149	3 156	3	3 160

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/5
Or fin (kilo en barre)	103300	104000
Or fin (en lingot)	103350	103900
Pièce française (20 fr)	699	699
Pièce française (10 fr)	404	.....
Pièce suisse (20 fr)	690	701
Pièce latine (20 fr)	642	649
Souverain	795	813
Pièce de 20 dollars	3850	4000
Pièce de 10 dollars	2002 50	2080
Pièce de 5 dollars	1070	.....
Pièce de 50 pesos	4345	4395
Pièce de 10 florins	681	690

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D F G H

La S.N.C.F. supprimera 1 500 emplois d'ici à la fin de l'année

Le conseil d'administration de la S.N.C.F. a décidé, mardi 10 mai, une réduction des effectifs de l'entreprise nationale de 1 500 postes d'ici à la fin de l'année. Cette disposition fait partie d'un programme d'économie portant sur les différents postes du budget de fonctionnement et d'investissements de 1983 se chiffrant à 750 millions de francs.

Un communiqué de la direction de la S.N.C.F. précise que « *ces décisions répondent à deux impératifs : une demande gouvernementale d'économies adressée à toutes les entreprises publiques et une logique d'entreprise, puisqu'il apparaît nécessaire d'adapter en cours d'année les moyens de la S.N.C.F. à l'évolution des résultats, notamment en ce qui concerne le trafic marchandises* ».

Sous l'impulsion des pouvoirs publics, la S.N.C.F. avait accru ses effectifs de 4 500 agents en 1981 et 1982, portant leur nombre total à 253 000, une augmentation qui ne correspondait pas à une évolution parallèle du trafic, celui des marchandises accusant même une baisse sensible : de 7 % en 1981, de 5 % en 1982, et de 8 % pour les premiers mois de 1983. Les réductions d'emplois projetées par le conseil d'administration seront acquises par les départs « naturels » qui devraient toucher l'ensemble des services de la S.N.C.F., et particulièrement l'administration et certains secteurs de la production comme les gares de triage.

La direction de l'entreprise ne cache pas, d'autre part, que l'accès aux trente-cinq heures hebdomadaires du personnel posté (20 % à 25 % des effectifs) supposera, dans les conditions actuelles, des efforts correspondants de productivité, puisqu'il ne pourra être acquis par des embauches nouvelles.

La Fédération C.G.T. des cheminots a aussitôt réagi en exprimant sa « *désapprobation* » vis-à-vis de cette volonté de « *répondre au souci d'une gestion rigoureuse, notamment par une réduction des dépenses de personnel* ». La C.G.T. veut « *imposer une stratégie du développement* » de l'entreprise allant à l'inverse des mesures de la direction, lesquelles ont « *montré leur nocivité* » avant le 10 mai 1981.

Dans ce but, et afin d'appuyer ses dernières revendications concernant « *le pouvoir d'achat, les salaires, la réduction du temps de travail, l'application la plus large possible de l'ordonnance sur les trente-cinq heures* », la fédération appelle les cheminots à une « *riposte de masse au niveau national* » et les invite, le jeudi 19 mai, à une « *journée d'explication, de proposition et d'action* » qui sera marquée notamment par un arrêt de travail de 10 heures à 11 heures.

Au comité central d'entreprise d'E.D.F.

LA C.G.T. RESTE MAJORITAIRE (53,9 %), MAIS PERD 2,2 POINTS PAR RAPPORT A 1980.

A E.D.F., les élections des membres des conseils d'administration des « *caisses d'activité sociales* » (appellation « *maison* » du comité central d'entreprise) ont eu lieu le 10 mai. Ces élections ont lieu tous les trois ans. Par rapport aux scores précédents, la C.G.T. majoritaire continue de perdre des voix (– 2,2 points par rapport à 1980, – 3,9 points par rapport à 1977) : la C.F.D.T. poursuit sa progression (+ 1,3 point ; + 3,9 points). L'Union nationale des cadres et agents de maîtrise (C.G.C.) gagne 0,9 point par rapport à 1980 et 0,5 point par rapport à 1977. F.O. et la C.F.T.C. maintiennent à peu près leurs positions.

Tous collèges réunis. Inscrits : 234 619. Exprimés : 210 199. C.G.T. : 53,9 % ; C.F.D.T. : 19,2 % ; F.O. : 15,6 % ; U.N.C.M. (C.G.C.) : 7,3 % ; C.F.T.C. : 4 %.

LE NOUVEL ADMINISTRATEUR DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

M. Jean-Pierre Vincent portera ses efforts sur la programmation

M. Jean-Pierre Vincent qui, après avoir dirigé le Théâtre national de Strasbourg durant huit ans, prendra, le 1er août prochain, ses nouvelles fonctions d'administrateur de la Comédie-Française, a donné une conférence de presse le lundi 9 mai, en présence de M. Jack Lang, ministre délégué à la culture.

Après un hommage rendu à son prédécesseur, M. Jacques Toja, M. Vincent a déclaré qu'il ne serait pas question, dans un premier temps, de modifier les statuts régissant la troupe du Français, et affirmé que ses efforts porteraient surtout sur le programme artistique : « *Il faut revenir sur des auteurs contemporains des quinze dernières années et lancer l'écriture dramatique des quinze années à venir* », citant notamment Planchon ou Vinaver et affirmant son intention de passer des commandes à des auteurs et ce, sans oublier la vocation spéciale de la Comédie-Française à l'égard du patrimoine. A cet égard, M. Vincent plaide pour la redécouverte du dix-septième et du dix-huitième siècle français. Molière pourrait ainsi donner lieu à une « intégrale ».

Pour la saison prochaine, une seule création est prévue, celle de *Félicité*, de Jean Audureau, dont Jean-Pierre Vincent se réserve la mise en scène. Les autres productions nouvelles – peu nombreuses par rapport aux reprises – seront : un spectacle de Jacques Rosner où se suivront *la Critique de l'École des femmes* et *l'École des femmes* ; *Cinna* de Corneille, sera monté par Jean-Marie Villegier qui mettra également en scène *la Mort de Sénèque* de Tristan L'Hermite ; *Est-il bon, est-il méchant ?* de Diderot, sera proposé par Jean Dautremay. Seront présentés à l'Odéon *le Suicidé* de Nicolas Erdman, pièce soviétique de 1928 (mise en scène de Jean-Pierre Vincent) et *Ivanov* de Tchekov (mis en scène par Claude Régy).

Après avoir commenté la suppression des « abonnements habillés » – ces quelque quarante soirées bloquées pour un public payant plus cher le privilège un peu désuet de se retrouver entre soi, – M. Vincent a insisté sur la nécessité d'une décentralisation hors de la salle Richelieu pour ne pas renoncer au principe de l'alternance : les tournées traditionnelles – d'ailleurs rares – seront remplacées par des « visites » de huit à dix jours dans les villes, ou encore par des séjours dans certains théâtres de banlieue ou parisiens (celui de la Bastille par exemple).

M. Vincent a aussi rendu officielles les nominations de MM. Serge Sobczynski, Jean-Loup Rivière et Jacques-Yves Brochen aux postes respectifs d'administrateur général, de secrétaire général et de conseiller chargé des relations avec le personnel (*le Monde* du 21 avril).

∴

[M. Sobczynski, âgé de trente-cinq ans, a été successivement attaché à la direction du Théâtre de la Cité universitaire, attaché de presse au théâtre du Lambrequin de Tourcoing, premier délégué général de l'Orchestre philharmonique de Lille et, depuis février 1982, directeur adjoint du Théâtre national de Strasbourg.

M. Rivière, trente-cinq ans, écrivain, producteur à France-Culture, critique littéraire et théâtral, a collaboré au Centre Georges-Pompidou, et aux revues *l'Autre Scène*, et *Café-Librairie*. Sa pièce *Palerme ou Jérusalem* a été jouée au début de l'année au Théâtre de Chaillot.

M. Brochen, quarante-cinq ans, juriste, a occupé diverses fonctions dans un groupe industriel du Nord et dirige un cabinet d'assurances spécialisé dans la gestion des risques industriels et des personnes.]

PROGRAMMATION MILITAIRE : LE GROUPE COMMUNISTE ÉMET DES RÉSERVES

M. Parfait Jans (P.C., Hauts-de-Seine) a émis des réserves sur l'article premier du projet de loi « *portant approbation de la programmation militaire pour les années 1984-1988* », mardi 10 mai, au cours de la réunion de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Le représentant du groupe communiste, qui a voté l'ensemble du projet, s'est abstenu sur l'article premier. Cet article fait référence à une annexe, qui explique que l'environnement international de la France est devenu instable, en raison, notamment, du « *déploiement de nouvelles armes par l'Union soviétique* ».

Il est ensuite indiqué dans ce document : « *Le déséquilibre s'accentue dans le rapport de forces conventionnelles en Europe (...), avec un avantage considérable au profit du pacte de Varsovie (...). Le déploiement par l'Union soviétique de nouvelles armes visant tout particulièrement l'Europe aggrave encore la situation. L'existence des SS-20 altère en profondeur les conditions de sécurité et constitue un facteur de dégradation des relations Est-Ouest sur notre continent.* »

D'autre part, M. Luc Tinseau (P.S., Eure), rapporteur de ce projet pour la commission de la défense nationale, a annoncé, mardi, que le groupe socialiste votera ce texte sans amendement.

En République Sud-Africaine

M. Treurnicht, champion de l'apartheid, est réélu député au cours d'une élection partielle

Un seul résultat manquait encore, mercredi 11 mai, en fin de matinée, après les trois élections législatives partielles, qui se sont déroulées, la veille en Afrique du Sud : celui de Soutpansberg (nord du Transvaal), où M. Fanie Botha, ministre de la main d'œuvre, était opposé à M. Langley, candidat du parti conservateur (extrême droite).

De notre correspondant

Trois mandats parlementaires et un siège au conseil provincial du Transvaal, celui de Carltonville, étaient en jeu. A Waterberg, une bourgade rurale du nord du Transvaal, le nouveau « grand prêtre » des ultras de l'Afrikanerdom, M. Treurnicht, qui semble avoir définitivement supplanté M. Jaap Marais et son H.N.P. dans le cœur des partisans du retour à l'apartheid des années 50, a été brillamment réélu avec cinq mille sept cent six voix contre trois mille huit douze au candidat nationaliste (parti du premier ministre, M. Pieter Botha).

Lors des élections générales d'avril 1981, l'ancien pasteur de l'Église réformée hollandaise, qui défendait alors la bannière du parti nationaliste, qu'il quitta l'an dernier avec dix-sept députés rebelles au « dangereux réformisme » du premier ministre, avait obtenu cinq mille deux cent trente trois voix. Sa reconduction au Parlement est évidemment décevante pour le chef du gouvernement. Mais, à en juger par les scores limités réalisés ailleurs par les conservateurs, il semble bien que le charisme personnel de M. Treurnicht ait joué un rôle finalement plus important dans sa victoire que les idées rétrogrades qu'il défend avec brio.

A Waterkloof, banlieue afrikaner élégante de Pretoria, les électeurs ont choisi entre quatre candidats celui présenté par le parti national. Le député nationaliste élu en 1981 était passé en 1982 à l'ennemi conservateur. Confrontés pour la première fois aux urnes, les ultras subissent ainsi leur première défaite.

A Carltonville, le mandat provincial est également conservé par les nationalistes avec une majorité d'un tiers sur le candidat des ultras. Au cours de la campagne électorale, qui fut longue et acharnée, les nationalistes se sont essentiellement employés à rassurer leur base électorale. Accusés par les conservateurs de « *préparer l'avènement de la majorité noire en Afrique du Sud* », ils se sont efforcés de faire comprendre que les changements modérés préconisés par le pouvoir étaient les seuls de nature à éviter une révolution et ne remettraient pas en cause l'omnipotence blanche.

A en juger par les résultats, il semble que l'Afrique du Sud blanche profonde, celle des fermiers boers et des classes moyennes afrikaners, convoquée aux urnes, a bien reçu le message. Près de soixante-dix mille électeurs blancs étaient appelés à voter, et la participation a été très élevée : de 70 à 80 %, selon les circonscriptions. Une certaine résistance aux « réformes » est, certes, encore sensible, mais la progression des idées d'extrême droite paraît désormais enrayée et, en tout cas, circonscrite à des zones rurales de moins en moins influentes.

PATRICE CLAUDE.

L'Arabie Saoudite s'apprête à signer avec la France d'importants contrats militaires

Le ministre saoudien de la défense, le prince Sultan Ibn Abdel Aziz, devrait signer un important contrat militaire avec la France au cours de sa visite en France, de ce mercredi 11 mai au mardi 17, sur l'invitation de M. Charles Hernu, ministre de la défense. Cet accord, dénommé Sawari-2, concerne principalement la formation et l'entraînement des équipages de la marine de guerre saoudienne. Il est prévu, aussi, l'achat d'un complément de missiles, dits Shahine (« œil de faucon »), de défense anti-aérienne dérivés des missiles Crotale.

C'est en 1975 que l'Arabie Saoudite a passé commande à Thomson-C.S.F. et à Matra du développement, à partir du missile Crotale existant, d'un réseau de défense anti-aérienne, tout temps et à basse altitude, de son corps blindé de bataille, constitué de chars français AMX-30. Les premières livraisons de ces matériels – des missiles montés sur des châssis de char AMX-30 et capables d'atteindre des cibles à vitesse supersonique et à 10 kilomètres de distance – ont commencé en 1980.

Le nouvel accord en discussion entre Paris et Ryad porte sur de nouvelles livraisons de Shahine et sur l'achat, par les Saoudiens, de simulateurs de tir Shahine pour l'entraînement des servants de ces équipements conçus pour la protection des points sensibles.

D'autre part, c'est en 1980 que l'Arabie Saoudite décidait de confier à la France l'exécution d'un important contrat naval, appelé Sawari, pour un montant de 14 milliards de francs. Ce contrat porte sur la construction de quatre frégates de 2 000 tonnes (dotées, notamment, de missiles surface-surface Otomat), de deux pétroliers ravitailleurs de 10 000 tonnes et de vingt-quatre hélicoptères embarqués Dauphin, armés de missiles air-surface AS-15 tout temps. La première de ces quatre frégates, baptisée *Madina*, a été mise à flot, le 23 avril dernier, par l'arsenal de Lorient, les autres frégates devant être construites par les Chantiers du Nord et de la Méditerranée.

Au cours de ses entretiens avec M. Hernu, il est prévu que le prince Sultan Ibn Abdel Aziz donne son accord à la signature de Sawari-2, qui instaure une coopération entre la France et l'Arabie Saoudite pour l'entraînement des équipages et la mise à la disposition des Saoudiens des matériels électroniques (simulateurs) d'instruction.

Le ministre saoudien de la défense doit visiter, cette semaine, une série d'installations militaires et des usines d'armement françaises. On sait, en effet, que l'Arabie Saoudite s'intéresse à l'avion Mirage-4000, qui n'existe pour l'instant qu'à l'état de prototype, et au nouveau char de combat AMX-40, que la France a conçu pour les besoins de l'exportation et qui devrait être présenté, pour la première fois, au Salon de l'armement de Satory, en juin.

LA HAUSSE DU YEN SE POURSUIT

Le fait marquant de la journée du mercredi 11 mai 1983 sur le marché des changes a été la poursuite de la hausse du yen, essentiellement par rapport au dollar, qui ne vaut plus, à Tokyo, que 231 yens et même moins, contre 235 yens à la veille du week-end. En conséquence, la monnaie japonaise a battu, à nouveau, son record à Paris, s'élevant à près de 3,18 centimes. Le franc suisse, également, a battu son record historique à 3,61 francs.

Quant au dollar, il évolue dans une plage étroite au gré des mouvements de capitaux, très considérables, enregistrés sur les marchés des changes à l'initiative des gros opérateurs. A Francfort, il a valu 2,44 deutschemarks contre 2,4330 la veille, et 7,3475 francs environ à Paris, contre 7,3640 francs mardi 10 mai et 7,34 francs lundi 9 mai. L'annonce officielle d'une demande d'emprunt par la France à la C.E.E. a légèrement raffermi le franc par rapport au mark, dont le cours à Paris revient de 3,0160 francs à 3,0120.

Le numéro du « Monde » daté 11 mai 1983 a été tiré à 501 827 exemplaires

En Haïti

PLUSIEURS OPPOSANTS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Port-au-Prince (*A.F.P.*). – Plusieurs membres de l'opposition, dont un avocat membre du comité directeur de la Ligue haïtienne des droits humains, ont été arrêtés lundi, a-t-on appris mardi 10 mai à Port-au-Prince. Me Jean-Baptiste Duplex, membre du comité directeur de cette organisation, a été arrêté aux Gonaïves (au nord-ouest de la capitale), puis transféré aux casernes Dessalines de Port-au-Prince, siège de la police politique, a indiqué Me Gérard Gourgue, président de la Ligue.

Par ailleurs, on a appris dans les milieux proches du parti démocrate-chrétien haïtien, seul parti d'opposition déclaré à l'intérieur du pays, que deux sympathisants de ce parti, MM. Edouard Pierre et Emmanuel Gilles, ont été arrêtés, lundi, à Port-au-Prince. Me Duplex avait été l'un des avocats de M. Sylvio Claude, président-fondateur du parti démocrate-chrétien, lors de son dernier procès en août 1982.

● *De prochaines manœuvres du pacte de Varsovie en Pologne, R.D.A. et en Tchécoslovaquie* et dans le sud de la mer Baltique auront lieu fin mai, début juin. Ces manœuvres, intitulées *Soyouz 83*, ont pour objet de « *perfectionner* » le commandement des troupes et l'« *interaction des états-majors supérieurs des armées et des flottes pendant leurs opérations communes* », annonce l'agence C.T.K. Les effectifs impliqués ne seront sans doute pas très importants car c'est surtout un exercice d'état-major. (A.F.P.)



